J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 112 (28 pages) UN NUMÉRO 60 c. Samedi 15 et dimanche 16 mai 1976

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

MAGAZINE TV-RADIO
NOTRE MINI-HEBDO

(Pages 19-22)

Le grand malheur des sinistrés italiens

La pluie a fait du Frioul un bourbier

UDINE (AP). — Des trombes d'eau ont transformé en bourbier les villages de toile installés au Frioul à l'intention des sinistrés du tremblement de terre de la semaine dernière, au point qu'une nouvelle évacuation, de plusieurs milliers de personnes a été envisagée.

Le ministère des transports a ordonné le transfert, dans la zone sinistrée, de plusieurs centaines de vagons de chemin de fer qui pourront servir d'abri.

Par ailleurs, les sauveteurs ont interrompu le déblaiement des décombres pour creuser, autour des villages de toile menacés, des canaux destinés à l'écoulement des eaux.

Cinq villages de toile au moins sont menacés d'évacuation. Un porte-parole des autorités a toutefois déclaré que si le système de drainage fonctionne et si la pluie cesse, la situation pourrait redevenir normale.

Avec la pluie, la température s'est sensiblement rafraîchie et les autorités s'efforcent d'accélérer la distribution de lits et de couvertures alors que de nouveaux glissements de terrain ont isolé plusieurs localités et provoque l'évacuation d'un autre village.

Le bilan officiel du séisme est maintenant de 923 morts mais, d'après la police, de 400 à 500 personnes sont encore manquantes.

On compte, en outre, quelque 150.000 sinistrés et plus de 2000 blessés.

Malgré le temps, il n'existe pas, selon les autorités, de risques sanitaires pour le moment, ni de danger d'épidémies.

Cependant, pour la 66me fois en une semaine la terre a tremblé au cours de la nuit de jeudi à vendredi dans la région sinistrée. La secousse avait une amplitude de trois degrés sur l'échelle de Richter. Elle n'a pas fait de nouvelles victimes et n'a pas causé de dégâts sérieux.

Des paquets contenant des médicaments sont chargés à Kloten (Photopress)

Les locaux après l'explosion (Téléphoto AP)

Violence à Munich

MUNICH (AFP). — Une bombe a explosé, dans la nuit de jeudi à vendredi dans le centre de Munich, provoquant d'importants dégâts matériels mais ne faisant apparemment aucune victime. Elle avait été déposée dans un coffre à bagages d'une consigne automatique du centre commercial de la place du Stachus.

Selon un porte-parole de la police bavaroise, cet attentat pourrait être lié à la mort d'Ulrike Meinhof qui est morte dimanche dernier dans la prison de Stuttgart-Stammheim. Ce serait alors le premier attentat commis en RFA pour protester contre la mort de l'extrémiste ouest-allemande.

Le porte-parole a ajouté qu'en raison du danger particulier représenté par cet attentat, les autorités ouest-allemandes offraient une récompense de 10.000 marks pour tout renseignement permettant de retrouver son auteur.

Nouveaux ennuis pour Fernand Legros

PARIS (AFP). — Le marchand de tableaux Fernand Legros, extradé du Brésil en France depuis plus de deux ans pour contrefaçon en matière artistique, puis remis en liberté sous contrôle judiciaire au cours de l'été 1974 contre versement d'une caution de 150.000 francs, connaît de nouveaux ennuis judiciaires.

Un juge d'instruction de Genève, M. Gaeger, a en effet lancé contre lui un mandat d'arrêt international et demandé aux autorités judiciaires françaises de l'extrader en Suisse pour complicité d'abus de confiance. Selon ce magistrat, Fernand Legros aurait largement profité de fonds provenant des 14 millions de francs suisses qui auraient été détournés par son oncle, l'administrateur de biens Roland Chakour (actuellement détenu à Genève) au préjudice de Mme Pénélope Embericos, âgée de 94 ans, veuve d'un armateur grec, et de sa fille dont il était chargé de gérer la fortune.

Il n'est pas possible d'extrader Fernand Legros en Suisse puisqu'un pays n'extrade jamais ses nationaux et le marchand de tableaux est de nationalité française. M. Camille Cochet, doyen des juges d'instruction de Paris, agissant sur commission rogatoire de son collègue helvétique, s'est donc contenté de notifier à Legros les faits qui sont retenus contre lui par le magistrat de Genève.

PAGE 3 :

Passante tuée à Neuchâtel

Dans la nuit de jeudi à vendredi un tragique accident a coûté la vie à une passante qui s'était élancée sur la route cantonale Neuchâtel-Auvernier alors que survenait une voiture.

Que deviennent-ils ?

Un notaire et deux avocats neuchâtelois en prison... C'était il y a deux ans pour le premier et un an pour les deux autres. S'achemine-t-on encore cette année vers trois procès retentissants devant les Assises ?

PAGE 23 :

Redressement économique

Sans que l'on puisse donner des explications satisfaisantes à tous les éléments participant à l'évident réveil de l'économie suisse, on remarque que de nombreuses branches participent à cette reprise.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 7, 9, 11.

INFORMATIONS SUISSES : page 13

TOUS LES SPORTS : pages 15 et 17

LA VIE ÉCONOMIQUE ET CHRONIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE : page 23.

CARNET DU JOUR-CULTES-PROGRAMMES RADIO : page 25.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 27.

OFFRES D'EMPLOIS pages 4, 8 et 10.

LES IDÉES ET LES FAITS

L'Allemagne et l'Italie

Les Allemands, on peut presque dire « tous » les Allemands, ont très peur du communisme. Une caricature, parue la semaine dernière dans plusieurs journaux, représentait deux personnes se croisant dans un escalier ; l'une, appelée « Portugal », montait en direction de la démocratie ; l'autre — l'Italie — descendait dans une direction marquée d'une faucille et d'un marteau... Ce dessin reflète bien l'inquiétude qui s'est emparée de l'opinion publique allemande à l'annonce des prochaines élections générales italiennes. Le communisme, les Allemands l'ont à leur porte, en RDA. Ils sont donc mieux placés que quiconque pour en juger les effets et ne croient rien aux pattes de velours que font actuellement, pour des raisons de stratégie électorale, les Berlinguer et autres Marchais.

Le chancelier Helmut Schmidt avait lui-même annoncé la couleur dans une interview télévisée, il y a trois semaines, en disant « son inquiétude pour l'Europe et l'Otan devant une participation des communistes au gouvernement de Rome ». Il avait en outre tenu quelques propos peu flatteurs pour la démocratie chrétienne de la Péninsule et établi une comparaison entre les pays du nord de l'Europe, où le communisme n'a pratiquement aucune influence, et ceux du sud « aux structures sociales figées ».

Ces remarques, on l'imagine, furent sévèrement critiquées par la démocratie chrétienne italienne et, par esprit de solidarité, par la CDU-CSU allemande et par certains milieux français, tant et si bien que le chancelier Schmidt dut faire machine arrière en déclarant à la revue américaine « Time » que, tout bien considéré, une participation des communistes à un gouvernement italien ou français « ne serait pas forcément une catastrophe»... Mais cette reculade, elle non plus, ne satisfit pas tout le monde, et notamment pas le ministre des affaires étrangères, le libéral Hans-Dietrich Genscher. « Nous ne devons jamais confondre », a-t-il déclaré, « la politique de détente internationale avec une politique de faiblesse à l'égard des partis communistes occidentaux, même si ceux-ci cherchent à s'infiltrer au pouvoir sur la pointe des pieds et en pantoufles de feutre ».

Ce langage énergique a indiscutablement plu aux Allemands, qui n'ignorent pas que leur pays se trouverait en première ligne au cas où les affaires viendraient à se gâter sérieusement avec l'Est et qui tiennent par-dessus tout à préserver la cohésion et l'efficacité de l'OTAN, d'où leur nervosité et, parfois, quelques paroles imprudentes. Tout s'est d'ailleurs arrangé très « diplomatiquement » avec Paris et l'Italie reste seule à bouder. Peut-être M. Schmidt a-t-il tout simplement voulu lui rappeler que la Bundesbank lui avait déjà prêté quelques milliards de marks et qu'elle pourrait bien avoir besoin d'une nouvelle aide étrangère après les élections du 20 juin... Il est bon parfois de mettre les points sur les « i », même si cela ne plaît pas à tout le monde !

Léon LATOUR

L'aide suisse à la population

UDINE (ATS). — La route suivie par le convoi routier suisse était celle de Berne-Lucerne-Chiasso, avec 32 tonnes de chargement, réparties sur deux camions, et comportant du lait en poudre, des tentes, de la vaisselle et des médicaments, le tout pour une valeur de 33.000 francs suisses. C'est la première aide post-catastrophe du gouvernement et de la Croix-Rouge suisses à la région du Frioul. L'acheminement du convoi sur le territoire italien a bénéficié de la franchise de douane et de péage autoroutier.

Parti mardi, le convoi a emprunté la route Milan-Brescia-Vérone-Udine, où il est arrivé mercredi soir. La ville d'Udine est pratiquement indemne. Cependant, dans presque chaque jardin, on observe des tentes où les habitants, encore craintifs, se réfugient pour dormir.

Le convoi en provenance de Suisse a été dirigé immédiatement vers un dépôt central de la Croix-Rouge italienne, où des enfants des écoles l'ont déchargé en moins de deux heures. Les dépôts renferment tout ce que l'on peut imaginer comme objets de première nécessité : denrées alimentaires, matelas, cercueils, habits, couvertures, voire papier hygiénique et jouets. Les 300 tentes amenées de Suisse sont reparties le lendemain vers leur destination d'utilisation, Gemona et Buia.

Le PDG du Crédit Lyonnais abattu en plein Paris par un anarchiste

PARIS (AP). — Trois jours après l'assassinat de l'ambassadeur de Bolivie à Paris, le PDG du Crédit lyonnais, M. Jacques Chaine, a été abattu, lui aussi en pleine rue, vendredi matin. Sa femme a été légèrement blessée.

Le meurtrier, un jeune homme de 22 ans, Jean Bilski, fiché par les renseignements généraux comme un anarchiste, s'est donné la mort sur place.

A la différence de l'attentat contre l'ambassadeur de Bolivie, revendiqué par la « Brigade internationale « Che Guevara » et qui avait de clairs mobiles politiques, les mobiles du meurtre du PDG du Crédit lyonnais demeurent mystérieux.

L'assassin, natif d'Auch, fugitif d'un centre de délinquance de Marseille en 1970, ancien soudeur aux chantiers navals de La Seyne, mêlé à des activités anarchistes, n'avait jamais fait partie du personnel — 35.000 personnes — du Crédit lyonnais, la deuxième banque de dépôts de France et la 10me du monde.

Il avait quitté le Midi de la France il y a un an et demi et s'était installé dans la région parisienne. Le seul document qu'il portait ayant permis de l'identifier est une carte orange de circulation dans les transports de Paris et de sa banlieue.

On est tenté de rapprocher l'attentat dont a été victime le PDG du Crédit lyonnais de faits divers survenus jeudi et dans la nuit de jeudi à vendredi à Toulouse.

(Lire la suite en dernière page)

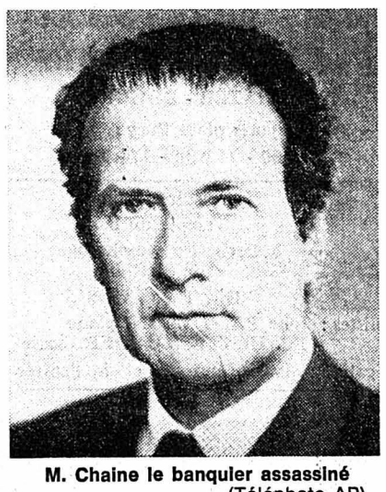

M. Chaine le banquier assassiné (Téléphoto AP)

L'assassin de la postière de Lausanne avait de longue date préparé son coup

De notre correspondant :

L'attaque meurtrière commise le 29 avril dernier à la poste des Mousquines à Lausanne, et au cours duquel la jeune Margrit Portmann, 22 ans, avait été tuée, a été élucidé.

Au cours d'une enquête qui s'est révélée très difficile et a nécessité l'engagement continu d'une trentaine de policiers, aucun témoin n'avait pu être découvert lors des premières investigations. Au cours des recherches entreprises sans désemparer par la police de sûreté vaudoise et la police judiciaire municipale de Lausanne, environ 2000 personnes ont été contactées et 170 d'entre elles ont été entendues et contrôlées. Les investigations se sont étendues dans les cantons du Valais, de Genève, Fribourg, Berne, Zurich, Lucerne et Saint-Gall.

Dans le cadre de très nombreux renseignements fournis par la population, le comportement suspect d'un nommé O. R., 39 ans, Vaudois, peintre en bâtiment, récidiviste, domicilié dans le canton du Valais, à Sion, avec pied-à-terre à Lausanne, a été signalé aux enquêteurs. L'intéressé a pu être interpellé le 1er mai à 9 heures. Il a immédiatement admis qu'il s'était rendu à la poste des Mousquines, le jour du crime, à midi, soit peu avant la fermeture du bureau.

Selon lui, il s'y était rendu pour changer de l'argent et chercher une adresse dans l'annuaire de la cabine téléphonique, celle qui relie la partie réservée au public, au bureau proprement dit. Pendant qu'il consultait l'annuaire téléphonique, l'employée, Mlle Portmann, serait passée derrière lui pour aller fermer la porte et baisser la grille.

(Lire la suite en page 13)

Singulier martyrologe

Avide de nouvelles à sensation, particulièrement appréciées lorsqu'elles incitent à l'autocritique, voire à l'autodestruction, une bonne partie de la presse en Europe de l'Ouest s'est bornée cette semaine à la relation laconique de la mutinerie survenue en novembre dernier à bord du contre-torpilleur soviétique « Storojevoï », sans y ajouter de commentaires. L'affaire il est vrai avait été entourée de précautions qui seraient inimaginables dans les pays libres : il a fallu six mois pour que le secret imposé en URSS fût percé.

Que l'on songe aux grosses manchettes à la « une » des journaux occidentaux, aux séquences de la télévision, aux interviews, aux conférences de presse, aux interventions parlementaires qu'une tragédie pareille eût produites si elle s'était déroulée à bord d'un bâtiment de guerre américain, britannique ou français !

En Union soviétique, on le voit, le secret est non seulement bien gardé, mais encore les manifestations de mécontentement dans les rangs des forces armées sont cruellement, infailliblement et instantanément réprimées.

A mesure que des précisions sur la mutinerie du « Storojevoï » filtrent à travers le Rideau de fer, l'on apprend en effet que les marins et la plupart de leurs officiers avaient décidé de choisir la liberté, en mettant le cap sur la Suède. De vastes opérations aéro-navales avaient été déclenchées pour les en empêcher. Un bombardement en règle du navire en fuite a eu lieu. Bilan : des dizaines de morts et de blessés à bord.

Sitôt rentré au port, le reste de l'équipage passe en Cour martiale. Une cinquantaine d'officiers et de marins sont fusillés sans délai, les autres déportés en Sibérie. Qui élèvera un jour un monument à ces martyrs de la liberté ?

On serait curieux de connaître sur cette procédure sommaire l'opinion des objecteurs de conscience qui sur notre versant de l'Europe se répandent en démonstrations antimilitaristes contre le système de défense, ô combien débonnaire, de nos démocraties libérales.

Une autre affaire donnant la mesure de la confusion qui est entretenue dans l'esprit des foules occidentales a été portée à la connaissance du public cette semaine. C'est le suicide d'Ulrike Meinhof dans la prison de Stuttgart. Tandis que presse et radios des pays communistes de l'Est qualifiaient l'ex-cheftaine du terrorisme gauchiste de « criminelle », dont la conduite a « gravement discrédité les mouvements progressistes en Allemagne fédérale », nos « mass media » en France, en Italie, en Hollande et ailleurs lui tressaient d'élogieuses couronnes mortuaires. D'une criminelle, ils tentaient de faire une martyre.

On conviendra que la liberté totale d'expression s'achète décidément bien cher, au prix d'aussi absurdes égarements.

R. A.

SOLEIL

Ce sera le leitmotiv du week-end : soleil et chaleur. Quelle merveilleuse répétition : Il fait chaud... Il fait chaud. Avec en prime une température estivale. La petite surprise ? C'est dimanche qui nous l'offrira. Surtout ne le dites à personne. Chut !... Il fera encore plus chaud.

DISCOUNT DU PORT SAINT-AUBIN (NE)
Tél. (038) 55 23 15 P
IMPORTATION DIRECTE!
NOUVEAU ! Gros arrivages de salons cuirs exécution tapissier - Meubles rustiques et de styles
FESTIVAL DU SALON
COMPAREZ NOS PRIX

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

15 et 16 mai 1976
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Grande salle annexe
FÊTE RÉGIONALE DES MUSIQUES DU VAL-DE-RUZ
samedi 15 mai, dès 20 heures
concert de gala par la Musique militaire de Colombier
Danse
avec l'orchestre **Pier's Nieders**
DIMANCHE 16 mai dès 10 h
fête villageoise
Productions des sociétés.

Masserey
N'oubliez pas, vous choisissez votre tapis sur 7000 m2 toujours en stock
PORTES-ROUGES 131-133

Samedi 15 mai 1976
au restaurant du Faubourg, à Neuchâtel
SOIRÉE DES ÉCLAIREURS
groupe BOUQUETIN
Matinée 15 h
Soirée 20 h 15

Halle de gymnastique
CORCELLES
Samedi 15 mai, dès 21 h 30
grande soirée dansante
conduite par l'orchestre
« LES JACKSONS »
Bar - Parc à voitures.
Se recommande :
le H.-C. Corcelles-Montmollin.

ENGES, le 16 mai,
COURSE AUX ŒUFS
départ du cortège à 14 h 30,
danse
de 16 et 20 h, hôtel du Chasseur
avec l'orchestre ERRIJEAN'S.

Ce soir, à **FONTAINEMELON**
Soirée du Jodler-club « Echo du Val-de-Ruz »

Hôtel de Commune, DOMBRESSON
Ce soir, et lundi soir, dès 20 h 30
BAL DE LA FOIRE
Orchestre « Golden star ».

JAZZ CLUB
Jean-Claude Juvet TRIO
Dès 21 heures

AUJOURD'HUI : TRAM APÉRITIF
NEUCHATEL - BOUDRY
Départs place Pury :
15 h 50 - 16 h 30 - 17 h 10

Ce soir à 20 h 30
Temple du bas :
Orchestre symphonique de BERNE
Dir. Théo LOOSLI
Solistes : **June PANTILLON, piano**
Ph. HUTTENLOCHER, basse
Location : Hug Musique et à l'entrée

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Match football Ière ligue
Dimanche 16 mai, à 16 heures
Terrain « Sur-la-Forêt »
BOUDRY - BULLE
cantine

SAINT-BLAISE
Centre scolaire Vigner
ce soir, 20 h 30,
Grand concert
Société de chant « L'Avenir »,
direction J.-M. Deschenaux
et la **« Chanson du Rhône »**
direction Jean Daetwyler.
Dès 23 heures, **grand Bal**

Lundi 17 mai
marché aux puces
à la foire de Dombresson

Urgent on cherche
JEUNE FILLE
pour la garde de 3 enfants et pour aider au ménage, 2 après-midi de congé par semaine ; Nourrie, logée. Bons gains.
tél. 31 58 81 heures des repas

HAUTERIVE
Centre sportif 20 h 30
Soirée théâtrale
Georges et Margaret
par les amis de la scène
Société d'Emulation

Avis de tirs Les Pradières
Les tirs du **SAMEDI 15 MAI** n'auront pas lieu.
Par contre, il y aura des tirs
MARDI 18 MAI
Office coordination I

Quinzaine de Neuchâtel
AUJOURD'HUI, les membres sont priés de venir retirer leurs billets de loterie au bureau de réception de
la **FEUILLE D'AVIS**.
Ouvert de 7 h 30 à 17 h.

SALLE DE LA CITÉ
Ce soir à 20 h 30
L'extraordinaire Groupe folk irlandais
Boys of the Lough
Billets à l'entrée

Naissances

Janine et Willy HAAG ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent

le 14 mai 1976 à 11 h 52

Maternité Pourtalès — Gare 9, 2014 Bôle

La maman avisée s'adresse chez
JOUETS
BABY-HALL
Expérience CID depuis 15 ans
BERCEAUX - LITS - POUSSETTES - Etc.
Grand-Rue 2 PESEUX P privé

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* **jusqu'à fin juin 1976** **pour Fr. 16.—**
* **jusqu'à fin décembre 1976** **pour Fr. 65.—**
(* souligner ce qui convient)

Tarif : 3 mois 28 fr. ; 6 mois 54.— ; 1 an 104 fr.

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 20 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 1er mai. Portone, Tiziana, fille de Luigi, programmeur, Fleurier, et de Luigia, née Trianni. 11. Lecrocq, Frédéric-Olivier, fils de Jean-Marc, mécanicien, Fleurier, et de Marie-Antoinette, née Huguenin-Dumittan. 12. Raemy, Benoît, fils de Daniel-Gustave, professeur, Bôle, et de Jeanne-Marie, née Strohheker ; Musitelli, Sandra, fille de Marcel, carrossier, Marin, et de Denise Marguerite, née Ruchet.

Publications de mariage. — 7 mai. Huber, Jean-René, balancier, Saint-Omer (France), et Fahrny, Antoinette Pâquerette, Neuchâtel. 14. Badet, Jean-François-Joseph, dessinateur-électricien, et Stoppa, Orietta Giovanna-Clara, les deux à Neuchâtel ; Degoumois, Jean-Michel-Victor, assistant social, Neuchâtel, et Lancho, Carlota-Rosalia-Adeline, Lima (Pérou) ; Schnegg, Serge-Alexandre-Georges, administrateur, et Colin, Nicole-Elisabeth, les deux à Epalinges ; Gerosa, Gino-Guido, hôtelier, et Morier, Hélène, les deux à Bevaix ; Jeanneret, Pierre-André, ingénieur-technicien, et Gassée, Micheline-Maude Charlotte, les deux à Peseux ; Heger, Philippe-Alain, inspecteur de sûreté, Genève, et Bedaux, Josiane, Neuchâtel.

Mariages célébrés — 14 mai. Nyffeler, Clément-Pierre, étudiant en pharmacie, et Bolliger, Sibylle Arlette, les deux à Neuchâtel ; Knecht, Albert-Roger, boulanger-pâtissier, et Hostettler, Patricia-Alberte, les deux à Neuchâtel ; Chesi, Robert-Daniel-François, coutelier, Neuchâtel, et Degrange, Paulette, La Chaux-de-Fonds ; Déjardin, Raymond-Auguste, employé de commerce, et Sieber, Wilhelmina Ursula, les deux à Neuchâtel.

Le «Printemps musical» au château de Boudry

Une révélation : le Trio de Lucerne

De mieux en mieux ! Si les « Solisti Aquilani » nous ont fait « toucher les sommets » comme nous l'écrivions il y a deux jours, c'est à un niveau bien plus élevé encore, et tout proche de l'idéale perfection, qu'il faut placer le Trio de Lucerne... En nous rendant jeudi soir au Château de Boudry, nous ne nous attendions guère à rencontrer un ensemble digne de figurer aux côtés du Trio de Prague ou du « Beaux-Arts Trio » ! Et suisse de surcroît, ce qui fait toujours plaisir. Du moins en ce qui concerne la pianiste Grazia Wendling et le violoncelliste Albor Rosenfeld ; alors que le violoniste Markus Nyikos, d'origine polonaise, nous vient d'Amérique du Sud.

Le temps des trios occasionnels : trois solistes de renom se réunissant plus ou moins hâtivement pour donner quelques concerts, est bien révolu. Aujourd'hui, les exigences en matière de justesse, de mise au point, de style, d'équilibre sonore sont telles que le Trio est devenu, au même titre que le quatuor à cordes, une « spécialité » qui demande des années de préparation. C'est ainsi que les jeunes musiciens lucernois, qui travaillent ensemble depuis 6 ou 7 ans, ont attendu 1973 pour donner leurs premiers concerts.

Mais aussi, quel résultat ! Un jeu d'ensemble d'une incroyable perfection. Une telle maîtrise de l'instrument que nous serions bien en peine de dire lequel des trois l'emporte en aisance, en virtuosité technique, en qualité de son ou de toucher. Mieux encore : une même sensibilité, au point que le moindre motif, énoncé successivement au piano, au violon et au violoncelle a ici exactement le même « modelé », la même valeur expressive. Et quelle étonnante palette de nuances, depuis ces « forte » généreux jusqu'à ces « pianissimi » toujours parfaitement dosés, fût-ce à l'extrême limite des possibilités de la touche ou de l'archet !

Cette mémorable soirée devait commencer par l'exécution d'une « Fantaisie » de l'un de nos compositeurs suisses les plus réputés : Rudolf Kelterborn. Une œuvre qui exploite avec une rare ingéniosité toutes les ressources sonores des 3 instruments, et qui a séduit chacun — en dépit d'un langage très moderne — par sa couleur, par l'alternance quasi impressionniste de moments mystérieux, de silences, de subites frénésies. Il faut dire que si la musique contemporaine était toujours jouée de cette façon, les réfractaires seraient moins nombreux !

Ce fut ensuite le 3me Trio de Beethoven, où le Trio de Lucerne nous a tenus constamment en haleine par une de ces exécutions de très grande classe où la justesse d'expression rejoint la justesse de style. Pour ma part, j'ai rarement entendu donner un sens aussi clair, aussi évident à certaines transitions réputées gauches ou abruptes.

Quelques instants plus tard, le fameux Trio « Dumky » de Dvorak, où l'on passe sans cesse des rythmes populaires les plus entraînants à la plus indicible nostalgie, bénéficiait à son tour d'une interprétation exceptionnelle : à la fois fougueuse, merveilleusement sensible, et parfaitement équilibrée. En bis : un extrait des « Variations sur des thèmes irlandais », de Frank Martin.

A l'issue du concert avait lieu la traditionnelle réception au grand cellier du Château. Saluant nos hôtes avec autant de finesse que d'humour, M. Alex Billeter souligna l'évolution pacifique des Lucernois, des guerres de Bourgogne à la musique de chambre... L. de Mv.

COMMUNIQUÉ

Deux « premières » à Saint-Blaise

Faire d'une pierre deux coups... ou faire deux premières dans la même soirée paraît une gageure. Et, c'est pourtant ce que fera, samedi soir, au centre scolaire de Vigner, la société de chant « l'Avenir ». Avec son nouveau et jeune directeur, M. Jean-Michel Deschenaux, et son nouveau président, M. Frédéric Philippin, l'« Avenir », chœur d'hommes que 120 ans d'existence n'ont pas du tout usé, change de style et tente une expérience en voulant montrer toute la richesse de l'art choral.

Première « première », son traditionnel concert de mai n'aura plus lieu dans le cadre du temple, mais dans le très agréable auditoire de Vigner. Renforcée par une importante cohorte de nouveaux membres, cette chorale a trouvé un autre style et présentera un répertoire essentiellement formé de chansons modernes, actuelles...

Seconde « première », « L'Avenir » a tissé des liens amicaux avec un des meilleurs chœurs du Valais, la « Chanson du Rhône », qui exécutera aussi, à Saint-Blaise, tout son répertoire sous la direction du compositeur Jean Daetwyler. C'est, par ailleurs, la première fois qu'un concert sera donné par cette célèbre chorale dans notre canton.

NOUVELLES FINANCIÈRES

1975 : bons résultats pour la CCAP

La Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP) vient de publier le rapport de son conseil d'administration sur l'exercice 1975. La récession qui a frappé plus sensiblement l'économie neuchâteloise, le chômage et la diminution de postes de travail, ne pouvait pas rester sans influence sur les affaires d'assurance en général et sur l'activité de la CCAP en particulier. Elle a déjà provoqué un ralentissement marqué dans la conclusion de nouveaux contrats de groupes et dans l'évolution des affaires collectives en portefeuille.

En revanche, l'assurance individuelle a progressé de façon exceptionnelle et le service externe a réalisé une production pratiquement doublée dans les contrats de risque pur, ce qui témoigne du besoin de sécurité de la population.

En définitive, l'évolution globale des contrats collectifs et individuels, au cours des 15 derniers exercices se termine à fin 1975 par un mouvement de hausse, le total des nouvelles sommes assurées passant de 6.505.335 fr. (1960) à 56.807.379 fr. en 1975. Par rapport à 1974, l'augmentation des polices de capitaux conclues (6.669.036) est de 13,3 % alors que les rentes ont légèrement diminué.

En 1975, le nombre total des contrats a passé à 80.745 pour 262.825.527 fr. de capitaux et 1.874.249 fr. 55 de rentes immédiates ou futures et les capitaux assurés ont augmenté de 25.880.166 francs.

En 1975, les primes périodiques encaissées se sont élevées à 6.215.525 fr. 09 (96.385 fr. 96 de plus qu'en 1974) et au cours de l'année on a payé 2.776.595 fr. 65 pour les assurances sur la vie et 673.102 fr. 90 pour les rentes viagères échues. Le rendement moyen des capitaux s'est élevé à 5.54 % contre 5.25 en 1974.

Le compte de profits et pertes se présente comme suit : recettes : 53.253.204 francs 72 ; dépenses : 52.463.638 fr. 87 soit un solde de 789.565 fr. 85. Ce solde sera utilisé de la manière suivante : versement au fonds de garantie : 75.000 fr. et versement au fonds de répartition aux assurés : 714.565 fr. 85.

Ainsi, malgré le ralentissement économique, l'attribution au fonds de garantie est restée la même et celle au fonds de répartition aux assurés légèrement supérieure à celle de 1974.

Le rapport constate donc que la situation financière et technique de la CCAP reste saine grâce à une gestion prudente et à la rationalisation, misant sur la persévérance et l'effort de créativité.

A relever enfin, la nomination du conseiller communal et national Robert Moser, de La Chaux-de-Fonds, à la vice-présidence du Conseil d'administration de la CCAP. L'avenir ? Nous y reviendrons par un entretien avec la direction de la CCAP.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 14 mai 1976. — Température : moyenne, 11,7 ; min. : 4,6 ; max. : 12,3. Baromètre : moyenne, 720,9. Vent dominant : direction, est, nord-est ; force : modéré. Etat du ciel : clair.

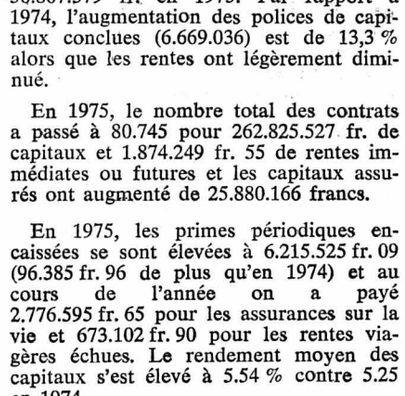

Niveau du lac le 14 mai 1976, 429,21

Prévisions météorologiques. — Le temps sera ensoleillé et chaud sur l'ensemble de la Suisse. En plaine, la température prendra les valeurs suivantes : 19 à 23 degrés l'après-midi et 1 à 4 degrés la nuit (+ 9 degrés au Tessin). La limite du zéro degré sera proche de 2400 mètres. Les vents seront faibles à tous les niveaux.

Evolution pour dimanche et lundi. — Même type de temps et encore plus chaud.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Jésus dit :
Vous savez où je vais et vous en savez le chemin.
Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au père que par moi.
Jean 14 : 4-6.

Madame Edouard Jaquemet-Humbert-Droz ;
Monsieur et Madame Edouard Jaquemet ;
Mademoiselle Jeannette Jaquemet,
les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Monsieur
Edouard JAQUEMET

leur cher époux, père, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 86me année.

2012 Auvernier, le 14 mai 1976.
(Grand-Rue 28)

Culte au temple d'Auvernier, lundi 17 mai à 13 h 30.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Au lieu de fleurs, pensez à l'Hospice de la Côte, Corcelles, C. C. P. 20 - 391

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Madame
Vincent KAUFMANN

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, par leur message ou par leur envoi de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, mai 1976.

Les parents et la famille de

Monsieur
Antonio QUADRONI

dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, remercient et expriment leur profonde reconnaissance, à toutes les personnes qui se sont associées à leur douloureuse épreuve par leur présence, envoi de fleurs ou affectueux messages.

Neuchâtel, mai 1976.

L. Wasserfallen sa
Pompes funèbres
Rue du Seyon 24 a
2000 Neuchâtel
transports en tous lieux
toutes formalités
téléphone 038/251108

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Madame et Monsieur Adrien Zahner-von Kaenel, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Roger von Kaenel-Schlatter et leurs enfants Bernard, Elisabeth et Pierre, à Pully ;
Madame et Monsieur Georges Weibel, à Neuchâtel et leurs enfants ;
Monsieur Robert von Kaenel, à la Tour-de-Peilz ;
Mademoiselle L. Progin, à Lausanne ;
Madame Pierre Progin, à Dubendorf ;
Monsieur et Madame Paul Progin, à Berne ;
Madame et Monsieur H. Weiermuller-von Kaenel et famille, à Korb, Allemagne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Madame Rose von KAENEL-DUCRET

leur très chère et bien-aimée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente que Dieu a rappelée à Lui le vendredi 14 mai 1976, dans sa 85me année.

Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle.
Jean 6 : 68

Culte au temple d'Yverdon, le lundi 17 mai, à 14 heures

Honneurs à 14 h 30.

L'incinération suivra à Lausanne, culte chapelle A, à 15 h 45.

Domicile de la famille : Philosophes 18 b, 1400 Yverdon.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la paroisse d'Yverdon, CCP 10-6847.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits.
Ps. 103 : 2.

Mademoiselle Isabelle Nussbaumer, à Neuchâtel ;
Madame A. Peter, à Erlenbach ;
Madame Zita Peter, ses enfants et petits-enfants, à Anvers et Bruxelles ;
Monsieur et Madame Alfred Micheli-Nussbaumer, à La Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Brigitte Nussbaumer, à La Chaux-de-Fonds,
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Olga NUSSBAUMER
née PETER

leur chère maman, fille, sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée.

2000 Neuchâtel, le 14 mai 1976
(Parcs 129)

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, ils se reposeront de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.
Apoc. 14 : 13.

L'incinération aura lieu lundi 17 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel des Fabriques de Tabacs réunies SA à Neuchâtel, ont le profond regret de faire part du décès de

Madame Tilde KLIRONOMI

leur chère collaboratrice et collègue de travail, décédée tragiquement à la suite d'un accident de la circulation.

Les obsèques auront lieu en Italie.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

En attendant sa comparution devant la Cour d'assises

Le notaire Adrien Thiébaud a... «fêté» le deuxième anniversaire de sa détention

14 mai 1974. Il y a exactement deux ans, une « bombe » éclatait au chef-lieu. On apprenait en effet que le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Kureth, avait ordonné l'arrestation du notaire Adrien Thiébaud. Celui-ci, par des abus de confiance et des escroqueries répétés pendant plusieurs années, avait réussi à détourner des sommes importantes. On parla d'emblée de montants proches de deux ou trois millions de francs. Quelques jours plus tard, lors de la proclamation de la faillite du notaire indélicat, la somme de six millions de francs fut articulée. Le temps passa et, épisodiquement, il fut à nouveau question de cette affaire.

L'enquête se révélait particulièrement ardue, tous les créanciers ne s'étaient pas encore manifestés, que déjà d'aucuns avançaient qu'en réalité les malversations du notaire portaient sur un montant supérieur à dix millions de francs...

Ainsi donc hier, à La Chaux-de-Fonds où il est incarcéré, Adrien Thiébaud, en attendant le verdict de la Cour d'assises devant laquelle il devra répondre de ses actes, à «fêté» le deuxième anniversaire de sa vie en prison...

AUCUNE DATE PRÉCISE

S'il est nécessaire de rappeler cette histoire qui ébranla tout le canton il y a deux ans, c'est tout simplement pour rassurer certains. Non, Adrien Thiébaud, n'échappera pas à son châtiment ! De source autorisée, on nous avait fait savoir que son procès se déroulerait en juin prochain. Mais il semble que des faits inconnus jusqu'à la fin de l'année dernière soient soudain parvenus à l'oreille du juge d'instruction qui décida, une fois de plus, de rouvrir le dossier. Si bien qu'aucune date précise pour la comparution du notaire Thiébaud devant les Assises neuchâteloises ne peut être avancée actuellement.

Adrien Thiébaud, fils d'un honorable notaire, marié, père de quatre enfants, âgé aujourd'hui de 59 ans, a trahi, au cours d'une bonne dizaine d'années, la confiance que de nombreuses personnes, gens de moyenne condition ou de haut rang, avaient mise en lui !

DES EMPRUNTS A DES PARTICULIERS

Le notaire procédait à des emprunts de 10 à 50.000 fr. à un taux défiant la concurrence : 12 % ! Ceci eut naturellement le don d'éveiller l'intérêt d'un certain nombre de personnes. Par voie d'annonces, Adrien Thiébaud offrait donc des participations immobilières avec des garanties de premier ordre. Ces emprunts à des particuliers portaient généralement sur une période de trois ans. Et le contrat était renouvelable quand il n'était pas dénoncé un an avant l'échéance. Les intérêts, bien entendu, étaient ponctuellement payés, sans quoi l'affaire eût défrayé la chronique depuis bien longtemps déjà.

Mais si quelqu'un demandait le remboursement, le notaire Thiébaud devait bien s'exécuter. Et c'est là que commença la chute...

L'un de ses clients, las d'attendre le remboursement de sommes avancées — 250.000 fr. — a mis le feu aux poudres en déposant plainte contre le notaire. D'autres ne tardèrent pas à se manifester et l'affaire prit de l'ampleur, grossit démesurément pour aboutir au scandale que l'on connaît et dont on attend maintenant avec une certaine impatience l'épilogue judiciaire. Les deux ans qui ont été nécessaires à l'instruction pour permettre de lever tout ou une partie du voile sur ces abus de confiance et escroqueries dénotent parfaitement la complexité de l'affaire. C'est donc au devant d'une lourde tâche et de très longs et fastidieux eébats que s'acheminent les jurés de la Cour d'assises.

L'AFFAIRE RICHARD BOLLE

Puisqu'on en est aux souvenirs, rappelons que quelques jours seulement après l'arrestation du notaire Thiébaud, on apprenait qu'un nouveau scandale financier avait éclaté dans le Bas du canton. Richard Bolle, agent d'affaires de 27 ans, de Peseux, avait laissé un trou de plus de deux millions avant de se donner la mort. A l'époque, certains ont cru voir un lien plus ou moins direct entre les affaires Thiébaud et Bolle ou, plus précisément, entre le suicide de Bolle et la déconfiture de Thiébaud.

Comment procédait Bolle ? Sa « technique » s'apparentait à celle de Thiébaud. Mais les deux hommes se connaissaient-ils ? Travaillaient-ils ensemble ? Voilà des questions qui seront certainement résolues lors de la comparution du notaire Thiébaud devant les Assises...

Enfin le canton de Neuchâtel allait encore connaître deux scandales du même genre, bien qu'apparemment de moindre importance. Le 20 juin dernier, en effet, l'avocat Guido Spichty était arrêté sous l'inculpation d'abus de confiance, alors même qu'il se trouvait en qualité de défenseur à une audience de tribunal !

L'avocat neuchâtelois traversait de graves difficultés financières après la fondation, au Landeron, d'un commerce de mode qui ne pouvait faire face à ses engagements. Mais on reprochait principalement à l'avocat neuchâtelois d'avoir commis un abus de confiance de 55.000 francs au détriment d'un de ses clients. Guido Spichty avait touché cette somme en octobre 1973 et n'avait rien dit. Il y avait en outre de fortes présomptions d'abus de confiance à l'égard d'un invalide espagnol. Le montant articulé à l'époque était de 350.000 fr., investis en bonne partie dans le commerce du Landeron avec des procurations plus qu'ambiguës.

Enfin, un autre coup de théâtre allait se produire... deux jours plus tard ! Le dimanche soir, alors qu'il rentrait de week-end, Me Richard Boller était appréhendé à son domicile par la gendarmerie. Interrogé toute la nuit par le juge d'instruction suppléant, M. Daniel Landry, l'avocat était mis en état d'arrestation le lendemain matin, le juge ayant pu acquérir la certitude d'un abus de confiance de 50.000 fr. commis par l'inculpé au préjudice d'un client. Richard Boller avait investi cette somme (qui représentait une indemnité d'assurance) dans son étude et était incapable de la rembourser.

Comme dans l'affaire Spichty, c'est le Conseil d'Etat, saisi par le Conseil de l'ordre des avocats d'une plainte plutôt fumeuse venant des Etats-Unis, qui avait demandé à la justice de faire la lumière sur les rumeurs selon lesquelles les actifs de l'étude Boller ne couvraient plus les passifs.

VERS TROIS PROCÈS RETENTISSANTS

Il y a longtemps qu'on parlait du « cas » Boller.La justice, dont il connaissait si bien les rouages, avait donc fini par se mettre en marche. Onze mois n'ont pas suffi pour y voir plus clair. Cela démontre à l'évidence que pour cette affaire autant que pour les autres, les hommes étaient fort habiles...

S'acheminera-t-on, cette année encore, vers trois procès retentissants devant les Assises neuchâteloises ? Il est permis d'en douter. Si le cas Thiébaud devrait raisonnablement connaître son épilogue judiciaire cet automne, l'instruction des affaires Spichty et Boller a été contre-carrée par l'internement du premier dans une maison psychiatrique. et la longue maladie du mandataire du second.

J. N.

Les Cadolles et Pourtalès ont soigné 10.643 malades en 1975

Alors que le nombre des malades traités dans les deux hôpitaux administrés par la ville de Neuchâtel, aux Cadolles et à Pourtalès, est resté pratiquement le même entre 1974 et 1975, le nombre de journées de malades a diminué, grâce à une meilleure organisation médicale qui a pu réduire la durée de séjour des patients. Le nombre de journées de malades a diminué en 1975 d'environ 15.000 unités, ce qui représente autant de recettes en moins et aussi de subventions.

Les personnes soignées l'an dernier ont été, respectivement au Cadolles et à Pourtalès, au nombre de 4486 et 6157 soit 10.643 au total, 467 de moins qu'en 1974. Le total des journées de malades fut de 121.509 soit 15.000 de moins comme nous le disions.

La durée moyenne de séjour, sur le plan cantonal, est de 14,36 jours, mais elle n'est que de 11,42 jours dans les deux hôpitaux de la ville, soit la plus basse de tous les établissements du canton.

Cadolles-Pourtalès totalisent donc 121.509 journées de malades sur un total cantonal de 342.684 cependant que 10.643 malades se sont fait soigner dans ces deux hôpitaux du chef-lieu, pour un total de 23.856 dans tout le canton.

L'occupation des lits a été en moyenne de 70,60 % en chambre commune, 56,67 en chambre privée, soit une moyenne générale de 66,44 %.

Sur le plan financier, les salaires et les charges sociales représentent, au budget 1975, 22.256.080 fr. les charges d'exploitation 10.102.390 fr., les recettes 26.570.000 francs, soit, en fin de compte, un déficit net à la charge de la ville de 6.377.350 francs.

Le coût de la journée de malade fut l'an dernier de 234 fr. pour les deux hôpitaux de la ville, en augmentation de 27 fr. par rapport à 1974. Cette augmentation est due à la diminution du nombre de journées d'hospitalisation. En effet, les frais fixes (chauffage, énergie, assurances, intérêts passifs, amortissements et loyers) ne sont pas touchés par la baisse du nombre des journées de malades. En revanche, le prix de l'énergie a augmenté.

Chômage : la diminution se poursuit

L'Office cantonal du travail communique que la situation du marché du travail et l'état du chômage à fin avril s'établissaient comme suit : demandes d'emploi : 1554 (1736) ; places vacantes : 154 (127) ; placements : 149 (106) ; chômeurs complets : 1532 (1720) ; chômeurs partiels : 6997 (8349).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

(Réd : Indiscutablement il y a un signe de reprise du travail qui se manifeste dans le canton. l'amélioration se poursuit lentement depuis le mois de janvier. Certes, celle-ci n'est pas très spectaculaire, mais elle laisse néanmoins présager favorablement de l'avenir. A la fin du mois de janvier, il y avait 1993 chômeurs complets et 11.993 chômeurs partiels. A fin février, ces chiffres étaient respectivement de 1905 et 10.004. Ainsi, à la fin du mois dernier, il y avait 461 chômeurs complets et 4996 chômeurs partiels de moins qu'à la fin du permier mois de l'année 1976. Encourageant, non ?)

Casse-tête politique à Neuchâtel

Il y a une semaine, après une morne campagne électorale, les citoyens et citoyennes neuchâtelois renouvelaient leurs conseils généraux. Alors que dans trois communes, ces élections étaient tacites, dans les 59 autres, la lutte fut chaude. D'ailleurs, dans trois localités ayant choisi le système majoritaire, un second tour sera nécessaire.

A l'heure du bilan, on constate que les socialistes avec leurs 384 représentants, deviennent la première formation du canton. Curieusement, ils ont accumulé leurs gains dans les districts du Bas (Neuchâtel + 7, Boudry + 4) ainsi que dans le Val-de-Ruz (+7) et dans le Val-de-Travers (+7) alors qu'ils ont dû lâcher du lest dans les Montagnes (— 7). Ils occupent la première place dans quatre districts : Boudry, Val-de-Travers, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Cette avance de la gauche (+ 18) s'est réalisée essentiellement au détriment des radicaux. Déjà en recul il y a quatre ans, le parti radical a connu un bien sombre dimanche avec une perte de 14 mandats. Avec leurs 376 représentants (en leur attribuant ceux de la liste radicale - entente des Hauts-Geneveys), ils n'occupent plus que le deuxième rang des partis cantonaux. Ils ont connu des revers dans les districts de Neuchâtel (— 10), Val-de-Travers (— 7), Val-de-Ruz (— 5) et La Chaux-de-Fonds (— 1). Par contre, ils ont progressé à Boudry (+ 6) et au Locle (+ 3). Ils ne dominent plus que dans le Val-de-Ruz alors qu'ils se sont fait dépasser par les libéraux dans le district de Neuchâtel et par les socialistes dans le Val-de-Travers.

Succès de la gauche, recul du centre, mais aussi avance de la droite. Les libéraux ont, en effet, confirmé leur bonne tenue observée depuis quatre ans. Avec quatre mandats de plus, ils occupent 304 sièges. Fait à relever, ils n'ont reculé dans aucun district. Stationnaires dans ceux de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz, ils avancent au Val-de-Travers (+ 1) et dans le district de La Chaux-de-Fonds (+ 3).

Comme prévu, le POP avec 15 mandats (— 1) et le PPN (40, — 1) reculent alors que les divers groupements et intérêts connaissent des sorts bien différents. Notons le succès des indépendants à La Chaux-de-Fonds et celui du MPE à Hauterive.

Si 145 femmes ont été élues, elles ont connu un dimanche particulièrement faste à Marin (8) et à Colombier (8) ainsi qu'en ville de Neuchâtel (7). Par contre, elles n'ont pas réussi à s'introduire dans les Conseils généraux de Lignières, Fresens, Montalchez, Savagnier, Montmollin, Buttes, La Chaux-du-Milieu et La Sagne.

UNE ÉQUATION A TROIS INCONNUES

Le rideau étant maintenant (presque) tombé sur les élections communales neuchâteloises, les regards se tournent vers le renouvellement des conseils communaux, exécutifs choisis par les conseillers généraux, Si, dans bien des communes, des changements sont prévisibles, surtout au niveau des personnalités, le cas de la ville de Neuchâtel est particulièrement complexe.

Il s'agit, en fait, d'une équation à trois inconnues. En effet, sur les cinq fauteuils, deux sont pratiquement attribués : celui du socialiste sortant Rémy Allemann et celui des libéraux — parti sorti grand vainqueur du scrutin puisque sa délégation au Conseil général passe de 7 à 10 membres — qui devrait être occupé par M. Jean Cavadini, brillamment élu en tête de liste.

La première inconnue concerne le second siège socialiste. Qui l'occupera ? Démissionnaire, M. Jean-Pierre Ghelfi, malgré son remarquable score lors du scrutin (une première place avec 2871 suffrages) ne devrait, semble-t-il, pas le revendiquer. On parle, par contre, beaucoup de M. André Buhler, professeur à l'Ecole supérieure de commerce.

Si la réponse à ce premier point d'interrogation semble relativement simple puisqu'il s'agit du choix d'une personnalité, il n'en va pas de même des deux autres.

Battus aux communales du week-end dernier, les radicaux pourront-ils conserver leurs deux sièges ? Ce ne serait guère logique puisque cette formation, avec neuf mandats, ne vient qu'en troisième position, derrière les socialistes (15) et les libéraux (10). D'autre part, le Mouvement populaire pour l'environnement (MPE) qui a pratiquement maintenu ses forces (7 sièges, — 1) revendiquera presque certainement l'un des deux sièges radicaux. Son candidat serait M. Jacques Knoepfler, chef de file de ce groupement.

Une telle candidature a-t-elle des chances de s'imposer au Conseil général ? Il le semble bien puisque les socialistes, qui se veulent partisans inconditionnels de la représentation proportionnelle dans les exécutifs, ne peuvent que l'appuyer. En théorie, les voix du MPE ajoutées à celles de la gauche suffisent pour placer M. Knoepfler à l'exécutif. Si une telle situation se présente, il sera intéressant de voir si les socialistes jouent le jeu et dans quelle proportion. D'ailleurs libéraux et radicaux eux-mêmes sont acquis au principe de la proportionnelle.

Et si les radicaux perdent un siège, qui de MM. Frey ou Zahnd fera les frais de l'opération ? Le peuple a montré une nette préférence pour le premier nommé qui a vraiment l'étoffe d'un magistrat (1888 suffrages contre 1741) ; c'est le benjamin des conseillers communaux puisqu'il ne siège à l'exécutif que depuis un an à peine. Là encore, la logique voudrait que les élus suivent la voix populi. Les partis tiendront prochainement leurs assemblées. Sera-ce alors le temps du grenouillage ? Nous ne le souhaitons pas.

2 - 2 - 1 ? 2 - 1 - 1 - 1, M. Frey ou M. Zahnd ? Arithmétiquement parlant, tout est possible car, pourquoi le cacher, les alliances se font et se défont à une rapidité folle. D'un siège à l'autre. Les amitiés aussi. Et cela souvent au détriment de l'efficacité.

Neuchâtel a besoin d'un exécutif fort et décidé en ces temps difficiles. Le peuple a clairement montré la voie à suivre et les 41 élus des 8 et 9 mai derniers doivent en être conscients. Leur premier choix indiquera le chemin qu'ils entendent prendre. Compromission ou réalisme. Nous voulons croire que la raison d'Etat sera assez forte pour faire triompher la logique. L'avenir du chef-lieu en dépend.

Jean MORY

Finances communales: inquiétude pour 1977

La commission financière, qui a examiné les comptes et la gestion de la commune au cours de quatre séances, publie son rapport à l'intention du Conseil général qui siégera lundi 24 mai pour la dernière fois dans sa composition actuelle.

Le déficit effectif de l'exercice 1975 sera donc, comme nous l'avons déjà dit, de 1.908.985 fr., soit notablement moins que ce qui avait été budgété. C'est un résultat relativement favorable mais l'évolution de la situation, a-t-on fait remarquer au sein de la commission, est inquiétante : on a tout lieu de penser que les comptes de 1976 ne pourront se distancer du budget comme ce fut le cas pour 1975. Autant dire qu'il est fort probable que l'année qui s'écoule se soldera par un excédent de dépenses proche des prévisions.

En effet, lit-on dans ce rapport, il faut constater que la diminution des recettes fiscales ne sera plus compensée par des baisses enregistrées à cet exercice, notamment sur les salaires (indexation plus faible que celle qui figure au budget), à l'instruction publique (compression des dépenses et augmentation des recettes due à la facturation du prix coûtant aux communes neuchâteloises qui envoient leurs enfants étudier au chef-lieu).

L'endettement de Neuchâtel ne s'est pas aggravé de beaucoup durant l'année passée. Le total de la dette s'est accru de 16 millions mais parallèlement, la ville compte près de 12 millions de fonds placés à court terme, ce qui réduit l'endettement réel supplémentaire à environ 4 millions.

La diminution du nombre des contribuables par suite de nombreux départs en 1975 se traduira forcément par moins de rentrées fiscales ce qui ne facilitera pas l'établissement du projet de budget 1977. Cela étant le Conseil communal n'envisage pas pour l'instant d'indexation des traitements du personnel communal, sauf une adaptation de 2 % au 1er juillet prochain (soit 1 % sur l'ensemble de l'année).

Compte tenu de l'état futur des finances, il s'agira d'opérer des choix. De nombreux objectifs ne pourront être atteints. Les investissements de ces dernières années se sont élevés, en moyenne, à 18 millions de francs. Pour 1976, il est envisagé de dépenser à ce titre environ 12 millions, ce qui constitue une contribution à la relance au niveau de l'artisanat et des entreprises locales.

Après avoir fait le tour complet des comptes et de la gestion la commission financière, par son président M. Claude Joly (MPE) et son rapporteur, M. A. de Dardel (lib) propose au Conseil général d'accepter le déficit de 1.908.985 fr. pour l'année dernière.

Informations horlogères

Visite ministérielle chez Ebauches électroniques à Marin

L'exercice 1975 d'Ebauches SA se solde par un bénéfice de 1,945 million (contre 3,247 millions en 1974). Le Conseil d'administration proposera aux actionnaires 30 fr. par action, en baisse de 40 % par rapport à l'année précédente.

Sur le plan du personnel, dès l'automne 1974, les collaborateurs quittant l'entreprise n'ont pas été remplacés. Début 1975, un chômage partiel généralisé a été introduit, puis progressivement remplacé par des mesures différenciées. Pour limiter le nombre des licenciements et en atténuer les conséquences sociales, les sociétés affiliées, avec l'appui de la fondation d'Ebauches SA, ont pu proposer à leurs collaborateurs âgés des retraites anticipées à des conditions particulièrement favorables. A la suite de l'ensemble de ces mesures, l'effectif du personnel atteignait, au 31 décembre 1975, 8092 collaborateurs, soit 19,5 % de moins que l'année précédente.

Située en amont de la chaîne de production et de distribution de la montre, Ebauches SA a subi, outre les conséquences de la situation économique, les effets de destockage auquel ont procédé les fabricants du produit terminé et les secteurs de distribution. C'est ainsi qu'avec 35,8 millions de pièces, les ventes 1975 des sociétés affiliées au groupe accusent une baisse de 34,8 % par rapport à l'exercice précédent. En valeur, le recul se situe à 30,9 %.

Les dépenses centralisées de recherche et de développement d'Ebauches SA ont atteint près de 16 millions de francs en 1975, soit 34 % de plus que lors de l'exercice précédent. Ce montant, qui ne représente que les travaux effectués dans les services centraux, soit environ la moitié des dépenses totales du groupe, ressort du rapport de gestion de l'entreprise, qui vient d'être publié.

DEUX MINISTRES VISITENT ÉBAUCHES ÉLECTRONIQUES SA A MARIN

M. Hannes Androsch, ministre autrichien des finances, accompagné du conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, de M. Thalberg ambassadeur d'Autriche en Suisse, de leurs femmes et proches collaborateurs, ont visité jeudi la fabrique Ebauches électroniques SA à Marin. Reçus par M. Pierre Renggli, président de l'ASUAG et M. Serge Balmer, président de la direction générale d'Ebauches SA les visiteurs eurent l'occasion de se familiariser avec la fabrication de modules électroniques et de quartz horlogers.

De gauche à droite on reconnait MM. Chevallaz et Androsch, ministre autrichien des finances. (Avipress)

Plus de 7500 élèves dans les écoles de la ville

● A NEUCHATEL, dans l'ensemble des écoles y compris celle de formation professionnelle, qui dépendent du service de l'instruction publique de la ville, il y avait, à la rentrée scolaire de l'été dernier, 7601 élèves dont 2247 à l'école primaire et 1945 à l'ESRN et cet effectif comprenait 4551 élèves de la ville, 2218 d'autres communes du canton, 743 d'autres canton et 89 étrangers.

Le prix coûtant de l'élève varie d'une école à l'autre : 3400 fr. à l'ESRN, 4005 fr. à l'Ecole supérieure de jeunes filles, 5903 fr. à l'Ecole technique, 6177 fr. à l'Ecole des arts et métiers (couturières).

Bienvenue aux délégués du personnel de boucherie

● L'ASSOCIATION suisse du personnel de la boucherie tiendra ses assises dimanche à Neuchâtel. Quelque 250 délégués venant des 72 sections suisses siégeront à l'auditoire de la Cité universitaire. La section de Neuchâtel et environs, qui compte une centaine de membres, avait sollicité l'honneur de mettre sur pied cette assemblée dans le cadre de son 70me anniversaire. Elle a placé à la tête du comité d'organisation son président d'honneur, M. Charles Hochuli, par ailleurs bien connu dans les milieux sportifs puisqu'il préside l'Association cantonale des gymnastes à l'artistique.

L'Association suisse du personnel de la boucherie mène de front plusieurs activités, telles que la formation et la surveillance des apprentis. En contact étroit avec l'Ecole suisse de la boucherie à Spiez, elle a aussi pour but de faire progresser le métier, d'améliorer la profession et de réhausser le niveau des services, dont profitent ainsi les consommateurs. Des invitations ont été lancées aux représentants du patronat et aux autres professions de l'alimentation (boulangers, maraîchers, etc.) dans un esprit de collaboration.

A la Sorbonne

● C'EST à la Sorbonne, et non à l'Université de Neuchâtel comme nous l'avons écrit par erreur, que M. Michel Egloff a soutenu une thèse sur la « Poterie copte des Kellia, quatre siècles d'artisanat et d'échanges en Basse-Egypte ».

Tuée par une voiture

● UN tragique accident, survenu dans la nuit de jeudi à vendredi, a coûté la vie à une femme.

Cette nuit-là, vers 22 h 10, une voiture, conduite par M. Robert Sapsford, âgé de 29 ans, de Boudry, circulait de Neuchâtel à Auvernier. Peu après l'entreprise Madliger et Challandes, son auto renversa le piéton, Mme Tilde Klironomi, âgée de 53 ans, de Neuchâtel, qui, après avoir traversé le chantier de l'autoroute et franchi une barrière, s'était élancée sur la chaussée du sud au nord. Sous l'effet du choc, Mme Klironomi a été projetée au sol. grièvement blessée, elle a été transportée à l'hôpital Pourtalès, où elle est décédée durant la nuit.

Bouchons à Saint-Blaise

(c) Grand embarras de circulation, hier, à Saint-Blaise, sur la nationale 5, en raison de travaux à proximité du carrefour de la Poste, réglé par des feux. A cet endroit, les véhicules circulent sur deux files à la suite de ces travaux. Tout aurait dû être terminé, hier soir, afin de permettre aux automobiles de pouvoir passer sans encombre durant le week-end.

Cependant, des difficultés imprévues sont apparues en raison de la mauvaise qualité du sous-sol. Les travaux vont se poursuivre pendant un nombre de jours encore indéterminé. Aucune possibilité de déviation ne peut être envisagée à cet endroit. La gendarmerie s'attend à des difficultés sérieuses en cette fin de semaine. Les automobilistes de passage à Saint-Blaise devront donc s'armer de patience.

COLOMBIER

Cycliste blessé

Hier, vers 8 h, un vélo, piloté par le jeune C. R., d'Auvernier, circulait à Colombier.

A la hauteur de la caserne, une voiture lui coupa la route. Légèrement blessé, le jeune garçon a été transporté à l'hôpital de la Providence pour un contrôle.

SERRIÈRES

Dans les sociétés

(c) Dernièrement, l'assemblée de la « Gym-Hommes de Serrières s'est tenue sous la présidence de M. G. Grosjean qui, après 30 ans de secrétariat et cinq ans de présidence, demande à être relayé. Le nouveau comité se compose comme suit : M. Emile Vernier, président ; M. W. Jaquet, vice-président ; MM. R. Burgisser, Devaud, A. Streit, A. Jeanneret, W. Schwertfeger.

M. Edmond Broye, présidait pour la dernière fois l'assemblée du club d'accordéonistes « Helvétia ». Il rendit hommage à la direction qualifiée de Mlle Lucia Manzoni, puis rappela les différents événements de l'année écoulée : fête cantonale à Cernier, kermesse au collège, loto, soirée des sociétés locales. Le président actuel demandant son remplacement, le nouveau comité se compose de : M. Rémy Barrière, président ; M. Claude Vaucher, vice-président ; et de Mmes Denise Lutz, Michelle Perren et M. Charles Probst.

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Soutenance de thèse de doctorat

au grand auditoire des instituts de biologie

JEUDI 20 MAI 1976 À 16 H 15

Candidat: M. Bernard **MATHEY-PRÉVOT,** licencié ès sciences de l'Université de Genève, diplômé en hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel

SUJET DE LA THÈSE:

Hydrogéologie des bassins de la Serrière et du Seyon (Neuchâtel, Suisse)

La soutenance de thèse sera complétée par une excursion commentée dans les bassins de la Serrière et du Seyon le samedi 22 mai 1976. Pour tout renseignement, prière de s'adresser au secrétariat de l'Institut de géologie, tél. (038) 25 64 34.

La séance est publique.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres

Conférence en allemand de Monsieur Karl HYLDGAARD-JENSEN, professeur à l'Université de Copenhague

Lundi 17 mai 1976, à 10 h 15
(Aula)
sur

HANS CHRISTIAN ANDERSEN

suivie d'un film de 11 h à 11 h 45

Entrée libre

le doyen:
R. Scheurer

ECOLE SECONDAIRE RÉGIONALE DE NEUCHÂTEL

Une séance d'information pour les parents

des élèves qui entreront en août à l'ESRN est organisée selon l'horaire ci-dessous:
pour les parents des élèves entrant en **2me MODERNE;**
- Lundi 17 mai 1976, à 20 h 15 à l'aula du Centre scolaire secondaire du Mail.

LA DIRECTION

ECOLE SECONDAIRE RÉGIONALE DE NEUCHÂTEL

Une séance d'information pour les parents

des élèves qui entreront en **1re CLASSIQUE** et en **1re SCIENTIFIQUE** en août 1976 à l'ESRN aura lieu:
- Jeudi 20 mai 1976, à 20 h 15 à l'aula du Centre scolaire secondaire du Mail.

LA DIRECTION

INDUSTRIE
APPRENTISSAGE

Information:

En vertu des dispositions légales et dans le cadre du rapport approuvé par le Conseil d'Etat concernant les jeunes et l'emploi, il est rappelé que:

- L'apprentissage des professions régies par la loi n'est autorisé que s'il est approuvé par l'autorité cantonale. Le maître d'apprentissage **est tenu de conclure le contrat d'apprentissage avant le début de celui-ci** et de le remettre à l'autorité cantonale **au plus tard quatorze jours** après le terme du temps d'essai.
- Si le maître d'apprentissage est également détenteur de la puissance paternelle, il n'est pas tenu de conclure un contrat; il doit cependant notifier l'apprentissage par écrit à l'autorité cantonale dans **un délai de quatre semaines après son début.**
- Le temps d'essai ne doit pas être inférieur à un mois, ni supérieur à trois mois; il est compris dans la durée légale de l'apprentissage.
  Toutefois, avec l'assentiment de l'autorité cantonale et avant l'expiration du temps d'essai dont la durée est mentionnée dans le contrat d'apprentissage conformément à l'article 344a, 2me alinéa du CO, les parties peuvent, à titre exceptionnel, prolonger jusqu'à six mois au plus le temps d'essai.

Recommandations aux parents:

- de chercher sans tarder une place d'apprentissage
- de veiller à ce que les dispositions légales mentionnées ci-dessus soient respectées.

Aux maîtres d'apprentissage:

- **de déposer le contrat immédiatement après sa signature.**

  Cette disposition revêt une importance toute particulière dans le contexte économique de cette année.

  Les dispositions légales en ce qui concerne le temps d'essai restent réservées même lors d'un dépôt du contrat avant le début d'apprentissage
- d'inscrire sans délai l'apprenti à l'école professionnelle. Pour les cours professionnels centralisés hors canton, l'inscription doit être effectuée par l'intermédiaire de l'Office soussigné.

Office cantonal du travail
Section de la formation professionnelle

Commune de Boudevilliers

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission honorable du titulaire qui prendra sa retraite, le Conseil communal de Boudevilliers met au concours le poste

d'ADMINISTRATEUR COMMUNAL

avec entrée en fonction au 1er octobre 1976 ou date à convenir.
Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, copies de diplômes et certificats, sont à adresser au Conseil communal, 2043 Boudevilliers, jusqu'au 5 juin 1976, sous pli fermé portant mention «administrateur communal».
Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au bureau communal où le cahier des charges peut être consulté.

Conseil communal.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le **mercredi 19 mai 1976, dès 14 h,** à la salle des ventes (sous-sol du Casino de la Rotonde), à Neuchâtel, les biens ci-après désignés:
Plusieurs bureaux bois et métal; chaises et fauteuils de bureau; armoires bois et métal; meubles de classement; tables; 2 tables à dessin avec contrepoids RWD Exacta; 1 machine héliogravure OCE 65; 1 machine à écrire Adler 21, électrique; 1 machine à écrire Royal; 1 tapis; meubles et étagères divers ainsi que divers objets et fournitures de bureau dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.
Salle ouverte dès 13 h 30, le jour des enchères.

Office des faillites, Neuchâtel

Dem. à louer

Magasin avec vitrine

est cherché.
Environ 10 - 30 m².

Offres sous chiffres I 351 946 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Jeune homme cherche à louer une

chambre avec pension

vie de famille désirée.

Horst Todt
Maison des Jeunes
Neuchâtel.

Chaumont, Val-de-Ruz

Maurice Herschdorfer
Bureau 25 32 27
Privé 31 72 36

cherche appartement ou chalet confortable pour été.

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

VENTE AUX ENCHÈRES

Visite dès 8 h, début de la vente 9 h.

Le lundi 17 mai 1976, dans la grande salle du café Junod à Montagny sur Yverdon,
il sera vendu aux enchères publiques, suite de liquidation volontaire, les meubles et objets suivants:

1 armoire fribourgeoise, 1 armoire Louis XV vaudoise, 1 armoire Louis XV française, 1 armoire Louis XIV vaudoise, 1 buffet Henri II, 1 vitrine Louis-Philippe, 1 commode Empire, 1 commode Louis-Philippe, 1 table Directoire, 1 table Restauration, 1 table Louis XIV, 1 salon Napoléon III, 1 lit d'enfant Louis XV, 1 canapé vaudois, 1 canapé Louis-Philippe, 2 chevets Louis XVI, 1 table ronde Louis-Philippe, 1 bahut bernois, 1 bureau bonheur du jour, 1 table à thé Louis XIII, 1 psyché Louis-Philippe, 1 paire de chaises Louis XIII, 1 cave à liqueurs, 1 paire de prie-Dieu, 1 fauteuil de malade, 1 chevet Louis-Philippe à oreilles, 1 lit d'enfant rustique, 1 lit Louis XVI, 1 bahut ancien genre français, gramophones anciens, 1 paire de fauteuils Napoléon III, 1 petit bureau, 1 cabinet Henri II, chaises Louis-Philippe, 1 table valaisanne, 1 pétrin, etc.
1 selle de dragon, 1 fonte de dragon, grelotières, sacs à poils, etc.
1 très important lot de timbres-poste, dont 1 collection d'Europe timbres suisses, enveloppe FDC, etc.
Jouets d'enfants anciens, dont une très belle collection de poupées anciennes en porcelaine, anciens trains, 1 petite cuisinière à bois de poupée ancienne, machines à vapeur, etc.
Armes anciennes, dont fusils à percussion et à silex, 1 pabody, képis anciens, 1 poignard nazi, 1 paire de hausse-cols, 1 arbalète, sabres, etc.
Gravures, tableaux, 1 lot de gravures juives.
Très nombreux bibelots et étains dont des channes, des plats, soupières, etc.
1 voiture VW.
La vente aura lieu à **tout prix, sans garantie,** échute 2%.
Chargé de vente, Robert-V. Büschi, C.-F. Ramuz 5, 1009 Pully, (021) 28 10 80.

IMMEUBLES

Particulier cherche à acheter

immeuble
de 2 à 4 appartements, dont 1 de 4 à 5 pièces, région de Saint-Blaise à Auvernier, avec vue et accès.

Adresser offres écrites à JK 1137 au bureau du journal.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Champex Lac chalet
2 à 4 personnes, confort, vue, calme, parking.
Juin - août - septembre.
Tél. soir: (022) 33 53 96.

Vacances au Tessin

dans maison confortable.
Situation tranquille.

Tél. (038) 25 68 25.

GENERAL BAUTEC AG SA
3250 Lyss Tél. 032/84 42 55

APERÇU DU PROGRAMME DE VILLAS
Nouveau! avec 50 créations proposées

Comme toujours construction massive, avantageuse, à tous les prix, à partir de Fr. 110.000.—.
Demandez notre documentation gratuite.

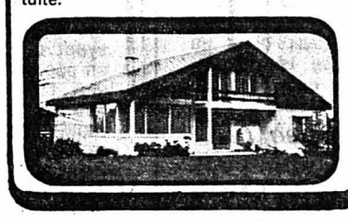

A vendre aux environs du Locle, avec vue imprenable,

ferme neuchâteloise

Pour traiter, s'adresser à l'étude Alain Matthey, notaire, rue de France 11,
2400 Le Locle
Tél. (039) 31 10 92/93.

A vendre dans le Nord vaudois (Grandvent)

SPLENDIDE VILLA

de 5½ pièces, situation dominante, terrain de 1700 m². Fr. 320.000.—

Faire offres sous chiffres FD 1133 au bureau du journal.

GENERAL BAUTEC AG SA
3250 Lyss Tél. 032/84 42 55

A vendre à Cernier

terrain à bâtir 1031 m²

zone villas.

Prix avantageux.
Situation ensoleillée et tranquille.
Vue magnifique sur le Val-de-Ruz.

PENSIONS

Pour notre fille

âgée de 15 ans, élève à l'école cantonale, nous cherchons une famille, si possible d'instituteur, où elle pourrait approfondir son français pendant la période de vacances du 3 juillet au 8 août environ. Elle pourrait aider aux travaux de ménage ou s'occuper d'enfants (de 4 à 12 ans).

Famille E. Hasler,
Waisenhausstrasse 19, 9630 Wattwil.

A LOUER

Nous avons à louer

de beaux appartements de

2 pièces

faubourg Philippe-Suchard à Boudry.

Pour tous renseignements téléphoner au (029) 2 86 24.

A louer à Anet pour le 1er juillet 1976 grand

appartement de 3 pièces

avec balcon, galetas, cave et installation d'eau adoucisseur. Antenne collective.

Fritz Steiner, Commerce, 3232 Anet-Village.
Tél. (032) 83 17 61.

A LOUER à La Coudre-Neuchâtel, pour le 24 juillet 1976,

appartement de 2 pièces

Loyer, toutes charges comprises, 286 fr. par mois.

Pour renseignements: M. Bärtschi, Neuchâtel, tél. 33 27 36.

Nous avons à louer

de beaux appartements

4 pièces

au faubourg Philippe-Suchard à Boudry.

Pour tous renseignements téléphoner au (029) 2 86 24.

COLOMBIER

LOCAUX COMMERCIAUX

convenant pour des bureaux, cabinet médical ou petit atelier non bruyant, surface totale 70 m², sont à louer tout de suite ou pour date à convenir. Prix à convenir.

Renseignements et location:
Fonds de prévoyance sociale de Favag S.A., 2000 Neuchâtel, tél. (038) 21 11 41, interne 258.

Appartement de 3 pièces

moderne, tout confort, 3me étage, à louer pour le 24 septembre, à Grise-Pierre 32, Neuchâtel.
Prix 490 fr., charges et chauffage compris; garage 65 fr. (facultatif).
Téléphoner de 13 à 16 h ou après 20 h au 25 50 12.

A LOUER À CORNAUX

2½ pièces meublées

65 m², tout confort, dans immeuble neuf. Loggia, cuisine agencée, ascenseur, conciergerie.
Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Loyer 500 fr. + charges 45 fr.

S'adresser à
Etude J.-J. Thorrens
rue du Temple 16
Saint-Blaise. Tél. (038) 33 27 56.

Nous avons à louer

de beaux appartements de

3½ pièces

au Faubourg Philippe-Suchard à Boudry.

Pour tous renseignements téléphoner au (029) 2 86 24.

A louer à l'ouest de Neuchâtel (à Boudry), libres immédiatement,

appartements gratuits

de 2, 3 et 4 pièces, mois de location selon durée du bail.

S'adresser à:
Bureau d'architecture
Etienne MAYE, Colombier,
tél. 41 38 21.

Place Pury 1

Beau bureau

Ed. Michaud. Plan 2.

A louer à Boudry, libre immédiatement,

APPARTEMENT TRÈS SPACIEUX

situé dans un magnifique cadre de verdure, bénéficiant d'un maximum de tranquillité.

2 ½ PIÈCES, Fr. 370.—
4 ½ PIÈCES, Fr. 550.—
+ charges Fr. 50.— et 90.—
Parking souterrain Fr. 45.—
Fiduciaire Seiler & Mayor S.A., Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A louer tout de suite

STUDIO

avec cuisine, douche, chauffage central, eau chaude, à Bôle, 170 fr., par mois avec charges.

Tél. (038) 41 38 74.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons d'urgence

jeune fille ou gouvernante

aimant les enfants, et capable de tenir un intérieur soigné. Excellente occasion d'apprendre les langues (la maîtresse de maison est professeur-interprète). Vie de famille. Chambre moderne avec téléphone et TV. **Salaire hors pair** à personne capable.
S'adresser à:
Dir. A. Schai, Rebberg 43, 8104 Weiningen - Zurich.
Tél. (01) 79 45 15.

Entreprise fabriquant des articles pour la maison, le jardin et l'industrie, cherche, pour la Suisse romande,

UN AGENT GÉNÉRAL

pour la vente de ses pulvérisateurs. Appareils de qualité pratiquement sans concurrence et de grande consommation.
Clientèle: grands magasins, tout commerce vendant des articles pour le jardin, engrais, fleurs, etc. Remise importante.
Faire offres sous chiffres 28-20556 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Petit-Hôtel Chaumont, cherche

une sommelière

et une sommelière extra pour samedi-dimanche.
Tél. (038) 33 24 10.

RIVAREX S.A.

Rue de la Gare 28
2024 SAINT-AUBIN / NE
Tél. 038 55 17 77

Nous cherchons pour notre administration, une

SECRÉTAIRE

ayant quelques années d'expérience, apte à travailler de façon indépendante et sachant diriger petit nombre de personnel.

Langues: français-allemand, si possible avec des notions d'anglais.

Nous offrons un cadre de travail agréable dans une usine moderne; des prestations sociales élevées, un salaire en rapport avec les exigences du poste.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres détaillées avec copies de certificats au Service du personnel de l'entreprise.

Fabrique de meubles de camping – Atelier de galvanoplastie

Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs

cherche un

AIDE - MAGASINIER

ayant déjà l'expérience d'un magasin de pièces détachées, si possible à gestion par cartes perforées.

Notre futur employé devra être actif et dynamique et pouvoir s'initier rapidement au classement de l'outillage des ateliers.

Entrée immédiate ou à convenir; salaires de l'Etat et avantages sociaux.

Adresser offres écrites ou prendre rendez-vous à la Compagnie des TN, service du personnel, quai Godet 5, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 15 46.

Huber+co
2068 HAUTERIVE-NEUCHATEL TEL. 038 / 33 13 72

cherche, pour entrée immédiate,

EMPLOYÉE DE CONTRÔLE

Emploi à plein temps.

Se présenter sur rendez-vous.

Tél. (038) 33 13 72.

Nous cherchons pour notre **succursale du Landeron** (140 personnes), pour entrée le 1er janvier 1976 ou date à convenir,

CONCIERGE (couple)

ayant si possible acquis de l'expérience au sein d'entreprises industrielles ou d'immeubles locatifs. Par sa profession et le métier acquis, notre futur collaborateur devra être à même d'assurer les divers travaux d'entretien relatifs au bâtiment.

Les intéressés voudront bien adresser leurs offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à notre service du personnel, 2074 Marin.
Tél. (038) 33 44 33.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY SWISSONIC

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

L'offre de printemps...

Pourquoi payer un loyer élevé... construisez plutôt avec WINCKLER, aux prix intéressants d'aujourd'hui, la maison traditionnelle ou préfabriquée dont vous rêvez.

Maison intégrée au paysage et conforme à vos goûts personnels.

BON (A adresser à: Winckler SA, 1701 Fribourg) FAN
Prénom, nom:
No, rue:
NP, localité:

Herzog
Seyon 14
Grand'Rue 1a
Neuchâtel
038 24 64 55

CONFECTION DAMES

Herzog
Seyon 14
Grand'Rue 1a
Neuchâtel
038 24 64 55

LIQUIDATION TOTALE

de notre grand choix de manteaux, vestes, pulls, pantalons, etc., etc...

A DES PRIX JAMAIS VUS

Autorisation officielle
du 27 avril au 31 juillet

CONTREXÉVILLE prend la parole

**Contrexéville est naturelle.
Les montagnes des Vosges existent depuis des millions d'années
et sur le grès vosgien, Contrexéville s'enrichit de sulfate et de calcium chargés d'ions bénéfiques.
C'est ce qui met Contrexéville en tête des eaux diurétiques.
Elle fait du bien à vos reins et à votre foie, en aidant à leur fonctionnement
et en favorisant une réelle élimination.
Ecoutez le conseil de Contrexéville:
buvez-la et surtout à jeun.
Vous vous porterez bien mieux.**

**1 foie – 2 reins
3 raisons de boire CONTREX**

CONTREXÉVILLE
Eau minérale naturelle sulfatée calcique

NOUVEAU plus d'entretien

Volets en aluminium thermolaqués

couleurs à choix, adaptables à immeubles neufs ou anciens.
Lames mobiles ou fixes.
Prix sans pose, y compris fermentes, lamelles fixes.
Fr. 140.— le m²
Pose facile par fermentes réglables.
Fenêtres aluminium et stores en tous genres.

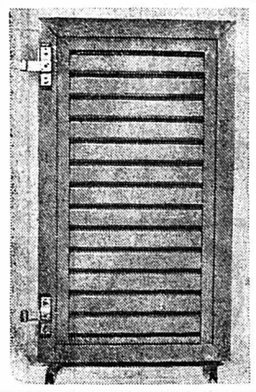

ALUFORM ✆ (021) 28 08 28 1009 PULLY

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PLACEMENTS SUISSES DE TOUT 1er ORDRE

- **Rendement: 7% à 12%**
- **Placement garanti par certificat**
- **Souscription dès Fr. 16.000.—**

Je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement de ma part.

Nom: Prénom:

Adresse: Tél. ( )

Adresser offres sous chiffres 87-202 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Dépistage rapide des pannes électriques sur autos.

BOSCH SERVICE

Notre grande spécialité: dépister et éliminer en un temps record les moindres défaillances du système électrique et électronique.

Vous y trouvez votre avantage.
En cas de pannes concernant le démarreur, la dynamo, l'allumage, les avertisseurs, la radio. Et, très souvent aussi, lorsque le moteur cale.

**CENTRE P. RIESEN
Granges-Paccot
1701 Fribourg
Tél. 037 26 27 06**

024.B5.76.21

KUONI

Vols spéciaux

L'Amérique

Seul Kuoni vous offre un vol hebdomadaire direct Zurich-U.S.A. Seul Kuoni vole en DC-8 de Balair.

New York
Vol seulement dès
Fr. 675.-*
*Départ du 9.8. et du 25.10. 1976

Los Angeles/ San Francisco
Vol seulement dès
Fr. 1645.-

Si vous réservez votre place 65 jours à l'avance, vous profiterez du tarif le plus avantageux. Vous en apprendrez davantage en parcourant le prospectus «Amérique 1976».

Voyages Kuoni – à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: **Neuchâtel:** 8, rue de l'Hôpital 24 45 00. **Bienne:** Dufour 17/Collège 22 14 22. **La Chaux-de-Fonds:** 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.

KUONI Les vacances - c'est Kuoni

Renault 12. La voiture préférée de millions d'automobilistes.

76.1.226.12.1f

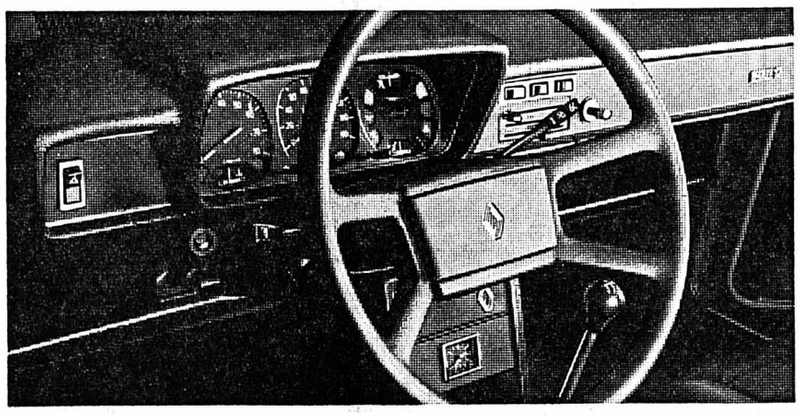

La Renault 12 est assurément l'une des voitures les plus vendues dans le monde entier.

Une enquête effectuée en Allemagne a révélé que 96% des possesseurs de Renault 12 sont non seulement satisfaits, mais encore recommandent l'achat de ce véhicule («Praxis-Test» 7/75 ADAC Motorwelt).

Toujours plus belle.

La Renault 12 se présente en 1976 sous une nouvelle robe des plus attrayantes. L'avant de la voiture a changé d'aspect. Les feux et les butoirs ont été incorporés dans le pare-chocs.

A l'arrière, les feux sont larges et forment une ligne très harmonieuse qui inclue à la fois les feux de signalisation, les feux de stop et les phares de recul.

Et l'intérieur n'est pas en reste. Asseyez-vous au volant de la nouvelle Renault 12. La lisibilité de tous les cadrans du nouveau tableau de bord est parfaite. Toutes les commandes sont réunies sous la main pour éviter les gestes inutiles, et tout concourt à un réel agrément.

RENAULT 12
Le vrai plaisir automobile, c'est aussi le plaisir des yeux.

La gamme Renault 12.

Les Renault 12 sont toutes dotées d'un moteur 1'300 cm³. Elles existent en plusieurs versions: Renault 12 L, Renault 12 TL, Renault 12 TS, Renault 12 break. Et les Renault 12 et Renault 12 break, équipées de la transmission automatique Renault, dont le cerveau électronique décide de la nécessité de changer de vitesse.

Il y a déjà une Renault 12 à partir de Fr. 11'950.–.

Protection Tectyl et garantie anti-rouille de 5 ans sur toutes les versions Renault 12.

Renault préconise elf

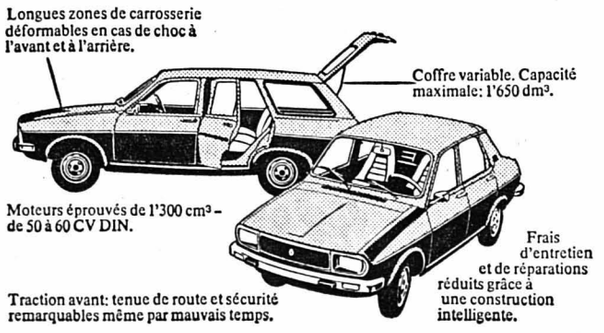

Coupon:

☐ Je vous prie de m'envoyer la documentation et tarifs concernant la gamme Renault 12 et Renault 12 break.

Nom:

Adresse:

Ne 18

Envoyer à: Renault Information, 8105 Regensdorf

TOUR DE ROMANDIE
Concours «Découvrez-les»

Liste des gagnants

1er prix : JORDAN Bernard, Mouson 1, Marin.
Un vélo de course Allegro - Eddy Merckx

2me prix : VON GUNTEN Patrick, Jolimont 6, Neuchâtel
Un four à raclette « SATRAP «

3me prix : SIMONET Michel, Parcs 32, Neuchâtel.
Un four à raclette « SATRAP ».

4me prix : DUPASQUIER Nicolas, Pavés 30, Neuchâtel.
Un four à raclette « SATRAP ».

5me prix : PARIS Mario, Curtils 6, Marin.
Un bon pour une fondue bourguignonne, 2 personnes, au restaurant Beaux-Arts.

Les lots peuvent être réclamés jusqu'au 20 mai 1977 chez M. P.-H. BONVIN, Pierre-à-Sisier 5, 2014 Bôle. Tél. 41 27 96.

Prêts
sans caution jusqu'à
Fr. 10.000.—
à toute personne salariée, remboursement mensuel, discrétion absolue.
Orcrega S.A., av. de la Gare 25 Lausanne. Tél. (021) 23 30 87.

Dépannage
Service
Criblez J.-P.
Cuisinières gaz-électricité
Lave-linge et vaisselle toutes marques
Travail soigné
Le Landeron
Téléphone (038) 51 33 40.

Fiat 127.
La voiture la plus imitée inimitable par ses qualités.

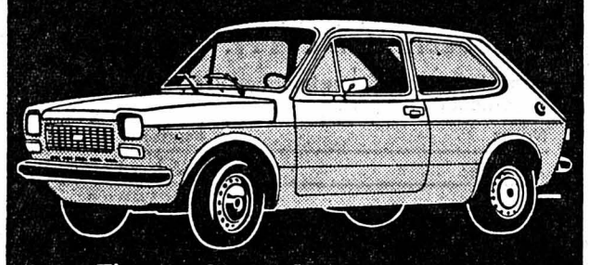

Fiat 127, 903 cm³, 2, 3 et 4 portes.
Special 2 et 3 portes.
A partir de Fr. 9.000.–
+ Fr. 50.– forfait pour transport et livraison.
FIAT
Venez essayer. Profitez de nos conditions avantageuses
GARAGE M. FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3 Tel. 038 24 21 33
NEUCHATEL

MEMMEL
Qui dit Timbres pense à Memmel
TIMBRES MEMMEL 4000 BALE TEL. 061 35 02 35

Baux à loyer
au bureau du journal

érotisme
catalogue discount contre Fr. 2.50 en timbres.
POUR ADULTES SEULEMENT
HAPPY SHOP
Box 619 - 8034 Zurich

Cours par CORRESPONDANCE
INSTITUT pédagogique privé
Les Gais Lutins
10, av. de Jaman, Lausanne
Tél. (021) 23 87 05.

Il peut vous coûter cher de ne pas connaître la différence entre un crédit et le crédit Rohner
Nous sommes meilleur marché – comparez!
Nouveau!
Télécrédit 022 28 07 55
Appelez – commandez le crédit par téléphone – le paiement suit dans le plus bref délai! Encore plus rapide à nos guichets.
Je préfère recevoir discrètement par poste votre documentation.
Nom Prénom
NP/Lieu Adresse
391
Banque Rohner SA
1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55

CaféMercure
ACTION SPECIALE
Voici les authentiques sacs à café d'outre-mer!
De véritables sacs à café du Brésil ou du Mexique, du Salvador, du Costa Rica, du Pérou, du Guatemala, de Colombie, du Kenya, du Cameroun et de l'Abyssinie. A transformer en décoration murale ou en robe originale. En abat-jour ou en coussin. A broder, coudre, coller. Au gré de votre imagination. Avec un peu de fantaisie, vous avez plus d'un tour dans votre sac... à café. Et savourez la réussite de votre ouvrage en dégustant une délicieuse tasse de café Mercure. Même les Brésiliens n'en boivent pas de meilleur.
Nous vous enverrons un sac à café authentique de café Mercure contre deux bons-primes et Fr. 2.– en timbres-poste (pour port et frais d'envoi). Vous trouverez les bons sur tous les paquets de café Mercure.
Les bulletins de commande sont à votre disposition dans tous les magasins vendant du café Mercure. Hâtez-vous de nous faire parvenir votre commande, car nos stocks de sacs à café d'outre-mer ne sont pas inépuisables.

G. DI GIUSTO
Rénovation de façades — Réfection d'appartements
PEINTURE
PAPIERS PEINTS
PLATRERIE
Vy-dEtra 35 2009 Neuchâtel Tél. (038) 33 57 41

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

A vendre points
SILVA
Mondo - Avanti
Prix plus avantageux.
Case postale 433, 1401 Yverdon.

Fièvre et refroidissements
iromin® le soulagement rapide.
Bien toléré.
Dans les pharmacies et drogueries 20 comprimés Fr. 2.80

Les beaux rideaux

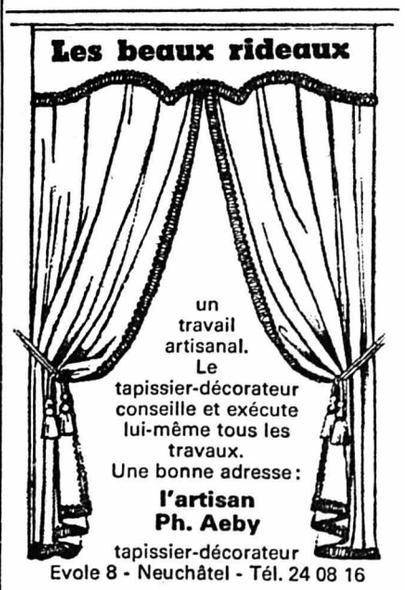

un travail artisanal.
Le tapissier-décorateur conseille et exécute lui-même tous les travaux.
Une bonne adresse:
l'artisan
Ph. Aeby
tapissier-décorateur
Evole 8 - Neuchâtel - Tél. 24 08 16

TÉL. (038) 25 88 62
TÉL. (038) 55 27 77
Deux numéros à retenir en cas de panne de votre TV
RADIO - TV - HI-FI
Réparation Vente Location
VUILLIOMENET ET HOFER
Parcs 54, Neuchâtel Gorgier

Les nouvelles armoires de surgélation Electrolux sont encore plus perfectionnées sur le plan de: l'équipement, la technique et l'esthétique

Electrolux au premier rang pour les armoires de surgélation, vous permet de choisir le modèle qui vous convient le mieux parmi 10 armoires, 4 bahuts et des combinés.

Des avantages évidents:
- Grande puissance de surgélation grâce à des plaques intermédiaires individuellement réfrigérées
- Marche silencieuse grâce aux moteurs reposants sur caoutchouc

Triple système de contrôle: le dispositif clignotant unique d'Electrolux alerte en cas de hausse de température – deux lampes de contrôle à hauteur des yeux surveillent la température de la surgélation rapide et de conservation.

Utilisation très facile, avec interrupteur principal et de surgélation à l'intérieur de l'armoire.

Rangement aisé et pratique dans des paniers amovibles avec des barrières du froid munies d'étiquettes.

Le nouveau dispositif de dégivrage Electrolux vous facilite l'entretien.

Double sécurité:
Service dans les 24 heures avec garantie écrite couvrant le contenu congelé

Garantie totale de l'appareil pendant une année

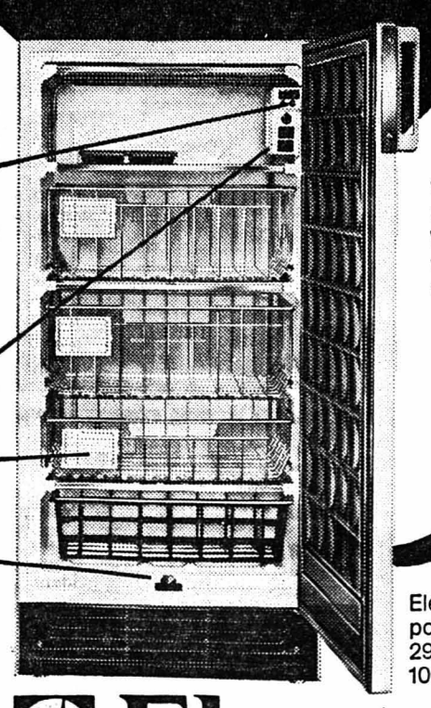

Un exemple de notre programme avantageux: le modèle TF 792 de la nouvelle série «Europe 80» avec un contenu de 210 litres, 4 paniers, compartiment de pré-surgélation — prix de vente brut
Fr. 898.–
seulement

Electrolux Cuisine et Climat SA
pour la Suisse romande
29, route de Vevey
1009 Pully Tel. 021/29 47 74

Electrolux

MONTAGNES - MONTAGNES - MONTAGNES

Du château des Monts, au Locle, au MIH de La Chaux-de-Fonds

• Montres et automates des collections Sandoz
• L'œuvre d'Abraham-Louis Breguet (1747-1823)

Une double exposition d'un genre peu commun s'est ouverte hier dans le Jura neuchâtelois. Rendant hommage au génie multiforme des créateurs horlogers, elle exalte à la fois l'inventivité technique et la maîtrise artistique.

Au Musée d'horlogerie du château des Monts, au Locle, est rassemblé l'ensemble de la collection Maurice et Edouard-M. Sandoz, de montres et automates créés du XVIe au XIXe siècles. Quatre-vingt-cinq pièces (dont 35 appartiennent au musée) d'une beauté et d'une diversité incomparables résument là, pour le plaisir de l'œil et de l'esprit, tous les arts, de la mécanique à la forme maîtrisée par les techniciens-esthètes de jadis. Il faut noter que l'exposition de cette collection complète a permis le tournage d'un film de vingt minutes et l'édition d'un catalogue en quadrichromie présentant et commentant chacun des chefs-d'œuvre.

Au Musée international d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, se tient simultanément l'exposition « L'œuvre d'Abraham-Louis Breguet ». Sur 300 m2, dans une présentation moderne digne du grand musée souterrain, sont illustrées la carrière, l'époque et les créations les plus significatives et les plus prestigieuses de celui qui fut incontestablement le plus génial hosloger de tous les temps. Cent trente pièces, d'une incroyable richesse technique, souvent très rares voire uniques, ont été rassemblées, provenant de toute l'Europe et même du Proche-Orient, pour la plus importante exposition du genre organisée depuis celle du musée Galliera de Paris en 1923. Occasion unique pour le connaisseur et l'amateur de technique, bien sûr, mais découverte passionnante aussi pour le néophyte, d'un de nos illustres concitoyens et de son œuvre, que seule jusqu'ici sa patrie d'adoption, la France, avait honoré.

Les deux expositions jumelles, fruit de la collaboration entre les deux musées d'horlogerie du Jura neuchâtelois, sont ouvertes jusqu'au 20 septembre.

AU LOCLE

Voilà pour les faits. Mais il importe que l'on revienne plus en détails sur l'ensemble des cérémonies qui ont marqué, hier, ces événements. Après avoir été accueillis dans le hall de la gare de La Chaux-de-Fonds, hier matin, les invités ont été dirigés, en car ou en voitures, sur le château des Monts qui avait revêtu pour la circonstance sa plus belle parure pré-estivale. Plus d'une centaine de personnes ont été saluées dans les salons de cette bele demeure par M. Gabriel Jacot, président du Musée du château des Monts qui retraça brièvement l'historique de cette maison, avant de mettre l'accent sur la collaboration qui existe entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, au niveau de leurs musées d'horlogerie. Après Rome, Milan et l'année Jaquet-Droz, cette collaboration trouve aujourd'hui sa quatrième consécration qui met, une fois encore, la complémentarité des deux institutions en relief.

L'historien Jean-René Bory, secrétaire général de la Fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger, se devait d'évoquer les trois génies propres à l'art: celui du créateur, celui du collectionneur, et enfin cet amour de la « chasse au trésor », qui permet la réunion dans un lieu public de pièces d'une telle valeur. Il n'y a rien de naturel, ni dans la création, ni dans la recherche de collections, ni enfin dans le montage d'une semblable exposition. Concours de circonstances heureux pour un aboutissement remarquable.

Enfin, M. René Felber, conseiller national, et président de la ville du Locle, salua ses hôtes et tout particulièrement les membres de la famille Sandoz, sans lesquels jamais la cité n'aurait pu envisager semblable manifestation. Tandis que les uns découvraient le film d'André Paratte « L'invitation au rêve », une œuvre digne des plus grandes louanges et sur laquelle nous reviendrons, d'autres parcouraient les deux salles qui abritent les trésors évalués à plusieurs millions de francs. Enfin, chacun se retrouva à l'hôtel des Trois-Rois pour un repas gastronomique dont le maître des lieux a le secret.

Le président du comité d'honneur, M. Paul Dinichert, directeur du laboratoire suisse de recherches horlogères, rappela les raisons de ces deux expositions et se livra à quelques réflexions dont nous donnons ici l'essentiel: « Tout mouvement, continu ou périodique, nous rappelle à chaque instant, et le physicien y est particulièrement sensible, que le temps fuit inéluctablement, à son propre rythme. Aucun mortel ne peut le devancer ni surtout se faire oublier de lui. Nous devons bien évidemment en prendre notre parti; mais de regarder avancer par minuscules saccades, parfaitement régulières, l'aiguille des minutes d'une pendule, cela ne vous angoisse-t-il pas plus que d'observer le vol d'un oiseau ou le flux et reflux des vagues? N'est-ce pas un peu comme si nous voyions tourner sous nos yeux le fuseau de Lachésis filant notre vie. Peut-être est-ce également pour cela que l'on dépense des trésors d'imagination pour habiller agréablement la montre. Ce qu'il y a de pire à cet égard, et en disant cela je cours le risque de me faire descendre en flammes par mes collègues horlogers, c'est l'affichage digital, ou exprimé plus correctement, numérique, comme l'exige fort judicieusement le président Valéry Giscard-d'Estaing. En effet, ces chiffres qui apparaissent le temps d'un clin d'œil pour aussitôt s'évanouir, nous signifient avec une obstination irritante que l'instant présent à peine né est déjà effacé à tout jamais ».

A son tour, M. Claude Lebel, ambassadeur de France à Berne, souligna d'être présent à ces fêtes de la technique, de la perfection et de la beauté.

ET AU MIH

En début d'après-midi, au Musée international d'horlogerie, seconde cérémonie marquant elle l'ouverture de l'exposition consacrée à l'œuvre de Breguet. M. Pierre Imhof, président du MIH, salua lui aussi ses hôtes. Tout en soulevant l'intérêt suscité dans le monde entier par cette initiative. Deux des pièces les plus extraordinaires de Breguet n'ont-elles en effet pas fait le chemin d'Israël à La Chaux-de-Fonds, au travers d'un contrat exceptionnel établi entre les deux Etats. Un exemple parmi tant d'autres mais qui démontre que les quêtes entreprises notamment par le conservateur, M. Curtit, dans de multiples pays ont rencontré un formidable écho.

La présentation et les commentaires des lieux incombèrent à M. Wild, tandis que le président de la ville, M. Maurice Payot, déclarait ouverte cette exposition. Laquelle a vu le jour par la grâce de multiples collaborations qui furent brièvement évoquées et furent l'objet de sincères félicitations.

A l'issue de cette journée, le « coup de l'étrier » rassembla une fois encore tous les artisans et leurs invités autour d'un double événement qui marquera la vie prochaine des Montagnes neuchâteloises. N'a-t-on en effet pas appris qu'un important congrès, réunissant 200 personnes, avait décidé de déplacer le siège de ses délibérations et de le transporter ici, uniquement pour le plaisir de découvrir des merveilles que le monde nous envie... **Ph. N.**

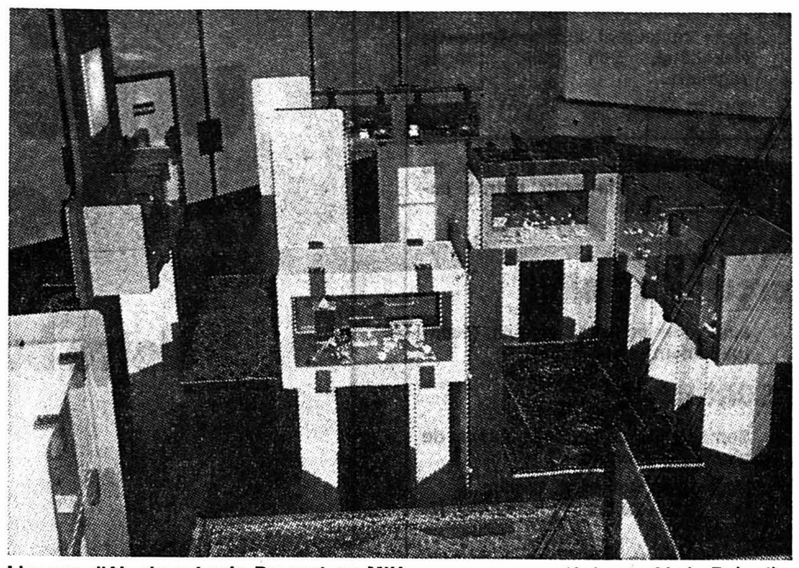

L'œuvre d'Abraham-Louis Breguet au MIH (Avipress-M.-A. Robert)

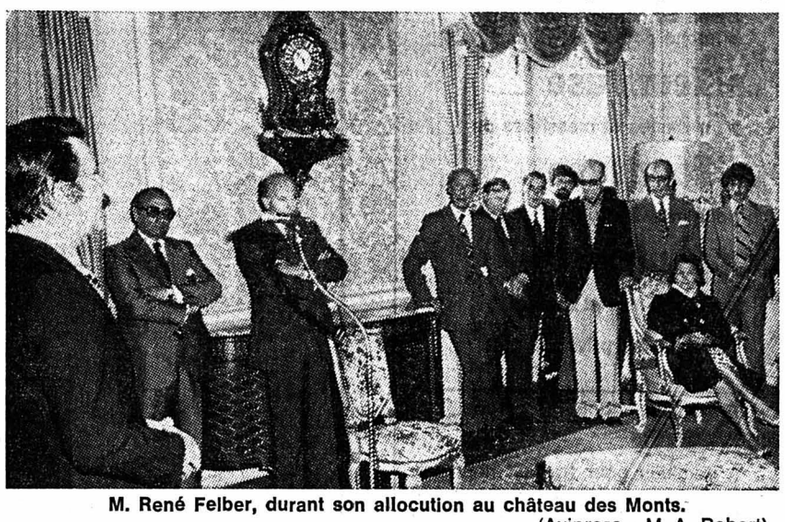

M. René Felber, durant son allocution au château des Monts. (Avipress - M.-A. Robert)

Le Locle: le feu dans une boulangerie

(c) Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 0 h 30, le feu a pris naissance dans la succursale de la boulangerie Marending, au No 12 de la rue des Billodes au Locle. Aussitôt, trois groupes des premiers-secours se sont rendus sur place, avec les deux camions tonne-pompe. Sur les lieux, les pompiers constatèrent que les vitrines avaient déjà sauté et que les flammes léchaient la façade. Ils attaquèrent directement, au rez-de-chaussée. Pendant ce temps, deux équipes munies d'appareils contre les gaz visitaient les deux étages supérieurs, afin de s'assurer que personne ne s'y trouvait. Une vingtaine de minutes plus tard, le sinistre était déjà maîtrisé. Il fallut démonter les plafonds du magasin. L'intervention a pris fin à 3 h du matin.

La succursale de la boulangerie Marending, dont le siège est à La Chaux-de-Fonds, est détruite. Les causes de ce sinistre restent pour l'heure inconnues. Faut-il y voir là une origine criminelle? Personne, hier, ne pouvait se prononcer.

La gendarmerie ainsi que le conseiller communal Blaser se sont rendus sur les lieux. L'enquête se poursuit.

Perte de maîtrise à La Vue-des-Alpes

Trois blessés dont un enfant

Vers 13 h 15, hier, une voiture, conduite par Mme Marguerite Jorg, âgée de 30 ans, de La Chaux-de-Fonds, circulait des Hauts-Geneveys en direction de La Vue-des-Alpes. Peu après le virage de « L'Aurore », elle perdit la maîtrise de sa voiture qui, après être montée sur l'accotement, zigzagua sur la chaussée pour finir sa course sur la piste réservée aux véhicules qui descendent le col.

Là, son auto entra en collision avec celle de Mme Jacqueline Vernier, âgée de 29 ans, des Hauts-Geneveys, qui arrivait en sens inverse.

Blessés, Mme Jorg et son fils Paul, âgé de trois ans, ainsi que Mme Vernier, ont été transportés à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI

CINÉMAS
Corso: 15 h et 20 h 30, « L'alpagueur » (16 ans - prolongations); 17 h 30, la Guilde du film présente: « Il pleut sur Santiago » (16 ans).
Eden: 15 h et 20 h 30, « Le solitaire » (16 ans); 17 h 30, « Vivre pour vivre » (16 ans); 23 h 15, « Les 1001 perversions de Felicia » (20 ans).
Plaza: 15 h et 20 h 30, « Le dernier train de Gun-Hill » (16 ans).
Scala: 15 h et 20 h 45, « La femme du dimanche » (16 ans); 17 h 30, « Délivrance » (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or: 21 h 30 - 4 h.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine: 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections.
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.
Musée des beaux-arts: les collections.
Musée paysan des Eplatures: année du patrimoine architectural dans le Jura neuchâtelois.
Vivarium (Jardinière 61): de 10 à 12 h, de 14 à 17 h.
Cimaise 75 (Jaquet-Droz 13): peintures de Bieler, Cavegn, Claude, Christe, Dubois, Maire et Nicolet.
Galerie du Manoir: Marcelle Cahn (vernissage à 17 h 30).
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Forges, 2a avenue Charles-Naine, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.
DIVERS
Théâtre ABC: 20 h 30, « La maison d'os », de Roland Dubillard, par l'équipe de l'ABC.
« Les chatons »: secrétariat permanent, Abraham-Robert 19, tél. 23 56 51 ou 22 45 04.

DIMANCHE

CINÉMAS
Voir programmes de samedi.
Eden: pas de nocturne.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: relâche.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or: relâche.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine: 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS
Voir samedi.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Forges, 2a avenue Charles-Naine, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

Le Locle

SAMEDI

CINÉMAS
Casino: 20 h 30, « Le vent de la violence » (16 ans); 17 h: « Le grand restaurant » (12 ans).
Lux: 20 h 30, « Borsalino and Co » (18 ans).
EXPOSITION. — **Musée des Beaux-Arts:** Centenaire d'Edouard Vallet, dessins, affiches.
Pharmacie de service: Coopérative, Pont 6, dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

DIMANCHE

CINÉMAS
Casino: 20 h 30, « Le vent de la violence » (16 ans); 17 h, « Le grand restaurant » (12 ans).
Lux: relâche.
EXPOSITIONS
Musée des Beaux-Arts: Centenaire d'Edouard Vallet, dessins, affiches.
Château des Monts: le musée d'horlogerie et d'histoire (14 à 17 h).
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie de service: Coopérative, Pont 6, dès 21 h, tél. 117.

Parmi les invités

Il serait trop long de citer les nombreuses personnalités (plus de 100) qui participèrent à cette journée. Relevons les noms de M. René Meylan, conseiller d'Etat, du préfet des montagnes M. Jean Haldimann, de MM. René Felber et Maurice Payot, président des deux villes du « haut » entourés de plusieurs collègues de l'exécutif, de l'ambassadeur de France à Berne M. Claude Lebel, de Mmes Janine Robert-challandes, Louise Jambe et Loyse Hunziker, présidentes du Grand conseil, des Conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, du monde de l'horlogerie, de plusieurs industriels, d'un descendant de Breguet, M. Claude Breguet, de M. Claude Oudet, président de la Société chronométrique de France, de représentants du British museum, de l'institut d'art islamique à Jérusalem, du Musée d'horlogerie de Genève, de Mme Wilson, représentante du duc de Wellington, des membres de la famille Sandoz, etc...

Toutes des personnalités intéressées à un titre ou à un autre à ce double événement et qui, par là, lui ont conféré un caractère tout à fait exceptionnel.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les anciens et les parents d'élèves des écoles catholiques de Neuchâtel se sont retrouvés au chef-lieu

Les anciens et parents d'élèves des Ecoles catholiques de Neuchâtel se sont réunis dernièrement en assemblée générale ordinaire dans les salles du Faubourg. Ainsi qu'il en avait décidé, M. Auguste Locher a renoncé alors à ses fonctions de président de l'association. Il reste cependant membre du comité. Pour qui a suivi l'activité des anciens et des parents d'élèves et, plus exactement, des écoles catholiques du chef-lieu, ce départ volontaire revêt un aspect un peu mélancolique que l'intéressé nous en voudrait de souligner ici. Cependant, on croit savoir que M. Locher a fait l'objet d'une distinction spéciale conférée par le Supérieur Général des Frères des Ecoles chrétiennes, à Rome.

INTENSE ACTIVITÉ EN 1975

Le dernier rapport moral de M. Locher a été celui de la confiance dans l'avenir de la société qu'il a fait sortir de la routine traditionnelle. L'ouverture de l'engagement en faveur de Chanteclair, home pour enfants qui ne rencontrent chez eux que maladies, ivrogneries ou bien d'autres misères, est un modèle d'action sociale qui se continue en 1976: procurer à 50 enfants un séjour de trois semaines au grand air des sapins du Jura. Efforts communs de l'Amicale et de la communauté des Frères? Neuchâtel fut présente aux travaux de la Communauté lasallienne Europe-Méditerranée (CLEM), à Bruxelles, en mai 1975. L'année 1975 fut aussi une année d'espoir sur le plan interne et de réflexion sur les objectifs du congrès mondial qui assemblera les anciens élèves à Malte à fin août 1976.

UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Un tel rassemblement peut trouver son unité dynamique à partir d'une réflexion sur l'éducation chrétienne reçue par les uns et les autres et que tous peuvent appuyer pour que les jeunes actuels en bénéficient mieux encore. Et l'un des moyens par lesquels les anciens élèves, les parents, peuvent mieux appuyer et faire réussir,là où ils sont, l'éducation lasallienne, c'est justement de réaliser, avec les Frères et toutes autres personnes intéressées à l'école catholique, ce qu'on appelle aujourd'hui la communauté éducative. Il s'agit tout spécialement et à la fois des parents, des maîtres — frères et laïcs — des anciens élèves. A se consulter ensemble pour unifier leurs points de vue et coordonner mieux leurs actions respectives, l'aide éducative assurée aux jeunes a beaucoup plus de chances de réussir.

Après l'adoption des comptes et de la gestion, l'assemblée a nommé M. Jean-Pierre Roulet, nouveau « locataire » à la présidence. C'est un bon produit de l'amicale, a précisé M. Locher qui a été acclamé à son tour membre honoraire avec remise en cadeau d'une peinture de frère Remy. D'autres changements sont encore intervenus dans la composition du comité. M. Conrad Risoli et Marcel Noir sont arrivés au terme de leur mandat et n'ont pas sollicité de renouvellement. L'assemblée les a vivement remerciés de leur dévouement et pour les remplacer a pris une décision qui ne manque pas de charme. En effet elle a fait appel, pour la première fois, à l'élément féminin. C'est, à vrai dire, une conséquence logique de la mixité des classes. Ainsi donc, Mlle Elisabeth Pillonel, pour les anciens, et Mme Thérèse Magne, représentante des parents, entoureront M. Jean-Pierre Roulet, nouveau président, en compagnie de MM. Charles Bonani, Marcel Bosson, Georges Kaech, Auguste Locher, René Schmid et Louis Veillard.

Ainsi, pour 1976 aussi, il y a beaucoup de raisons d'espérer comme il y a des raisons de réflexion. A l'issue de l'assemblée fut servi un dîner fort agréable qui a prolongé les très nombreux contacts personnels.

DANS LE CANTON

Quarante-quatre permis de conduire retirés en avril dans le canton

Le service des automobiles du département des travaux publics communique que durant le mois d'avril, il a été retiré 44 permis de conduire se répartissant comme suit:

● District de Neuchâtel

— pour une période d'un mois: trois pour dépassement de la vitesse autorisée; deux pour perte de maîtrise et accident; un pour avoir heurté une voiture en stationnement et quitté les lieux sans se faire connaître.

— pour une période de deux mois: un pour ivresse au volant; un pour inobservation de conditions et accident

— pour une période de trois mois: un pour ivresse au volant et accident

— pour une période de six mois: un pour dépassement de la vitesse autorisée, récidive

— pour une période d'un an: un pour ivresse au volant, récidive

— pour une période de quatorze mois: un pour ivresse grave au volant, récidive

— pour une période indéterminée: un pour avoir circulé alors que son permis d'élève était retiré

● District de Boudry

— pour une période d'un mois: un pour dépassement de la vitesse autorisée; un pour perte de maîtrise et accident; un pour dépassement intempestif et accident

— pour une période de deux mois: deux pour ivresse au volant

— pour une période de trois mois: un pour ivresse au volant, antécédents; un pour ivresse au volant et accident

— pour une période de quatre mois: un pour ivresse grave au volant et accident

— pour une période indéterminée: un pour ivresse au volant, nombreuses récidives; un pour trafic de droque au moyen de sa voiture

● District du Val-de-Travers

— pour une période d'un mois: un pour inobservation de conditions; un pour inobservation d'un signal « Cédez le passage » et accident

● District du Val-de-Ruz

— pour une période d'un mois: un pour inobservation d'un signal « stop » et accident; un pour perte de maîtrise et accident

— pour une période de deux mois: un pour ivresse au volant

— pour une période de quatre mois: un pour ivresse grave au volant, accident

— pour une période de six mois: un pour avoir renversé et blessé une personne sur un passage de sécurité, récidive; un pour perte de maîtrise et accident, récidive

● District du Locle

— pour une période de trois mois: un pour ivresse au volant et accident

● District de La Chaux-de-Fonds

— pour une période d'un mois: deux pour dépassement de la vitesse autorisée; deux pour perte de maîtrise et accident; un pour inobservation d'un signal « cédez le passage » et accident; un pour inobservation d'un signal « stop » et accident

— pour une période de deux mois: un pour ivresse au volant

— pour une période de trois mois: deux pour ivresse au volant et accident

— pour une période de quatre mois: un pour ivresse au volant, accident

— pour une période de six mois: un pour avoir heurté une voiture en stationnement et quitté les lieux sans se faire connaître, récidive

— pour une période de quinze mois: un pour ivresse au volant et accident, récidive et antécédents.

De plus une interdiction de conduire un cyclomoteur a été prononcée, à terme, contre un conducteur qui était pris de boisson et une interdiction de conduire en Suisse à l'encontre d'un ressortissant étranger qui y a commis des infractions à la L.C.R.

La Société d'histoire et d'archéologie sur les traces du Téméraire...

Toutes les conditions étaient réunies le 8 mai pour faire de la sortie de printemps extra muros de la Société d'histoire une parfaite réussite: un but de course très intéressant, un temps splendide et deux orateurs de premier plan. Organisée par M. Georges Py, président de la section du Littoral, cette sortie a conduit tout d'abord un nombre record de participants sur le champ de bataille de Morat dont on célèbre cette année le 500me anniversaire. Sur place, c'est le colonel-brigadier Nicolas, excellent connaisseur de cette épopée, qui a donné aux historiens neuchâtelois les explications nécessaires.

La bataille de Morat est de loin l'événement le plus important de l'histoire suisse. Les graves répercussions de l'anéantissement de la puissance de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne sur la politique et le destin de l'Europe occidentale justifie cette opinion. Le grand Etat médian des Pays-Bas à l'Italie que Charles ambitionnait et avait en partie déjà réalisé, étant éliminé, désormais la puissance de la France se heurtait directement à celle des Habsbourg. Cette opposition, qui devint plus tard la rivalité franco-allemande, détermina pendant plusieurs siècles l'Histoire européenne.

La bataille de Morat et les guerres de Bourgogne eurent moins d'importance pour les Confédérés. Les effets immédiats — le partage entre Berne et Fribourg de la souveraineté sur Morat, Grandson, Orbe et Echallens — étaient bien modestes en regard du prodigieux exploit de guerre. Morat est du point de vue militaire non seulement une des batailles les plus importantes par le nombre d'hommes et l'éclat des faits d'armes, mais aussi une des plus sauvages et des plus cruelles de toute l'histoire des guerres médiévales. Rarement, des masses armées aussi considérables se sont entredéchirées sur un seul champ de bataille et rarement autant d'hommes se sont entretués au corps à corps en si peu de temps! Sur le terrain détrempé restèrent 15.000 cadavres...

Si Charles-le-Téméraire perdit son butin à Grandson, sa vie à Nancy, c'est à Morat qu'il perdit son honneur. L'évocation de cette bataille relatée avec brio et d'une manière très évocatrice par le colonel-brigadier Nicolas mettait un point final au programme du matin.

HAUTERIVE ET LES CORDELIERS

Après le déjeuner servi à Fribourg, les participants à cette sortie de printemps continuèrent leurs visites prévues l'après-midi, qui les conduisirent tout d'abord à l'abbaye d'Hauterive à une dizaine de kilomètres de Fribourg, où des moines cisteriens occupent encore les différents locaux de l'abbaye. Cet ensemble de forts beaux bâtiments comprend une église ornée de magnifiques stalles de la seconde moitié du XVe siècle et un très beau cloître en gothique rayonnant au sud de l'église.

De retour à Fribourg, les historiens neuchâtelois consacrèrent la fin de l'après-midi à visiter encore l'église des Cordeliers qui abrite trois merveilleux retables; le premier est un retable du maître à l'œillet, le second de Hans Fries et le troisième de Dürer plus petit mais remarquable avec son intérieur en bas-relief doré.

Ils visitèrent brièvement la cathédrale Saint-Nicolas et la vieille ville avec ses pittoresques quartiers de l'Auge et de La Neuveville pour aboutir en dernier lieu à l'église des Augustins.

Ces différentes visites eurent lieu sous l'excellente et experte direction de M. Etienne Chatton, conservateur fribourgeois des monuments et des sites qui sut à ravir faire découvrir les merveilles que recèle Fribourg et en faire profiter ses visiteurs neuchâtelois enchantés de leur journée. F. F.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

sommelière

dans restaurant aux environs de Neuchâtel. Bon gain, congés réguliers.

Tél. 31 48 98.

Restaurant au bord du lac de Bienne cherche pour entrée immédiate jeune

dame ou garçon de buffet

ainsi que pour le 1er juin (éventuellement le 1er juillet)

2 sommelières

Semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable.

Restaurant Schlössli, Bienne
Tél. (032) 22 41 46 (demander M. Weber).

Salon de coiffure Neuchâtel cherche pour entrée immédiate

1 coiffeur/euse

pour dames et messieurs ou

1 coiffeur/euse

pour messieurs et

shampouineuse

pour vendredi et samedi.

Tél. 25 43 60, privé 24 37 02.

Entreprise horlogère cherche

secrétaire

à domicile pour travaux réguliers. Préférence serait donnée à personne ayant déjà travaillé dans une entreprise horlogère.
Faire offre avec indication du temps disponible à case postale 220, 2002 Neuchâtel.

Nous cherchons

1 jeune homme

disponible mardi, mercredi chaque semaine, pour travaux divers.
S'adresser :
Pfister Ameublement S.A.,
Terreaux 7.

Auberge Mont-Gelé,
1914 Isérables

cherche pour tout de suite ou à convenir

une sommelière

débutante acceptée. Salaire garanti. Nourrie, logée. Congés réguliers.

Tél. (027) 86 26 88.

Quelle jeune fille

aimant la cuisine et désirant travailler au buffet voudrait aider ma fille qui a un restaurant dans grand village, à 10 min. d'Aarau ? Bon salaire, ambiance jeune et sympathique.
Tél. 31 80 78, le matin.

Société de vente et diffusion de matériaux pour équipement d'intérieur cherche à engager un

collaborateur bilingue

(français et allemand parlés et écrits), avec formation technico-commerciale dans le secteur bâtiment-construction.

Faire offres sous chiffres 28-900132 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Engageons

un mécanicien

diplômé.

Tél. (038) 55 13 59, le soir dès 19 heures.

Entreprise industrielle à Neuchâtel cherche un (e)

aide-comptable

Examen de fin d'apprentissage.
Pratique si possible. Langue maternelle française ou allemande avec des connaissances de la deuxième langue.

Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.

Entrée à convenir.

Offres avec photo, curriculum vitae, copies de certificats, et prétentions de salaire sous chiffres EC 1132 au bureau du journal.

ELECTRONA

Nous désirons engager immédiatement ou pour une date à convenir un

RÉGLEUR

expérimenté, désirant travailler de manière productive sur des machines à

injecter les matières plastiques

Les personnes intéressées sont priées de nous faire parvenir leurs offres, de nous téléphoner ou de venir se présenter à

ELECTRONA

Electrona S.A.,
2017 Boudry (NE)
tél. (038) 42 15 15, interne 401.

Maison d'ancienne renommée (distillerie, fabrique de liqueurs et importateur de spécialités étrangères) cherche, pour la Suisse romande, un

REPRÉSENTANT

qualifié et sérieux, connaissant la branche et la clientèle (grossistes, magasins et restaurants).

Fixe, commission, remboursement des frais, etc. Entrée dès que possible.

Faire offres détaillées sous chiffres 4223 à Mosse-Annonces 76, case postale, 4001 Bâle.

Chef d'ébauche pour cadran

avec plusieurs années de pratique, sachant travailler de manière indépendante est cherché par jeune entreprise.

Offres avec certificats, sous chiffres 80-40693, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2500 Bienne.

Entreprise neuchâteloise cherche une

SECRÉTAIRE à temps partiel

Poste intéressant pouvant convenir à une collaboratrice consciencieuse et méthodique, pouvant correspondre en anglais, français et allemand. Quelques années de pratique souhaitées. L'horaire correspond approximativement à une activité à mi-temps.

Si vous êtes intéressée par cette fonction, veuillez adresser vos offres sous chiffres 28-900125 à Publicitas SA, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Papeteries de Serrières S.A. (fabrique de papier), à Neuchâtel-Serrières, cherche un

comptable

Activité très intéressante et variée dans une comptabilité moderne, y compris la gérance de la caisse de retraite.

Langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de la deuxième langue.

Entrée à convenir.

Prière de soumettre les offres, avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaire, à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel.

Tribunal des mineurs du Seeland
2500 Bienne

Nous engageons, dès que possible,

une assistante sociale bilingue

et

un assistant social bilingue

Leur activité comprendra, dans le cadre légal de l'aide à la jeunesse, le travail avec des enfants, des adolescents et leurs parents.

Sont requis : diplôme d'une école de formation sociale, langue maternelle allemande ou française, un certain temps de pratique.

Traitement selon décret cantonal.

Les offres de service accompagnées des annexes usuelles sont à adresser au Président du Tribunal des mineurs du Seeland, place de la Gare 10, 2500 Bienne.

Entreprise de construction

Edouard Bosquet

cherche pour entrée immédiate

CHEFS D'ÉQUIPE ROUTIERS

SPÉCIALISTES EN CONSTRUCTION DE ROUTES

MACHINISTES (pelle I.C.B.)

RÉGLEURS

Ecrire ou se présenter à :
Edouard Bosquet
Grand'Rue 29,
2720 Tramelan.
Tél. (032) 97 47 86.
(039) 23 38 78.

Nous cherchons pour nos nouvelles divisions de micro-électronique et affichage LCD encore quelques

DAMES ou DEMOISELLES

pour divers travaux fins.

Formation assurée par nos soins. Si vous avez une bonne habileté manuelle et l'habitute de travailler de façon consciencieuse et précise, veuillez téléphoner au (038) 33 44 33 afin de fixer un rendez-vous.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY SWISSONIC

Opel Suisse annonce: un équipement supplémentaire sans supplément de prix.

Notre but : vous donner le meilleur pour votre argent à tous points de vue.

Ceintures de sécurité automatiques à trois points montées en série. On ne les sent pas – sauf quand elles sont nécessaires.

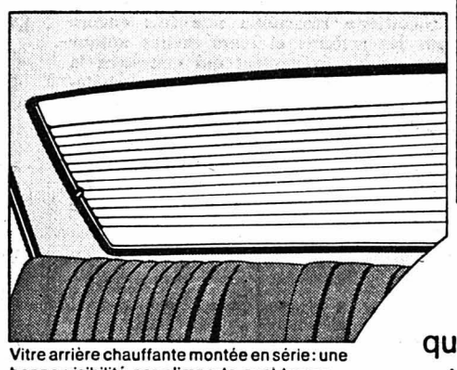

Vitre arrière chauffante montée en série : une bonne visibilité par n'importe quel temps. Un facteur de sécurité capital.

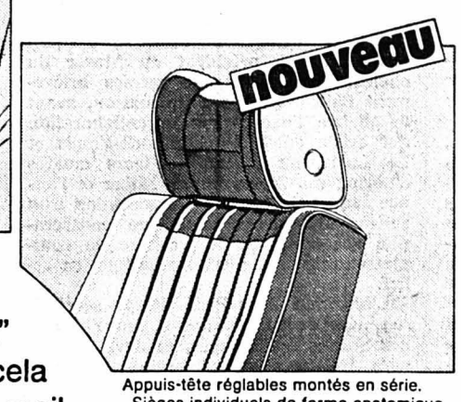

Appuis-tête réglables montés en série. Sièges individuels de forme anatomique à l'avant avec dossiers réglables en continu.

"Le meilleur pour votre argent" quand vous achetez une voiture, cela veut dire : la meilleure sécurité, le meilleur équipement, le meilleur service (très peu de frais d'entretien) et enfin, la meilleure valeur de revente. C'est ainsi qu'Opel approche toujours un peu plus de "la voiture parfaite". En vous offrant aujourd'hui un équipement nouveau, supplémentaire. Non pas en option mais monté en série. Et sans supplément de prix. Faites ici le tour de ce que vous offre Opel. Et allez essayer une Opel. Vous comprendrez vite. Opel : le meilleur pour votre argent.

Pare-brise de sécurité en verre laminé monté en série : le maximum de sécurité. Il ne vole pas en éclats et assure une bonne visibilité même en cas de détérioration.

Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur. Monté en série sur tous les modèles Deluxe. Confortable, pratique, sûr.

Ne bénéficie pas de cet équipement supplémentaire, la voiture qui casse les prix : la Kadett 1000 S pour Fr. 8'998.– seulement.

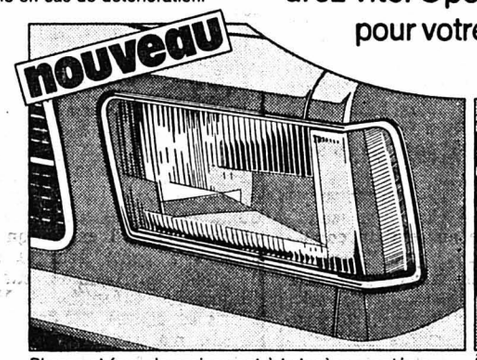

Phares et feux de croisement à halogène montés en série : un meilleur éclairage permettant de rouler de nuit sans soucis ni tension.

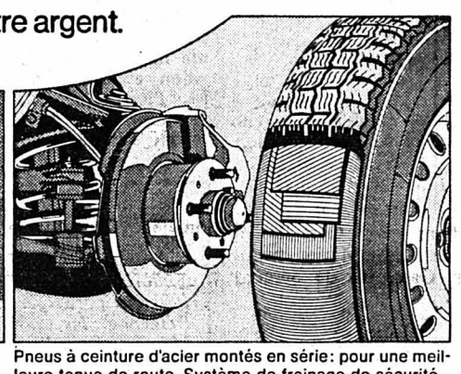

Pneus à ceinture d'acier montés en série : pour une meilleure tenue de route. Système de freinage de sécurité à double circuit avec servo. Freins à disque à l'avant.

AVEC LE PROGRAMME DE SÉCURITÉ-24-POINTS D'OPEL. 24

La garantie Opel : 1 année sans limitation de kilomètres.

Opel. La marque la plus vendue en Suisse.

OPEL GM

General Motors Suisse S.A.

Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc ; **La Neuveville** Garage Belcar ; **Les Verrières, Garage-Carrosserie Franco-Suisse,**
et les distributeurs locaux à : Bevaix Garage Relais de la Croix ; **Boveresse** Michel Paillard ; **Colombier** Garage du Vieux Moulin ; **Dombresson** Edmond Barbey ; **Nods** Garage de la Poste.

McCann-Erickson OP 45/76 Su

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122e ANNÉE DU COURRIER DU VAL - DE - TRAVERS

Un artiste de passage à Fleurier

Neveu du plus grand peintre contemporain, Javier Vilato, artiste lui-même d'un talent mondialement reconnu, était hier de passage à Fleurier, avant d'assister au vernissage de son exposition, aujourd'hui, à Neuchâtel.

Javier Vilato a fait un saut au Vallon pour y retrouver des amis, après l'exposition qu'il avait organisée à Fleurier, il y a maintenant sept ans. Depuis cette date, il a exposé un peu partout dans le monde, et spécialement en Suède où il a conquis un public particulièrement nombreux. Malgré ses succès, Javier Vilato n'a pas oublié Fleurier. Au contraire, car il a apprécié l'accueil qui lui a été réservé, la beauté de la région et l'hospitalité de ses habitants.

Sous un soleil radieux, Javier Vilato nous a déclaré qu'il désirait venir une fois peindre dans la contrée, car elle le séduit, lui qui habite Paris, et qui a encore des frères en Espagne, et un attachement profond pour la péninsule ibérique (il est né à Barcelone). S'il a quitté son pays natal pour se fixer dans la capitale française, il y a tout juste 30 ans, ce fut pour se consacrer essentiellement à son art, peinture, gravures et dessins.

Mais le succès ne l'a pas empêché de rester un homme simple, attaché à tout ce qui fait le plaisir de la vie et, bien qu'il ne soit pas un peintre figuratif dans le sens où on l'entend généralement, il ne reste pas indifférent au charme du Val-de-Travers puisqu'il y revient chaque fois qu'il le peut. G. D.

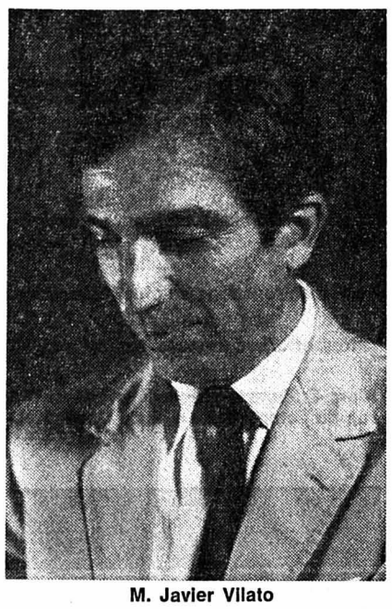

M. Javier Vilato

Première communion

(c) La fête de la première communion aura lieu, le 13 juin prochain, à l'église catholique de Fleurier.

MÔTIERS

Des voix au château...

(sp) Il manquerait au décor pas mal de toiles d'araignée et de planchers grinçants pour que les murs du château de Môtiers se mettent à parler... Néanmoins, à l'initiative du comité-directeur, un guide parlant a été installé dernièrement au haut de la tour ronde du Croton, à l'angle nord-est du bâtiment. Cet appareil, semblable à ceux que l'on rencontre dans maints lieux touristiques, diffuse en cinq minutes un texte explicatif, conçu par le comité du château, en collaboration avec M. Jean Courvoisier, archiviste-adjoint de l'Etat et historien. Le visiteur a le choix entre trois langues pour mieux connaître l'histoire du manoir et de la région, sans compter, bien sûr, le français. Le texte allemand est dû à Mme I. Wilson, professeur au gymnase du Val-de-Travers ; le texte anglais, à M. R. Wilson, chargé de cours à l'Université de Neuchâtel, et le texte italien, à Mme P. Wyss, de Travers. C'est la première fois qu'un tel guide sonore fonctionne au Vallon.

Billet du samedi

La vocation du médecin

L'hôpital de ma petite cité vient de s'enrichir par l'arrivée de jeunes spécialistes qui, à l'exemple de leurs confrères plus âgés, vivent vraiment dans le meilleur esprit de leur profession.

Tout à l'heure, je viens de rencontrer l'un d'eux, le jeune « patron » de l'étage où viennent les jeunes mamans et où naissent les petits bébés qui, un jour seront des hommes capables de continuer le monde et l'Eglise.

Ce jeune médecin m'a parlé avec enthousiasme de son art, de son respect de la vie, de son ouverture au domaine de l'esprit et de tout le sens de sa vocation.

Cela m'a beaucoup réjoui. En rentrant chez moi, j'ai fait, en mon for intérieur, un parallèle entre le jeune médecin et Ambroise Paré, ce médecin de la Renaissance française qui avait, lui aussi, une grande spiritualité et en témoignait lorsqu'il disait d'un patient qui guérissait : « Je le pansai, Dieu le guérit ».

Ambroise Paré avait aussi la vocation, il aimait ses malades et faisait pour eux, tout ce qui était en son pouvoir. Au roi qui lui demandait de le soigner « mieux qu'un pauvre », il répondait : « Non, sire, c'est impossible, parce que les pauvres, je les soigne comme des rois ! ».

Chez le médecin, l'art et la vocation doivent coexister sans cesse dans le contact avec le malade. On ne se penche pas n'importe comment et dans n'importe quel état d'esprit sur ces blessés de la vie, à la fois endoloris et inquiets, que sont les malades.

Je rends donc hommage aux médecins de chez nous, aux médecins que j'ai le privilège de connaître et d'estimer.

Le « Serment d'Hippocrate » est toujours pour le médecin un rappel de l'importance de son art, du respect dû à la vie et à l'âme du patient. Mieux encore que ce serment, l'exemple du Christ amène le médecin et aussi tous ceux qui se penchent sur leurs frères pour les soigner, les soutenir, les aider, à l'amour vrai qui implique à la fois le dévouement, le respect et l'autorité.

C'est avec amour et autorité que le Christ a amené des malades à la guérison et qu'Il nous appelle à la guérison des maladies de l'âme. C'est avec un total don de soi qu'Il nous guérit des atteintes du Mal et se sacrifie afin que nous ayons la vie éternelle.

Dans nos contacts avec les médecins, les malades, le personnel médical, pensons à tout cela.

Jean-Pierre BARBIER

Les «Pionniers» fleurisans vont réaliser un nouveau film

De l'un de nos correspondant :

En 1974, le poste « Pionniers » du groupement scout de Fleurier avait réalisé, dans le parc national suisse, aux Grisons, un premier film intitulé « Face au danger ». Forts de cette réussite, les « Pionniers » fleurisans ont donc décidé de reconduire, ces prochains mois, une expérience semblable. Néanmoins, ce deuxième film réalisé en super-8 et en couleur, et sonorisé, sera très différent du premier, puisque son sujet mettra en scène les « Pionniers » eux-mêmes aux prises avec une bande de malfaiteurs. Autant dire que le suspense et l'action domineront cette nouvelle production scoute !

NOUVEL ADJOINT

Par ailleurs, comme le responsable du poste, Patrick Jacot, est de plus en plus occupé par ses études, un adjoint lui a été trouvé en la personne de Serge Monzione qui collaborera à l'avenir aux destinées de l'unité ; un important travail attend ce nouvel adjoint : d'une part la préparation du tournage du film, et d'autre part l'organisation de la soirée du groupement fixée au 19 juin prochain.

Les « Pionniers » attachent aussi une importance toute particulière aux week-ends et aux camps sous tente dont l'intérêt est dû à l'esprit d'équipe et à la camaraderie qui y règnent. Aussi ont-ils pris la décision de se retrouver durant les quatre jours du « pont » de l'Ascension sur le plateau de la Nouvelle- Censière (montagne sud du Val-de-Travers), et d'organiser cet été une sorte de camp volant qui conduira les participants à Kandersteg, au Tessin, dans le massif du Gothard, au Liechtenstein, et enfin dans la région du lac de Walenstadt, camp qui permettra à chacun de conjuguer la marche pédestre et la baignade lacustre !

Etant soutenus par le mouvement « Jeunesse et sport », ces camps peuvent être proposés aux jeunes pour un prix très modique et, afin d'y intéresser d'autres adolescents que les adhérents du poste des « Pionniers », ils sont ouverts également aux non scouts. Avis aux amateurs...

Frais d'administration moins élevés que prévu pour la commune de Fleurier

De notre correspondant :

Les frais d'administration de la commune de Fleurier ont été moins élevés que prévu (il y a une différence d'un peu plus de 2000 fr.). Dans ces frais, on notera que les honoraires et les vacations des conseillers communaux se sont élevés à 46.000 fr., les traitements et charges sociales du personnel à 242.000 fr. et les pensions aux retraités à 14.000 francs.

Il a été dépensé 16.800 fr. pour l'impression de formules, des budgets et des comptes alors que les frais d'actes de sanctions et d'arrêtés ont été de 3800 francs. Le dépassement, enregistré à ce poste, provient de ce que plusieurs factures, relatives à certaines transactions immobilières ont été réglées l'année passée.

MAJORATION POUR LE CHAUFFAGE ET L'ÉCLAIRAGE

On note aussi une majoration des dépenses de plus de 2000 fr., en ce qui concerne le chauffage, l'éclairage et le nettoyage des bureaux, alors qu'une somme de 22.600 fr. a été consacrée à l'entretien de l'Hôtel-de-Ville.

Il s'agit, principalement, de la réfection des corridors du bâtiment. Les travaux, qui avaient été prévus lors de l'établissement du budget, ont été complétés par diverses réfections nécessaires au vestibule de la salle du Conseil communal et aux sanitaires notamment. Une somme de 2600 fr. a elle aussi été consentie pour la suppression de la fosse septique.

La commune a encaissé 10.000 fr. à titre d'émolument d'état civil, d'actes d'origine, de permis de séjour, de certificats alors qu'elle a dépensé 13.200 fr., pour des réceptions et manifestations diverses.

Nomination scolaire

(c) A la suite de la démission de Mme Janine Amiet, institutrice, sur la carrière de laquelle nous reviendrons, la commission scolaire de Fleurier devait procéder à la nomination d'une nouvelle enseignante. Son choix s'est porté sur Mlle Marie-Claire Contesse.

L'Ecole des parents du Vallon fait le bilan de ses activités

D'un correspondant :

L'Ecole des parents du Val-de-Travers a siégé à Môtiers, sous la présidence de Heinz Reber, de Buttes. Elle a pris connaissance du rapport d'activité pour la saison passée, saison riche d'activité. Ce furent d'abord les deux spectacles organisés avec les Petits écoliers chantants de Bondy, à Fleurier et à Noiraigue, puis un cycle de six manifestations durant la saison d'hiver 1975-1976. La première, à Buttes, la projection de la « Guerre des boutons », film sensible qui évoquait les réactions éternelles des jeunes. Quatre conférences consacrées à des sujets divers, voyaient une assistance de parents attentifs. Enfin, la saison se terminait sur l'exposition « Jeu et jouets », organisée en collaboration avec la section de district de Pro Juventute, dont l'impact fut considérable.

L'effectif aux conférences est en augmentation réjouissante. La représentation de chaque village au sein du comité par son délégué, (deux pour Fleurier et Couvet), permet un travail réel sur l'ensemble du Vallon. Le cours de bricolage, organisé avant Noël et dirigé par Mme Madeleine Moro, de Buttes, a répondu à un réel besoin. Les membres du comité sont actifs et mettent leurs forces en commun, chaque fois qu'il y a un travail important à accomplir. En résumé, la saison fut excellente, et le président sortant exprima son optimisme quant à l'avenir. Il accompagna de ses vœux son successeur qui reprend la tâche dans des conditions fort bonnes.

NOUVEAU COMITÉ

Conformément aux décisions prises voici un an déjà, le président remit son mandat. Le comité sera formé comme suit : présidente, Mme Geneviève Borel (Couvet) ; vice-président, vacant ; secrétaire, Mme Allenbach (Fleurier) ; secrétaire aux verbaux et convocatrice, Mme Veillard (Travers) ; caissière, Mme Claire Perret (Môtiers) ; délégués des villages, André Andrey (Les Verrières), Mme Anne-Marie Clerc (Noiraigue), Mme Francine Jeanneret (Couvet), Mme Anne-Claude Berthoud (Fleurier), M. ou Mme Arnold Ulrich (Buttes), Mme Elsbeth Reber (Buttes).

Les comptes sont pour l'instant satisfaisants, grâce à l'octroi d'une subvention de la Fédération neuchâteloise des écoles de parents et éducateurs (500 fr.) qui a permis de couvrir les déficits des conférences. L'exposition « Jeu et jouets » a coûté pour la semaine plus de 1000 fr., somme sur laquelle la section Pro Juventute du Val-de-Travers a pris en charge 600 francs. L'Ecole des parents n'a pas de fonds propres, ni de rentrées sous forme de cotisations ou de dons.

PROJETS

Pour la nouvelle saison d'hiver 1976-1977, le comité a jeté quelques lignes de forces et mis en discussion les lignes selon lesquelles il se propose de travailler : cours de puériculture, de cinq fois deux heures, qui, s'il répond à un besoin, pourra devenir régulier dans les années à venir ; contacts personnels auprès des parents, des jeunes mamans ou des nouveaux habitants ; dans chaque village, un fichier regroupant les enfants selon les périodes d'âge, préscolaire, primaire, secondaire et adolescence. Ce fichier permettra de lancer des invitations particulières aux parents concernés par une conférence déterminée ; distribution des programmes dans les villages par les délégués, comme jusqu'ici ; reprise d'un cours de bricolage, sous forme d'un atelier de Noël, deux soirs en novembre, pour donner des idées aux mamans et les inciter à confectionner avec leur famille les cadeaux de Noël.

Par ailleurs, le comité a décidé de distribuer les invitations pour la conférence prochaine de Mme Axelle Adhémar « Relations entre frères et sœurs », organisée par les Rencontres féminines de Couvet. Cette décision fait suite aux contacts de l'ancien président avec Mme Jacqueline Jaccard, présidente des Rencontres féminines, et aux vœux exprimés par la conférencière elle-même.

Chronique du Val-de-Ruz

Etat civil de Boudevilliers (mars, y compris Landeyeux)

Naissances : 1. Hänni, Ariane Dominique, fille de Werner Heinz, chimiste à Peseux et de Marguerite Berthe, née Jaccard. 2. Schupbach, Julie Emmanuelle, fille de Rémi Pierre, technicien dentiste à Bevaix, et de Madeline Yvonne, née Wymann. 4. Charmet, Jérôme, fils de Jean-Louis Marcel, magasinier à Neuchâtel, et de Marlyse Simone, née Sigrist. 5. Bussy, Caryl Robert, fils de Pierre Ernest, agriculteur à Areuse, et de Marianne Elisabeth, née Dufey. 6. Matthey-de-l'Endroit, Natacha, Valérie, fille de Daniel François, boucher à Chézard-Saint-Martin, et de Viviane, née Manini ; Pereira, Carlos Humberto, fils de Humberto, manœuvre à Valangin, et de Bernadette. 9. Ferrario, Pierre Nicolas, fils de Luigi Giovanni Giuseppe, constructeur mécanicien à Neuchâtel, et de Pierrette Anne, née Probst. 11. Gacon, Thierry, fils de Rémy, charpentier à Gampelen (BE), et de Adeline Suzanne, née Conrad ; Frossard, Vincent, fils de Jean-Claude Michel, représentant à Marin-Epagnier et de Nicole, née Wicht. 13. Wertheimer, Delphine, fille de Didier René, actuaire à Villiers, et de Dominique Elisabeth, née Schaldenbrand. 14. Bruderer, Simone Claudia, fille de Max Werner, instituteur à Zurzach (AG) et de Verena, née Rutz. 15. Desmeules, Estelle, fille de Christian Ami Alfred, dessinateur-technicien à Villiers, et de Marie-Claire, née Moser. 16. Perret, Isabelle, fille de Michel Armand, peintre en bâtiment à Neuchâtel, et de Francine Josette, née Moser. 18. Maurer, Sylvia Laurence, fille de Rémy Albert, horloger à Neuchâtel, et de Rose-Marie, née Bourquin. 19. Oppliger, Laurent, fils de Roger Gilbert, dessinateur-architecte à Villiers, et de Marlène, née Dort. 20. Buschini, Nicole, fille de François, avocat et horticulteur à Boudry, et de Ursula, née Patt. 23. Babey, Christelle, fille de Michel Jérôme André, étudiant à Corcelles-Cormondrèche, et de Lise Marie, née Leuba. 24. Vaucher, Gaël, fils de Serge Michel, micromécanicien à Saint-Blaise, et de Dominique Teresa, née Zurbuchen ; Hirter, Jennifer Vanessa, fille de Marcel André, mécanicien sur autos à Colombier, et de Corinne Louise Brookes, née Thomason ; Kohler, Romain Jean, fils de Jean Henri, chef de vente à Bevaix et de Marinette Marguerite, née Dietrich ; Marti, Sébastien, fils de Andreas Eugen, mécanicien à Fontaines, et de Amélia, née Filipe. 27. Monneron, Cédric, fils de Roland André, employé de commerce à Gorgier, et de Elisabeth, née Hänni ; Robert-Charrue, Estelle Henriette, fille de Henri Jean, délégué médical à Colombier, et de Irmgard Hilda, née Sigrist. 28. Python, Céline Michèle, fille de Raymond Marcel, mécanicien à Bevaix, et de Claudette Anna Rose, née Pidoux. 31. Tucci, Simon Matteo, fils de Livio, mécanicien à Cressier, et de Majella Christina, née Mc Keniry.

Décès : 2. Bolle Charles Adrien, 90 ans, ancien dessinateur en meubles, veuf de Louise Nelly, née Ducommun, à Dombresson. 5. Kurzen née Passoni, Elisabeth, 70 ans, veuve de Albert Emile, à Cernier. 11. Gioria, née Chevallay, Eugénie Mélanie, 93 ans, épouse de Louis, à Dombresson. 12. Evard, née Pfenninger, Anna, 74 ans, épouse de Jules, à Chézard-Saint-Martin. 22. Sandoz-dit-Bragard, née Turban, Charlotte Angès, 83 ans, épouse de Charles Ali, aux Geneveys-sur-Coffrane. 28. Faidel, née Stoeckli, Lina Rosa, 86 ans, veuve de Frédéric Alexandre, à Boudevilliers. 29. Gafner, Jules Henri, 89 ans, ancien jardinier, divorcé, à Landeyeux.

Affaires scolaires

(sp) Les examens scolaires de fin d'année étant désormais supprimés (à titre d'essai dans tout le canton), le département de l'Instruction publique impose à toutes les classes primaires une épreuve d'aptitudes diverses ne comprenant pas de notes mais permettant de fixer le niveau des classes par rapport à l'ensemble du canton. Cette épreuve se déroulera ces prochains jours au Val-de-Ruz.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Assemblée du Cercle démocratique

L'assemblée générale du Cercle démocratique des Geneveys-sur-Coffrane s'est tenue sous la présidence de M. Guy Sermet, président en charge. Le nouveau comité a été élu de la manière suivante : président, M. Francis Martin ; secrétaire, M. Marcel Frieden ; caissier, M. Bernard Beyeler, MM. Jean Bernardelli, Lucien Schifferling, Marcel Humbert, Albert Challandes, Maurice Girardin, Franco Del Fabro, Michel Schmidt (assesseurs).

Fête des musiques

Ce week-end a lieu la fête régionale des musiques du Val-de-Ruz, aux Geneveys-sur-Coffrane.

Pas d'interruption de trafic

(c) Contrairement à ce qu'a annoncé, vendredi, un quotidien des Montagnes, il n'y aura aucune interuption de trafic ferroviaire sur la ligne du RVT la semaine prochaine.

Le cirque Knie au Vallon

(c) Bonne nouvelle pour tous les amateurs de sepctacles de qualité : le cirque Knie, que l'on n'avait pas revu au Vallon depuis quelques années, sera à Fleurier lundi 28 juin prochain.

Il faut dire que de tous temps, les frères Knie ont eu un faible pour Fleurier car Frédéric, Eugène, Charles et Rodolphe, s'étaient faits autrefois des amis sincères dans notre village.

Informations horlogères

Lip : démenti

Le syndic parisien chargé de la liquidation des biens de la société Lip de Besançon, Me Labrely, a démenti hier que des contacts avaient été établis, avec le groupe japonais Seiko, en vue d'un rachat éventuel de l'entreprise. Des rumeurs persistantes avaient circulé au cours des derniers jours à Besançon sur l'intention de ce groupe japonais de s'implanter solidement en France.

En revanche, on sait de bonne source qu'un important groupe allemand a fait des propositions concernant le rachat global de Lip. Mais les négociations n'ont pas encore semble-t-il abouti. Interrogé à l'Assemblée nationale, le ministre français de l'industrie, M. Michel d'Ornano a déclaré que « l'avenir de la profession horlogère, par delà les soutiens des pouvoirs publics, était entre les mains des industriels eux-mêmes ». Le ministre a rappelé que l'horlogerie occupait en France 17.000 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliards de francs en 1975. Elle se situe au 5me rang mondial, avec 8 % du marché international, et cette industrie « n'est pas si malade qu'on le dit », a ajouté M. d'Ornano. Evoquant les difficultés de « certaines entreprises », le ministre a réaffirmé que le gouvernement continuera à multiplier ses efforts pour maintenir l'emploi dans cette branche mais que « les efforts publics seront équitablement répartis et que nul ne peut prétendre à des avantages exorbitants ».

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, samedi dès 16 h, dimanche de 10 h 45 à 12 h et dès 18 h 30.
Permanence médicale : samedi dès 12 h à lundi 8 h, tél. 111 ou 53 21 33.
Infirmière de garde : tél. 57 17 45 ou 53 21 33.
Aide familiale : tél. 53 10 03.
Ambulance : tél. 53 21 33.
DANSE. — Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
Fontaines : culte 20 h.
Valangin : culte des familles 9 h 45.
Boudevilliers : culte à Valangin.
Coffrane : culte 10 h ; culte de jeunesse 9 h ; culte de l'enfance 10 h.
Montmollin : culte 20 h.
Chézard-Saint-Martin : culte 9 h 30 ; culte de l'enfance 9 h 30.
Dombresson : (culte samedi 19 h 10) ; culte 10 h ; culte de l'enfance et culte de jeunesse 8 h 45.
Le Pâquier : culte 20 h.
Fontainemelon : culte des familles 9 h.
Les Hauts-Geneveys : culte des familles, 10 h 15.
Cernier : culte 10 h ; culte de l'enfance et de jeunesse 9 h.
Savagnier : culte 9 h 15 ; culte de l'enfance 10 h 15.
Engollon : culte 10 h 20.
Vilars : culte de l'enfance 9 h 30.
EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Cernier : samedi, messe 18 h 15 ; dimanche, messe 7 h 25 ; grand-messe 10 h.
Dombresson : messe lue et sermon 8 h 45.
Les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon 10 h.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
Les Bayards : 9 h 45, culte, M. André.
Buttes : 9 h 45, culte Mlle Domon. Vendredi 17 h, culte de l'enfance ; 19 h, culte de jeunesse.
La Côte-aux-Fées : 10 h, culte M. Delord ; 10 h, culte de l'enfance. Samedi, 19 h 30, groupe des jeunes « Contact ».
Couvet : 8 h 30, culte à l'hôpital ; 9 heures 45, culte, M. Perriard, avec la participation de « L'Union chorale » puis assemblée de paroisse ; 8 h 45, culte de jeunesse ; 9 h 45, culte de l'enfance et des tout-petits.
Fleurier : 9h 45, culte, M. Jacot; 9 h 45, culte de l'enfance et des tout-petits. Vendredi 19 h, culte de jeunesse.
Môtiers : 9 h 45, culte, M. Perret; 9 h 45, culte de l'enfance. Vendredi 17 h, culte de jeunesse.
Noiraigue : 9 h 45, culte M. Duruphty ; 9 h, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance.
Saint-Sulpice : 9 h 30, culte, M. Attinger ; 9 h 30, culte de l'enfance. Jeudi 19 h, culte de jeunesse.
Travers : 9 h 45, culte, M. Wuillemin ; 8 h 45, cultes de jeunesses, de l'enfance et des tout-petits.
Les Verrières : 9 h 45, culte, M. Béguin ; 9 h 45, culte de l'enfance.
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE
La Côte-aux-Fées : samedi, 19 h 30, groupe des jeunes « Contact ». Dimanche 9 h 30, école du dimanche ; 9 h 30, culte et sainte cène. Jeudi 20 heures, réunion de prière.
ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Fleurier : samedi 19 h, messe en italien. Dimanche 8 h, messe ; 10 h, messe chantée ; 19 h 45, messe.
Môtiers : samedi 20 h, messe.
Les Verrières : 8 h 45, messe.
Travers : samedi, 19 h, messe. Dimanche 10 h, grand-messe.
Noiraigue : 8 h 45, messe.
Couvet : samedi 18 h, et dimanche 10 h, messes.
ARMÉE DU SALUT
Fleurier : 9 h 15, réunion de prière ; 9 h 45, culte ; 11 h, jeune armée ; 19 h 45, réunion.
THÉMOINS DE JEHOVAH
Couvet : saiedi 18 h 45, mardi et jeudi 20 h, téudes bibliques et conférences.
ÉGLISE DE RÉVEIL
Couvet : 9 h 45, culte et sainte cène. Mercredi et vendredi, 20 h, réunions de partage.
ÉGLISE ADVENTISTE
Couvet : samedi 9 h 30, méditation et prière ; 10 h 30, culte et prédication. Jeudi 20 h 15, réunion.

COUVET

Présentation d'un candidat

(sp) Dimanche matin, après le culte pendant lequel et pour la première fois, « L'Union chorale » chantera, se déroulera une assemblée de paroisse. Elle est destinée à présenter la candidature de M. Alexandre Paris, actuellement pasteur dans l'Ardèche, qui a accepté de venir exercer son ministère à Couvet.

La candidature de M. Paris a reçu l'agrément du Conseil synodal, mais une nouvelle assemblée sera convoquée ultérieurement pour procéder à l'élection proprement dite. M. Paris pourrait commencer son activité en octobre à Couvet.

CARNET DU JOUR

SAMEDI
Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « Violence et passion » ; 23 h 15, « Pénitencier de femmes » (20 ans).
Les Verrières : 20 h 30, récital Tino Rossi.
Travers, salle de l'Annexe : 20 h, soirée annuelle de l'Espérance.
Môtiers : 20 h, concert avec « L'Avenir de Collombey ».
Môtiers, château : exposition Daniel Grandjean.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
DIMANCHE
Couvet, cinéma Colisée : 14 h 30 et 17 h, « La fête sauvage » (enfants admis) ; 20 h 30, « Violence et passion ».
Saint-Sulpice : dès 18 h, cross de Charles le Téméraire.
Môtiers, cantine du collège : 14 h 15, concert de gala.
Môtiers, château : exposition Daniel Grandjean.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Ornans, musée Courbet : ouvert.
LES DEUX JOURS
Médecin de service : de samedi 12 h à dimanche 22 h, Dr Paul Tkatch, place de la Gare, Fleurier, tél. 61 29 60.
Pharmacien de service : de samedi 16 h à lundi 8 h, Gilbert Bourquin, Grand-Rue, Couvet, tél. 63 11 13.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.
Hôital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Sage-femme : tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt : tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
SOS alcoolisme : tél. 53 37 20 ou (039) 23 79 87.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

TRAVERS

Pour les courses scolaires

(sp) Le ramassage du papier, organisé par les élèves de l'Ecole primaire de Travers a permis d'en récolter 15 tonnes, ce qui a produit un bénéfice de plus de 1100 fr., somme qui sera versée au fonds des courses scolaires.

AVIS DIVERS

CHEZ FANAC
Saint-Sulpice
Tél. (038) 61 26 98
LE DIMANCHE
menu Fr. 20.—
hors-d'œuvre à gogo
Entrée chaude
Viande, fromage, dessert.

A vendre

au Val-de-Travers pour cause de cessation de commerce :

3 machines à laver

unimatic, (Zinguerie Zoug) pour une charge de 6 kg, en parfait état de marche. Prix sur place par machine 500 fr.

Adresser offres écrites à AY 1128 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

CHATEAU DE MOTIERS
du 1er au 23 mai 1976
PEINTURES ET DESSINS
de Daniel GRANDJEAN
Ouverture : tous les jours, sauf le lundi

Les cascadeurs du diable viennent à Colombier

Terrain militaire samedi 15 mai 1976 à 20 h 15 et dimanche 16 mai 1976 à 16 h

Ils vous présentent

HELL DRIVERS SHOW 1976

La plus folle présentation actuelle, les voitures qui volent en l'air, 5 conducteurs de 5 pays différents du globe. Terribles chocs frontaux, sensations comme vous n'en avez jamais vu.

Exposition lors du show **Vente neuf et occasions**

Garage Relais La Croix
J. Wüthrich fils
Bevaix
✆ 46 13 96

OPEL

Garage Vieux Moulin
J. Wüthrich fils
Colombier
✆ 41 35 70

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

GROS RABAIS CONGÉLATEUR

Toutes les grandes marques:

SIEMENS, BAUKNECHT, HOOVER, INDESIT, PHILIPS, FRIGIDAIRE, ELECTROLUX, CARMA, ZOPPAS, etc.

Rabais jusqu'à:

Fr. **350.-**

Service après-vente assuré

COMPTOIR MENAGER CRETEGNY+CIE Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL Tél. 25 69 21

AF

Machine à laver
Lave-vaisselle

INDESIT

dès **990.—**
12 couverts inox
machine 5 kg
dès **690.—**
Livraisons par nos soins.
Facilités de paiement.

Naturellement au
Discount du Vignoble

Fornachon & Cie
Tél. (038) 46 18 77
2022 Bevaix.

A vendre
plantons de tomates
en pots.

Dubied, maraîcher, Marin.

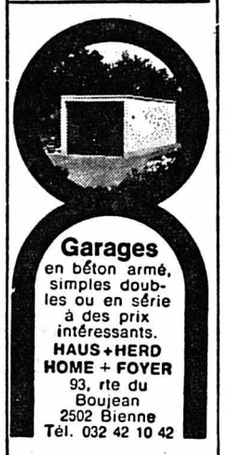

Garages
en béton armé, simples doubles ou en série à des prix intéressants.
HAUS+HERD HOME + FOYER
93, rte du Boujean
2502 Bienne
Tél. 032 42 10 42

Chiens

A vendre chiots bouvier bernois, avec pedigree, 2 mâles, 1 femelle. Mère Ella de Chavannes, père Erro de Buron.

Tél. (029) 4 83 57.

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
21 MAI
5 JUIN 1976

ISNE

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, occupe 1100 personnes dans la fabrication d'ébauches et mouvements de montres.
Nous désirons engager, pour notre département de mécanique, deux

MÉCANICIENS

DE PRÉCISION OU EN ÉTAMPES

diplômés CFC et ayant au minimum 5 ans d'expérience, et deux

AIDES-MÉCANICIENS

non diplômés mais ayant quelques connaissances en mécanique.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, horaire libre, prestations sociales et la possibilité de vous loger, vous seront présentées lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

service du personnel . 038 53 33 33 . 2052 Fontainemelon

maison affiliée à Ebauches s.a.

Je cherche

inspecteurs d'acquisition de district

Travail intéressant et bien rémunéré pour personnes dynamiques, ayant l'esprit d'initiative.

Entrée en fonction: au plus tôt ou date à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, certificats et photographie à:

Marc.-F. Zumsteg, agent général de l'Union Suisse Assurances, rue du Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel.

UNION SUISSE
VOTRE ASSURANCE

OFFRES D'EMPLOIS

Si vous avez certaines expériences dans l'enseignement ou dans l'assurance, un tempérament jeune et dynamique et si vous appréciez le travail indépendant dans le cadre d'un petit groupe, vous êtes le

SPÉCIALISTE DE FORMATION

que nous cherchons.

Votre mission consistera à instruire nos collaborateurs du service externe.

— Age idéal : 25 à 35 ans.
— Langues : français (langue maternelle) avec connaissances d'allemand.
— Lieu de travail : Bâle.

Nous vous offrons une situation intéressante ainsi que des prestations sociales au-dessus de la moyenne.

Veuillez adresser votre offre à M. Henri-F. Rollier, sous-directeur. Nous vous garantissons une discrétion absolue.

PAX **Société suisse d'assurance sur la vie**

Aeschenplatz 13, case postale, 4002 Bâle, tél. (061) 22 20 00.

Importante entreprise du Jura neuchâtelois cherche, pour son atelier des environs de Neuchâtel, une

METTEUSE EN MARCHE

qualifiée sur petites pièces.

Faire offres sous chiffres 28-950071 à Publicitas, av. Ld.-Robert 51, 2300 La Chaux-de-Fonds.

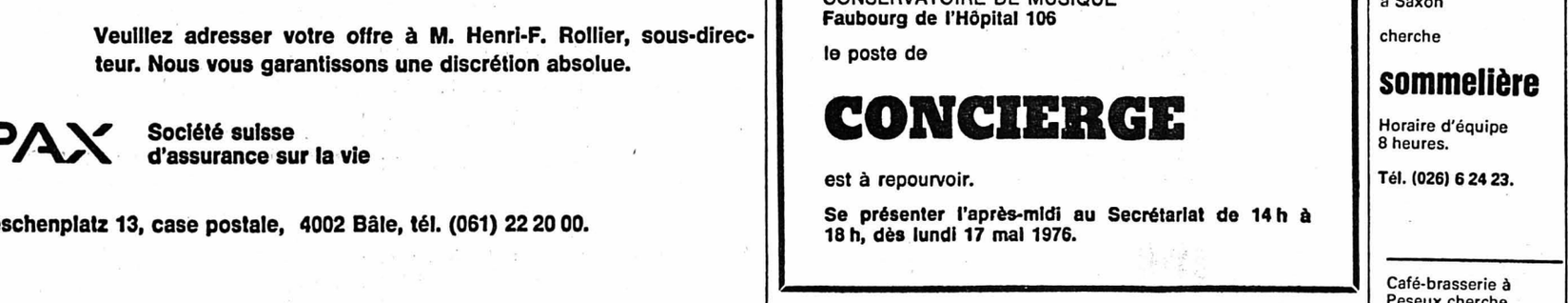

Nous cherchons, pour renforcer notre potentiel de développement de montres électroniques à quartz analogiques et digitales :

un ingénieur en électronique (EPF ou équivalent)

auquel nous confierons :
— la conception et la mise au point des modules « solid state » en tant que système
— l'élaboration des spécifications de composants ;

un ingénieur en microtechnique

(niveau universitaire ou équivalent)

qui aura pour tâches le développement et la mise au point des montres à quartz analogiques et digitales.

Le candidat devra justifier de quelques années d'expérience dans ce domaine.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée. Des responsabilités seront proposées aux candidats présentant les qualités requises.

Les intéressés sont invités à transmettre leur dossier de candidature, accompagné des annexes habituelles, à notre service du personnel, 2074 Marin (NE).

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY® SWISSONIC®

Efficace

FABRIQUE DE VERNIS ET COULEURS

cherche pour les régions de Neuchâtel, Fribourg et Soleure

un collaborateur pour son service extérieur

dans le sens d'agrandir son cercle de clients.

Nous offrons :

un large assortiment renommé
un poste permettant l'avancement
une mise au courant approfondie
un soutien efficace de la part de notre service de vente
des conditions de salaire intéressantes (fixe, commission, frais de voyage)
mise à disposition d'une voiture par la maison.

Nous demandons :

un vendeur qualifié et habile
possédant la langue française et allemande.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres détaillées, accompagnées des documents usuels à Publicitas, 9001 Saint-Gall, sous le numéro R 33-25073.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Faubourg de l'Hôpital 106

le poste de

CONCIERGE

est à repourvoir.

Se présenter l'après-midi au Secrétariat de 14 h à 18 h, dès lundi 17 mai 1976.

Café des Vergers à Saxon

cherche

sommelière

Horaire d'équipe 8 heures.

Tél. (026) 6 24 23.

Café-brasserie à Peseux cherche

sommelière

débutante acceptée, congé tous les dimanches et lundis. Immédiatement ou date à convenir.

S'y adresser ou téléphoner au 31 66 98.

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
21 MAI
5 JUIN 1976

ISNE

Pour le laboratoire de qualité et fiabilité de notre nouvelle division d'affichage à cristaux liquides (LCD), nous cherchons un

LABORANTIN

auquel nous confierons des tests chimiques, physiques, électriques et optiques sur nos cellules LCD, ainsi que des contrôles périodiques (tests de fiabilité).
Les intéressés sont invités à faire parvenir leur candidature, accompagnée des annexes habituelles, à notre service du personnel, 2074 Marin (NE) Tél. (038) 33 44 33.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY® SWISSONIC®

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

À DÉCOUVRIR
CHANSONS - MUSIQUE - PEINTURE
Pour la première fois en Suisse romande

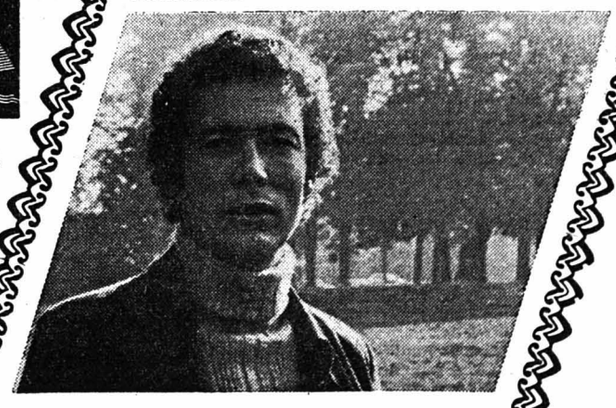

Vendredi 28 mai à 20 h 30
au Théâtre de Neuchâtel

michel murty

Auteur-compositeur-interprète et peintre

« Un récital qui se compose de chansons interprétées de manière traditionnelle (accompagnées par un musicien) et des chansons illustrées par ses peintures en projection sur grand écran (fond enchaîné). »

À NE PAS MANQUER!!!

Places:
Fr. 9.— et 12.—

Location et organisation:
SERVICE CULTUREL MIGROS NEUCHÂTEL
11, rue de l'Hôpital
Tél. (038) 25 83 48

JURA - JURA

«Le maintien de l'ordre primant la liberté de réunion»

Le Conseil exécutif bernois a confirmé l'interdiction de la réunion de Tavannes

« Nous estimons (...) que le maintien de l'ordre prévaut contre la liberté de réunion ». C'est ce que vient de répondre le président du gouvernement bernois, au nom de l'exécutif cantonal, à « Jeunesse-Sud », mouvement autonomiste du Jura méridional, en interdisant un débat sur la Constitution du futur Etat jurassien prévu samedi à la salle paroissiale de Tavannes avec la participation de membres de l'Assemblée constituante jurassienne.

Le 31 mars, « Jeunesse-sud » avait organisé un débat sur la future Constitution jurassienne, à Tavannes, à la salle paroissiale, avec la participation du professeur neuchâtelois de droit constitutionnel Jean-François Aubert, conseiller national. Ce débat ne put avoir lieu, quelques centaines d'éléments pro-bernois empêchant l'accès à la salle. Ces derniers considéraient comme une provocation de tenir dans le Sud du Jura, qui s'est prononcé pour son maintien dans le canton de Berne le 16 mars 1975, un débat sur la Constitution jurassienne.

Se fondant sur la liberté de réunion garantie dans la Constitution fédérale, « Jeunesse-sud » a décidé de mettre sur pied une nouvelle réunion avec des constituants jurassiens le 15 mai. Le 13 avril, elle demandait au Conseil municipal de Tavannes de lui mettre la salle communale à disposition. Le 24 avril, la Municipalité de Tavannes refusait cette salle et, en outre, interdisait le débat. « Jeunesse-sud » a porté plainte contre cette décision auprès du préfet de Moutier, indiquant que cette plainte avait en un effet suspensif sur la décision d'interdiction prise par la Municipalité de Tavannes. Le 12 mai, sans se prononcer sur le fond, le préfet de Moutier a révoqué l'effet suspensif. Jeudi, par l'intermédiaire de son mandataire, un avocat de Moutier, « Jeunesse-sud » recourait contre l'ordonnance du préfet auprès du Conseil d'Etat bernois. Sous la signature de son président, hier le gouvernement bernois répond en substance à « Jeunesse-sud » que les autorités locales sont les mieux à même d'apprécier si les circonstances immédiates sont dangereuses pour la sécurité publique. Il a donc confirmé l'interdiction du débat car, selon lui, « le maintien de l'ordre prévaut contre la liberté de réunion ».

« Jeunesse-sud » hier en fin de journée, s'est élevée contre cette « atteinte à la liberté d'expression et de réunion garantie dans les Constitutions cantonale et fédérale ». Interrogé, l'un de ses porte-parole déclara hier : « Jeunesse-Sud répondra à cette interdiction avec les armes que se donne la démocratie contre le totalitarisme ».

Appel au calme des députés du Sud

Dans un communiqué publié par son service de presse, la députation du Jura bernois et de Bienne romande demande aux ressortissants du Jura-Nord de rester chez eux afin d'éviter l'aggravation de la situation. Cet appel se rapporte à la manifestation que « Jeunesse-sud », organisation d'autonomistes du Jura-Sud, projette d'organiser samedi à Tavannes.

La députation du Jura bernois et de Bienne romande déclare qu'elle a pris note de la décision du Conseil municipal de Tavannes d'interdire toute manifestation politique sur son territoire afin de préserver l'ordre public. Elle approuve donc l'interdiction de la manifestation « provocatrice prévue par les séparatistes de « Jeunesse-sud » avec l'appui et le concours de séparatistes du Jura-Nord ».

Important séminaire de l'UNESCO à Saignelégier

Comment former des animateurs culturels

De notre correspondant :

Hier a pris fin à Saignelégier le séminaire franco-suisse organisé à Belfort et à Saignelégier, à l'initiative de l'Unesco et de sa commission « nationale » suisse. Ses travaux ont été consacrés à l'étude des développements socio-culturels et socio-économiques dans trois régions données : Belfort, la ville de Montbéliard et le Jura. Ce dernier avait délégué une dizaine d'animateurs culturels issus de l'Association jurassienne d'animation culturelle (AJAC) et de l'université populaire, les dix participants français se rattachant aux centres d'informations précités. On notait la présence d'observateurs étrangers de Tunisie, de Colombie, de Belgique, d'Iran, de Hongrie, d'Italie et du Québec. Les dépenses étaient prélevées sur le budget culturel de l'Unesco.

Le séminaire avait à dégager des recommandations pour la formation d'animateurs culturels bénévoles ou salariés, en se fondant sur les six études socio-économiques et socio-culturelles consacrées aux trois régions concernées. Les cas particuliers des régions françaises où le pouvoir politique est centralisé et du Jura où celui-ci est décentralisé, servaient à un enrichissement réciproque. On constata que la frontière franco-suisse n'est pas un mythe, mais qu'elle entraîne des différences importantes. Le bénévolat est presque la règle pour les animateurs jurassiens, alors qu'il est l'exception outre-frontière. Les pyramides des âges diffèrent notablement aussi, et leurs réalités ne sont pas sans influer sur les nécessités d'une animation culturelle répondant aux vœux des populations. Les fortes concentrations d'habitants de Belfort et Montbéliard entraînent une politisation sous-jacente mais indéniable des activités culturelles, phénomène quasi inexistant dans le Jura et ses centres semi-urbains.

Le séminaire constata aussi que l'augmentation quantitative de l'animation culturelle dans le Jura a provoqué une surcharge des animateurs bénévoles et leur remplacement par des personnes stipendiées. D'autre part, si la nécessité d'avoir des connaissances techniques est impérieuse pour les animateurs français, une formation générale semble suffire dans le Jura.

FORMATION COMMUNE FRANCO-SUISSE ?

Les participants convinrent qu'une formation commune pourrait être donnée aux animateurs des trois régions, sous réserve qu'elle soit complétée par des adjonctions spécifiques. Une collaboration fut dès lors jugée souhaitable et possible. La formation de base doit être liée à l'action et elle ne saurait être uniquement théorique. Selon les disponibilités financières, elle devra durer plus ou moins longtemps. Il y a lieu de sensibiliser les milieux politiques responsables. Une chance unique est à saisir dans le Jura, au moment où est rédigée la Constitution du nouveau canton. La collaboration franco-suisse pourrait aussi déboucher sur une formation systématique des responsables de ciné-clubs ou de sociétés de théâtre.

ORGANISME DE CONSULTATION

Dans l'optique de la collaboration interrégionale, la mise en place d'un organisme permanent de consultation entre les responsables culturels des trois régions concernées a été envisagée, et elle semble imminente. Si les contacts entre eux existent déjà, ils doivent encore être étendus aux animateurs eux-mêmes. L'absence de congés de formation en Suisse, la difficulté de profiter de ceux qui sont institutionnalisés en France furent évidemment évoquées. Il est vrai aussi que le fonds international de promotion culturelle de l'Unesco — dont l'initiateur belge était présent à Saignelégier — pourrait dans ce domaine jouer un rôle essentiel.

M. Rial, secrétaire de la commission suisse pour l'Unesco, releva que le séminaire devait définir des méthodes de formation d'animateurs culturels, et ne pas se contenter de contribuer à l'intensification des échanges culturels entre les régions franco-suisses concernées.

Au moment où, sur le plan mondial, la politique culturelle tend à acquérir ses lettres de noblesse parmi les programmes politiques gouvernementaux, il est heureux que ce séminaire ait atteint ses objectifs. Ainsi, l'animation culturelle et l'éducation permanente pourront sortir de la marginalisation où les avait reléguées la primauté de l'économique. Les milieux culturels doivent obtenir des soutiens non comme un don, mais comme un dû de la part du pouvoir politique.

BÉVI

Terrains du DMF : nouvelle protestation

Les Conseils communaux des communes des Genevez, de Lajoux et Montfaucon viennent de recevoir une réponse du Conseil fédéral à leur lettre de décembre 1975 relative au rachat des terrains du DMF aux Franches-Montagnes. Une réponse décevante où transpirait la volonté des autorités fédérales de conserver les terres qu'elles possèdent sur le haut-plateau, malgré des promesses de vente faites en son temps.

A ce propos, les militants francs-montagnards ont accusé hier le pouvoir fédéral, dans un communiqué, d'abuser manifestement de la confiance des autorités communales et de manquer d'honnêteté en camouflant derrière des motifs économiques farfelus sa volonté de conserver les terrains de la place d'armes à des fins suspectes. Les militants réaffirment leur solidarité aux communes concernées et leur détermination de poursuivre la lutte jusqu'à la restitution définitive des domaines en question aux Francs-Montagnards.

La presse romande condamne les procédés du GFFD

Dans une lettre adressée à Mme Geneviève Aubry, présidente du Groupement féminin de Force démocratique, à Tavannes, les sections romandes de l'Association de la presse suisse, qui groupent tous les journalistes des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud, écrivent qu'elles ont appris avec indignation l'interdiction signifiée aux membres de l'Association de la presse jurassienne d'assister au congrès du Groupement féminin de Force démocratique le 15 mai à Tramelan. Les comités des sections romandes s'élèvent avec vigueur contre ces méthodes, qui battent en brèche les traditions démocratiques et mettent en péril la liberté de l'information.

D'autre part, dans un communiqué, l'Association de la presse bernoise, « qui a déjà eu l'occasion de fustiger pareil comportement de la part du Groupement féminin de Force démocratique, s'associe à la protestation des sections romandes de l'APS ». La presse bernoise, qui groupe des journalistes de Berne et du Jura, « ne comprend pas une telle attitude ».

UNIVERSITÉS DE NEUCHATEL ET GENÈVE

SEMESTRE D'HIVER 1976-77

Délai d'admission pour les demandes d'immatriculation et les changements de faculté:

31 juillet 1976

Date particulière:

étudiants en médecine et en pharmacie:

1er juin 1976

Aucune immatriculation ne pourra avoir lieu si elle n'a fait l'objet d'une demande préalable.

Les étudiants qui subissent leurs examens de fin d'études secondaires après ce délai seront immatriculés conditionnellement.

BIENNE - BIENNE

Les lourdes tâches de l'assistance sociale

De notre rédaction biennoise :

« Les œuvres sociales dépensent à tort et à travers et soutiennent ceux qui n'en n'on pas besoin ». Telle est la formule qui revient souvent dans les conversations. La conférence de presse du Conseil municipal biennois apporte à cette critique des réponses particulièrement intéressantes, notamment en ce qui concerne les pratiques appliquées dans ce domaine.

Sur un budget de 150 millions, la ville de Bienne verse 40 millions aux œuvres sociales. Ainsi, le coût de l'assistance sociale uniquement prend cette année des proportions effarentes : 4,3 millions de francs. Les installations de l'assistance sociale coûtent 356.000 francs. L'aide aux indigents se montent à 392.000 fr. Les subventions versées à des institutions d'utilité publique s'élèvent à 3,5 millions ; les cinq homes pour personnes âgées coûtent environ 5,6 millions par an.

L'aide accordée à une famille en difficulté n'est pas calculée de manière schématique selon un barême fixe, mais en fonction des situations individuelle. Elle doit garantir un minimum vital qui lui est calculé en fonction du niveau de vie général de la population. Dans chaque cas un budget est établi. Ainsi par exemple, une personne seule reçoit pour l'alimentation, les soins d'hygiène, le nettoyage du logement et des vêtements, 380 fr. par mois. Si elle doit se nourrir à l'extérieur elle touche 420 fr., tandis qu'un couple reçoit 610 francs. Par enfant, une allocation de renchérissement variant entre 130 fr. et 195 fr. est accordée. Si nécessaire, une aide pour le loyer peut être accordée. Dans un premier temps, il sera tenu compte du contrat existant. En revanche, si le loyer est trop élevé, les œuvres sociales recherchent un logis moins coûteux. L'aide supplémentaire est également accordée pour le chauffage, le gaz, l'électricité, les cotisations de la caisse maladie, les pensions alimentaires et les vêtements. Sur ce point, les œuvres sociales ont supprimé le système des bons d'achat dans les magasins. L'indélicatesse de certains employés n'étaient plus supportables pour la personne indigente. Désormais, deux fois l'an, une somme variant entre 400 fr. et 700 fr. est remise en main propre. Une fois les achats faits, le bon de caisse est remis au œuvres sociales pour le contrôle.

Lorsqu'un propriétaire de voiture demande l'aide à l'assistance sociale, il doit déposer ses plaques minéralogiques. Il n'est toutefois pas obligé de vendre son véhicule. De telles ventes provoquent souvent de trop grosses pertes financières pour le propriétaire d'un véhicule. Si la femme travaille, 30 % de son salaire est décompté du budget et lui apparitent pour ses besoins personnels.

Assemblée de l'Association suisse pour les droits de la femme

(c) L'Association suisse pour les droits de la femme a choisi Bienne et plus particulièrement son lac, pour y tenir sa 65me assemblée générale. C'est, en effet, à bord du Berna que les délégués passeront la journée. La présidente, Mme G. Girard-Montet, présentera son rapport annuel, tandis que le comité central fera une proposition de révision des statuts. La partie administrative se terminera sur un exposé de Mme Ursula Krattiger sur le thème : « Schweizer Frauenblatt ».

L'après-midi sera consacré aux propositions des sections. Il sera question notamment d'aide aux pays en voie de développement et de l'imposition fiscale des couples de travailleurs.

Une surprise pour les handicapés

(c) Le Moto-club des « Street-Eagles » de Bienne organise, demain, sa bonne action annuelle. Chaque année, en effet, ce club offre une surprise aux pensionnaires d'institutions sociales. Ce sont les membres du Club de sport pour invalides de Bienne et des environs qui, cette année, sont les invités du Moto-club. Quatre-vingt handicapés pourront passer toute la journée sur le lac, une croisière des trois lacs étant prévue au programme. Un « lunch » sera offert aux invalides, à Morat, au restaurant Schiff, ainsi que des surprises à bord du bateau. Cette sortie amicale a pu être financée, grâce à la recette faite par la tombola, lors de la soirée familiale, en décembre, au Hirschen de Boujean.

Centenaire du Club des typographes

(c) Aujourd'hui, le Club des typographes biennois fête son centenaire. Les festivités se dérouleront à la salle Farel puis au palais des Congrès.

Voici 100 ans, le Club des typographes biennois comprenant une dizaine de membres, adhérait à la Fédération suisse des typographes. Avec Bienne, cette organisation créait sa quinzième section. Aujourd'hui, le club biennois compte environ 415 membres. La première imprimerie s'était installée à Bienne vers 1811. Aujourd'hui, on en compte une vingtaine dans la région.

Attaque à main armée à Granges

Hier, peu après 10 h, la gérante d'un magasin de confection, à Granges, a été attaquée par une personne masquée, sous la menace d'une arme à feu. La gérante, qui se trouvait seule dans le magasin, a été contrainte de remettre à son agresseur les quelques centaines de francs contenus dans la caisse ainsi que la somme qui se trouvait dans son porte-monnaie. La femme a ensuite dû, les mains en l'air, se tourner contre un mur. L'agresseur a alors pris la fuite en fermant le magasin à clé. La police cantonale soleuroise indique qu'il n'est pas exclu qu'une femme âgée entre 20 et 30 ans soit responsable de cette agression.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h 15, « Tarzan, la honte de la jungle ;» 17 h 30, « Le nouveau décaméron ».
Capitole : 20 h 15, « Le cercle rouge ».
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, « Ce film ».
Lido : 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, « L'agression ».
Métro : 14 h 50 et 19 h 50, « Le commissaire et le meurtrier - Le dernier train de Gun-Hill ».
Palace : 15 h et 20 h 15, « La bataille des Ardennes ».
Rex : 15 h et 20 h 15, « Le frère le plus futé de Sherlock Holmes » ; 17 h 45, « Fellini - Vitelloni ».
Scala : 15 h et 20 h 15, « Le poing de la mort de Cheng-li ».
Studio : 15 h et 20 h 15, « Papillon » ; 22 h 45, « Sex en tête ».

PISCINE

Piscine couverte, palais des Congrès : 9me championnat biennois de natation.

THÉATRE

Théâtre municipal : 20 h, Giuditta.

EXPOSITIONS

Vieille-couronne : Jan Kristofori, Amnesty international, jusqu'au 16 mai.
Galerie 57 : Faubourg-du-Lac 57, œuvre de Dieter Seibt, jusqu'au 29 mai.
Aux Caves du Ring : expositions de Mueller-Emil et Larry Peters, aujourd'hui vernissage.

URGENCES

Pharmacie d'office : Stern, rue Maréchaux 8, rue du Canal 7, tél. 22 77 66
Médecin : tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.
FAN-L'Express, rédaction biennoise : tél. (032) 22 09 11.

DIMANCHE

CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h 15, «Tarzan, la honte de la jungle » ; 17 h 30, « Le nouveau décaméron ».
Capitole : 15 h et 20 h 15, « Le cercle rouge ».
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, « Ce film ».
Lido : 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, « L'agression ».
Métro : 14 h 50 et 19 h 50, « Le commissaire et le meurtrier - Le dernier train de Gun-Hill ».
Palace : 15 h et 20 h 15, « La bataille des Ardennes ».
Rex : 15 h et 20 h 15, « Le frère le plus futé de Sherlock Holmes » ; 17 h 45, « Fellini - Vitelloni ».
Scala : 15 h et 20 h 15, « Le poing de la mort de Cheng-li ».
Studio : 15 h et 20 h 15, « Papillon ».

PISCINE

Piscine couverte, palais des Congrès : 9me championnat biennois de natation.

URGENCES

Pharmacie d'office : Stern, rue Maréchaux 8, rue du Canal 7, tél. 22 77 66
Médecin : tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.
FAN-L'Express, rédaction biennoise : tél. (032) 22 09 11.

FRIBOURG

Au Grand conseil

Quand les députés se soucient du sort des vaches

De notre correspondant :

Pour la construction des routes nationales 1 et 12, de 1977 à 1979, le programme de travaux établi par le Conseil fédéral est devisé à 300 millions de francs. Le Grand conseil fribourgeois a libéré hier les 10 % qui sont la part du canton : 30 millions. Puis il a adopté quatre projets de décret concernant un endiguement et des aménagements routiers, pour 1.480.000 francs. Enfin, après un long débat farci de gentilles « vacheries », il a approuvé le projet d'agrandissement de la ferme de l'abbaye aux établissements hospitaliers de Marsens, consécutif à l'incendie criminel, en mars 1975, d'une autre ferme de ces établissements, celle de Chesauperrex. Cet agrandissement est devisé à 660.000 fr.

RENVERSEMENT DE VAPEUR

Il y a peu d'années, a observé M. Jean Riesen, directeur des travaux publics, les autoroutes étaient réclamées à grands cris. Aujourd'hui, c'est une autre chanson. On s'est rendu compte que la qualité de la vie s'accommode mal du bétonnage du pays. M. Yves Beaud (PAI) a déploré que 1700 hectares des meilleures terres agricoles soient dévorées par les routes nationales. Certains voudraient revenir en arrière. Ainsi, plusieurs députés se sont demandés s'il est opportun de poursuivre la construction de la RN 1 en direction de la Broye. D'autres s'inquiétèrent fort de la lourde charge que représentera l'entretien de ces routes, à la charge du canton. Mais on entendit aussi M. Placide Meyer (PDC) féliciter pour leur entregent les fonctionnaires du bureau des autoroutes.

M. Riesen rappela que le choix des tracés et des programmes de construction est l'affaire de la Confédération. Impossible, dit-il, de renoncer à la RN 1 : chaque autoroute a sa vocation spécifique. Les intérêts fribourgeois ne sont pas seuls en cause. Dans la Broye, le premier problème à résoudre est celui de la traversée de localités telles que Dompierre et Domdidier, puis de « voir venir », a dit le conseiller d'Etat. Il n'est en tout cas pas possible de transférer les crédits de la RN 1 à la RN 12 dont la construction se poursuit normalement.

Le crédit autoroutier de 30 millions a été voté par 82 voix. On a compté 14 abstentions.

LES VACHES ET LES HOMMES

Le 2 mars 1975, un incendie criminel anéantissait la ferme de Chesauperrex, l'une des quatre du grand domaine des établissements hospitaliers de Marsens. Plutôt que de la reconstruire, le Conseil d'Etat (plus précisément la direction de la santé publique, de M. Denis Clerc, dont dépendent les établissements de Marsens) proposait l'agrandissement de la ferme de l'Abbaye. L'opération est devisée à 660.000 fr., dont on peut déduire 275.000 fr. d'indemnité versée par l'ECAB à la suite de l'incendie.

Le projet a provoqué de longues discussions. M. François Macheret (PDC), descendu de son piédestal de président, a estimé que la solution projetée, telle la stabulation libre, procède d'un modernisme qui n'est pas toujours un progrès. Il évoqua les poules élevées en batterie « qui se portent très mal sitôt qu'elles sont à l'air, même à Berne ». La stabulation lui paraît fort peu libre, d'autant qu'elle oblige à enlever les cornes des vaches. « Heureusement que les humains n'en ont pas, sinon bien des gens, ici, n'auraient plus qu'un œil ».

Excellent rapporteur de la commission, M. Alexis Gobet défendit le projet qui produira « le bon lait qui fait le bon fromage qui fait le beurre de M. Macheret ». De même, M. Denis Clerc montra qu'on pouvait préférer, à la solution « humaine » de M. Macheret, une solution « vache », d'autant plus que l'homme a des cornes invisibles.

La critique ne fut pas que souriante. Côté radical, M. Désiré Ropraz demanda que soient distraites, du domaine de Marsens appartenant à l'Etat, quelques dizaines de poses de terre qui seraient remises aux paysans lésés par le passage de la RN 12. M. Rudolf Schnyder se demanda s'il ne valait pas mieux diviser ou louer le domaine peu rentable, l'une des raisons étant que les hommes qui y travaillent bénéficient des horaires et des prestations sociales des fonctionnaires...

M. Denis Clerc défendit le projet avec pertinence. Malgré l'opposition radicale, l'entrée en matière fut acquise par 53 voix contre 31 et 10 abstentions. Et le projet fut enfin mis sous toit par 52 voix contre 8 et 13 abstentions.

Michel GREMAUD

La bibliothèque cantonale agrandie et rénovée

De notre correspondant :

Jeudi après-midi, en présence de Mgr Théophile Perroud, qui a béni les locaux, de M. Max Aebischer, directeur de l'instruction publique, de M. François Macheret, président du Grand conseil et de M. Geroges Delabays, directeur, a été officiellement inaugurée la bibliothèque cantonale et universitaire, rénovée et agrandie. Le Grand conseil avait voté, en février 1970, un crédit de construction de 10,4 millions. Indexé au début de 1975, ce crédit représente près de 16 millions. Il semble que la facture, toutefois, ne dépassera pas 15 millions. La part de subvention fédérale est de 51 %. La bibliothèque possède dorénavant « un contenant digne du contenu », selon le mot de M. Roland Ruffieux, professeur aux universités de Fribourg et de Lausanne, président de la commission. Elle abrite plus de 750.000 volumes (il s'en trouve d'autre part quelque 400.000 dans les locaux de séminaires de l'université).

Les transformations, rénovations et agrandissements de la bibliothèque cantonale auront duré cinq ans, et les travaux sont terminés avec près d'une année d'avance sur les prévisions. La réalisation a été confiée à MM. Otto Senn, de Bâle, et J.-C. Lateltin, de Fribourg, architectes, et aux ingénieurs civils associés de Fribourg, MM. Noth et Keller, principalement.

La bibliothèque avait été inaugurée en 1848, dans les bâtiments du collège Saint-Michel où elle resta jusqu'en 1909. Elle entra alors dans le bâtiment qui, exploité à l'extrême des possibilités, vient d'être agrandi par des annexes modernes, alors que l'ensemble de l'équipement a été adapté aux exigences de l'heure. Près de 30 kilomètres de rayonnages sont reliés au service de prêt par un ruban transporteur. La quasi totalité de l'immeuble est climatisée et pourvue d'installations de sécurité. Alors que la surface bâtie au sol n'a augmenté que de 330 m2, le volume a passé de 21.600 à 36.200 m3. La capacité des magasins à livres atteint 1.400.000 volumes.

M. G.

Course contre la montre pour sauver un enfant prisonnier d'un coffre

(c) Mathias Winistoerfer, 11 ans, domicilié route du Platy, à Villars-sur-Glâne, se souviendra de la partie de cache-cache qu'il joua hier avec son frère un peu plus âgé. Pour le délivrer d'une trop bonne cachette, il a fallu mobiliser le PPS de Fribourg, commandé par le lieutenant Bossy, le « camion-catastrophe », l'ambulance officielle avec son pulmotor et la gendarmerie...

Les gendarmes, la mère et le frère de Mathias purent assister à une leçon pratique de perçage de coffre-fort : un meuble spécial de grand prix, dans lequel l'enfant s'était réfugié et enfermé... avec les clés. Ce coffre étanche avait été livré la veille chez M. Winistoerfer. Le cube d'air ne permettrait guère à un enfant de vivre plus d'une heure trente, à condition qu'il restât calme.

Le frère de Mathias, heureusement, alerta sa mère tout de suite. Il était 12 h 45. Les hommes du PPS percèrent deux trous dans le coffre (il était évidemment impossible d'utiliser le classique chalumeau). Puis ils cisaillèrent une « fenêtre » par laquelle Mathias put passer les clefs. A 13 h 25, il était libéré. Sans avoir versé une larme...

ESTAVAYER-LE-LAC

Crédit pour les abattoirs

(c) Réunis sous la présidence de M. Jacques Bullet, syndic, les conseillers généraux staviacois ont accordé un crédit complémentaire de 550.000 fr. pour la rénovation des anciens abattoirs communaux, situés au centre de la ville, où l'on envisage d'aménager une salle de répétitions pour les sociétés ainsi que deux étages de locaux administratifs. Les conseillers généraux ont, en outre, donné le feu vert à l'aménagement de la route des Lacustres qui conduit notamment au nouveau port de petite batellerie.

Le Conseil général a d'autre part accepté une demande de crédit de 20.000 fr. à investir en parts sociales dans une société à créer afin d'assurer l'exploitation du téléski nautique dont l'existence était menacée. A l'unanimité, ils ont enfin ratifié deux actes de constitution d'un droit de superficie distinct et permanent sur l'emplacement primitif de la Station d'épuration, le premier en faveur de la Société de développement au nom d'une société à créer pour la construction de trois courts de tennis avec vestiaires et buvette, le second au nom d'une société à créer pour la construction de motels.

VAUD

ORON-LA-VILLE

Démission du secrétaire municipal

(c) Secrétaire municipal à Oron-la-Ville depuis 1969, M. Paul Francken a dû, pour des raisons de santé, abandonner ses fonctions. Son successeur a été désigné en la personne de M. Claude Roy.

YVONAND

Roselière en feu : cause connue

Il y a quelques jours, un incendie de roseaux s'était déclaré dans une roselière située entre la gare et le bord du lac, à Yvonand. L'auteur du sinistre vient d'être identifié. Il s'agit d'une personne qui se promenait dans la région et qui jeta une allumette encore enflammée dans les roseaux qui prirent feu.

Peseux
Réouverture de
L'HÔTEL CENTRAL

Restauration soignée

Pizzeria

Nouvelle formule :
BAR-DISCOTHÈQUE

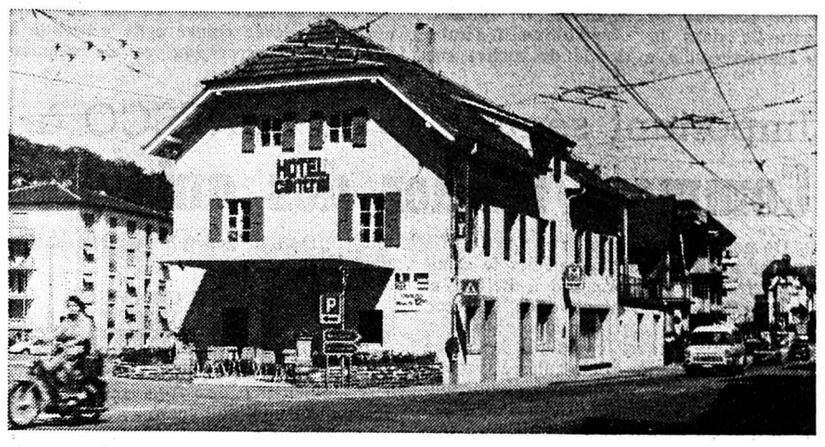

L'Hôtel Central, un bâtiment connu sur la rue de Neuchâtel.

L'établissement porte bien son nom. Grâce à la diversité de ses locaux, il est appelé à devenir le véritable centre de rencontre des aînés et des cadets, des hommes et des femmes.
Passons par les quatre départements, bien distincts les uns des autres. L'hôtel d'abord, avec ses chambres simples mais confortables et claires. Le rez-de-chaussée est un petit chef-d'œuvre de goût et d'imagination, il groupe trois locaux totalement différents les uns des autres, qui forment pourtant un ensemble harmonieux et fort plaisant.
La salle à manger ne comprend que peu de tables, de sorte que les clients pourront être servis comme ils méritent de l'être: avec art et compétence, la majorité des mets, notamment les flambés, étant préparés à leur côté, selon leurs goûts et leurs désirs.
Le café-restaurant, bien que possédant les installations les plus modernes, a une allure de «bistrot» qui, hélas, disparaît de plus en plus dans notre région. C'est l'endroit idéal pour déguster un café, boire l'apéritif avec les amis, manger une spécialité de la maison, notamment la pizza sortie bouillante de l'immense four spécial, pour y discuter, faire une partie de cartes ou, tranquillement, lire son journal.
Dernière étape: une salle immense, accueillante, au confort indéniable. Tous les détails ont été soignés minutieusement: tapis moelleux, chaises et bancs rembourrés, table et bar recouverts de marqueterie, piste de danse en marbre. Une musique douce conviendra aussi bien aux dames qui, l'après-midi, pourront y faire une escale en se régalant de gâteaux chauds, aux clients fidèles à l'apéritif, à ceux qui veulent passer une soirée agréable dans un cadre chaleureux et, certains soirs, aux danseurs.
L'hôtel Central est dirigé par une équipe de spécialistes qui a pris pour devise «Servir avec le même soin un verre de vin ou un repas gastronomique». M. Lucien Mariani, M. et Mme Jean-Pierre Gorgerat, M. Mario Tomassini sont prêts à satisfaire tous ceux qui leur feront l'amitié de s'arrêter chez eux. Le propriétaire de l'immeuble, M. Louis Mariani, a exigé que les locaux annexes, sanitaires et utilitaires, soient agencés eux aussi d'une manière parfaite. La cuisine est dotée des machines et des ustensiles indispensables pour assurer un service impeccable.
L'hôtel Central, à Peseux? C'est l'établissement public sur lequel on peut miser, celui qui, dès aujourd'hui, attend votre visite.

Le bar du Central

(Photos Uniphot-Gloor)

La salle à manger

La brasserie.

BIÈRE
MULLER

BIÈRE
FELDSCHLOSSEN

Entreprise
ARRIGO & Cie
Maçonnerie - Béton armé - carrelages - revêtements - bureau technique
Rue de Neuchâtel 19
Ø 31 61 31 Peseux

WALTER LOOSLI
MAÎTRE TAPISSIER
Votre spécialiste tentures murales rideaux et tapis
St.-Blaise Ø 33 20 39

SILVANO LIZZI
Entreprise de peinture, gypserie, papiers peints plastique
2034 Peseux (038) 31 76 86

elexa
A. FANTINI
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
Peseux Ø 31 11 41

AGENCEMENT - COMPTOIR ET BOISERIE DE RESTAURANT - ÉBÉNISTERIE
CLAUDE FLUCKIGER
2034 Peseux Ø 31 13 92

SCHEIDEGGER
Wuillemin succ.
CHAUFFAGE - SANITAIRE VENTILATION
Av. des Alpes 102
24 28 50 Neuchâtel.

tille
Fournitures pour:
Boulangeries - pâtisseries
Hôtels et restaurants
TOUTES MACHINES ET MATÉRIEL
Exposition - vente permanente
TILLE S.A.
1032 Romanel-sur-Lausanne
(021) 34 74 74.

Ferblanterie sanitaire	**BOUDRY & FILS**	Peseux Tél. 31 12 56
Installations de frigos	**J.-C. DUCOMMUN**	Colombier Tél. 41 27 85
Entreprise de toitures	**J.-M. VUILLEMIN**	Peseux Tél. 31 59 51
Vitrerie miroiterie encadrements	**A. SCHLEPPY**	Neuchâtel Tél. 25 21 68
Caisses enregistreuses	**N C R (Suisse) J.-P. MAURE**	Neuchâtel Tél. 25 16 92
Eaux minérales - vins	**A. GAUTHEY**	Peseux Tél. 31 12 66
Menuiserie	**R. ARRIGO**	Peseux Tél. 31 10 88
Décoration florale	**FATTON FLEURS**	Peseux Tél. 31 15 05 Té. 31 18 42
Carreleur	**A. MOMBELLI**	Colombier Tél. 41 37 10
La maison spécialisée en lave-vaisselle industriels Libo et machines à café Lacimballi	**ELECTRIC SERVICE S. SCIMONE**	Neuchâtel Tél. 24 34 54

Création et réalisation
ANNONCES SUISSES S.A. ASSA

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Nominations de trois ambassadeurs

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a procédé aux nominations de trois ambassadeurs. M. Jean-Pierre Weber, actuellement ambassadeur à Kinshasa, a été nommé en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse au Maroc. L'ambassadeur Weber succède ainsi à l'ambassadeur Jean-Jacques de Tribolet qui prendra sa retraite. Le Conseil fédéral exprime à l'ambassadeur de Tribolet ses remerciements pour les services rendus. M. Rémy Godet, actuellement chargé d'affaires ad intérim à Karthoum, devient ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse au Zaïre et en République centrafricaine, avec résidence à Kinshasa. Enfin, M. Walter Jaeggi, actuellement ambassadeur à Copenhague, accède au poste d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en République socialiste tchécoslovaque. Il succède à M. Jean-Denis Grandjean qui prendra sa retraite pour raisons médicales et auquel le Conseil fédéral exprime ses remerciements pour les services rendus.

Né en 1915 à Colombier (NE), et originaire d'Oberuzwil (SG), M. Weber a fait ses études à Genève et les a terminées avec la licence et le doctorat en droit. Entré en 1939 au service du département politique, il a été transféré à Londres en 1946, puis à Ankara en 1949. Il est entré à Berne en 1951 pour assumer des fonctions à la division des affaires politiques, où il a été nommé chef de section l'année suivante. Dès 1956, il s'est occupé du service des intérêts étrangers auprès de la mission diplomatique suisse au Caire. De 1963 à 1967, il a dirigé la représentation suisse à Wellington en qualité de chargé d'affaires ad intérim. En 1967, le Conseil fédéral l'a nommé consul général à Saigon. En décembre 1971, à la suite de la transformation du consulat général en ambassade, M. Weber en a pris la direction en qualité de chargé d'affaires ad intérim. Enfin, En 1972, le Conseil fédéral l'a nommé ambassadeur au Zaïre, en République populaire du Congo, en République centrafricaine et au Gabon, avec résidence à Kinshasa.

Né en 1916 à Berne et originaire de Neuchâtel, M. Godet a fait ses études universitaires à Paris et à Neuchâtel. Il a obtenu la licence es sciences économiques.

Après une activité de plusieurs années dans diverses administrations, il est entré en 1946 au service du département politique qui l'a tout d'abord affecté à Paris puis à la centrale. Transféré en 1954, à Alger, ensuite à Belgrade, il est revenu à Berne en 1958 et a été attribué à la division des affaires politiques. En 1961, il a pris la tête de la section cours et bourses du service de la coopération technique. Il a été transféré en 1967 comme conseiller d'ambassade et premier collaborateur du chef de mission à La Haye, puis en 1969, en cette même qualité, à Bruxelles. Depuis 1973, M. Godet assume la direction de l'ambassade de Suisse à Khartoum en qualité de chargé d'affaires ad intérim.

Le commerce extérieur suisse en avril

Evolution divergente

BERNE (ATS). — Selon un communiqué de la direction générale des douanes, le commerce extérieur de la Suisse a évolué de façon divergente, en avril dernier. Tandis que les importations diminuaient de 9,3 % en valeur, en comparaison du mois correspondant de l'année dernière (avril 1975 : — 12,7 %), les exportations se sont accrues de 7,4 % (— 2,1 %). Les prix ont baissé de 6,8 % à l'entrée et de 0,6 % à la sortie, d'après l'indice des valeurs moyennes (avril 1975 : respectivement — 0,1 et + 7,5 %), de sorte que, en termes réels, on enregistre un recul de 2,6 % à l'importation (— 12,7 +) et une avance de 8,3 % à l'exportation (— 9,2 %).

Les importations ont faibli de 301,7 millions pour descendre à 2938,3 millions de francs, par rapport à avril 1975, alors que les exportations augmentaient de 215,0 millions pour monter à 3115,0 millions de francs. La balance commerciale boucle avec un solde actif de 176,7 millions de francs, face à un déficit de 340,0 millions de francs un an auparavant. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré et a passé de 89,5 % à 106,0 %.

Durant les quatre premiers mois de l'année en cours, la Suisse a acheté des marchandises pour 11.589,2 millions de francs et en a vendu pour 11.667,8 millions de francs. Au regard de la période correspondante de 1975, ces chiffres marquent une réduction de 690,8 millions ou de 5,6 % à l'importation (janvier-avril 1975 : — 15,4 %) et une progression de 898,6 millions ou de 8,3 % à l'exportation (6,0 %). Il s'ensuit, en valeur réelle, une diminution de 0,5% 0,5 % des entrées (— 16,1 %) et une augmentation de 9,9 % des sorties (— 13,0 %) passive dans la période correspondante de l'année dernière (1510,8 millions de francs) la balance commerciale est devenue active (78,6 millions de francs).

Toujours l'affaire des poules

BERNE (ATS). — Une plainte a été déposée vendredi par la société protectrice des animaux de la ville de Berne, en relation avec la manifestation paysanne de lundi dernier, au cours de laquelle 1200 poules avaient été lâchées devant le Palais fédéral, à Berne.

Cette plainte s'appuie sur l'article 164 du code pénal, qui punit de l'emprisonnement ou de l'amende celui qui intentionnellement aura maltraité, gravement négligé ou surmené inutilement un animal, et celui qui aura organisé des exhibitions dans lesquelles des animaux sont maltraités ou tués.

D'autre part, à la suite d'informations contradictoires, parues récemment dans la presse, le comité-directeur de l'Union des producteurs suisses (UPS) réuni vendredi à Yverdon, sous la présidence de M. Pierre Tombez, tient à diffuser la mise au point suivante :

« 1) — L'Union des producteurs suisses n'est pas l'organisatrice de la manifestation du 10 mai 1976 à Berne. Ses membres ont participé par souci de solidarité.

» 2) — L'UPS comprend parfaitement les problèmes des aviculteurs et soutient fermement leurs revendications.

» 3) — l'UPS est prête à se solidariser avec toutes les manifestations de producteurs, quels qu'ils soient, lorsque ces actions sont menées en conformité avec les méthodes de l'UPS.

» 4) — Pour avoir toute leur valeur, les communiqués émanant de l'UPS doivent être signés conjointement par le président central, M. Pierre Tombez, et le secrétaire général, M. Raymond Chapatte ».

Introduction de l'allemand dans les écoles primaires romandes

Pourquoi cette levée de boucliers contre la méthode Petit ?

Adoptée par quatre cantons romands (Genève, Neuchâtel, Fribourg et Valais) pour l'enseignement de l'allemand dans les écoles, la « méthode Petit » continue de susciter de vives controverses.

Jeudi, un député valaisan a même pris à partie le chef du département de l'instruction publique à ce sujet, et non sans véhémence.

Si l'on s'en tient aux « perles » pêchées dans les textes élaborés par le professeur Jean Petit, de l'Université de Besançon : « Le père Noël a apporté un frère à ma grand-mère » ou « Le couteau a traversé mes parois jaunes » on peut se demander en effet quelle mouche a piqué les chefs de DIP de la Suisse romande qui ont adopté cette méthode.

PAS A LA LÉGÈRE

Pourtant, la décision n'a pas été prise à la légère. Une commission avait été constituée par mandat de la conférence des chefs du DIP pour l'étude de l'introduction de l'allemand dans les écoles romandes.

Créée le 22 avril 1970, présidée par le professeur Gilliard, du Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel, cette commission a déposé son rapport le 12 septembre 1972.

Celui-ci recommandait le démarrage de l'étude de l'allemand en troisième année primaire. Pourquoi cet âge ? Parce que les experts ont estimé que c'était la période où l'enfant était le plus motivé, et où son esprit était le plus souple.

Cette étude s'étendait sur trois ans, empiétant ainsi sur le degré secondaire.

Quels étaient alors les cours disponibles à l'époque, pour une population scolaire de cet âge ?

Deux méthodes avaient retenu l'attention des membres de la commission : la fameuse méthode Petit et la méthode Montani, l'une audio-visuelle, l'autre structuro-globale.

Dans les conclusions du rapport de la commission, on recommandait aussi une large expérience comparative entre les deux méthodes dans tous les cantons romands et sur les trois ans d'étude prévus. Pour cela, le rapport proposait l'organisation immédiate d'un groupe de travail, réunissant des membres du corps enseignant pour les degrés primaire et secondaire (afin d'étudier les suites à donner à l'enseignement de l'allemand à ce dernier degré).

CONSEILS NON SUIVIS

Or, cette expérience comparative n'a jamais été faite. On a bien sûr assisté, ici ou là, à des expérimentations de l'une ou l'autre méthode.

Des classes-pilotes, à Rolle et à Vevey, ont travaillé avec la méthode Montani. Et dès avant 1975 les Valaisans adoptaient la méthode Petit dans certaines classes, ce qui donna aussi d'heureux résultats, dit-on.

C'est en septembre 1975 que la conférence des chefs de DIP de la Suisse romande décida d'arrêter les expériences avec la méthode Montani et d'adopter uniformément la méthode de Petit. D'où un lever de boucliers chez les maîtres vaudois. Prudemment l'on revint en arrière. Et l'expérience Montani put se poursuivre en pays vaudois.

Placé devant cette décision, le canton de Fribourg a demandé à trois linguistes de l'« Institut für deutsche Sprache » de l'Université de Fribourg d'analyser la méthode Petit. Ces linguistes ont alors relevé un certain nombre d'erreurs.

LEVÉE DE BOUCLIERS

Mercredi, à la séance de la commission romande pour l'introduction de l'allemand obligatoire, à Lausanne, le professeur Petit s'est justifié. Il a procédé de façon minutieuse à l'élaboration de cette méthode, travaillant avec des germanophones distingués.

Interrogé, M. Jean-Bernard Lang, chargé de la coordination pour l'introduction de l'allemand dans les écoles, attaché administrativement à l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogique, condamne la levée de boucliers contre cette méthode.

— Les linguistes fribourgeois, a-t-il déclaré, n'ont relevé dans ces textes que les erreurs, spécifiant bien du reste qu'il n'était pas fait mention de tout le côté positif.

— Mais voulez-vous une preuve de la manipulation des phrases sorties de leur contexte ? Celle à laquelle vous faisiez allusion, « Le père Noël apporte un frère à ma grand-mère », est tiré, par exemple, d'un exercice, ou adverbes, substantifs, verbes, etc., sont répartis par colonne. L'enfant doit, dans ce matériel, composer une phrase.

L'exercice est là pour le rendre attentif à la structure de la phrase, même si celle-ci n'a par ailleurs aucune signification pratique.

L'émotion, suscitée à différents niveaux de la population par la levée de boucliers contre la méthode Petit, ne va-t-elle pas entraver, paralyser l'introduction de l'allemand dans les écoles primaires romandes ?

— La solution, dit encore M. Lang, serait de prendre tout de même la méthode Petit, en utilisant ce qu'elle a de meilleur. Peut-être même en faire une nouvelle version dans laquelle il serait largement tenu compte de l'expérience vaudoise.

Rappelons que la méthode Petit devait être introduite dans les écoles en 1977, non globalement, mais progressivement. A Genève, par exemple, une vingtaine de classes seulement auraient démarré avec la méthode Petit.

Il est clair cependant qu'il faut une adéquation de cette dernière à l'âge, l'intelligence, le milieu de l'enfant, adéquation aussi au milieu helvétique.

— Il ne faut pas perdre de vue, poursuit M. Lang, que cette méthode s'adressait aux enfants de huit ans pour commencer. Et qu'à cet âge, il faut susciter un amusement, un intérêt. Dommage que les linguistes ne soient pas aussi des psychologues !

De toute manière, pour aborder l'étude de l'allemand dans les écoles primaires, il faut que cela se fasse dans un climat de sérénité. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Le professeur Petit trouvera prochainement l'occasion de réfuter les critiques fribourgeoises, peut-être dans une confrontation avec les linguistes de l'Université de ce canton.

Ainsi, cette controverse autour de la méthode Petit aura-t-elle repris la place qui lui revient surtout : celle d'une querelle entre linguistes.

R. Wé.

VALAIS - VALAIS

L'autoroute de Saint-Maurice: soutien du Grand conseil à la commune face à Berne

Important débat hier matin au Grand conseil valaisan au sujet du passage de l'autoroute à Saint-Maurice. Unanimes, les députés ont finalement voté une résolution dans laquelle il est dit non, notamment que « le Grand conseil du canton du Valais soutient la commune de Saint-Maurice dans les démarches qu'elle entreprend pour obtenir la réalisation d'un tracé raisonnable de la N 9 et une exécution adaptée aux conditions locales ».

Dans ses conclusions, cette résolution demande à la députation valaisanne aux Chambres fédérales d'intervenir en vue d'appuyer ces mêmes revendications estimées légitimes.

Au long de cette matinée de débats, les divers députés qui intervinrent dans le cadre d'une interpellation développée par M. Hermann Pellegrini, PDC, de Saint-Maurice, soulignèrent les inconvénients de la solution choisie par Berne après avoir envisagé une quinzaine de variantes. Si le projet devait se réaliser, en effet Saint-Maurice déjà à l'étroit sur son territoire se verrait amputer d'une partie vitale de son sol et l'autoroute passerait à proximité des immeubles habités et saccagerait les derniers lieux de détente de promenade situés à proximité de la cité.

Ajoutons que le Conseil d'Etat qui avait déjà donné son accord à l'ultime décision de Berne est resté ce matin sur une prudente réserve.

Toute chance pour Saint-Maurice n'est pas perdue puisque dans le courant de juin une commission fédérale viendra sur place avec le conseiller fédéral Hurlimann pour examiner à nouveau le problème.

Certains députés notamment du côté socialiste n'ont pas craint de laisser entendre qu'un coup de force se préparait à Saint-Maurice si vraiment les bulldozers devaient entamer l'autoroute là où Berne l'a prévu. Même un membre du gouvernement a parlé d'un « nouveau Kaiseraugst ». **M. F.**

SUISSE ALÉMANIQUE

« Tireur-fantôme » : lourde condamnation

De notre correspondant :

« Est-ce vraiment le tireur-fantôme, je ne peux pas le croire ». Voilà une remarque, que nous avons saisie au vol lors du procès de Rudolf Wey, ce jeune homme de 26 ans, qui a terrorisé les CFF pendant presque deux ans. Cette remarque qui venait d'un cheminot retraité, qui a assisté au procès, est compréhensible. Derrière ce visage pâlot rien ne laissait apparaître de la violence, une violence extrême, une violence qui a fait quatre blessés et qui a failli coûter la vie à des dizaines de voyageurs.

Le « tireur-fantôme » — et cela il faut le préciser — n'a pas été qu'un tireur dangereux, qui a pris pour cibles les trains directs, circulant entre Lucerne et Zurich. L'accusé, considéré par la police comme « particulièrement dangereux », a encore d'autres attentats sur la conscience : il a mis le feu à un bâtiment des CFF, il a mis sous courant la petite maison d'une garde-barrière, et il a tenté de faire dérailler des trains. Une fois il a même failli réussir : après avoir transporté des blocs de béton sur les voies, il s'était caché dans les environs du tunnel de « Zimeregg ». Mais au lieu du train direct, qui aurait dû venir, ce fut un train de marchandises, qui entra en collision avec les blocs de béton. Plusieurs vagons déraillèrent et les dégâts furent importants.

UNE LONGUE CHASSE A L'HOMME

Les polices lucernoise, zougoise et zuricoise n'ont pas encore oublié cette fameuse chasse à l'homme à travers trois cantons, une chasse à l'homme qui a été très difficile pour les représentants de la force de l'ordre. Le tireur-fantôme avait exigé qu'une importante somme d'argent soit lancée à un emplacement très précis sur la ligne Zurich-Lucerne. Quelques minutes avant l'heure « H » le jeune homme constata que des ombres bougeaient dans la nuit. Il préféra prendre le large. Ce n'est que deux ans plus tard qu'il fut arrêté à Zurich, où il tentait de se procurer de l'argent avec des cartes de « Bancomat » volées.

Le procureur a requis contre l'accusé une peine de huit ans de réclusion. Il a précisé que l'accusé n'était pas un bandit habituel. En difficultés financières, il avait espéré faire chanter les CFF. Une douzaine de lettres de menaces avec demande de rançon (en tout deux millions de francs) devaient donner l'alarme à Lucerne. Et comme les CFF refusaient de payer, Wey passa aux actes.

Dans son réquisitoire, le procureur a requis une peine exemplaire pour lésions corporelles simples, mise en danger de la vie d'autrui, vols, escroquerie, extorsion et chantage, incendie criminel, entrave au service des chemins de fer, etc. L'avocat du prévenu, qui n'a pas eu la tâche facile, a tenté d'expliquer à la Cour que le jeune homme est moins violent qu'on pourrait le croire et a demandé l'indulgence des juges.

LE VERDICT

Finalement le tireur-fantôme a été condamné à dix ans de réclusion. L'avocat du prévenu avait demandé 4 ans de réclusion, afin de lui donner encore une chance. Au cours du procès, l'accusé avait affirmé à plus d'une reprise, qu'il n'avait jamais eu l'intention de tuer quelqu'un, mais qu'il ne voulait que de l'argent. **E. E.**

Quand votre mari vous dit: «Reste comme tu es», rien ne vous empêchera de lui faire ce plaisir...

Sans doute n'est-ce pas uniquement pour sa taille qu'un homme épouse une femme — mais pourtant le dicton qui prétend que l'amour est aveugle exagère un peu. Une vérité générale que nulle femme n'ignore!

Désormais, Minvitine vous aidera à conserver votre ligne svelte (tout comme celle de votre mari). Elle existe sous forme de biscuits, sandwiches, boissons et soupes et contient toutes les substances vitales dont a besoin votre organisme. Seules les calories ont été strictement restreintes, pour obliger le corps à les puiser là où vous préférez ne pas avoir vos réserves...

Minvitine est en vente chez votre pharmacien ou droguiste, qui tient gratuitement à votre disposition des cartes-recettes pour menus amaigrissants avec et sans Minvitine. Car la variété embellit la vie et la bonne cuisine entretient l'amour!

W&P 76.10.04

minVitine WANDER

Pour devenir svelte. Pour rester svelte.

Chaque menu Minvitine ne contient que 200 calories, mais en revanche toutes les substances vitales dont l'organisme a besoin : oligo-éléments, sels minéraux, vitamines ainsi qu'une quantité suffisante de protéines. Sans jamais éprouver la moindre sensation de faim, vous pouvez donc perdre en 20 jours jusqu'à 6 kilos – et retrouver ainsi votre ligne svelte!

SUITE Assassin de la postière de Lausanne

Selon la pratique courante, il aurait été invité à sortir par la porte arrière. Il prétendait qu'une autre personne devait être entrée derrière lui, à l'instant où la victime procédait à la fermeture de la grille.

Des contrôles approfondis ont été immédiatement repris à l'encontre de ce suspect. Divers indices ont été relevés, notamment son caractère emporté, la découverte de 30 balles dissimulées dans un tube de médicament et dans un sac plastique, à son domicile à Sion, balles de marque et de calibre identiques à celles retrouvées lors de l'autopsie de Mlle Portmann. Le suspect avait fait des dépenses importantes le jour du crime et ceux qui ont suivi. Il avait engagé des pourparlers pour un achat de voiture. Les enquêteurs avaient recueilli les témoignages d'anciens complices à qui il avait récemment proposé de commettre des cambriolages ou des attaques dans des bureaux de poste, notamment à 12 heures ou à 18 heures.

CONTROLES

Ces divers éléments ont amené le juge informateur de Lausanne à le placer sous mandat d'arrêt. Les contrôles se sont poursuivis sans désemparer et, finalement, le jeudi 13 mai, dans la matinée, O. R. a passé aux aveux. Dans l'après-midi, et sur la base de ses indications, le revolver utilisé a été retrouvé sous une pierre dans le ruisseau la Sorge, près de Crissier, tandis qu'une somme de 21.750 fr., sur les 27.650 fr. qui avaient été dérobés, placés dans deux sacs en plastique, étaient récupérés dans les racines d'un arbre, en bordure de la Venoge, près d'Aclens.

O. R. reconnaît qu'il s'est rendu plusieurs fois à la poste des Mousquines pour repérer les lieux, en y procédant à des opérations anodines. Il avait observé que ce bureau était très vulnérable aux heures de fermeture, et spécialement à midi.

AVANT LE MEURTRE

Le jour du crime, après avoir quitté son domicile à Sion, avec son revolver chargé de 6 cartouches, il est venu à Lausanne en auto-stop.

Il a erré dans la ville jusqu'à midi, heure à laquelle il s'est rendu à la poste des Mousquines. Il a acheté quelques timbres, puis s'est rendu dans la cabine téléphonique où il s'est affublé d'une perruque et de lunettes de soleil. Mlle Portmann a procédé à la fermeture de la porte d'entrée et de la grille, et c'est à son retour dans son bureau que l'intéressé l'a menacée de son revolver. Il l'a obligée à mettre dans un sac en plastique tous les billets qui se trouvaient dans son tirroir-caisse, puis lui a donné l'ordre de se rendre aux toilettes.

EXIGENCE REFUSÉE

Parvenu dans ce local, il a exigé qu'elle se déshabille car il avait l'intention de la ligoter avec ses propres vêtements. L'employée a refusé et c'est alors que O. R. s'est affolé et a tiré trois coups de feu. Il a ensuite quitté les lieux par la porte arrière et s'est rendu près d'un magasin à grande surface à Crissier, pour y cacher l'argent et le revolver.

Après avoir prélevé environ 4000 fr. sur la somme volée, il s'est rendu dans des magasins proches de ce complexe commercial où il a acheté des vêtements. Il s'est immédiatement changé et a donné les vêtements qu'il portait à la poste des Mousquines à une entreprise de nettoyage. Le même soir, il est rentré à Sion, et le lendemain, soit le jeudi 22 avril, il est retourné à Crissier où il a repris les sacs en plastique contenant l'argent pour aller les dissimuler en bordure de la Venoge où ils ont été finalement retrouvés.

CHEVAL DE RETOUR

O. R. est un récidiviste notoire, condamné à de nombreuses reprises pour des vols. Libéré de la prison de Crêtelongue en Valais, depuis le début de l'année, il avait bénéficié auparavant d'une assez longue période de semi-liberté.

Ces précisions ont été données hier à Lausanne, au cours d'une conférence de presse qui était présidée par M. René Hubert, commandant de la police cantonale vaudoise, conférence à laquelle participaient également le commandant de la police municipale de Lausanne, le major Graz, le chef de la police de sûreté vaudoise, M. Sauberlin, le commissaire Cettou qui a dirigé l'enquête ainsi que le juge informateur de Lausanne, M. Wermelinger.

NOUVELLES FINANCIÈRES

M. Brugger aux cent ans de « Feldschloesschen »

RHEINFELDEN (ATS). — En prenant la parole, vendredi, à Rheinfelden, à l'occasion du centenaire de la maison « Feldschloesschen », le conseiller fédéral Ernst Brugger n'a pas seulement parlé de bière, mais a aussi évoqué les perspectives économiques de notre pays.

Nous devons réagir courageusement devant les obstacles, a-t-il relevé en substance, et tâcher de surmonter les difficultés grâce à une collaboration étroite. Il faut pour cela du dynamisme, des esprits ingénieux, des idées nouvelles, de la persévérance et de la vertu, des qualités dont ont fait preuve les fondateurs de l'entreprise dont nous fêtons aujourd'hui le centième anniversaire, a-t-il ajouté.

Pour quatre raisons, la Confédération se préoccupe « très officiellement » de l'industrie de la bière. Elle surveille d'abord la qualité de la bière, au sens des prescriptions sur les denrées alimentaires. Elle s'en préoccupe également à cause de son prix, qui est du ressort du préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. Elle s'en préoccupe encore à propos de la TVA, puisque la bière est assujettie à une imposition particulière jusqu'à l'introduction de cette fameuse taxe. Enfin, elle s'en préoccupe sous l'angle commercial, par le truchement de la commission des cartels.

Explosion près de Lausanne : un grand brûlé

CRISSIER (VD) (ATS). — Une violente explosion s'est produite vendredi matin à la station électrique de Crissier, d'où les services industriels lausannois alimentent la banlieue ouest de la ville et notamment les communes de Renens et de Prilly. Un employé, M. Léonce Balet, 48 ans, domicilié à Lausanne, qui opérait un contrôle de routine, a été grièvement brûlé et aussitôt hospitalisé.

Il était 9 h 06 quand, pour une raison technique encore inconnue et que l'enquête s'efforce d'établir, l'explosion ébranla le central, blessant l'employé, causant pour environ 50.000 à 100.000 francs de dégâts et interrompant toute distribution d'électricité dans la région. Une seconde explosion moins grave, a eu lieu un peu plus tard, lors d'un essai de réenclenchement. Le courant devait être rétabli dans l'après-midi.

Jugement au procès de l'ex-archimandrite

(c) L'ex-archimandrite de la communauté orthodoxe grecque de Lausanne, le Père Zachary X., reconnu coupable d'abus de confiance, a été condamné hier par le Tribunal correctionnel de Lausanne, à 20 mois de prison ferme, et à 10 ans d'expulsion du territoire suisse.

Dans ses considérants, la Cour a retenu le caractère vil et vénal dont avait fait preuve, pour un prêtre, l'ex-archimandrite, et c'est pour cette raison qu'il l'a jugé indésirable en Suisse.

L'accusation, qui n'avait pas retenu le délit d'escroquerie figurant dans l'acte d'accusation, mais seulement celui d'abus de confiance, avait requis deux ans de prison. La défense avait plaidé l'acquittement.

On peut penser que le jugement fera certainement l'objet, de la part de la défense, d'un recours auprès des instances supérieures.

Sur une voiture, les petites différences peuvent faire toute la différence.

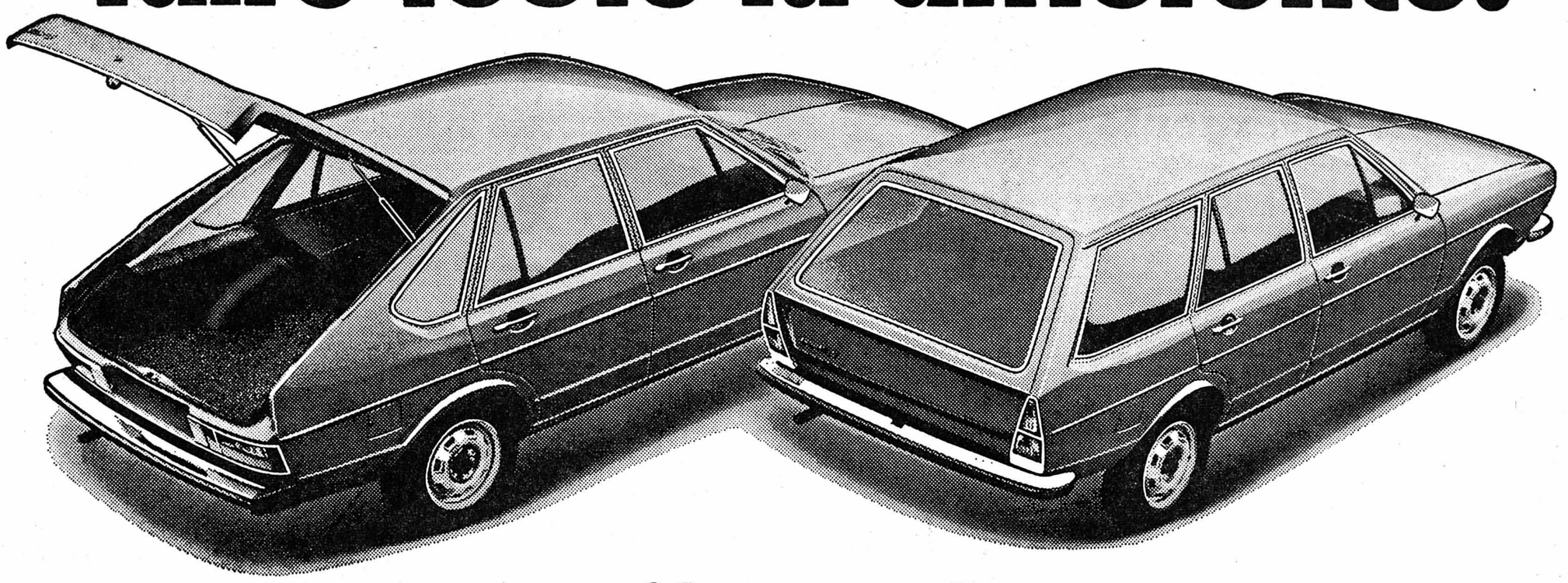

D'une manière ou d'une autre.

Par exemple le hayon arrière largement dimensionné de la Passat et de la Passat Variant. Qui libère un volume de chargement de 1320 litres, banquette arrière rabattue sur la Passat. Et même de 1520 litres sur la Passat Variant.

Grand confort de la tête aux pieds sur les deux modèles: équipement complet. Ceintures de sécurité automatiques. Appuis-tête. Vitre arrière chauffante. Système d'aération et de ventilation puissant. Sièges dignes des meilleurs fauteuils: individuels à l'avant et réglables à volonté. Etc.

Sécurité exemplaire: système de freinage antidérapage. Train de roulement de sécurité. Pneus à carcasse radiale. Entre autres avantages.

Performances de premier ordre: moteur avant sans problème. Refroidi par eau. Plusieurs puissances au choix. Economie remarquable: avec le moteur de 1,3 et 1,6 litre, vous avez un réservoir de 45 litres d'essence normale et une autonomie de 550–600 km (selon DIN). Vidange tous les 7500 km seulement. Entretien tous les 15 000 km seulement. Diagnostic VW par ordinateur. Service VW. Garantie: 1 an sans limite de kilométrage. Prestation complémentaire gratuite Intertours-Winterthur.

Faites un essai de la Passat ou de la Passat Variant. Et testez les petites différences qui font toute la différence.

D'une manière ou d'une autre.

Coupon information immédiate.

Veuillez m'envoyer gratuitement le prospectus Passat/Passat Variant.

Nom:

Adresse:

NPA/Localité:

AMAG, agence générale,
5116 Schinznach-Bad

30

Leasing pour entreprises et commerces.
Renseignements: tél. 056/43 01 01.

VW: La marque la plus diffusée en Suisse.

DDB 76.33.f

Passat et Passat Variant.

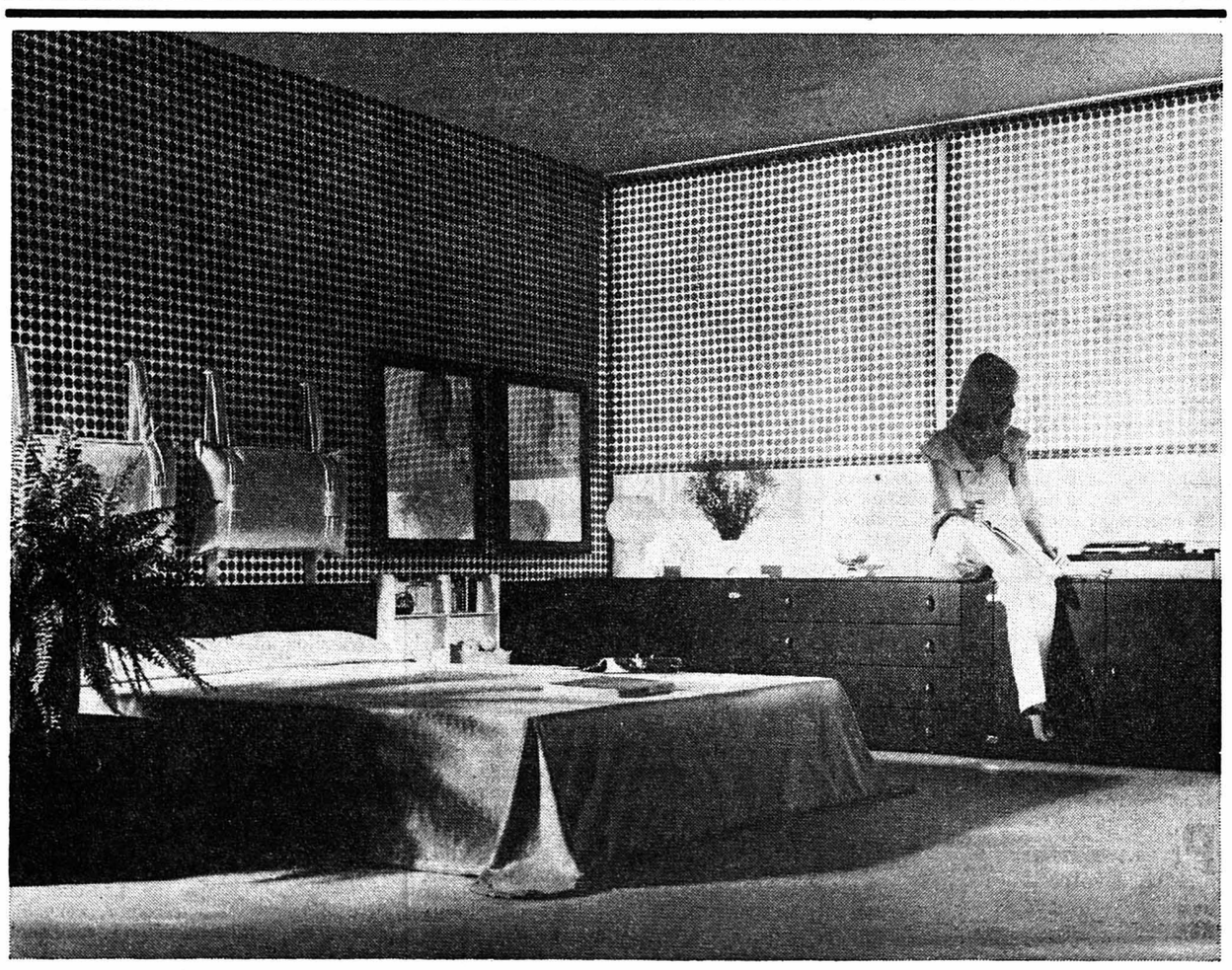

Cette chambre à coucher très séduisante fait partie du programme MEDIUM d'Interluebke. En frêne teinté noir, elle plaît par son unité, son harmonie et ses larges volumes de rangement. Lit capitonné de 160 cm de large, appuie-tête à hauteur réglable. Demandez notre documentation ou profitez de visiter notre exposition.

meubles rossetti
2017 boudry

BIENTÔT LA QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
DU 21 MAI AU 5 JUIN 1976

IRIS
ECLUSE 12
TÉL. 25 30 33
salon de coiffure pour dames
service soigné - prix avantageux
OUVERTURE MARDI 18 MAI

DETTES
résolues avec efficacité
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l.
1510 MOUDON

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **50 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

HOMME pour petits travaux jardin, vendredi après-midi, tout l'été. Tél. 42 12 96, soir.

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR 35 ANS cherche poste à responsabilités dans n'importe quel secteur de l'industrie. Adresser offres écrites à DB 1131 au bureau du journal.

TERMINEUR cherche posages et emboîtages ou emboîtages électroniques. Adresser offres écrites à BZ 1129 au bureau du journal.

DAME CHERCHE travail de 7 h à 14 h, ou travail à domicile. Tél. 25 99 25.

PERDUS - TROUVES

TROUVÉ 1 rossignol mâle à Montmollin, 10 mai. Tél. 31 14 31.

TROUVÉ TROIS CLEFS, les chercher à Plan-Jacot, terme étape bleue.

DIVERS

ORGUE ÉLECTRIQUE: qui donnerait leçons à débutante? Tél. 42 19 76.

« LE MONDE DISPARAÎTRA... mais le Royaume de Dieu, ton Seigneur et le Seigneur de tes aïeux est éternel! » Baha'u'llah. Renseignements: Baha'i, case postale 613, tél. 25 12 82.

MONSIEUR cherche compagnon pour les week-ends ou les vacances. Adresser offres à LM 1139 au bureau du journal.

JE DISPOSE d'un four à céramique. S'adresser à W. Oppliger, Rocher 2, Neuchâtel, tél. 25 95 10.

QUELLES FAMILLES accueilleraient étudiants (tes) pour 3 semaines, du 12 au 31 juillet? Prix: 22 fr. par jour. Tél. 24 77 60.

MONSIEUR, 30 ANS, célibataire, situation stable, cherche gentille fille 25-30 ans, aux goûts simples, en vue d'amitié. Mariage si convenance. Ecrire à EB 1114 au bureau du journal. Numéro de téléphone, s.v.p.

ROBES DE MARIÉE et accessoires en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortaillod. Téléphone 42 30 09.

A VENDRE

BATEAU RUNABOUT 5 places, 6 m, commande à distance, bâche, sans moteur, place payée jusqu'en mai 1977, prix intéressant. Tél. 25 92 58, le soir.

1 CARAVANE WILLE, 4 places avec auvent, frigo, cuisinière + four, toilettes. Tél. 31 88 16.

1 ATTELAGE avec easy-drive, pour Peugeot 504. Tél. 31 88 16.

POUR CAUSE DE DÉPART, TV couleur, Barco Visostar, entièrement transistorisée, avec 16 touches électroniques, année 1975. Prix 2600 fr. Tél. (038) 33 43 85.

2 MORBIERS; 1 chambre à coucher; diverses antiquités. Tél. 12 38 36.

4 PNEUS sur jantes Tubeless, 5.90 x 13; 1 cric et diverses occasions. Tél. 31 17 34, matin 8-9 heures.

TONDEUSE ÉLECTRIQUE pour gazon, avec ramasse-herbe, neuve, 150 fr.; lavabo blanc 2 robinets, 25 fr. Tél. 25 47 56.

1 COMMODE, 1 armoire 2 portes, bas prix. Tél. 25 70 60.

MACHINE À COUDRE bon état, 50 fr.; 4 roues pour Renault 5. Tél. 25 12 78.

UNE POUSSETTE et divers habits pour bébé. Le tout à l'état de neuf, prix à discuter. Tél. (038) 33 44 13.

HABITS pour fillette 11 ans; garçon 6 ans, bas prix. Tél. 24 40 14, heures des repas.

CHAMBRE À COUCHER complète; cuisinière butagaz; table de cuisine. Adresser offres écrites à GE 1134 au bureau du journal.

PETIT CHIEN. Tél. 24 61 23, entre 11 et 12 heures.

CROCHET REMORQUE R 4; moteur et boîte VW; moteur, boîte et pièces Volvo 122 S; table salon noyer avec mosaïque; cours d'anglais avec disques; kimono judo grande taille; fumier 20 fr. m3. Tél. 45 11 26.

BELLE CHAMBRE À COUCHER, 2 lits; table formica, tabourets. Tél. 24 47 93.

QUELQUES TAPIS TURCS authentiques, noués à la main, diverses dimensions, à prix convenable. Tél. (038) 24 42 78.

MOBILHOME très bon état, place avec piscine, environs de Bienne. Tél. (032) 41 80 54.

A CERNIER, 2 fourneaux catelles, 4 rangs et grand poêle avec siège. Tél. 53 23 95.

SALLE À MANGER DE STYLE LOUIS XV: 1 dressoir, 1 table à rallonges, 6 chaises cannées, belle exécution, 2800 fr. Tél. (038) 53 29 90.

BATEAU DE PÊCHE bois, 5 places, bâche neuve. Tél. (038) 51 12 51.

1 TV COULEUR Philips, 12 touches, Pal Secam, 1600 fr. Tél. (038) 42 38 14.

MOBILIER COMPLET comprenant 1 chambre à coucher, 1 salon en cuir véritable. Cause départ. Facilités de paiement. Tél. (038) 31 35 96, repas.

MOTEURS ÉLECTRIQUES et brûleurs à mazout. Tél. 42 16 39.

DIVAN + 2 fauteuils similicuir, 500 fr. Tél. 25 39 46.

BERGER ALLEMAND 2 ans, vacciné, chiots 2 mois, belle couleur, sans papiers. M. Chevalier, rue du Temple 1, 2024 Saint-Aubin.

MOTEUR HORS-BORD Evinrude 4 CV, arbre extra-long, presque neuf. Tél. 42 12 96, soir.

LIVRES anciens, modernes, français, allemand, italien, romanche. Tél. 24 34 40.

ARMOIRE vaudoise XVIIIe, tableaux, cadres, cristaux, porcelaines, argenterie, nappes, dentelles, etc. Tél. 24 34 40.

SUPERBES COLLIES (Lassie) mâles, 8 mois, vaccinés, couleurs: bleu merle et tricolore. Tél. (038) 41 38 92.

AGRANDISSEUR Dürst M 600, avec objectif Componon 1:4/50. Tél. 41 15 43.

DEMANDES A ACHETER

DÉRIVEUR MONO ou petit, biplace. Tél. (038) 42 24 24, heures des repas.

1 CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE. Tél. 24 64 55, ou le soir: 24 48 40.

ON DEMANDE LAVE-VAISSELLE d'occasion, récent. Tél. 63 11 76.

A LOUER

CORTAILLOD, 2 pièces, tout confort, 345 fr., charges comprises. Tél. 25 47 63.

NEUCHÂTEL-EST, 2 ou 3 locaux pour bureaux ou usages divers. Parking à proximité, magnifique situation, loyer modéré. Tél. (038) 24 65 58.

IMMÉDIATEMENT ou à convenir, chambre avec bain, au centre. Tél. 24 19 57.

BEVAIX, JONCHÈRES 5, sortie sud de Bevaix, tout de suite ou date à convenir, studio moderne, cuisine agencée, salle de bains, galetas, et place de parc. Loyer mensuel 284 fr., charges comprises. Tél. (038) 41 21 33, H. Bach, Cortaillod.

COSTA-BRAVA (Playa de Aro), appartement de vacances, 4 personnes, tout confort, piscine. Tél. (038) 25 82 53.

A PESEUX, appartement 5 ½ pièces, cheminée de salon, vue imprenable, 1056 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à CA 1130 au bureau du journal.

A BÔLE, bel appartement de 2 pièces, tout confort, vue, toutes les fenêtres au sud, grand balcon. Loyer 353 fr., charges comprises. Dès le 1er juillet ou date à convenir. Tél. 41 18 22, de 19 à 20 heures.

POUR AOÛT, appartement 3 pièces avec confort, 1er étage, arrêt trolley, Dîme 105, La Coudre. Tél. 33 27 74.

APPARTEMENT 4 ½ PIÈCES, proximité Gymnase-Mail, libre 1er août ou à convenir. Spacieux, balcon, ensoleillé, vue. Tél. 24 69 14, midi ou soir.

DANS FERME aux Hauts-Geneveys, appartement 4 pièces, bains, balcon, chauffage central, jardin potager, dès le 1er juillet 1976, 340 fr. Tél. (038) 53 13 13.

STUDIO non meublé, Parcs 129, cuisinette, douche, libre dès le 1er juillet. Tél. 24 29 28.

A CHÉZARD, une place dans garage chauffé. Jean Maurer, tél. 53 27 89.

POUR FIN JUIN, aux Fahys, appartement 4 pièces, grande cuisine, chauffage, eau chaude générale. Tél. 25 83 88.

HAUTERIVE, HAUT DU VILLAGE, quartier Marnière, situation tranquille, vue, balcon, spacieux 3 pièces, cuisine, bain, cave. Dès le 1er juillet, 450 fr., charges comprises. Tél. 33 53 01.

COLOMBIER, 31 juillet, 3 ½ pièces, 402 fr., chauffage et charges comprises. Tél. (038) 57 11 61.

APPARTEMENT en ville (Poudrières), 4 chambres, confort, libre immédiatement. Tél. (038) 24 18 42.

DEMANDES A LOUER

COUPLE CHERCHE APPARTEMENT 3 pièces, confort, calme, haut de la ville. Date à convenir. Adresser offres écrites à HI 1135 au bureau du journal.

MEUBLÉ du 12 juillet au 7 août 1976, deux ou trois pièces. Tél. 31 85 53, le soir.

LOGEMENT vacances 2-3 pièces, confortable, campagne. Tél. (039) 22 32 47, après 18 heures.

3 PIÈCES avec confort, accessible en fauteuil roulant, au bas de Neuchâtel. Adresser offres écrites à KL 1138 au bureau du journal.

football

Tâches bien différentes pour les deux clubs neuchâtelois de ligue A

Neuchâtel Xamax à Winterthour

A quatre journées de la fin du championnat de ligue A, Neuchâtel Xamax peut encore espérer arracher une place en Coupe de l'UEFA. Cette perspective va, une nouvelle fois, guider ses actes, aujourd'hui (coup d'envoi à 17 heures), dans son match contre Winterthour. Il est fort heureux que les «rouge et noir» aient une solide raison de se battre, sans quoi ils pourraient se rendre à la Schutzenwiese l'esprit peu enclin à la lutte, ce qui ne serait pas correct à l'égard des autres clubs mêlés à la lutte contre la relégation. Car c'est dans ce milieu «peu fréquentable» que se trouve, présentement, Winterthour. Voilà le contexte du match défini.

Gilbert Gress, entraîneur de Neuchâtel Xamax, entrevoit cette partie avec une certaine appréhension. Il est convaincu que pour atteindre son objectif, son équipe doit vaincre à la Schutzenwiese. Gress est sans doute aussi certain que sa formation est capable de battre celle d'Ohlhauser. Mais c'est justement à cause de cela que le match s'annonce difficile.

«Contre La Chaux-de-Fonds, nous avions décidé d'entamer la partie comme si nous jouions à domicile», explique Gilbert Gress. «Or, vous avez pu voir que ça ne nous a pas du tout réussi», continue-t-il. «Certains de nos joueurs ont cru qu'ils pouvaient prendre tous les risques possibles et cette attitude a failli nous coûter cher», renchérit-il, afin de bien attirer l'attention de l'interlocuteur sur le danger qu'il y a à ne pas adopter une certaine prudence sur terrain adverse, tout au moins en début de match.

AUJOURD'HUI OU JAMAIS

C'est vrai. Mais Winterthour, qui a la plus mauvaise défense de toute la ligue nationale, a déjà encaissé presque trois fois plus de buts que l'équipe neuchâteloise. Si Neuchâtel Xamax ne le bat pas ce soir, il ne le battra donc jamais.

L'équipe xamaxienne pourrait subir un changement par rapport à son dernier et excellent match: Zaugg, blessé, risque de ne pas pouvoir tenir son poste. Si c'est le cas, Gress fera appel à Decastel (on le voudrait plus explosif) ou à Stalder, qui s'est montré très actif face à La Chaux-de-Fonds.

F. P.

SANS LUI. – Delavelle (au premier plan) ne pourra pas emmener La Chaux-de-Fonds à un éventuel succès. (Presservice)

ALORS QUE SE PRÉSENTE L'OCCASION DE GLANER 2 POINTS

La Chaux-de-Fonds sans Delavelle

Victime de trois avertissements, Delavelle doit purger un dimanche de suspension. Sa pénalité arrive au moment où La Chaux-de-Fonds a le plus besoin de ses services, tant il est vrai que Saint-Gall est à la portée des Horlogers. Comme Lecoultre est toujours blessé et que Capraro a une cheville tuméfiée, on doit admettre une situation pénible pour Marcel Mauron, qui aura du mal à construire une formation capable de battre les «brodeurs», Et pourtant, cette récolte des deux points est nécessaire pour qu'une chance de rester en ligue A subsiste. Il ne peut être question de prendre un nouveau retard.

JUSQU'AU BOUT

Marcel Mauron nous a déclaré: «Nous jouerons jusqu'au bout. Nous devons remplir notre mandat. Il n'est pas question de baisser les bras. De toute manière, nous chercherons à démontrer notre valeur afin, tout de même, de mériter les quelques louanges adressées par nos amis des mauvais jours! Pour remplacer Delavelle, je vais probablement lancer Schermesser, avant-centre de l'équipe de ligue C. Avec 23 buts à son actif dans cette catégorie, il fait montre de bonnes possibilités. Il y a aussi Hochuli, à même de s'incorporer au centre du terrain. C'est dommage, Delavelle pouvait faire la différence contre une formation de la valeur de Saint-Gall. Malgré notre position, le moral est bon. Tous les joueurs réagissent bien. Ils sont décidés à braver ce destin, qui nous est contraire.»

STABILISER LE CLUB

En tenant compte de la situation générale, le F.C. La Chaux-de-Fonds est bien décidé à faire confiance à sa jeunesse. Lorsqu'on parle de Schermesser, de Hochuli, voire de Bonzi, il s'agit d'éléments aussi intéressants que le sont Zwygart ou Morandi. Dès cet instant, l'avenir des Montagnards peut être admis comme plein de promesses!

On prétend même, dans le Jura, qu'un nouveau passage en ligue B, avec de tels éléments, bien dirigés par un homme compétent, ne pourrait que redorer un blason qui en a un urgent besoin. C'est à quoi tend la politique du président Rumo, qui est pour une vue à moyen terme. Il faut tout d'abord stabiliser le club avant de se lancer dans une aventure qui serait trop périlleuse. Sage position au moment où le football connaît un temps d'arrêt, non seulement dans les montagnes, mais encore sur le plan helvétique.

L'équipe probable: Randegger; Mérillat, Schribertschnig, Guélat, Capraro; Brossard, Morandi, Nussbaum; Zwygart, Hochuli, Dries. Remplaçants: Gentil, Fritsche, Schermesser.

P. G.

Week-end peut-être décisif en première ligue

Audax battra-t-il Monthey?

En dépit de tous ses malheurs, Audax a bien passé le cap de Meyrin. Le voici donc confortablement installé dans la première moitié du classement. Sa situation devrait lui permettre de souffler un peu. Toutefois, les éléments ne lui sont guère favorables. Après tant d'autres, en effet, Locatelli s'est blessé, à l'entraînement. Il n'est pas certain de pouvoir tenir sa place demain matin, si bien que ses coéquipiers devront se battre avec une ardeur redoublée pour tenter de mater un Monthey luttant contre la relégation. L'absence de Locatelli risque de peser lourd mais, quand on connaît la volonté des Audaxiens dans les mauvais moments, on sait leurs chances de victoires non négligeables.

VOLONTÉ

A l'égard des autres formations menacées par la relégation, parmi lesquelles se trouvent Le Locle et Boudry, les hommes de Bertschi se doivent de lutter comme si leur avenir même était en jeu. Les Montheysans ne seront donc pas reçus par des dilettantes sacrifiant à l'obligation de jouer pour le seul respect des règlements.

Les Bas-Valaisans trouveront donc bien en face d'eux des garçons décidés à offrir une victoire à leur public, en cette avant-dernière évolution sur leur terrain. Comme ils recevront Bulle (le 30 mai) après être montés au Locle, les Audaxiens ont tout avantage à se présenter, demain, à l'heure de l'apéritif, sous un jour favorable. La meilleure publicité est celle qu'on se fait par ses prestations.

F. P.

La situation

1.	Berne	21	13	3	5	39	27	29
2.	Bulle	20	12	3	5	33	23	27
3.	Stade L.	20	9	6	5	38	27	24
4.	Central	21	10	4	7	24	20	24
5.	Meyrin	22	6	12	4	32	29	24
6.	Audax	21	9	5	7	40	36	23
7.	Durrenast	21	7	7	7	40	38	21
8.	Fétigny	22	7	7	8	29	37	21
9.	Monthey	21	6	7	8	22	25	19
10.	Boudry	21	7	4	10	23	30	18
11.	Nyon	21	6	6	9	30	27	18
12.	Le Locle	20	5	6	9	18	18	16
13.	Montreux	21	—	8	13	19	50	8

L'horaire du week-end

Groupe ouest. – Samedi: Berne - Le Locle à 17 h 45. – **Dimanche:** Audax-Monthey à 10 h 15; Boudry-Bulle à 16 h; Central - Stade nyonnais à 16 h; Durrenast - Meyrin à 15 h; Montreux - Stade Lausanne à 16 h.

Groupe central. – Samedi: Brunnen-Concordia à 16 h; Delémont-Buochs à 20 h 15; SC Zoug - Koeniz à 15 h 30; Boncourt-Kriens à 20 h. – **Dimanche:** Petit-Huningue - Emmenbrucke à 10 h. – **Mardi (18 mai):** Kriens-Soleure à 20 h 15.

Groupe est. – Samedi: Schaffhouse - Blue Stars à 20 h; Toessfeld-Bruhl à 18 h 15. – **Dimanche:** Frauenfeld-Giubiasco à 14 h 30; Mendrisiostar-Baden à 15 h; Morbio-Coire à 15 h; Red Star - Rueti à 10 h 15.

Une place au soleil pour les «sans grade»

III^e Ligue jurassienne

Cuisant échec de Lamboing (groupe 3)

Groupe 3. – Il y a quinze jours, on pensait que Lamboing décrocherait la couronne sans connaître de problème. Dimanche, le dauphin, Madretsch, a joué son va-tout lors de la confrontation directe qui l'opposait aux Jurassiens. Contre toute attente, les banlieusards biennois ont ridiculisé leurs hôtes! Le gardien romand, Guillaume, a ramassé six fois le cuir au fond de ses filets. Lamboing a bu la coupe jusqu'à la lie puisqu'il n'a même pas réussi à sauver ce qui restait de son honneur.

La Neuveville a enfin pris la peine d'alourdir son escarcelle. Dans un «match à quatre points, les Neuvevillois ont vaincu Aegerten III. La lanterne rouge est déjà désignée pour prendre l'ascenseur à la descente. Mâche n'a pas eu pitié d'une formation d'Orpond qui dégringole dangereusement. Excellente opération pour USBB, vainqueur d'Azzurri. Le gagnant quitte (il est temps) les bas-fonds du classement. Handicapés par les absences du gardien Schaub (blessé) et du défenseur Oergel (convoqué à un cours d'entraîneur), Sonceboz n'a pu éviter la défaite à Perles. A la mi-match, les Jurassiens menaient pourtant à la marque.

Groupe 5. – Certain de participer au tour de promotion, Grunstern s'en donne maintenant à cœur joie. Il a étrillé un Radelfingen qui pose un pied dans la tombe. Buren, humilié lui aussi par Grafenried, prend progressivement le chemin de la 4^me ligue. Rueti, qui a subtilisé une unité à Schupfen et, surtout, Boujean 34 II, qui a capitalisé le maximum face à Port, s'éloignent momentanément du gouffre.

LES BREULEUX SUR LA BONNE VOIE

Groupe 7. – La consécration des Brelottiers avait été, il y a deux semaines, mise en cause par Reconvilier. Au terme de la rencontre de dimanche, la situation paraît plus claire. Vainqueur de Saignelégier grâce à un unique envoi victorieux, le FC Les Breuleux a assis sa position de chef de file. Si sa cote est à la hausse, le mérite en revient aussi au Noirmont, qui est venu aisément à bout de Vicques, qui se pavanait jusqu'alors au 2^me rang.

Tramelan a, lui aussi, perdu toute ambition à la suite du point qu'il a égaré à Mervelier. Les «locaux», à vrai dire, auraient même mérité de comptabiliser le tout. Courroux, depuis longtemps décramponné, ne s'est pas rendu à Movelier en victime expiatoire. Ce futur pensionnaire de la division inférieure s'est fait un malin plaisir d'entraîner son adversaire dans l'abîme... Rien ne va plus pour Courtételle II. La seconde garniture a enregistré un nouveau revers sur le terrain des Genevez.

Groupe 8. – Courrendlin était bien décidé à renouveler son exploit du dimanche précédent en accueillnt le chef de file, Courgenay. L'Ajoulot Philippe Débœuf œuvra de telle manière que le vœu des joueurs locaux ne soit point exaucé. Il marqua, à lui seul, quatre buts. Le second prétendant n'a pas été à la noce à Fontenais. Mené à la marque, Courfaivre patienta longtemps avant de prendre la situation en main. Il y avait quelque cinq cents spectateurs au derby Bassecourt-Courtételle. Affamé de points, Bassecourt s'imposa de justesse. Voilà une victoire qui vient à son heure.

A Alle, le gardien Petignat (ex-La Chaux-de-Fonds) s'est montré intraitable face aux attaquants de Cornol. Chevenez, en rentrant les poches pleines de Boncourt, se place provisoirement à l'abri de la tempête. Bonfol pour sa part, qui a signé un succès un tantinet chanceux devant Glovelier, rejoint le gros de la troupe.

LIET

échecs

Chronique hebdomadaire

UNE POSITION PERDUE

Dans cette partie par correspondance jouée par des amateurs américains, les Noirs sont apparemment perdus après une douzaine de coups. Mais, les Blancs, en poursuivant leur attaque, affaiblissent leur aile-roi, oublient de rendre le matériel lorsque c'est nécessaire et succombent, finalement, sous l'assaut suicidaire des Fous adverses.

M. Shefler — J.S. McCombs
Défense Alékhine

1. é2-é4, Cg8-f6.

Il est à noter qu'Alékhine a fort rarement utilisé cette défense qui porte son nom.

2. é4-é5; Cf6-d5; 3. d2-d4, d7-d6; 4. Cg1-f3, g7-g6; 5. Ff1-c4, Cd5-b6; 6. Fc4-b3; Ff8-g7; 7. Cf3-g5, d6-d5; 8. Dd1-é2.

Ce coup qui menace de pousser é6 n'est pas indiqué dans les livres. On joue habituellement 8. f4 ou 8. 0-0.

8. ...h7-h6; 9. Cg5-f3, a7-a5; 10. c2-c3, é7-é6?.

Un coup parfaitement antipositionnel. Il fallait continuer par 10. ...Fg4 suivi de Fxf3 afin d'éliminer ce mauvais Fou.

11. a2-a4, Cb8-a6; 12. Cb1-a3, c7-c5; 13. Ca3-b5, 0-0; 14. 0-0, c5-c4; 15. Fb3-c2, Fc8-c7; 16. Cb5-d6, Dd8-c7; 17. Fc1-é3, Cb6-c8; 18. Cd6-b5.

Avec leurs Fous enfermés, leurs Cavaliers inactifs et leur roque affaibli, les Noirs ne peuvent guère être optimistes.

18. ...Dc7-b6; 19. Dé2-d2, Rg8-h7; 20. Cb5-a3, Cc8-é7.

La prise en b2 coûterait naturellement la Dame.

21. g2-g4 (?).

On serait presque tenté de blâmer ce coup qui permettra un jour aux Noirs de redresser la situation. 21. h4 était peut-être plus précis.

21. ...Cé7-g8; 22. h2-h4, f7-f6; 23. é5xf6, Cg8xf6; 24. Cf3-é5, Fd7-é8; 25. h4-h5, Cf6-é4; 26. Fc2xé4, d5xé4; 27. h5xg6+, Fé8xg6.

Les Noirs abandonnent la qualité, car après 28.... Rg8 (h8); 29. Fxh6, les Noirs seront condamnés à subir une attaque de mat le long de la colonne h.

28. Cé5-d7, Db6-d8; 29. Cd7xf8, Dd8xf8.

Avec une qualité en moins et une mauvaise structure de pions, on ne voit plus guère ce que les Noirs peuvent espérer.

30. Ca3xc4?.

Les Blancs pèchent par excès de confiance. 30. Dé2 protégeant f3 et g4 tout en maintenant la pression sur le pion c4 était bien plus prudent.

30. ...Df8-f3!; 31. Dd2-d1, Df3-h3; 32. Fé3-f4, Fg6-f5!!; 33. g4xf5, Ta8-g8!; 34. Ff4-g3.

Les Noirs menaçaient Fé5+ suivi du mat en 3 coups.

34. ...é6xf5; 35. Cc4-é3, Ca6-c7.

Le coup «naturel» 35...f4 serait réfuté par 36. Dg4!

36. Dd1-é2, Cc7-é6; 37. Cé3-g2?

Après ce coup, les Blancs sont perdus. Il fallait rendre du matériel par 37. Cxf4! suivi de Rg2 et Th1 et l'attaque des Noirs s'épuise.

37. ...Fg7xé4!!; 38. c3xd4; Cé6xd4; 39. Cg2-f4.

La menace Cf3+ force les Blancs à donner la Dame.

39. ...Cd4xé2+; 40. Cf4xé2, h6-h5.

Les Blancs ont encore l'avantage matériel, mais l'avance des Pions h et f décide en faveur des Noirs.

41. Cé2-f4, Dh3-g4; 42. Cf4-g2, h5-h4; 43. Ta1-a3, f5-f4!; 44. Ta3-b3, h4xg3. Les Blancs abandonnent.

L'échec de vengeance en b7 n'apporte rien. Une partie passionnante en dépit, ou peut-être justement à cause des erreurs réciproques.

R. F.

Nouvelles

Championnat suisse par équipes. – Après une lutte acharnée et longue (le match a duré sept heures!), Neuchâtel I a dû s'incliner face à Zitglogge II par 5 à 3. Le junior Leuba a été le seul à gagner sa partie.

II^e Ligue jurassienne

Lutte ardente contre la chute en 3^me ligue

Alors que les équipes n'ont plus que trois, voire deux matches seulement à leur programme, sept formations vivent encore sous l'emprise de la relégation. Quatre représentants jurassiens «militent» encore dans ce groupe de défavorisés, soit Delémont II, Bévilard, Courtemaîche, et Porrentruy. Si le cas du premier nommé ne paraît pas trop grave, la position des trois autres clubs n'est guère réjouissante, même si les ambassadeurs ajoulots ont accompli une excellente performance dimanche. Porrentruy a, en effet, renoué avec la victoire. Boujean 34, moins motivé que son hôte, s'est incliné assez nettement. Paradoxalement, c'est au moment où ils semblaient le moins bien armés physiquement que les gars de Courtemaîche se sont imposés à Delémont. Il est vrai que la rage de vaincre a singulièrement fait défaut chez les réservistes locaux.

Bévilard a manqué le coche. Il avait une magnifique occasion de s'éloigner de la région malsaine en accueillant un Aegerten qui termine son pensum en roue libre. Bons en première mi-temps, les Jurassiens ont subi les événements après le thé. Les Seelandais ont égalisé en un premier temps, puis se sont assuré le gain du match. Longeau «flirte» lui aussi en bien mauvaise compagnie. Lyss, qui n'a pas encore éteint son lumignon d'espoir de coiffer la couronne, a raflé le tout.

Un autre candidat à la culbute, Herzogenbuchsee, a eu affaire à trop forte partie. Sur la pelouse d'Aarberg, il s'est cependant incliné de justesse. Les gens de la cité sucrière reprennent leur place de dauphins.

Moutier, qui a réalisé la surprise du jour en battant le chef de file en son fief, convoite une place d'honneur. Aurore, vaincu, parviendra-t-il à se maintenir sur son piédestal?

BULLE DE PASSAGE SUR-LA-FORÊT

Choc important à Boudry

Boudry est rentré des Montagnes neuchâteloises imbattu. L'essentiel a été obtenu. Mais il faut reconnaître que les hommes d'Eichmann ont passé plus près de la défaite que de la victoire. Timorés, nerveux, jouant «la peur au ventre», les Boudrysans n'ont pas développé leur volume de jeu habituel. Face à des adversaires imprécis et manquant de réalisateurs, ils ont eu de la chance.

RAISONS DIFFÉRENTES

Demain, Boudry devra à nouveau cravacher ferme. Il faudra à tout prix récolter au moins un point, face à un visiteur qui se trouve à deux pas des finales de promotion. Les deux équipes, pour des raisons différentes, voudront maintenir leur position respective. Bulle doit récolter le maximum de points avant de rencontrer Stade Lausanne dans un match en retard. C'est dire que les Gruériens ne feront pas de cadeau. Pour Boudry, l'objectif est de s'éloigner de l'avant-dernière place. Il lui reste trois matches pour ce faire.

Le regroupement s'opérant en queue de classement n'est pas fait pour arranger les choses. C'est vraiment la bouteille à encre. C'est pourquoi Boudry entreprendra tout, demain après-midi, pour ne pas perdre. Contre Bulle, l'équipe neuchâteloise aura donc mission d'arracher au moins le partage de l'enjeu.

La formation qui aura lourde tâche d'atteindre ce but sera celle de ces derniers dimanches, à savoir Hirschi, Collaud, Grosjean, Glauser, Piémontési, Mora, Castek, Vermot, Meury, Maier et Jabares.

F. S.

Exploit loclois au Neufeld?

La venue de Boudry n'a pas permis au Locle de récolter une nouvelle victoire, pourtant indispensable à son salut.

Une nouvelle fois, cela devient lassant de le répéter, les Neuchâtelois du Haut n'ont pas réussi à tromper la vigilance de la défense adverse, malgré de nombreuses et réelles occasions.

Ce point perdu, il faudra aller le chercher ailleurs. Les occasions favorables diminuent chaque semaine. Ainsi, il faudrait que les Loclois se surpassent en ce samedi, sur le stade du Neufeld, face au chef de file, pour augmenter leur capital. Un exploit est-il possible?

Berne entend consolider sa place de «leader». Il ne veut pas répéter l'expérience faite contre Meyrin. Cependant, les Bernois semblent moins à l'aise chez eux qu'à l'extérieur, comme les Loclois d'ailleurs. De là à penser que les hommes de Roland Guillod vont créer une surprise, il y a un pas qu'il nous est cependant difficile de franchir. Aux Loclois de nous donner tort et de réaliser enfin une performance!

Souhaitons que les Neuchâtelois ne soient pas trop affectés par l'échec de dimanche dernier et qu'ils trouvent les ressources nécessaires pour obtenir au moins un point.

p. m.

tir

TIR COMMÉMORATIF DE LA BATAILLE

Victoire d'un Neuchâtelois à Grandson

Si les Vaudois ont conduit le bal dans le Tir commémoratif de la bataille de Grandson, les étrangers au canton ont suivi le rythme sans heurt aucun, à commencer par les Mousquetaires des Halles neuchâtelois, bons deuxièmes au palmarès final avec le résultat de 419 p. qui leur assure la possession du Prix de la Cave de Bonvillars, alors que leurs vainqueurs sont repartis avec un hallebardier fort ressemblant, Prix de la Commune de Grandson. Les Mousquetaires de Chaumont, quant à eux, ont terminé l'épreuve en huitième position, à 10 p. très exactement de ceux du chef-lieu.

BELLE PERFORMANCE

Mais le roi du Tir de la bataille de Grandson, sur le plan individuel, a été sacré en la personne de Juvenal Mayer, Neuchâtelois encore, dont les 95 p. constituent une performance sensationnelle, compte tenu, en plus des deux coups d'essai, de 10 coups à lâcher en l'espace de trois minutes sur une cible d'un mètre de diamètre, comme les autres, mais avec une cloche, en son centre, de 45 cm. de largeur sur 60 de hauteur. La petite cloche de Grandson, car c'est d'elle qu'il s'agissait, fait du bruit tout en prenant peu de place...

Au roi, le challenge Pierre Besson, dont le donateur n'est autre que le vice-président de la Société vaudoise des carabiniers, un voisin d'Yverdon.

Quant à Jean Stucki, «leader» de Chaumont, il est classé 10^me, mais ex aequo avec le troisième déjà, sur la base d'un résultat identique de 91 p. qu'une dizaine de concurrents ont finalement réalisé. Un beau bouquet, en vérité.

L. N.

Peseux dans le peloton de tête au championnat de groupe au PC

Brigue et Saas-Fee, promus d'un coup au rang de principaux animateurs du championnat suisse de groupes au petit calibre, ont dû se réjouir de la présence à leurs côtés des Neuchâtelois de Peseux, que leurs 474 p. leur permettent de les égaler.

Les Subiéreux, conscients de l'élimination brutale de 123 équipes aux résultats échelonnés entre 453 et 457 p., sans parler des quelque cinq cents autres plus volontiers admises, ont en même temps retrouvé leur dynamisme, en dépit des trous qu'ils ont dû boucher dans leurs rangs au cours de ces dernières saisons.

Les voilà repartis du meilleur pied, dans l'espoir d'une confirmation de leurs premiers succès.

Leur résultat, en tout cas, leur permet de distancer des groupes au passé lourdement chargé... de lauriers, tels ceux de Gretzenbach, jadis en tête du palmarès, de Liestal, de Siggenthal, tenant du titre par exemple, et de Thoune-Ville surtout, qui ont régulièrement joué les premiers rôles dans la compétition.

De toute façon aussi, il faudra bien des Valaisans et des Neuchâtelois en bonne posture au second tour principal, ne serait-ce que pour compenser les pertes qu'ont subies, dans le premier, les Vaudois et les Fribourgeois! Elles ont même été catastrophiques, au-delà de toute expression.

L. N.

MIGROS

Samedi,
15 mai 1976
N° 517

«Par dessus le marché»

Aide au développement

Richesse oblige!

L'aide au développement se justifie à bien des égards, à commencer par la notion de solidarité et de responsabilité des puissances économiques vis-à-vis de nations moins fortes. A la faveur de relations économiques et politiques avec des états jeunes, en voie de développement, nous pouvons apporter à notre industrie des partenaires importants: nombre d'entre eux disposent en effet de grandes quantités de matières premières et sont des consommateurs potentiels de notre production. L'aide au développement permet aux pays industrialisés de répondre par des faits, et non seulement de belles paroles, aux fréquents reproches qui leur sont adressés, selon lesquels ils ne feraient qu'exploiter les pays du tiers monde.

Pays pauvres, pays riches

En 1970, 17 % des peuples (pays occidentaux industrialisés, dont la Suisse), disposaient de 64 % des marchandises et services mondiaux. En revanche, les pays en voie de développement – environ la moitié de la population universelle – n'en profitaient qu'à raison de 13 % (on ne connaît pas avec précision les chiffres des pays de l'Est).

Dans les pays industrialisés occidentaux, le revenu annuel moyen par individu dépasse les 8000 francs, alors qu'il n'est que de 550 francs environ dans les pays en voie de développement, soit près de quinze fois moins. **Les disparités économiques et industrielles entre les pays pauvres et les pays riches continuent en outre d'augmenter.**

Malgré l'important revenu individuel des Suisses – témoignage de leur dynamisme économique – notre pays ne figure guère en tête de liste en matière de solidarité internationale. **Sa contribution est bien modeste, si l'on considère qu'il compte parmi les pays les plus riches du monde;** il est des pays européens économiquement aussi puissants que le nôtre qui accordent en effet jusqu'à cinq fois plus.

Il convient donc de saluer l'arrêté fédéral – controversé par certains – relatif au prêt de deux cents millions de francs, accordé à l'association internationale pour le développement (IDA).

Seule une assistance financière accrue permettra aux pays en voie de développement d'acquérir des connaissances précieuses dans des techniques nouvelles. En outre, cela contribuera au mieux-être social et humain dans ces pays.

L'effort de l'IDA pour promouvoir l'essor économique des pays les plus défavorisés mérite d'être soutenu – et pas seulement avec de grands mots. La Confédération fera régulièrement le point sur l'utilisation de ce prêt.

La prochaine consultation permettra au peuple suisse de se prononcer sur les mesures à prendre en faveur du développement économique et social des pays du tiers monde.

Alors, le 13 juin: un grand OUI!

Situé dans un magnifique paysage de verdure et jouissant d'un panorama enchanteur sur le lac Léman, le parc **«Pré Vert du Signal de Bougy»** déclenche l'enthousiasme des visiteurs. **Le restaurant du parc est ouvert sept jours sur sept, de 9 h à 22 h, avec restauration chaude de 11 h 30 à 14 h 30 et de 17 h 30 à 21 h.** A partir de mercredi 19 mai, son fameux buffet de fromages (plus de 30 sortes!) et de salades sera de nouveau dressé chaque soir dès 18 h.
Il est agréable, en fin de journée, de pouvoir manger tôt quand on est accompagné d'enfants.

Aproz:

Pour vaincre la soif...

Au Valais, de long trains de marchandises franchissent régulièrement l'un des ponts lancés par Migros sur le Rhône et vont desservir la gare d'Ardon. Les vagons regorgent de notre fameux antidote contre la soif, **l'eau minérale d'Aproz.**
C'est une voie ferrée de près de trois kilomètres qui relie au réseau des CFF les sources et les installations de mise en bouteilles de Seba S.A. à Aproz où, en outre, jaillit une eau dont la composition compte parmi les plus riches de Suisse, **l'Aproz «Cristal». Cette eau est particulièrement digeste et contribue à garder la forme; elle ne contient pas d'acide carbonique et renferme, par litre, plus de 2500 mg de sels minéraux précieux pour l'organisme, notamment du magnésium, du calcium, du sodium, du potassium et des sulfates.**
(Université de Berne, Prof. Dr O. Högl, analyse du 6 août 1969).
Ceux qui évitent d'absorber trop de calories connaissent bien Aproz «Cristal» et **Aproz «Nature»**, imprégnée d'acide carbonique, ainsi que **Aproz «Minical»** (pamplemousse ou citron). Les assoiffés de tout âge n'ont que l'embarras du choix parmi les boissons fruitées ou aromatisées d'Aproz, telles Bitter Lemon, Bitter Orange, Orange Douce, Novi Cola, Aproz à la framboise ou au citron, en bouteilles d'un litre, et Quinine Water en bouteilles de 3 dl.
Et puis, trois ou quatre apéritifs n'empêchent pas de prendre le volant, s'il s'agit d'**«Aproz Apéro»**, tonique et sans alcool!
Les excellentes boissons désaltérantes de Migros sont vendues en bouteilles individuelles ou en harasses, faciles à transporter jusqu'à la voiture familiale grâce aux rampes dont sont équipées bon nombre de nos grandes filiales.
Outre les eaux minérales d'Aproz, Migros propose un large choix de boissons à des prix avantageux: jus de fruit, par exemple de pamplemousse ou d'orange en emballage «Brik» très pratique, jus de pomme et de raisin, sirops de fruit, si appréciés des enfants, nectars de fruit, bière «Roc» sans alcool, etc. **Cet assortiment si varié et complet fait de Migros le champion des boissons désaltérantes.**

Aproz citron
La délicieuse boisson désaltérante à l'eau minérale Aproz.
Multipack — Bouteille de 1 litre –.70 — 2 bouteilles 1.10 au lieu de 1.40 (+ dépôt)

Nouveau!
Bella plus
La meilleure lessive pour tous les cycles de lavage jusqu'à 60°:
- pour le lavage jusqu'à 60°
- pour le prélavage
- pour le trempage

Action — Paquet géant de 3,3 kg 7.80 (kg = 2.36.4) au lieu de 9.80

La recette de la semaine

Salade de riz
(pour 4 personnes)
Faire cuire à point 250 g de riz vitaminé USA parboiled (maintenant en Multipack) dans de l'eau salée. Eliminer l'eau et laisser refroidir. Mélanger 3 cuillerées à soupe de vinaigre aux herbes et 3 cuillerées à soupe d'huile, assaisonner à volonté. Verser cette sauce par-dessus le riz. Ajouter 4 tomates et 2 œufs durs coupés et bien mélanger le tout.

GARAGE DU ROC

Opel Kadett 1000 S
au prix sensationnel de
8.998.–

Economique, sûre et confortable. Dotée d'un moteur 1000-S, essieu avant à double levier transversal, direction de sécurité, zones déformables en cas de choc, ceintures à enroulement automatique. De la place pour 5 personnes et leurs bagages. Où pourriez-vous trouver une voiture semblable pour le même prix?

Opel – Symbole de notre temps. Synonyme de rentabilité.

Garantie 1 année - kilométrage illimité

DU ROC – Hauterive tél. 331144

Agents locaux: Ed. Barbey, tél. 532840, Dombresson
Jean Wüthrich, tél. 413570, Colombier, tél. 461396, Bevaix

Opel Kadett Coupé 1200 S
1974. Fr. 8500.—
Expertisée, crédit, reprise, garantie.
GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.01

A vendre
DAF 55
break, 1970, 70.000 km, 900 fr., non expertisée.
PEUGEOT 304
1971, pour bricoleur, 950 fr.
Tél. (038) 41 11 73.

Opel Ascona 1200
2 p., 1973, 6000 fr.
Expertisée, crédit.
GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.01

A vendre
Citroën 400 AK
3,06 CV, 1975, 18.000 km, à l'état de neuf. Prix intéressant.
Garage des Sablons S.A. Neuchâtel, tél. (038) 24 18 42.

GARAGE DES FALAISES S.A.
94, route des Falaises
RN 5 DIRECTION SAINT-BLAISE
Tél. 25 02 72

MERCEDES 280 SE	1969	Fr. 13.200.—
MERCEDES 280 E	1972	Fr. 13.900.—
MERCEDES 230.6	1974	km 51.000
CITROËN GS 1220 Break	1973	Fr. 7.600.—
CITROËN GS	1971	Fr. 4.200.—
CITROËN 2 CV 4	1971	moteur neuf
RENAULT 16 TL	57.000 km	Fr. 7.000.—
RENAULT 12 TL	59.000 km	Fr. 6.200.—
FIAT 128 4 portes	1971	Fr. 4.500.—

Concessionnaire officiel MERCEDES-BENZ & RENAULT pour le bas du canton

On achète
toutes voitures hors d'usage
Démolition Anker
La Rincleure, Savagnier, tél. 53 26 76.

Ford Escort Ghia 1600 GT
1975, couleur: bronze, 19.000 km. Parfait état.
Fr. 11.400.—
Garages Henri Favre SA
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Ford Consul 2000 L
1972, Fr. 7800.—
Expertisée, crédit.
GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.01

Occasions uniques expertisées

AUSTIN Allegro 1300
11.000 km, 1975.

MINI 1100 Clubman
11.000 km, 1975.

ALFA ROMEO 1750
1970, radio, 4 pneus neige, 3800 fr.

AMI 8 BREAK
34.000 km, 1972, 4 pneus neige en plus, 3900 fr.

VW 1300 L
80.000 km, 1970, 4 pneus neige en plus, radio, 3100 fr.

OPEL KADETT
70.000 km, 1969, 4 roues montées neige en plus, 2900 fr.

Reprises. Facilités de paiement.
Garage du Pré, F. Sauser, Fleurier. Tél. (038) 61 34 24.

Ford Granada 2600
2 p., 1973. Fr. 9200.—
Expertisée, crédit.
GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.01

A vendre
2 CV 4
1973, bon état. Expertisée, 3500 fr.
Tél. 41 16 73.

OCCASIONS
2 CV 6
2 CV 4
DYANE 6
ID BREAK
23
Garage de la Station
2042 Valangin.
Tél. 36 11 30.

A vendre
MGA 1600
1959. Expertisée, mécanique et peinture refaites à neuf, bronze métallisé. Prix: 6900 fr.
Tél. (038) 25 10 28, heures des repas.

OCCASIONS
VOLVO 144 S 1970
FIAT 124 Sport 1970
TRIUMPH Spitfire M3 1969
FIAT 128 1973
FIAT 128 1973
CHEVROLET Turbo 1964
AUSTIN Mini 1000 1970
Tous ces véhicules sont expertisés
Garage des Poudrières
Antonio MICCO
Poudrières 10. Tél. 24 45 44.

A vendre
VW Coccinelle
1968. Expertisée. Toit ouvrant. Fr. 2200.—
Tél. 25 10 28, heures des repas.

A vendre
FIAT 127
1973, 56.000 km, radio. Expertisée, 3950 fr.
Tél. (038) 41 11 73.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 GL	6 CV, 69, blanche, TO,	3900.—
PEUGEOT 204 GL	6 CV, 69, blanche, TF,	4200.—
PEUGEOT 404 SL	9 CV, 63, gris. mét., TO,	2500.—
VW 1300	7 CV, 66, verte, 2 p.,	1900.—
FORD 20 M	11 CV, 68, blanche, 4 p.,	3500.—
DAF 44 LUXE	5 CV, 70, blanche, 2 p.,	2500.—
MINI 1000	6 CV, 68, beige, 2 p.,	2500.—
MINI 1000	6 CV, 73, bleue, 2 p.,	4600.—
AUSTIN 1300 MK III	7 CV, 73, jaune, 2 p.,	4500.—
RENAULT R 6 L	5 CV, 70, bleue, 5 p.,	3500.—
RENAULT 6 TL	6 CV, 71, bleue, 5 p.,	4500.—
RENAULT 4 Exp.	5 CV, 70, blanche, 5 p.,	3900.—
CITROËN DYANE 6	4 CV, 69, bleue, 4 p.,	2900.—
CITROËN AMI 8	5 CV, 69, beige, 4 p.,	3900.—
SIMCA 1000	6 CV, 69, blanche, 4 p.,	3400.—
LANCIA FULVIA 1,3 S	7 CV, 70, bleue, 2 p., Coupé Zagato	8000.—
MAZDA 1200	6 CV, 71, blanche, 4 p.,	3300.—

Facilités de paiement - Essais sans engagement
Demandez liste complète avec détails et prix même à votre domicile
GARAGE DU LITTORAL
M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHATEL - Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

VÉHICULES À MOTEUR

Simca 1100 TI
2 p., 1973, 7600 fr.
Expertisée, crédit, reprise.
Garantie.
GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.01

Particulier vend
Peugeot 504
coupé, modèle 1973, 80.000 km, parfait état, intérieur cuir, radio - stéréo, vitres électriques, 10.500 fr.
Tél. 31 48 98.

BUS VW
9 places, vert, 1973, 19.000 km
BUS TRANSIT
14 places, gris, 30.000 km
Garage du Château
M. Richard
Agence Peugeot - Alfa Romeo
2520 La Neuveville
Tél. (038) 51 21 90

A vendre
Yamaha 50 cm²
neuve, pour cause départ.
Tél. (038) 53 26 76.

A vendre
2 CV-4
1972. Expertisée.
Tél. 51 37 49.

Simca 1100 LS
1973, 6800 fr.
Expertisée, crédit, reprise.
Garantie.
GARAGE DES 3 ROIS
11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. (038) 25.83.01

A vendre
1 FIAT 124
Spécial, expertisée le 3 mai 1976, 3400 fr.
Tél. (038) 42 38 14.

Occasions prêtes pour vous
Alfa romeo 1600 2900.—
Citroën Dyane 6 3900.—
Citroën Ami 8 3900.—
Datsun 1300 3800.—
Fiat 128 Combi 4900.—
Mazda 616 5900.—
Mazda 1300 Cp. 3400.—
Voitures expertisées, très bon état, échange, crédit.
Garage des Sablons S.A. Neuchâtel, tél. (038) 24 18 42.

Achat comptant
toutes marques dès 1970.
Tél. (021) 62 48 74, de 10 h à 21 h.
Auto Klöti, Chexbres-Puidoux.

A vendre
Mazda 1300
1971. Expertisée; très bon état.
Tél. (038) 61 34 95, dès 19 heures.

HONDA 1200 AUTOMAT., 3 portes, 1975, orange, 10.000 km,		Fr. 8.800.—
LANCIA FULVIA 1971, beige, 66.000 km,		Fr. 4.500.—
FORD CONSUL COMBI 2300, blanche 11.000 km. Etat de neuf		Fr. 13.200.—
AUTOBIANCHI A 112, 1970, peinture neuve, bleue		Fr. 3.800.—
AMI SUPER BREAK 1974, 14.000 km.		Fr. 8.100.—
LADA 1200, 1973, blanche		Fr. 4.300.—
OPEL ASCONA 16 S, 1971 58.000 km, bleu mét.		Fr. 5.900.—
ALFA 2000 BERLINE, 1973, 42.000 km, rouge		Fr. 11.700.—
AUSTIN 1300, 1972, 35.000 km.		Fr. 4.500.—
CITROËN GS, 1972, beige		Fr. 4.100.—
DYANE 6, 1974, beige		Fr. 5.400.—
COUPÉ FIAT 850 rouge		Fr. 3.800.—
PASSAT COMBI 1974, 20.000 km		Fr. 10.400.—
2 CV-4 1972		Fr. 4.200.—
FORD GXL 2000 1973, automat.		Fr. 7.900.—
GS 1220 CLUB 1973, beige		Fr. 7.900.—
VW 1600 TL 1970, gris métal.		Fr. 3.500.—
AUDI 100 LS 1971-72		Fr. 8.500.—
PASSAT L 1973, 30.000 km		Fr. 9.300.—
FORD 2000 GT 1971		Fr. 5.800.—
RENAULT R4 1970		Fr. 4.000.—
RENAULT R6 TL 1973		Fr. 6.200.—
MANTA SR 7500 km		Fr. 12.200.—
FOURGON H CITROËN bleu, expertisé. Bon état.		Fr. 5.900.—

CITROËN HONDA Fr. 9870.–
Garages Henri Favre SA
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

PAIEMENT
autos, motos (même gagées ou accidentées).
Tél. (038) 47 16 12 (032) 83 26 20.
IMMÉDIAT

A vendre
VW 1200
expertisée, 1500 fr.
Tél. 24 08 03.

R. WASER Garage de la Côte

Nos belles limousines expertisées

AUSTIN ALLEGRO	6,5 CV	1975
AUSTIN 1300	6,5 CV	1972
AUSTIN 1300 GT	6,5 CV	1972
MORRIS MARINA	6,5 CV	1973
ALFASUD	6,5 CV	1973
ALFA 1600 SPÉC.	8 CV	1974
FIAT COUPÉ	6 CV	1971
MINI 1000	5 CV	1972
TRIUMPH 2, 5 PI	10 CV	1970

Crédit 24 mois.
2034 PESEUX Tél. (038) 31 75 73

R. WASER Garage de la Côte
2034 PESEUX Tél. (038) 31 75 73

A vendre
DYANE 6
modèle 1972, très bon état, 71.000 km. Prix à discuter.
Tél. 24 50 85.

A vendre
VOLVO 122 S
modèle 1964, état de marche, carrosserie à retoucher.
Tél. 53 38 47, dès 12 heures.

A vendre
Audi 100 LS
beige, 1970, 68.000 km.
Tél. 24 21 50.

GARAGE DU 1er-MARS S.A.
BMW AGENCES TOYOTA
Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel
OCCASIONS NON ACCIDENTÉES EXPERTISÉES

BMW 2800	1975	20.000 km
BMW 525	1974	46.000 km
TOYOTA COPAIN	1975	14.000 km
TOYOTA CARINA	1973	63.000 km
TOYOTA CARINA STR	1975	14.000 km
TOYOTA CORONA	1973	65.000 km
TOYOTA CELICA ST	1975	26.000 km
VW 1300 L	1971	44.000 km
SUNBEAM 1250 L	1971	59.000 km
MINI 1000	1969	20.000 km

SERVICE APRÈS-VENTE SOIGNÉ
Tél. (038) 24 44 24

STATION FINA
GARAGE J.-P. MOJON
OUVERTURE NOCTURNE
Tous les soirs sauf le mercredi jusqu'à 0200
vente voitures neuves et occasions, réparations toutes marques.
FALAISES 43 Tél. (038) 25 04 56

A vendre
GS 1220 CLUB
intérieur tissu, métallisé, 1974, expertisée.
Tél. 24 08 03.

GRÂCE AU GRAND SUCCÈS DE NOS NOUVEAUX MODÈLES
(regardez autour de vous, vous le constaterez)
Nous avons la voiture d'occasion que vous cherchez
25 94 12 GARAGE HIRONDELLE 24 72 72

automobilisme

Les essais du Grand prix de Belgique

Clay Regazzoni juste devant son frère ennemi Niki Lauda

Grand prix de Belgique ! Toujours Ferrari. Mais cette fois Clay Regazzoni est dans une forme éblouissante et c'est avec un moral de fer qu'il aborde le Grand prix de Belgique, cinquième course de la saison comptant pour le cham-

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

pionnat du monde des conducteurs. Hier, sur le circuit de Zolder, Regazzoni a d'emblée affiché ses prétentions en réalisant le meilleur temps de la première journée des essais, parcourant les 4,26 km du tracé en 1'26"60 (moyenne 177,176 km-h).

ÉTRANGE VOITURE

A vrai dire, cette séance n'a paru être qu'une formalité pour les pilotes des Ferrari. Regazzoni a donc signé le meilleur « chrono » devant son frère ennemi Niki Lauda. Seuls 13/100me séparent les deux hommes. Derrière eux, on trouve James Hunt, animé par une véritable rage de vaincre et cette sacrée Tyrell P 34 à 6 roues pilotée par Dépailler. « C'est un gag, un gadget publicitaire », avaient prétendu certains lorsque ce véhicule fut présenté pour la première fois en automne dernier. Et pourtant, dès les premiers essais privés accomplis, Dépailler se déclarait enchanté du comportement de cet étrange vagonnet. Le fait que le pilote français avait raison a été démontré hier, puisque la Tyrrell P 34 a été créditée du 4me temps, juste devant cet étonnant Brambilla, vétéran des pilotes de formule 1 qui semble vouloir prouver que la valeur n'atteint pas le nombre des années. En ce qui le concerne, à l'instar des vins de bonne cuvée, il s'améliore au fil des ans.

Pour ce qui a trait aux bolides animés par des moteurs autres que le traditionnel V 8 Ford-Cosworth, il convient de relever que si la Ligier-Matra de Laffite ne cesse de progresser (6me temps à Zolder), en revanche, les Brabham-Alfa connaissent des problèmes de poids qui semblent bien difficiles à résoudre. De plus, la tenue de route de ces bolides laisse quelque peu à désirer et cela de l'aveu même des pilotes. Hier, Pace en a d'ailleurs fait la cruelle expérience puisqu'il est sorti de la route, sans mal fort heureusement, mais en endommageant assez sérieusement l'arrière de sa monoplace. Les quelques spectateurs suisses qui hier déjà se trouvaient à Zolder observaient avec une attention toute particulière la Brabham-Ford blanche et bleue portant sur ses flancs le numéro 32, à son volant la nouvelle vedette suisse du sport automobile Loris Kessel. Ce jeune Tessinois sait qu'il a tout à apprendre en formule 1 ; ce n'est qu'un débutant, mais doué. Hier, avec un brio certain, il s'est d'ores et déjà qualifié pour le Grand prix de dimanche en réalisant le 18me temps de la journée. Derrière lui, on trouve des noms aussi prestigieux que ceux de Fittipaldi, Ickx (qui n'est pas encore qualifié au grand dam de ses nombreux admirateurs belges) et même Jochen Mass et Gunnar Nilsson qui, il est vrai, feront certainement mieux aujourd'hui puisque hier, ils ont tous deux connu des ennuis de moteur.

UN PREMIER PAS

Il va de soi que, pour cette saison, les ambitions de Kessel sont encore limitées. Tout d'abord, le matériel dont il dispose ne lui permet pas de jouer les premiers plans ; ensuite son équipe (l'écurie Ram en partie soutenue par les montres Tissot du Locle) est également néophyte en formule 1. Si à la fin de la saison, Kessel possède ne serait-ce qu'un seul petit point au championnat du monde, ce serait déjà fantastique. Pour l'heure, il se bat encore pour obtenir sa qualification à chaque Grand prix ; en Belgique, elle est assurée. C'est un premier pas ; il compte énormément.

Christian WENKER

AUTOGRAPHES. — Le champion du monde Niki Lauda (à gauche) ne manque pas d'en donner, sollicité qu'il est par ses nombreux admirateurs. (Téléphoto AP)

boxe

Classements mondiaux

Deux couronnes aux Anglais

Le Conseil mondial de la boxe a établi ses classements pour le mois d'avril, qui sont les suivants :

Lourds. — Champion : Mohamed Ali (EU). — Challengers : 1. Foreman (EU); 2. Norton (EU) ; 3. Frazier (EU) ; 10. Dunn (GB).

Mi-lourds. — John Conteh (GB). — 1. Galindez (Arg) ; 2. Kates (EU) ; 3. Cassidy (EU) ; 5. Adinolfi(It).

Moyens. — Rodrigo Valdes (Col). — 1. Monzon (Arg) ; 2. Sterling (GB) ; 3. Castellini (Arg) ; 4. Mateo (Fr).

Super-Welters. — Elisha o'Bed (Bah). — 1. Antuofermo (It) ; 2. Arcari (It) ; 3. Mattioli (Aus) ; 4. J. Duran (esp) ; 8. Dagge (RFA) ; 10. Hamani (Alg).

Welters. — John Stracey (GB). — 1. Napoles (Mex) ; 2. Muniz (Mex) ; 3. Espada (P.-Rico) ; 10. Scano (It).

Super-légers. — Sansak Muansurin (Thai). — 1. Brooks (EU) ; 2. Benitez (P.-Rico) ; 3. Cervantes (Col) ; 5. Kamaci (Tur) ; 10. Velasquez (Esp).

Légers. — Gattu Ishimatsu (Jap). — 1. R. Duran (Pan) ; 2. de Jesus (P.-Rico); 3. Medina (Dominicaine) ; 10. F. Roelands (Be).

Super-plumes. — Alfredo Escallera (P.-Rico). — 1. Villaflor (Phil) ; 2. Barraza (Col) ; 3. Everett (EU) ; 7. Makloufi (Alg).

Plumes. — David Kothey (Gha). — 1. Arguello (Nic) ; 2. Haffey (Can) ; 3. Lopez (EU) ; 4. Cotena (It).

Super-coqs : R. Riasco (Pan). — 1. Herrera (Mex) ; 2. Yum (Corée du Sud); 3. Nolasco (Dominicaine).

Coqs. — Rodolfo Martinez (Mex). — 1. Zarate (Mex) ; 2. Zamora (Mex) ; 3. Cabanela (Phil) ; 7. Trioulaire (Fr).

Mouches. — Miguel Canto (Mex). — 1. Lopez (Pan) ; 2. Gonzales (Ven) ; 3. Morales (Mex).

Mi-mouches. — Luis Estaba (Ven). — 1. Rios (Pan) ; 2. Udella (It) ; 3. Gushiken (Jap).

Rentrée victorieuse de Chervet

Au Pavillon des sports de Genève, Fritz Chervet a gagné facilement son combat de rentrée face au Français Nessim Zebellini. A 34 ans, le poids mouche bernois a prouvé qu'il avait bien « digéré » sa défaite devant Franco Udella en championnat d'Europe. Le technicien de Charly Buehler a remporté 8 rounds sur 10 et il s'est logiquement imposé aux points.

Zebellini a terminé le combat, très éprouvé. Dans l'ensemble, le scénario fut constamment le même avec un Chervet offensif et un Français qui rompait souvent tout en essayant de remiser par des crochets du gauche au corps. Si l'on excepte les 2me et 7me reprises, Chervet eut toujours l'avantage aux points et aux coups (5 contre 1).

L'ex-champion d'Europe a démontré qu'il n'avait rien perdu de sa technique et de sa vivacité. En revanche, son pouvoir attractif a singulièrement diminué, puisque 500 personnes environ ont assisté à cette réunion de fin de saison.

Professionnels. - Mouches (10 fois 3) : Fritz Chervet (50.5 kg) bat Nessim Zebellini (50 kg) aux points.

● Le mi-lourd américain Jesse Burnett a battu l'Australien Tony Mundine par K.-O. au 6me round, à Sydney. Ce dernier, il n'y a pas si longtemps, jouait les épouvantails dans la catégorie des poids moyens. Une lourde défaite devant Benny Briscoe avait mis fin à ses ambitions.

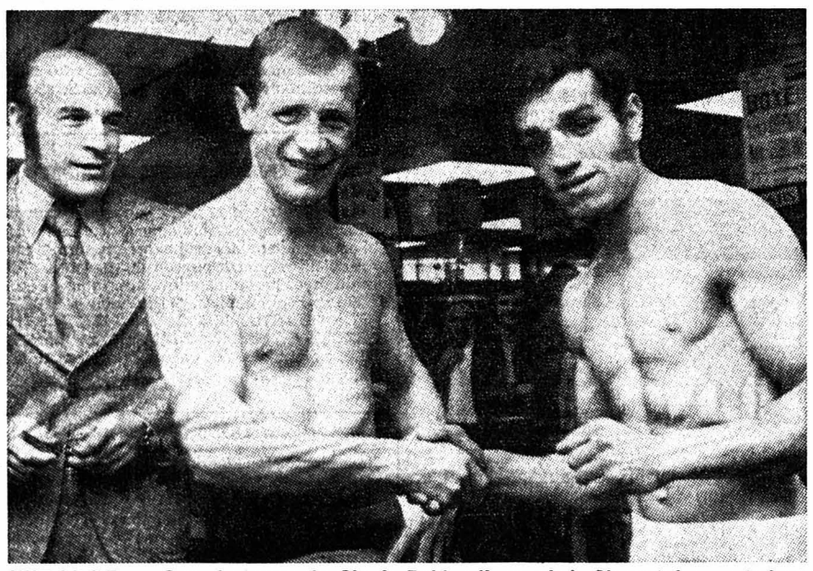

UNE LIVRE. — Sous les yeux de Charly Buhler (à gauche), Chervet (au centre) et Zebellini se congratulent après la pesée qui démontra que le Bernois était plus lourd d'une livre. (Téléphoto AP)

Dans quinze jours, Indianapolis...

Les bolides n'ont pas encore atteint leur plein régime sur l'ovale d'Indianapolis, où se déroulera, le 30 mai, la soixantième « édition » de la célèbre course américaine. A deux jours de la première séance d'essais qualificative des 500 Miles, seuls 14 des 71 pilotes inscrits ont dépassé les 290 km/h, et trois seulement le « mur » des 305 km/h.

Les temps les plus rapides aux essais privés ont été réalisés, jusqu'à présent, par trois grands favoris : Johnny Rutherford, vainqueur en 1974 et deuxième l'an dernier, qui a bouclé l'ovale de 4 km à la moyenne de 305 km 500, Al Unser, double vainqueur des 500 Miles (1970-71), crédité de 305 km 350 et le célèbre A. J. Foyt, triple vainqueur de l'épreuve, qui a tourné à 305 km 270 de moyenne.

Tom Sneva, Bobby Unser, Wally Dallenbach, Pancho Carter et Mario Andretti se trouvent aussi dans le groupe de tête, tandis que Janet Guthrie, la première femme inscrite dans les 500 Miles d'Indianapolis, n'a pas dépassé les 265 km/heure.

cyclisme

La 17me étape du Tour d'Espagne

Ocana à la poursuite de Kuiper

Le succès du Belge Arthur van den Vijver, qui s'est présenté légèrement détaché à Bilbao, n'a pas eu d'influence profonde sur l'ordonnance du classement général du Tour d'Espagne. Champion du monde, le Hollandais Hennie Kuiper a conservé son maillot de « leader » avec 25" d'avance sur Luis Ocana.

Ce fut une étape de transition. Les favoris roulèrent à faible allure, semblant se réserver pour le final de cette « Vuelta », aujourd'hui et demain. L'étape de samedi est d'ailleurs attendue avec impatience. Elle est considérée comme la plus importante de l'épreuve.

INDIFFERENCE

Il y eut tout de même un peu d'animation, hier, en raison de l'échappée de l'Espagnol Martinez Heredia, dernier vainqueur du Tour de l'Avenir, et de van der Vijver. Tous deux furent suivis peu après par Gerben Karstens et Luis Balague. Devant l'indifférence du peloton, ce quatuor put s'assurer jusqu'à 4'57 d'avance au 118me kilomètre.

A partir de ce moment, van den Vijver a accéléré l'allure. Martinez Heredia et Balague ont été lâchés. Un peu plus tard, l'Espagnol Ganderias, après une chasse soutenue, a rejoint Heredia et Balague. Il les a même dépassés. Mais tous les efforts de Ganderias pour reprendre van den Vijver, qui entretemps avait également lâché Karstens, furent vains. Sur la ligne, le Belge parvint à conserver 9 secondes d'avance alors que les premiers du peloton terminèrent avec près de 3 minutes de retard.

AUCUN INCIDENT

Au classement général, le retard d'Ocana sur Kuiper a été confirmé. Il se monte à 25" et, avec l'aide du Suisse Josef Fuchs, toujours 9me à 3'43, l'Espagnol de Mont de Marsan peut encore renverser la situation en sa faveur aujourd'hui.

La traversée des provinces de Burgos et de Biscaye n'a donné lieu à aucun incident, malgré les menaces des autonosmistes basques. Un important détachement de policiers ttait présent pour assurer la sécurité.

Résultats :

17me éape, Reinosa-Bilbao : 1. van den Vijver (Be) 183 km en 5 h 02'05 ; 2. Gandarias (Esp) à 9" ; 3. Scheers (Be) à 2'54 ; 4. van den Hoek (Ho) à 3'25 ; 5. Perurena (Esp) à 3'32, suivi du peloton dans le même temps.

Classement général : 1. Kuiper (Ho) 83 h 23'30 ; 2. Ocana (Esp) à 25" ; 3. Pesarrodona (Esp) à 48" ; 4. Nazabal (Esp) à 54" ; 5. Lopez-Carril (Esp) à 1'31 ; 6. Thurau (RFA) à 2'51 ; 7. Torres (Esp) à 3'25 ; 8. Fuchs (S) à 3'43 ; 9. Loos (Be) à 5'25 ; 10. Martins (Por) à 7'16, etc.

A noter qu'en raison des protestations émanant de diverses équipes, le temps du Belge Ludo Loos a été modifié au classement général. Il a écopé de 4 minutes supplémentaires. Cette modification, qui aurait dû intervenir antérieurement mais qui fut oubliée par les organisateurs, a fait rétrograder Loos à la 9me place. Du même coup, le Suisse Fuchs a avancé d'un rang, comme Lopez-Carril, Thurau et Torres.

Loder dans l'équipe de Maertens

Le Genevois Eric Loder, incontestablement l'un des meilleurs amateurs helvétiques actuels, a signé un contrat de professionnel. Du 1er juin au 31 décembre 1976, il défendra les couleurs (avec vraisemblablement Iwan Schmid) de l'équipe belge « Flandria-Velda » dont le chef de file est Freddy Maertens. Loder (24 ans en juillet), vainqueur du Grand prix de Genève et actuellement en tête du classement individuel de l'ARIF, retrouvera notamment comme coéquipiers les Belges Marc Demeyer, vainqueur de Paris-Roubaix, et Michel Pollentier, lauréat du Tour de Belgique.

Loder fut contacté par Guillaume Driessens lors du championnat de Zurich. Après un temps de réflexion, il a définitivement donné son accord et apposé sa signature au bas du contrat qui prévoit sa participation au Tour de Suisse (9-18 juin) et au Tour de France notamment. Auparavant, l'ex-mécanicien genevois participera en tant qu'amateur à la course de côte Bienne-Macolin (dimanche matin) et au Tour de Belchem (dimanche après-midi), au Tour du Roussillon (20-23 mai) en compagnie de Werner Fretz, Alex Frei, Patrick Moerlen et Baettig ainsi que le Grand prix suisse de la route (26-30 mai) avec l'équipe « Cilo-VCF-Leutenegger ».

Avant de faire officiellement ses débuts professionnels, Loder se rendra du 1er au 8 juin au domicile de Freddy Maertens afin de faire la connaissance de son nouveau chef de file.

olympisme

Modestie, modestie...

Les sélections pour Montréal

Le comité national pour le sport d'élite a tenu sa septième séance de sélection en vue des Jeux olympiques, à la Maison du sport, à Berne, sous la direction de Karl Erb (chef du secteur 1, compétition). Cette réunion était consacrée à une large discussion sur les critères de sélection après les Jeux olympiques d'Innsbruck.

Les représentants des sports d'hiver ont donc eu l'occasion de tirer les enseignements des Jeux. Ceux des sports d'été, qui entendent se rendre à Montréal, étaient également présents. Ils ont ainsi eu la possibilité d'entrevoir quelques-uns des problèmes qui seront les leurs lors des prochains mois.

Dans l'ensemble, les fédérations des sports d'hiver se sont déclarées satisfaites de la manière dont les sélections ont été décidées pour Innsbruck. Il y a, bien sûr, eu quelques petites attaques, des biathloniens et des skieurs notamment. Mais, et c'est indéniable, la sélection (ou la non-sélection) d'un athlète peut toujours donner lieu à diverses interprétations.

C'est d'ailleurs ce qu'a relevé Karl Erb dans sa longue réponse, dont le ton fut souvent péremptoire. Mais le responsable du département compétition du Comité national pour le sport d'élite a estimé que le travail entrepris depuis 1973 en collaboration avec les fédérations avait finalement porté ses fruits. Sur l'ensemble, les résultats d'Innsbruck ont été conformes aux prévisions, cela avant tout grâce au réalisme prôné depuis quelques années du côté des sélectionneurs.

Karl Erb a terminé en demandant aux représentants des sports d'été d'observer la même retenue. Il a cité en exemple, à ce sujet, la boxe, qui a renoncé d'elle-même à être présente à Montréal. « Il faut avoir, parfois, le courage d'être impopulaire », a-t-il notamment déclaré.

hippisme

Samedi et dimanche

Important concours à Fribourg

Le concours hippique de Fribourg, organisé par le Club équestre de cette ville, se déroulera une fois de plus, ce week-end, dans le cadre idéal du parc de La Poya. Les épreuves de cette année revêtent une grande importance et se situent à un haut niveau. Les résultats obtenus en série L 2 compteront pour le championnat suisse de la catégorie L-M de l'Association suisse des cavaliers de concours ; les classements obtenus dans les épreuves M 2 compteront pour le championnat romand des cavaliers de concours et ceux des juniors pour la coupe Panache. Pour les cavaliers fribourgeois, les résultats sont pris en considération pour le championnat de la Fédération fribourgeoise des sports équestres.

Samedi matin sera donné le premier départ du Prix Zaehringen. Il sera suivi, l'après-midi du prix du Club équestre et du prix du Bourg. Dimanche, même ordre avec le prix Philipp Morris, le prix de La Poya et le prix de la Caisse Hypothécaire.

Samedi prochain

Renaissance du Critérium des Beaux-Arts

Le samedi 22 mai aura lieu, sur le circuit des Beaux-Arts à Neuchâtel, le « Grand prix de la Quinzaine », critérium cycliste national pour amateurs, organisé par le Vélo-club du Vignoble et patronné par le comité de la « Quinzaine de Neuchâtel ».

D'une longueur de 80 km, cette épreuve sera courue sur le circuit suivant : Quai-L. Robert, rue Agassiz, rue des Beaux-Arts, rue J.-J. Lallemand ; 800 m. à parcourir 100 fois.

Parmi les nombreuses inscriptions reçues, les organisateurs en ont sélectionné 30 dont celles de quelques-uns des meilleurs amateurs suisses du moment. Michel Guillet, de la Pédale Carougeoise, vainqueur de 3 courses nationales cette saison, T. Hauser, vainqueur du tour du Nord-Ouest, R. Faude, vainqueur du Prix du Grand-Lancy, R. Summermatter, etc. Ceux-ci devront se battre avec les Neuchâtelois Charles Doninelli, très en forme, François Renaud, Gianfranco Galfetti, Philippe Fatton, tous du Vélo-club du Vignoble, qui chercheront à bien figurer devant leur public. Cette rivalité garantira un excellent spectacle.

Grâce au patronage offert par la « Quinzaine de Neuchâtel » et à l'apport de quelques entreprises et commerces de la Ville et des environs, cette manifestation pourra être offerte gratuitement au public. Les organisateurs entendent ainsi propager le magnifique sport de la bicyclette dans notre région, avec l'intention de faire renaître un jour le Critérium des Beaux-Arts du temps jadis.

football

Bayern-Saint-Etienne

Palotai a impressionné don Revie

Karoly Palotai. Le Hongrois qui a dirigé la finale de la coupe d'Europe des clubs champions entre Saint-Etienne et Bayern, est resté à Glasgow pour arbitrer, aujourd'hui, la finale du championnat de Grande-Bretagne qui opposera l'Ecosse à l'Angleterre.

Don Revie, le directeur de l'équipe d'Angleterre, s'est déclaré impressionné par l'arbitre hongrois :

« Il suivait constamment le jeu et, dans ce cas, il n'y a pas à s'inquiéter. C'est lorsqu'un arbitre prend ses décisions de loin que l'agitation apparaît parmi les joueurs ».

Pour ce qui est du match de mercredi soir, Erian James écrit dans le « Daily Mail » que les belles performances individuelles des Bavarois doivent être une leçon pour les footballeurs anglais qui ont oublié le contrôle du ballon appris lorsqu'ils étaient jeunes.

Dans le « Guardian », David Lacey qualifie le style du Bayern de « clinique » et ajoute que les Allemands étaient « si froids qu'ils ont failli passer à travers la glace ».

Superga en fête

Demain après-midi, au terme de leur match contre Fontainemelon, au Centre sportif de la Charrière à La Chaux-de-Fonds, les joueurs de Superga recevront les médailles traditionnellement attribuées aux champions de IIe ligue.

ASI Audax

STADE DE SERRIÈRES
Dimanche à 10 h 15

ASI Audax - MONTHEY

CHAMPIONNAT DE 1re LIGUE

Du nouveau au Toto-X

La société du Sport-Toto a décidé d'innover afin de rendre plus attractif son concours du Toto-X. Dès le concours No 21 du 23 mai, le Toto-X se donnera un « jackpot », où seront accumulées les sommes prévues pour le paiement du premier rang lorsqu'aucun concurrent n'aura réussi le maximum de six points. Par ailleurs, cinq points avec le numéro complémentaire seront payés à chaque fois avec dix pour cent de la somme totale attribuée aux gagnants.

badminton

La saison est close

Saint-Gall champion suisse

Le championnat suisse interclubs est maintenant terminé. Il a vu la victoire de Saint-Gall et, en ligue B, de Tavannes (groupe occidental) et Blauweiss Zurich (groupe oriental). Vainqueur du match d'appui prévu à cet effet, Blauweiss Zurich est promu en ligue A.

Deux équipes de Neuchâtel-Sports étaient engagées dans la compétition 1975-76. Pour sa première année en première ligue, Neuchâtel I a obtenu la 4me place du groupe 1, Neuchâtel II ayant dû se contenter de la dernière du groupe 2 de deuxième ligue. Le vainqueur de cette subdivision n'est autre que Télébam Neuchâtel, qui est ainsi promu en première ligue. Félicitations.

Voici les classements finals :

Ligue A. - 1. Saint-Gall 25 pts ; 2. Berne 24 ; 3. Uni Bâle 14 ; 4. Lausanne 10 ; 5. Schwarzweiss 9 ; 6. Sporting 8.

Ligue B, groupe occidental : 1. Tavannes 23 ; 2. La Chaux-de-Fonds 20 ; 3. Munchenstein et Birsfelden 16 ; 5. Racket 13 ; 6. Bienne 1. - **Groupe oriental :** 1. Blauweiss Zurich 23 ; 2. Winterthour 19 ; 3. Grünweiss 17 ; 4. Neumünster 13 ; 5. Lucerne 12 ; 6. Zuri-Leu 6.

Première ligue. - Groupe 1 : 1. Firstar Lausanne 26 ; 2. Genève 24 ; 3. Lausanne II 15 ; 4. Neuchâtel-Sports I 14 ; 5. Wunnewil I 6 ; 6. Fribourg 5. Firstar et Baslerdybli montent en ligue B.

Deuxième ligue. - Groupe 2 : 1. Télébam Neuchâtel 27 ; 2. Mooseedorf 17 ; 3. Racket II 14 ; 4. Nidau 13 ; 5. Wunnewil III 10 ; 6. Neuchâtel-Sports II 9. Télébam, Olympic, Gelb-Schwarz et Gebenstorf sont promus en première ligue.

Finale de la Coupe de Suisse : Berne-Saint-Gall 3-2.

Champions suisses individuels. - Simple messieurs : Edy Andrey, Berne. - Simple dames : Liselotte Blumer, Bâle.- Double messieurs : Cl. et R. Heiniger, Saint-Gall. - Double dames : L. Blumer et M. Drapel, Bâle. - Double mixte : E. Andrey et L. Blumer, Berne-Bâle.

motocross

Spectacle assuré à Pierre-Pertuis

C'est aujourd'hui et demain que se déroule, à Pierre-Pertuis, le 23me motocross international de Tavannes. Au programme, des courses de débutants, de nationaux et internationaux ainsi que les juniors 125. Cette dernière catégorie donnera de belles empoignades, la puissance des motos s'alliant très bien avec la configuration de parcours.

En débutants, Michel Débely, vainqueur avec une maîtrise étonnante à Coffrane, prouvera qu'il est un sérieux prétendant au titre national. Dans la catégorie reine, on espère un bon comportement de nos coureurs qui se méfieront de l'Autrichien Lerner, un fidèle de Pierre-Pertuis.

Il y aura du beau sport ce week-end sur les hauts de Tavannes où la manifestation aura lieu par n'importe quel temps.

J.-C. S.

COMMUNIQUÉ

La plus belle Alfa de tous les temps n'est plus solitaire

L'ALFETTA GT 1800 vous la connaissez. C'est la plus belle Alfa de tous les temps et le plus beau coupé offrant place à quatre adultes.

Maintenant elle a deux soeurs; une à moteur 1600 cm3, l'autre avec un 2000 cm3.

Elles aussi sont pourvues de tous les raffinements: boîte à 5 vitesses formant bloc avec le pont arrière (le fameux "Transaxle"), suspension antérieure avec barres de torsion, suspension postérieure DE DION, volant et siège du conducteur réglables en hauteur, et de nombreux autres équipements aussi beaux qu'utiles, avec, en outre pour pour l'ALFETTA GTV 2000, des glaces athermiques.

Allez les voir chez votre agent ALFA ROMEO. Essayez-les,admirez-les...et admirez aussi les prix!

ALFETTA GT 1.6 Fr. 20'600.–
ALFETTA GT 1.8 Fr. 22'100.–
ALFETTA GTV 2000 Fr. 23'100.–

LES PLUS BELLES ALFA DE TOUS LES TEMPS

Alfa Romeo (Suisse) S.A. –plus de 260 agents en Suisse

Choisissez votre cours!

ANGLAIS (débutants) – le lundi de 20 h 30 à 22 h
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h ½: Fr. 5.—

DACTYLOGRAPHIE (débutants) – le lundi de 20 h 30 à 22 h
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h ½: Fr. 6.50

COMPTABILITÉ (débutants) – le mercredi de 20 h à 22 h
prix de base de la leçon de 2 heures: Fr. 8.—, matériel non compris

CROCHET (débutants) – le lundi de 15 h à 17 h ou 18 h 30 - 20 h
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures: Fr. 6.50

MACRAMÉ (débutants) – le jeudi de 18 h à 20 h.
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures: Fr. 6.50

PHOTO – noir-blanc (prises de vues) – le mercredi de 20 h à 22 h
cours de 6 leçons de 2 heures: Fr. 39.—

PHOTO – couleurs-dias – le mercredi de 20 h à 22 h
cours de 6 leçons de 2 heures: Fr. 39.—

CULTURE PHYSIQUE DAMES – le mardi de 18 h 30 à 19 h 30
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure: Fr. 5.—

PLEINE FORME – le jeudi de 19 h à 20 h (footing en plein air)
cours de 6 leçons de 1 heure: Fr. 30.—

SELF-DÉFENSE – le mercredi de 19 h à 20 h 30
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h ½: Fr. 7,50

CUISINE «SPÉCIAL ASPERGES» – le mercredi 19 mai de 19 h à 22 h
Fr. 15.—, repas compris.

Inscriptions et renseignements à:

Ecole Club Migros

11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - 25 83 48.

Nom ..... Prénom .....
chez ..... Rue .....
Lieu ..... Tél. .....
s'inscrit au cours de: ..... heure: .....

Auberge du Prévoux

2413 Le Prévoux sur Le Locle
Tél. (039) 31 48 70

Cette semaine je vous propose

GRATIN DE FRUITS DE MER

SAUMON FRAIS
grillé sauce béarnaise

QUENELLES DE BROCHET NANTUA

PAGRES
de la Méditerranée grillés

et notre carte habituelle

Pour une cuisine de qualité et produits de choix.

M. Large, chef de cuisine.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Commerce important de la ville cherche pour le mois d'août une

apprentie de commerce

de langue maternelle allemande (pour correspondance et téléphone avec la Suisse alémanique.
Bon apprentissage assuré.

Offres à case postale 1177 2001 Neuchâtel, ou tél. 24 60 60.

MARIAGES

Jeune femme

36 ans, un enfant, désire rencontrer monsieur âge en rapport, grand, situation, pour rompre solitude. Mariage éventuel si entente. Discrétion assurée.
Ecrire à IJ 1136 au bureau du journal.

MARIAGE
Monsieur, 26 ans, célibataire, bonne situation, aimant le sport, désirerait faire la connaissance d'une demoiselle, 23 à 27 ans, de caractère doux et gai, jolie, taille moyenne. Bonne présentation est souhaitée; préférence serait donnée à demoiselle avec bonne culture générale. **Ecrire à agence pro-contact, case postale 106, 2300 La Chaux-de-Fonds 2. Discrétion assurée.**

Monsieur

de 60 ans cherche dame ou demoiselle, âge indifférent, pour amitié; mariage éventuel. Discrétion assurée; bonne situation.

Tél. (032) 91 13 62.

MARYLISE

24 ans, d'une beauté remarquable, svelte, fine et spontanée, vive et rieuse, native d'une île de l'océan Indien, espère sincèrement que la belle saison aura une influence favorable sur son destin. Si vous êtes sérieux et sportif et que vous considérez le mariage comme étant le but primordial de l'existence, pourquoi ne tenteriez-vous pas de faire sa connaissance? Ecrire sous W 4106823 F/54 à **CONTACT-SERVICE S.A., PFLUGGAESSLEIN 8, 4001 BÂLE, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. (061) 25 58 93.**

Ce

COMMERÇANT D'ÂGE MÛR, AISÉ,

capable de surmonter tous les écueils surgissant en cours d'existence, d'une grande distinction, intelligent, cultivé, physique et allure jeunes, gai, actif et sportif, souhaiterait créer des liens conjugaux harmonieux et durables. Une dame d'âge en rapport désirerait-elle faire sa connaissance pour une fréquentation en vue de mariage? Ecrire sous W 4102367 M/54 à **CONTACT-SERVICE S.A., PFLUGGAESSLEIN 8, 4001 BÂLE, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. (061) 25 58 93.**

Aimeriez-vous découvrir la tendresse et l'amour en compagnie d'une

DAME DANS LA QUARANTAINE

pleine de douceur et de gentillesse, très bonne ménagère, un véritable cordon-bleu, que la vie a cruellement éprouvée et qui se réjouit de partager les bons et les mauvais moments d'un monsieur qui lui donnera pour toujours, tendresse, sécurité et appui dans la vie? Ecrire sous W 4165643 F/54 à **CONTACT-SERVICE S.A., PFLUGGAESSLEIN 8, 4001 BÂLE, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. (061) 25 58 93.**

DAME QUINQUAGÉNAIRE, AISÉE,

sans attache, très jolie, soignée, ne paraissant pas son âge, cordiale, affable et accessible à tout ce qui est beau et noble, souhaiterait rompre la solitude qui lui devient de plus en plus pesante et fonder un foyer harmonieux avec un monsieur distingué et compréhensif. Ecrire sous W 8185952 D/54 à **l'INSTITUT IRIS S.A., SCHAFFHAUSERSTRASSE 16, 8212 NEUHAUSEN,** membre de l'USE, Union suisse des agences matrimoniales, tél. (053) 2 66 21.

DOMINIQUE

fêtera bientôt ses 26 printemps et n'est pas seulement intelligente et cultivée, mais possède également un charme incontestable et de l'affection à revendre. A côté de son métier de **JARDINIÈRE D'ENFANTS** qui lui procure une vive satisfaction, elle s'intéresse à tout ce qui est beau et enrichissant. Cependant, un amour vrai et durable lui fait encore défaut. Rencontrera-t-elle bientôt celui dont elle rêve en silence? Ecrire sous W 8218525 D/54 à **l'INSTITUT IRIS S.A., SCHAFFHAUSERSTRASSE 16, 8212 NEUHAUSEN,** membre de l'USE, Union suisse des agences matrimoniales, tél. (053) 2 66 21.

VEUF D'ÂGE MÛR

à l'abri de tout souci financier, jouissant d'une santé remarquable, gai, enjoué, sociable et communicatif, prenant la vie du bon côté, souhaiterait sincèrement passer le restant de sa vie dans la joie et le bonheur partagés. Si vous êtes persuadée que l'amour, la tendresse, l'oubli de soi et la générosité sont indispensables à la réussite de votre futur ménage, pourquoi ne tenteriez-vous pas de vous mettre en rapport avec lui? Ecrire sous W 8316563 H/54 à **l'INSTITUT IRIS S.A., SCHAFFHAUSERSTRASSE 16, 8212 NEUHAUSEN,** membre de l'USE, Union suisse des agences matrimoniales, tél. (053) 2 66 21.

L'amour, la confiance et la fidélité doivent être les bases fondamentales de son futur ménage. Tel est l'avis d'un

INGÉNIEUR DÉBUT CINQUANTAINE

un monsieur distingué, cultivé et prévenant, de très bonne présentation, aimant la marche, le soleil, la mer, le plein air, la natation, la musique, le théâtre, la littérature, les voyages, sorties et distractions, désireux de connaître une dame cordiale et intelligente qu'il se fera un plaisir de choyer une vie entière. (Situation brillante, voiture.) Ecrire sous W 8306652 H/54 à **l'INSTITUT IRIS S.A., SCHAFFHAUSERSTRASSE 16, 8212 NEUHAUSEN,** membre de l'USE, Union suisse des agences matrimoniales, tél. (053) 2 66 21.

TOM

un jeune expert-comptable, 28 ans, sportif, moderne et spontané, que l'ornithologie, la nature, la musique, la littérature et les voyages fascinent, caresse l'espoir de fonder un foyer rayonnant de bonheur avec une jeune femme ayant des goûts identiques aux siens. (Très belle situation et voiture.) Ecrire sous W 8216626 H/54 à **l'INSTITUT IRIS S.A., SCHAFFHAUSERSTRASSE 16, 8212 NEUHAUSEN,** membre de l'USE, Union suisse des agences matrimoniales, tél. (053) 2 66 21.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille

19 ans, désirant apprendre le français cherche place dans commerce ou famille privée, avec enfants.
Entrée 15 septembre ou éventuellement 1er octobre.
Mlle M. von Moos, Weinberglistrasse 30, 6005 Lucerne.

Carreleur

cherche place stable à Neuchâtel ou aux environs.
Prière d'adresser offres à: Martin Niederer, Marsstrasse 8, 9014 Saint-Gall. Tél. (071) 27 14 15.

Couturière

retouches de tout genre; rallonge, robes, manteaux, pantalons, ainsi que pour enfants.
E. Broillet, Hôpital 6, Neuchâtel.

Dem. à acheter

J'achète collections de
timbres-poste
récents ou anciens (suisses de préférence).
Case postale 880 2001 Neuchâtel.

SYMPATHIE

Club des solitaires
2me âge.
Célibataires, veufs, veuves, séparés, divorcés, inscrivez-vous, ne restez plus seuls (rencontres, sorties, voyages, pique-niques).
Case postale 27, 2006 Neuchâtel.

RIMINI - VISERBELLA (Adriatique) - HÔTEL CADIZ

Tél. 0541/734613 bord de mer, moderne, toutes les chambres avec bain, balcons, vue sur la mer, cuisine excellente soignée, par la propriétaire. Hors-saison 5100 lires; juillet 6000 lires, TVA comprise. Août, écrivez-nous.

OPÉRAS

DES SPECTACLES DE CHOIX AU FESTIVAL INTERNATIONAL
Palais de Beaulieu, Lausanne

TRISTAN et ISOLDE
de Richard Wagner
VENDREDI 25 JUIN
Dép. 18 h Fr. 21.—

MOSÉ
de Gioacchino Rossini
LUNDI 28 JUIN
Dép. 18 h 30 Fr. 21.—

Billets d'entrée à disposition: Fr. 22.—, Fr. 28.—, Fr. 30.—

Inscriptions - Réservations

VOYAGES WITTWER

VOLS AMSTERDAM

Départs: 12 mai retour 15 mai
Départs: 15 mai retour 19 mai
Départs: 19 mai retour 22 mai
Départs: 22 mai retour 26 mai

Fr. 250.- (Hôtel inclus)

VOYAGES WITTWER
Renseignements chez Neuchâtel, St-Honoré 2 ∅ 25 82 82
Couvet, St-Gervais 1 ∅ 63 27 37

TRANSFORMATION ET RETOUCHE
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION
de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE
costumes - manteaux et robes
R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

Capitaux

disponibles, destinés à faciliter transactions rapides.
Participation à définir.

Offres sous chiffres NX 992 au bureau du journal.

DÉCHETS INDUSTRIELS

Achat aux meilleurs prix
Baroni & Cie
Commerce de fers et métaux depuis 1907
Tél. (038) 41 23 27 Colombier

OFFRES COMMERCES DEMANDES

La Direction du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne, met en soumission l'affermage et l'exploitation du

LE LOCLE Buffet de la Gare de la Chaux-de-Fonds

Entrée en fonction: 1er mai 1977

Délai d'inscription: 30 juin 1976.

Les offres manuscrites doivent être accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et de la photographie des deux conjoints.

Les renseignements et conditions peuvent être obtenus, sur demande écrite, auprès de la Division de l'exploitation des CFF, case postale 1044, 1001 Lausanne, contre versement de 5 fr. en timbres-poste, montant qui ne sera pas remboursé.

L'école suisse d'aviation de transport offre aux candidats présentant les capacités nécessaires une formation de pilote de ligne d'une durée de 17 mois.

Toutes personnes remplissant les conditions suivantes peuvent faire vérifier leurs aptitudes pour cette profession, même sans expérience de vol.

ESAT
ECOLE SUISSE D'AVIATION DE TRANSPORT, SWISSAIR SA
8058 Zurich-Aéroport, tél. 01 812 12 12, interne 6140

Je remplis toutes les conditions requises

Age 20 à 25 ans, études universitaires, EPF, ETS ou pour le moins, études secondaires et formation professionnelle supérieure à la moyenne, connaissances de l'allemand et de l'anglais, nationalité suisse, école de recrue accomplie.

Veuillez m'envoyer une documentation.

38

Nom
Prénom
No postal et localité
Rue et no

GROS RABAIS CONGÉLATEUR

250 l. Grand luxe Thermostat - Lampe témoin,

Cash 499.-

Querop Caravelle - Bosch - Indesit - Elan - Caravelle - Siemens - Linde, etc.

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel
Téléphone 24 57 77

Prêts

sans caution
de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL ∅ (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

SOUMISSION

CERCLE RÉPUBLICAIN COUVET
cherche tenancier

pour le 1er novembre 1976.

Faire offres écrites.
Renseignements et cahier des charges chez Emile Steiner, rue du Parc 11, 2108 Couvet.
Tél. (038) 63 19 44.

Délai de soumission, 15 juin 1976.

APPRENTISSAGES

Société immobilière de la place cherche

apprentie de commerce

ayant de l'initiative, sachant travailler de manière indépendante et qui aura l'occasion de se familiariser avec:
— relations avec la clientèle
— secrétariat, téléphone
— correspondance, comptabilité, etc.

La préférence sera donnée à jeune fille ayant de bonnes connaissances en français et de présentation agréable.

Faire offres, avec photo, sous chiffres 28-900128 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SUISSE ROMANDE

17.40 (C) Point de mire
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) Courrier romand
18.50 (C) Nounours
18.55 (C) Le village englouti
16me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Nick Verlaine
2. Le monstre

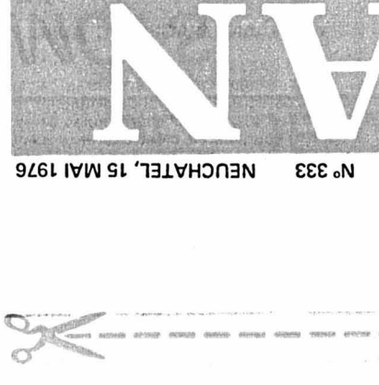

Nick Verlaine (Philippe Nicaud), un voleur pas comme les autres... (Photo TVR)

21.15 (C) Ma maison est un œil...

« Dimensions » présente les recherches en cours en vue d'instituer une meilleure collaboration entre architectes et habitants pour les logements

22.15 (C) Shirley Scott
22.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 (C) L'Inde entre hier et demain
11.10 Reprise
16.15 (C) Magazine privé
17.00 (C) La maison des jouets
17.30 (C) L'Egypte ancienne
18.10 (C) TV culturelle
18.40 (C) fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Du nouveau dans l'espace
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal

20.20 (C) Magazine politique

21.10 (C) « Das Isch jetz no de bescht! »
15 ans de cabaret en Suisse
21.55 (C) Téléjournal
22.10 (C) Coup d'œil
dans les coulisse du théâtre

TF 1

11.15 Réponse à tout
11.30 Midi première
12.00 T F 1 actualités
12.45 Restez donc avec nous
13.20 Dossiers secrets des trésors
– Les sept serrures de Prague
15.15 Restez encore avec nous
17.05 Pour petits et grands
17.30 A la bonne heure
18.05 Château « Espérance »
2me épisode
18.20 Actualités régionales
18.40 Minutes pour les femmes
18.45 Alors raconte...
19.00 T F 1 actualités
19.30 Le grand dico de la chanson

20.25 Tziganes sans frontières

3. Les Manouches

21.30 Pleine page
22.30 T F 1 dernière

ANTENNE 2

13.15 (C) Magazine régional
13.30 (C) Aujourd'hui Madame
14.30 (C) Le fugitif
5. Le royaume de Joshua
15.20 (C) Aujourd'hui magazine
16.30 (C) Fenêtre sur...
17.00 (C) Collection, collectionneur
17.30 (C) Flash journal
17.40 (C) Palmarès des enfants
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Actualités régionales
18.45 (C) Y'a un truc
19.00 (C) Antenne 2 journal
Dossiers de l'écran

19.30 (C) Zeppelin

film réalisé par Etienne Périer, d'après une nouvelle d'Owen Crump

Débat

Les premiers monstres de l'air

22.15 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE REGION 3

11.15 (C) Relais de T F 1
17.45 (C) Le club d'Ulysse
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Tribune libre
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Jeux pour tous

19.30 (C) Le trésor d'un pendu

film de John Sturges

20.55 (C) F R 3 dernière

MARDI

18 MAI

Tziganes sans frontières (3)

T F 1 : 20 h 25

Les manouches sont en France depuis longtemps, ils sont venus en général d'Allemagne et des Pays-Bas. On considère qu'ils sont les plus intégrés des Tziganes. Aucun costume particulier ne les distingue de la population. Ils ont le sens du commerce, ils pratiquent les foires, les marchés ou le porte-à-porte pour y vendre des draps, des tapis, du linge de maison ou la vannerie que fabriquent d'autres gitans. Parfois ils tiennent des stands dans les fêtes foraines.

Zeppelin

DOSSIERS DE L'ÉCRAN

Antenne 2 : 19 h 30

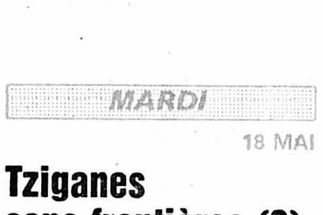

Elke Sommer et Michael York dans ce film d'Etienne Périer. (Photo Antenne 2)

1915. La bataille de la Somme. Sur terre les hommes meurent par milliers, luttant pied à pied pour gagner quelques mètres de terrain. Dans les airs l'Angleterre est menacée par une arme nouvelle : le Zeppelin, un dirigeable que le Haut Commandement Allemand entend utiliser comme ultime moyen de destruction. Le Ministère de la Guerre, inquiet, ordonne que tout soit mis en œuvre pour obtenir les plans détaillés du dirigeable et afin de pouvoir le détruire à coup sûr. Un « espion parfait » est alors présenté à l'Intelligence Service : Geoffrey Richter, jeune lieutenant écossais, issu de parents anglais et allemands qui, non seulement parle couramment allemand, mais connaît aussi Friedrichshafen, ville où est construit le Zeppelin. Pour Geoffrey la guerre est un cas de conscience : choisir de lutter pour l'Angleterre c'est pour lui se battre contre ses cousins, ses oncles, ses amis. Aussi, Geoffrey se sent-il mal à l'aise lorsque le Capitaine Whitney lui ordonne de se porter volontaire pour se rendre en Allemagne.

SUISSE ROMANDE

13.50 (C) Point de mire
14.55 (C) Hippisme
Concours international de saut à Aix-La-Chapelle
17.30 (C) Les 4 coins de Martin et Martine
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) Format
Fils et tissages
18.25 (C) Demain
au Pays jurassien

Paysage typique du Jura, véritable havre de paix. (Archives FAN)

18.50 (C) Nounours
18.55 (C) Le village englouti
17me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour une heure

20.15 Du rififi à Tokyo

film de Jacques Deray avec Michel Vitold, Charles Vanel et Keiko Kishi

21.55 (C) Les clés du regard
Marcelle Cahn
22.40 (C) Football à Bruges
Finale de la Coupe UEFA Bruges - Liverpool
23.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

17.00 (C) Les Gammas
17.30 (C) Ce que l'on sait mais qu'on ne connaît pas
18.10 TV culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) CSIO Aachen
prix d'Allemagne
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal

20.20 (C) Telearena

une pièce dramatique

22.30 (C) Téléjournal

TF 1

11.15 Réponse à tout
11.30 Midi première
12.00 T F 1 actualités
12.35 Visiteurs du mercredi
16.30 (C) Sébastien parmi les hommes
7. La révolte de Sébastien
17.05 Pour petits et grands
17.30 A la bonne heure
18.05 Château « Espérance »
3me épisode
18.20 Actualités régionales
18.40 Minutes pour les femmes
18.45 Alors raconte...
19.00 T F 1 actualités

19.30 L'océan

de Marie-Claire Blais
TV canadienne
pour le Mois francophone

21.05 A la poursuite des étoiles
« Mars, la planète où la vie existe peut-être »
22.00 T F 1 dernière

ANTENNE 2

13.15 (C) Magazine régional
13.30 (C) Aujourd'hui Madame
14.30 (C) Bonanza
21. La concession

15.20 (C) Un sur cinq

Magazine d'Armand Jammot

17.30 (C) Flash journal
17.40 (C) Palmarès des enfants
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Actualités régionales
18.45 (C) Y'a un truc
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.30 (C) L'homme de fer
4. Souvenirs perdus
20.30 (C) C'est-à-dire
L'actualités de la semaine vue par Antenne 2
22.00 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE REGION 3

11.15 (C) Relais de T F1
17.10 (C) Points de repère (10)
17.45 (C) Trois contre X
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Tribune libre
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Jeux pour tous

19.30 (C) La limousine

film de Paul Séban

21.00 (C) F R 3 dernière

MERCREDI

19 MAI

Du rififi à Tokyo

Suisse romande : 20 h 15

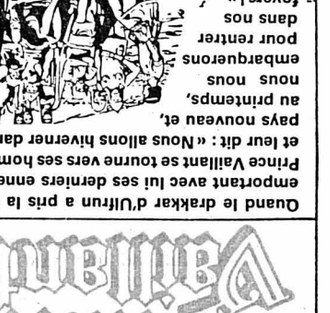

La belle Keiko Kishi joue dans ce film de Jacques Deray. (Photo TVR)

Un univers d'action et de suspense...

Ancien acteur, puis assistant (de Jean Boyer et Jules Dassin, notamment), Jacques Deray débuta dans la réalisation avec « Le Gigolo ». « Du Rififi à Tokyo » est son second film, avec lequel Deray prouva sa grande maîtrise technique et son sens du récit cinématographique.

Le thème de ce long métrage est classique : une bande de gangsters savamment organisée projette un hold-up. Elle est décidée à utiliser tous les moyens que la technique moderne peut offrir. On retrouve ici le monde favori de l'auteur du scénario, Auguste Le Breton, et de l'un des adaptateurs, José Giovanni.

L'action évolue dans un univers assez implacable, où le suspense s'intensifie avec la même régularité que le battement du chronomètre minutant le plan des gangsters.

C'est dans l'un des coffres de la Tokyo-Bank que se trouve le « Titan », le plus fameux diamant du monde.

Van Hekkin a décidé de forcer cette véritable citadelle et de s'emparer du diamant, en utilisant les compétences de toute une bande d'aventuriers et de comparses. Il a fait venir de France un ingénieur, Mérigné, qui doit lui construire un émetteur à haute fréquence capable de faire fondre la porte du coffre-fort.

Cependant, durant la période de préparation du hold-up, l'un des hommes qui devait y prendre part est assassiné par une bande de gangsters japonais. Il est remplacé par un dénommé Mersen, qui désire le venger. Le jour venu, l'opération semble se dérouler de façon satisfaisante...

Quand le drakkar d'Ulfrun a pris la mer, emportant avec lui ses derniers ennemis, Prince Vaillant se tourne vers ses hommes et leur dit : « Nous allons hiverner dans ce pays nouveau et, au printemps, nous nous embarquerons pour rentrer dans nos foyers ! »

Par signes et par dessins, qu'il trace sur un morceau d'écorce, il explique son plan aux Indiens, leur montrant comment son bateau a navigué pendant trois lunes sur la mer, comment il a remonté le fleuve et est venu jusqu'à eux : après un bref séjour, ajoute-t-il, ses hommes et lui regagneront leur pays par le même chemin.

Les Indiens tiennent conseil et acceptent d'aider les étrangers. Ils ont à cœur de rester en bons termes avec ces étranges hommes blancs.

Son apparition, ainsi parée, surprend les Indiens ! Ils la contemplent muets d'admiration, comme si la fraîcheur du printemps et l'éclat de l'automne s'étaient associés pour faire d'elle une déesse des bois...

Une fois que les Indiens se sont retirés dans leur village, tout proche, Prince Vaillant éclate de rire : « A-t-on jamais vu des hommes aussi étonnés par une jolie femme ? » – « Oui, répond tendrement Aliéta, j'en vois un tous les jours ! »

Après un long silence, le sorcier vient en grande cérémonie, placer une ceinture cuirieusement ouvragée sur les genoux d'Aliéta. Elle sourit pour le remercier, tout en ignorant le sens de cette offrande. Elle le connaîtra plus tard...

Prince Vaillant s'en va diriger les manœuvres de déchargement du navire, tout en se demandant : « De qui a-t-elle voulu parler ? Sûrement pas de moi... »

La semaine prochaine :
LA MOISSON D'AUTOMNE

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

FAN
L'EXPRESS
MAGAZINE

coiffeur
rue saint-honoré 12
saint-maurice 11
sans rendez-vous

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

N° 333 NEUCHATEL, 15 MAI 1976

A Châtillon tambour battant

samedi 15 mai à 20 h 35
à la TV romande

En direct de Châtillon, ce spectacle de variétés sera animé par Paulo Herreman et Georges Kleinmann, avec la participation de Jacques Hustin, Pascal Auberson, les Frères Ennemis (quelle idée saugrenue de se baptiser ainsi !) et les Dixie Hot Six de Delémont (sur notre photo Paulo Herreman et Georges Kleinmann).

Programmes du samedi 15 au vendredi 21 mai

DES JEUX POUR LES GRANDS

MOTS CROISÉS

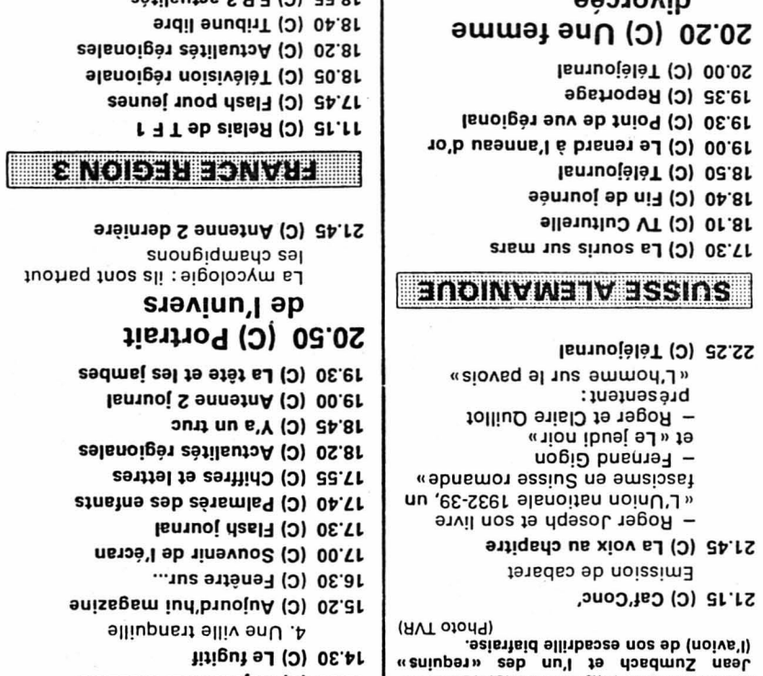

HORIZONTALEMENT

1. Baliverne, pour grand-papa. Rend moins épais. 2. Titre de certains princes musulmans. Qui est à un rang indéterminé, mais très grand. Etalon recherché. Adverbe. 3. Action de congédier. Département d'outre-mer. 4. Symbole chimique. Orifice. Provoque. Permet de choisir en reculant. 5. Ville de Galilée. Hommes très bornés. Quitte. Ville de Grande-Bretagne. 6. Son pas manque de grâce. Devint mère de Minos. Rien du tout. 7. L'hystérie en est une. Dans le Calvados on les accommode d'une façon particulière. Extraction. 8. Une des îles Britanniques. Ceux du palais étaient des rois mérovingiens. Son âge, c'est le bon temps. Est souvent frôlé par les clubs. 9. Qui n'existe pas effectivement. S'élève facilement dans les nuages. 10. Près de. Les petits sont une marque d'attention délicate. A toujours son palais à Genève. Découragé. 11. 2 romains. Consignée par écrit. Professionnel du tracé au ciseau. 12. Etendues géographiques. Mot puéril. Ce qui peut attirer le blâme. Verticalement, sur un plan mural. 13. Pronom indéfini. Maladie révélant une altération des organes hématopoïétiques. Endroit. 14. Bravée avec insolence. Coquillages communs sur les rochers de la Méditerranée. Vaste étendue. 15. Se montre hardi. Dans le nom en 2 mots d'un port de Californie. Pronominalement, s'est couchée. Maculé. 16. N'implique pas une certaine franchise. Un employé aux écritures. Infus. Peut être tiré de la musette. 17. Considérer à part. Est commune dans les Pyrénées-Orientales. Moulure sur un piédestal. Ont une place importante en queue. 18. Partie d'un quart. Taure mythologique. Se trouver. Source douteuse. Nettoie en lavant et en frottant. 19. Pays où l'on est né. Une partie de la Méditerranée, épelé. Marié. Corps simples doués d'un éclat particulier. 20. Formulèrent devant la justice. Décodée. Vitesse restante d'un navire.

VERTICALEMENT

1. Nouvelle bénédiction d'une église profanée. Sorte de pomme. 2. Lieu planté d'espèces de saules. Désirions vivement. Royaume d'Asie. 3. Ville d'Iran. Préfecture. Qui font preuve d'astuces. Figurent sur certaines plaques minéralogiques. 4. Docteur de la loi chez les musulmans. D'un verbe à pouffer. Habillé. Et même. 5. Auxiliaire. Perces. Ranimaient nos grand-mères. A perte de vue. 6. Graine d'un petit arbre (sterculiacées) cultivée surtout au Ghana. Suivant. Arrêt d'un liquide organique. Conjonction. 7. Qui est au courant de certaines pratiques. Signe du zodiaque. Liquide coloré. 8. Appris. Qui se fait en esprit. Plus d'une fois. 9. Gagna. Direction. Se dit d'une chose qui n'a pas servi. 10. Temps du pas cadencé. Machine hydraulique. Apte à recevoir un développement de ses facultés. 11. Unité étrangère. Tours d'une hélice. Canton du Val-d'Oise. Note. 12. Une grecque. D'une manière violente. 3 pour une girouette. 13. Dans la matinée, en abrégé. Nourri, épelé. Fut rajeuni par Médée. Sa poudre est abrasive. Coule en Afrique. 14. Haches à une seul tranchant. Font perdre la raison. 15. Comte de Paris et roi de France du IXe siècle. Voisine avec le phoque. Qui dépasse toute mesure. 16. Port de la Nouvelle-Calédonie. Port du Maroc. Ville de Pennsylvanie. 17. Sporange des mousses. Pieuses initiales. Gâtés par places. Manche d'un pinceau. 18. Profession. Raccord de plomberie. Te rendras. A détrôné le tortillard. 19. Ville de Corée du Sud. Fils de Saturne. Personne qui s'engage à laisser à une autre la jouissance d'une chose. 20. Disparition progressive d'un relief sous ses propres débris. Religieuse. Symbole chimique.

Solution page XIV

DÉMÉNAGEMENTS
SUISSE
ET
ÉTRANGER
J. MEDOLAGO
Rosières 3 **NEUCHATEL**
Tél. (038) 24 34 44

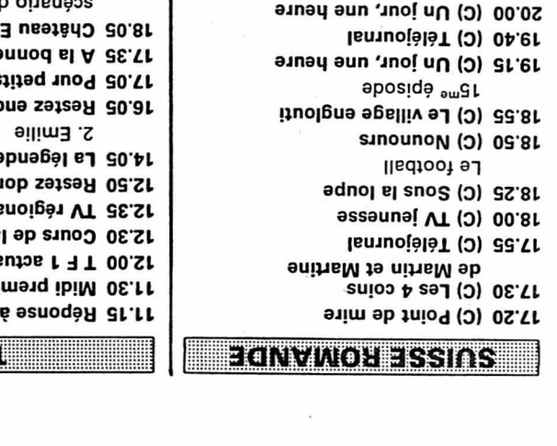

SÉLECTION RADIO HEBDOMADAIRE

SAMEDI 15 MAI

14 h 05 - Radio romande 2: CONTRASTES, émission de Maroussia **le Marc'Hadour.** En musique d'époque différentes, les comparaisons les plus significatives se font dans le domaine du chant, avec ou sans accompagnement instrumental. Ces « Contrastes » nous sont démontrés par quelques airs de troubadours des XIIe et XIIIe siècle, une belle mélodie de **Purcell** et une version actuelle de quatre « Sonnets d'amour de Shakespeare » signée du Polonais Tadeusz **Baird.** Le programme comprend encore la présentation du remarquable « Quatuor Tarrago » qui vient d'effectuer, en Suisse romande, une tournée triomphale.

16 h 00 - Radio romande 2: TERESA, pièce de Natalia **Ginzburg,** adaptée de l'italien par Michel Arnaud. Mme Ginzburg est une grande romancière italienne dont plusieurs romans ont été traduits en français. « Teresa » est sa deuxième pièce, qui a été jouée à Paris en 1969 après avoir été créée, en anglais, à l'Old Vic à Londres. A Paris, le rôle principal était tenu par Suzanne **Flon.** L'histoire est en somme banale, mais les nombreux dialogues et monologues sont d'une puissance d'évocation extrême.

20 h 00 - Radio romande 2: À L'OPÉRA. En direct du Grand Théâtre de Genève, un ouvrage, au titre évocateur, de **Puccini,** moins connu que « La Tosca » ou « Madame Butterfly » : « La fille du Far-West ». Puccini y dépeint la vie des chercheurs d'or, leurs passions. Il a ainsi brossé une fresque haute en couleur, une de ses œuvres les plus dynamiques et les plus violentes, sans pour autant oublier ni les surprises, ni les moments de charme où il excelle. L'œuvre sera interprétée par d'excellents solistes, l'OSR, le tout placé sous la baguette de Giuseppe **Fatané.**

DIMANCHE 16 MAI

17 h 00 - Radio romande 2: L'HEURE MUSICALE. Naturellement doués pour la musique, comme tous les peuples d'Europe orientale, les Roumains ont pourtant longtemps été coupés, du fait de l'occupation turque, de la vie artistique du reste de notre continent. Leur folklore, et le merveilleux Zamfir l'a bien prouvé, est d'une richesse incomparable. En moins de 50 ans, la Roumanie a bien rattrapé le temps perdu: Enesco, Dinù Lipatti, Clara Haskil et combien d'autres y ont contribué. En cette fin d'après-midi dominical, c'est le « Trio Iliescu » que nous entendrons qui présentera, au Conservatoire de Genève, un beau programme très bien équilibré.

LUNDI 17 MAI

20 h - Radio romande 1: LA DIPHTONGUE FATALE, pièce policière de Mario **Mattolini** et Mauro **Pezzati,** traduite de l'italien par Yvette **Z'Graggen.** C'est la fantaisie du personnage principal – celui du détective privé – qui donne le ton à cette histoire policière où les situations ainsi que les dialogues témoignent d'un sens de l'humour de bon aloi. Espérons que les auditeurs s'amuseront autant que les auteurs qui ont concocté ce divertissement.

10 h - Radio romande 2: SÉLECTION JEUNESSE, émission de Claude **Bron** dont la première partie sera consacrée à Pierre **Pelot,** maître du western pour enfants et l'un des écrivains préférés des lecteurs de 14 ou 15 ans. Il présente « Les neiges du coucou », un ouvrage où l'auteur donne le meilleur de lui-même. Ensuite, ce sera un documentaire de R. **Causse:** « La nature qui nous entoure » et, pour terminer, une série d'ouvrages pour de jeunes lecteurs, très bien faits, autant pour la simplicité du texte que par la qualité de l'illustration.

MARDI 18 MAI

18 h 05 - Radio romande 2: ANTHOLOGIE DU JAZZ. Ce programme sera consacré à quelques « jam sessions » enregistrées en 1954 à Los Angeles, avec le trompettiste Maynard **Ferguson.** On entendra également plusieurs instrumentistes de renom en séjour sur la côte de l'Ouest à ce moment-là. Une page d'anthologie offrant une succession de soli sous le signe de la décontraction.

20 h 30 - Radio romande 2: LETTRE À UNE AMIE, pièce radiophonique d'Alfio B. **Valdarnini.** Cette œuvre d'un jeune auteur italien a été révélée lors du Prix Italia 1958. Elle a donc été conçue spécialement pour la Radio. Nous y est contée l'histoire d'un amour bref, intense, presque hallucinatoire d'une femme d'âge mûr pour un gosse d'à peine 20 ans. Un amour en fait imaginaire, inventé de toutes pièces, mais construit avec tant de minutie, d'obstination et de souffrance que l'on parvient à croire le récit réel.

MERCREDI 19 MAI

20 h 30 - Radio romande 2: LE CONCERT DE GENÈVE. En direct du Studio 4 de la TV romande, un concert donné par l'OSR, dirigé par David **Machado** avec, en soliste le pianiste Béla **Siki** qui sera l'interprète du « Concerto en ut min. KV 491 » de W.-A. **Mozart,** œuvre achevée en mars 1786 et l'avant-dernier de la dernière série des ultimes douze concerti. Au programme encore: l'« Ouverture académique » de Johannes **Brahms** et la « Symphonie N° 7 en la maj. » de L. **Van Beethoven,** achevée en 1812 et créée à Vienne en 1813, elle a suscité maints commentaires et pourtant, c'est ici le règne de l'art pur et du dynamisme formel et expressif.

JEUDI 20 MAI

11 h - Radio romande 2: SUISSE MUSIQUE. Aimez-vous Fauré? Si oui, occasion vous est offerte de faire plus ample connaissance avec un répertoire choral peu connu. C'est le Chœur de la Radio romande qui nous présentera ce programme fort intéressant allant de « La pavane » au « Cantique de Jean Racine » en passant par le « Madrigal op 35 », « Tu es Petrus » et « Les Djinns ». Paulette **Zanlonghi** sera au piano et les soli seront chantés par le baryton Etienne **Bettens.**

20 h 05 - Radio romande 1: LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO de Giovanni **Guareschi** qui fut un auteur très populaire outre-Simplon. N'oublions pas qu'il écrivit bien d'autres choses que la célèbre série des « Don Camillo » immortalisée par le cinéma, par le cher et regretté **Fernandel** et le truculent maire Gino **Cervi.** C'est ici un hommage qui sera justement rendu tant à l'auteur, aujourd'hui également disparu, qu'à Fernandel, car il s'agit d'un enregistrement réalisé avec la participation du grand acteur.

VENDREDI 21 MAI

20 h 30 - Radio romande 2: LE CONCERT DU VENDREDI. Le concert de ce soir présente un intérêt exceptionnel. Transmis en direct de Montreux, il inaugure la 77me Fête des musiciens suisses. Il appartiendra à l'excellent groupe vocal « Ars Laeta », à son chef, Robert Mermoud ainsi qu'à Annette Balissat, clarinettiste et à Pierre Aegerter, pianiste, de nous présenter un programme au titre bien alléchant: « Musique suisse de la Renaissance à nos jours ». Nous y entendrons des pièces vocales et instrumentales des XVe et XVIe siècles, mais aussi du Fornerod, Burkhard, Honegger, Schœck, Hemmerling, Apothéloz, J.-J. Rousseau, d'Alessandro, Binet et Martin. Un très riche programme donc, et qui nous permettra d'apprécier un groupe vocal de chez nous, déjà fort bien connu et qui remporta un succès flatteur aux Rencontres chorales internationales de Montreux en 1975.

SUISSE ROMANDE

17.40 (C) Point de mire
Mémento du jour
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) Courrier romand
en Pays neuchâtelois
18.50 (C) Nounours
18.55 (C) Le village englouti
18me épisode
20.20 (C) Temps présent
Mémento de l'information: Que devient le Brésil?
21.20 (C) Affaires de campagne
5. Le chien noir (dernier épisode)
22.15 (C) L'antenne est à vous
La Société vaudoise pour la protection des animaux et le pectoral cantonal expriment leurs convictions profondes
22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

15.00 (C) Da Capo
17.00 (C) La maison des jouets
17.30 (C) L'Inde entre hier et demain
18.10 (C) TV culturelle
18.40 (C) Téléjournal
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Calendrier sportif
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Nous... et les jardins familiaux
Ce que l'homme sème, il le récolte
21.25 (C) L'escapade
film suisse
23.00 (C) Téléjournal

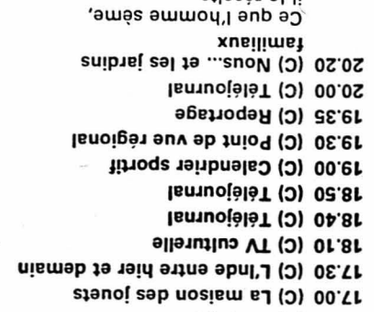

Stéphane Excoffier et Jean Valmont dans cet épisode. (Photo TVR)

19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure

ANTENNE 2

13.15 (C) Magazine régional
13.30 (C) Aujourd'hui Madame
14.30 (C) Le fugitif
6. Un être inoffensif
15.20 (C) Aujourd'hui magazine
16.30 (C) Fenêtre sur...
17.00 (C) L'actualité d'hier
17.30 (C) Flash pour jeunes
17.40 (C) Palmarès des enfants
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Les grands partis politiques ont la parole
18.45 (C) Y'a un truc
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.20 (C) D'accord, pas d'accord
19.30 (C) Jeux pour tous
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Tribune libre
20.20 (C) Actualités régionales
20.40 (C) Le tiercé
20.50 (C) Portrait de l'univers
La mycologie: ils sont partout les champignons
21.45 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE RÉGION 3

11.15 (C) Relais de T F 1
13.05 Fin
17.45 (C) Pour les jeunes
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Tribune libre
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Jeux pour tous
19.30 (N) La bête humaine
film de Jean Renoir
21.05 (C) F R 3 dernière

TF 1

11.15 Réponse à tout
11.30 Midi première
12.00 T F 1 actualités
12.30 Cours de la Bourse
12.35 TV régionale
12.50 Restez donc avec nous
14.05 La légende des Strauss
2. Emilie
16.05 Rester encore avec nous
17.05 Pour petits et grands
17.35 A la bonne heure
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Minutes pour les femmes
18.45 (C) Alors raconte...
19.00 (C) T F 1 actualités
19.30 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Les dossiers noirs
Jean-Michel Charlier nous fait rencontrer d'authentiques aventuriers du ciel.
21.20 (C) De première main
série
22.05 (C) Téléjournal
22.20 (C) Montreux-Report 1976
reportage de la Rose d'Or de Montreux

SUISSE ROMANDE

17.20 (C) Point de mire
17.30 (C) Les 4 coins de Martin et Martine
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) Sous la loupe
Le football
18.50 (C) Nounours
18.55 (C) Le village englouti
15me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Les dossiers noirs
Jean-Michel Charlier nous fait rencontrer d'authentiques aventuriers du ciel.
21.20 (C) De première main
série
22.05 (C) Téléjournal
22.20 (C) Montreux-Report 1976
reportage de la Rose d'Or de Montreux

Jean Zumbach et l'un des « requins » (l'avion) de son escadrille blafarde. (Photo TVR)

21.15 (C) Cat'Cone'
Emission de cabaret
– Roger Joseph et son livre « L'Union nationale 1932-39, un fascisme en Suisse romande »
– Fernand Gigon et « Le jeudi noir »
– Roger et Claire Duillot présentent: « L'homme sur le pavois »
22.25 (C) Téléjournal

JEUDI

20 MAI

Le Cousin Pons

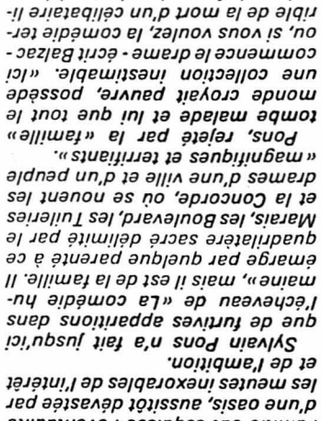

Antenne 2: 19 h 30

Henri Virlojeux, un « Cousin Pons » plus vrai que nature. (Photo TVR)

La place du « Cousin Pons » dans la Comédie humaine:

« Le Cousin Pons », publié en 1847 est le dernier roman de « La Comédie humaine » écrit par Balzac. Il fait partie des « Scènes de la vie parisienne » et traite des « Parents pauvres ».

« Sans mettre délibérement un point final à « La Comédie Humaine » comme le fera plus tard Auvergnat capable de tout, même d'un crime pour se faire un capital ».

Sylvain Pons n'a fait jusqu'ici que de furtives apparitions dans l'écheveau de « La comédie humaine », mais il est de la famille. Il émerge par quelque parenté à ce quadrilatère sacré délimité par le Marais, les Boulevard, les Tuileries et la Concorde, où se nouent les drames d'une ville et d'un peuple « magnifiques et terrifiants ».

Pons, rejeté par la « famille » tombe malade et lui que tout le monde croyait pauvre, possède une collection inestimable. « Ici commence le drame - écrit Balzac - ou, si vous voulez, la comédie terrible de la mort d'un célibataire livré par la force des choses à la rapacité des natures cupides qui se groupent à son lit, et, qui, dans ce cas eurent pour auxiliaires la passion la plus vive, celle d'un théâtre bleuman e; l'avidité du sieur Fraisier qui, vu dans sa caverne, va vous faire frémir; et la soif d'un Auvergnat capable de tout, même d'un crime pour se faire un capital ».

TF 1

11.15 Réponse à tout
11.30 Midi première
12.00 T F 1 actualités
12.35 Magazines régionaux
14.05 Ofratème
17.05 Pour petits et grands
17.30 A la bonne heure
18.05 Château « Espérance »
4me épisode
18.20 Actualités régionales
18.40 Minutes pour les femmes
18.45 Alors raconte...
19.00 T F 1 actualités
19.30 L'homme d'Amsterdam
6. Le vertige
20.25 L'événement
Magazine de T F 1
21.25 Allons au cinéma
21.50 T F 1 dernière

ANTENNE 2

13.15 (C) Magazine régional
13.30 (C) Aujourd'hui Madame
14.30 (C) Le fugitif
15.20 (C) Aujourd'hui magazine
16.30 (C) Fenêtre sur...
17.00 (C) L'actualité d'hier
17.30 (C) Flash journal
17.40 (C) Palmarès des enfants
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Les grands partis politiques ont la parole
18.45 (C) Y'a un truc
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.20 (C) D'accord, pas d'accord
19.30 (C) Jeux pour tous
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Tribune libre
20.20 (C) Actualités régionales
20.40 (C) Le tiercé
20.50 (C) Portrait de l'univers
La mycologie: ils sont partout les champignons
21.45 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE RÉGION 3

11.15 (C) Relais de T F 1
17.45 (C) Flash pour jeunes
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Tribune libre
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Jeux pour tous
19.30 (C) La femme en bleu
film de Michel Deville
21.00 (C) F R 3 dernière

ANTENNE 2

12.35 (C) Magazine régional
13.30 (C) Aujourd'hui Madame
14.30 (C) Le fugitif
15.20 (C) Aujourd'hui magazine
16.30 (C) Fenêtre sur...
17.00 (C) Souvenir de l'écran
17.30 (C) Flash journal
17.40 (C) Palmarès des enfants
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Minutes pour les femmes
18.45 (C) Alors raconte...
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.30 (C) La tête et les jambes
20.50 (C) Portrait de l'univers
La mycologie: ils sont partout les champignons
21.45 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE RÉGION 3

11.15 (C) Relais de T F 1
17.45 (C) Flash pour jeunes
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Tribune libre
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Jeux pour tous
19.30 (C) La femme en bleu
film de Michel Deville
21.00 (C) F R 3 dernière

LUNDI

17 MAI

Les dossiers noirs

Suisse romande: 20 h 15

Dans les coulisses de l'histoire de l'aviation, on trouve des hommes qui ont vécu des péripéties étonnantes et toujours hautement pittoresques: combattants volontaires, mercenaires, convoyeurs, passeurs, ils sont nombreux à avoir ainsi pris part, dans l'ombre, aux conflits des dernières décennies. C'est un échantillonnage de ces personnages que «Les Dossiers noirs» sont aujourd'hui de l'ombre. Le public fera ainsi la connaissance de Jean Corriger, ancien pilote militaire français devenu chef de l'aviation du Négus au moment de la guerre d'Abyssinie, ou de René Drouillet, qui dut atterrir... à Rome à la suite d'une panne, après avoir vécu une rocambolesque aventure.

José Maghin et Léon Libert, pour leur part, sont Belges, et se sont illustrés au Katanga. Le premier, notamment, avec son Fouga-Magister, se montra un tel virtuose, qu'on crut longtemps à l'existence d'une escadrille de ces appareils au Katanga!

On peut citer aussi le Suisse Andrié Zumbach, qui fit ses débuts dans l'aviation de chasse polonaise en 1939, passa en France, puis à Londres, participa à la bataille d'Angleterre, remporta quatorzes victoires. Au lendemain de la guerre, il se lança dans une série de trafics aériens époustouflants.

Le fugitif

Antenne 2: 14 h 30

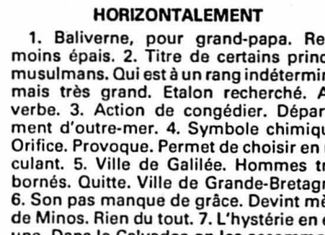

David Janssen incarne un « Fugitif » bien sympathique. (Photo TVR)

Dans une ville minée par la corruption, Richard Kimble est sauvagement frappé par deux policiers qui agissent sur les ordres de Cramer, un manchot. Témoin de la scène, Cora Reed soigne le blessé et l'aide à entrer en contact avec Ollie Enright, l'homme qui règne sur les salles de jeu et la prostitution dans la ville. Pour obtenir certains renseignements, Ollie engage Kimble et promet de le protéger. Se sentant menacé, Cramer fait appel à un tireur d'élite pour tendre une embuscade à Kimble...

Aperçu des principales émissions du samedi 22 mai

SUISSE ROMANDE

13.00 Un'ora per voi
14.15 (C) TV contacts
Emissions à revoir
16.35 (C) Follyfoot
La chasse au trésor
17.00 (C) Cap sur l'aventure
205 jours seul sous la terre
18.00 (C) La recette du chef
Terrine de poissons du lac
18.35 (C) Rendez-vous
avec le monde animal
19.05 (C) Affaires publiques
L'avion de 7 h 25
20.05 (C) A vos lettres
20.30 Maigret
Une nouvelle aventure du commissaire écrite par Georges Simenon réalisée par Claude Barma
21.50 (C) Les oiseaux de nuit
invités par Bernard Pichon
23.00 (C) Football en ligue A

SUISSE ALEMANIQUE

15.15 (C) Sports nautiques
Film et discussion
16.00 (C) Hippisme à Aix
Prix des Nations
18.00 (C) Magazine privé
19.00 Väter der Klamotte
20.15 (C) Am laufenden Band
Jeu avec Rudi Carrell
21.45 (C) Petit théâtre TV
avec Peter, Sue & Marc et leurs amis.

SUISSE ITALIENNE

13.00 Un'ora per voi
15.00 (C) Giro d'Italia
Cronaca della tappa
15.30 (C) Ora g giovani
18.00 (C) Musigboggs
18.55 Sette giorni
20.05 (C) Scacciapensieri
21.00 Kapo'
Film di Gillo Pontecorvo
23.00 (C) Sabato sport

TF 1

10.55 Concert symphonique
12.50 La France défigurée
13.25 Samedi est à vous
avec Guy Lux
17.50 Magazine auto-moto
18.45 Alors raconte...
19.30 Numéro «Un»
pour: Michel Berger
20.30 Regan
5. Echec à la reine
21.30 A bout portant
contre Alex Métayer

ANTENNE 2

12.35 (C) Journal des mal-entendants
13.00 (C) En attendant l'été
Philippe Caloni propose...
17.00 (C) Clap!...
Magazine du théâtre
17.55 (C) Chiffres et lettres
19.30 (C) Show Sarah Vaughan
au Théâtre de Chaillot
19.55 (C) Football à Budapest
Hongrie - France
21.30 (C) Dix de der
avec Philippe Bouvard

FRANCE REGION 3

17.15 (C) En Bretagne
17.45 (C) Pour les jeunes
18.40 (C) Un lieu, un événement
19.00 (C) Spécial Cannes
Echos d'un Festival
19.30 (C) Un printemps en hiver
Dramatique

Sous réserve de modifications

SOLUTION DES JEUX

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

1. Coquecigrue. Amenuise. 2. Sultan. Enième. Or. En. 3. Remerciement. Réunion. 4. Er. Méat. Allume. Uo. 5. Cana. Oisons. Vide. Ely. 6. Oie. Europe. Néant. 7. Névrose. Tripes. Sang. 8. Eire. Maires. Or. Tee. 9. Irréelle. Aérostat. 10. Lès. Soins. SDN. Abattu. 11. IV. Notée. Graveur. 12. Aires. Na. Démérite. NS. 13. Toutes. Leucémie. Lieu. 14. Insultée. Cônes. Mer. 15. Ose. San. (Diego). Vautrée. Sali. 16. EV. Scribe. Inné. Son. 17. Isoler. Elne. Tore. Ue. 18. Ar. Io. Etre. On. Rince. 19. Patrie. Eg. Uni. Métaux. 20. Intentèrent. Lue. Erre.

VERTICALEMENT

1. Réconciliation. Api. 2. Oseraie. Rêvions. Iran. 3. Qum. Nevers. Rusées. TT. 4. Uléma. Rue. Vêtu. Voire. 5. Etre. Fores. Sels. Loin. 6. Cacao. Selon. Stase. Et. 7. Initiée. Lion. Encre. 8. Su. Mentale. Ter. 9. Remporta. Se. Vierge. 10. Une. Noria. Educable. 11. Ein. Spires. Ecouen. Ut. 12. Eta. Eperdument. EON. 13. Am. Lv. Eson. Emeri. Nil. 14. Merlins. Grisent. 15. Eude. Otarie. Enorme. 16. Nouméa. Rabat. Erié. 17. Urne. NS. Tavelés. Ente. 18. Etat. Té. Iras. Car. 19. Séoul. Neptune. Loueur. 20. Ennoyage. Ursuline. Xe.

LE JEU DES ERREURS

5 (fossette gauche - dents - manchette droite - ruban - bouche.)

STORES
Vente et entretien
Toiles et armature
PORRET
Sablons 38-40
Tél (038) 25 8485 Neuchâtel

DÉMÉNAGEMENTS
Transports Suisse et étranger
Devis gratuit sans engagement
Prix modérés
CLAUDE JORNOD
Faubourg du Lac 43 – Tél. (038) 24 23 75

SUISSE ROMANDE

17.20 (C) Point de mire
17.30 (C) Les 4 coins de Martin et Martine
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) Il faut savoir
18.05 (C) Agenda pour tous
18.50 (C) Nounours
18.55 (C) Le village engloutí
19me épisode
19.10 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure

20.20 (C) La machine

Scénario et réalisation de Pierre Manuel
Production de la TV belge pour le «Mois francophone»

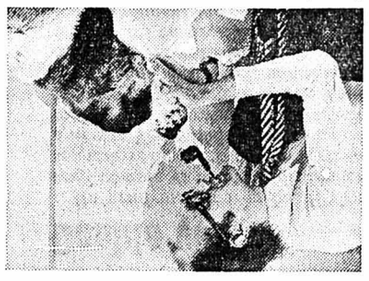

Le professeur Nerskin et sa chienne Josèphe.
(Photo TVR)

22.00 (C) Rhythm'n Brass
Prix de la presse à la Goélette d'or de Knokke
22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 (C) Reprise
10.30 (C) Les tourbiers
11.10 Reprise
17.15 (C) Ce qu'on sait mais qu'on ne connaît pas
18.05 (C) TV culturelle
18.35 (C) Renseignements sur la TV
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Histoire sinistre
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Les frères Plem Plem
20.00 (C) Téléjournal

20.25 (C) Qui gagne?

Jeu de questions
21.25 (C) CH
reportages, commentaires
feuilleton
23.00 (C) Téléjournal
23.15 (C) CSIO Aachen

TF 1

11.15 Réponse à tout
11.30 Midi première
11.50 Pour petits et grands
12.00 T F 1 actualités
12.35 Magazine régional
17.05 Pour petits et grands
17.30 A la bonne heure
18.05 Château «Espérance»
5me épisode
18.20 Actualités régionales
18.45 Alors raconte...
19.00 T F 1 actualités

19.30 Le moulin de La Galette

comédie de Marcel Achard
21.20 (C) Lunatiques
L'homomobile
21.50 T F 1 dernière

ANTENNE 2

13.15 (C) Magazine régional
13.30 (C) Aujourd'hui Madame
14.30 (C) Le fugitif
7. Les Anges sataniques
15.20 (C) Aujourd'hui Magazine
16.30 (C) Fenêtre sur...
17.00 (C) Souvenir de la chanson
17.30 (C) Flash journal
17.40 (C) Palmarès des enfants
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Actualités régionales
18.45 (C) Y'a un truc
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.20 (C) Soirée alsacienne

FRANCE REGION 3

11.15 (C) Relais de T F 1
12.35 Fin
17.15 (C) En Alsace
17.45 (C) Pour les jeunes
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Tribune libre
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Jeux pour tous

19.30 (C) Vendredi

Les jouets de l'homme
20.30 (C) America
6. Vers le couchant
21.20 (C) F R 3 dernière
21.35 (C) Soirée alsacienne

VENDREDI

21 MAI

La machine

Suisse romande: 20 h 20

Pierre Manuel est l'auteur de la série «Faits divers», qui est à l'origine d'un véritable style d'écriture télévisuelle, ainsi que de nombreuses émissions dites de «fiction-reportage».

Avec «La Machine», Pierre Manuel se propose de dénoncer l'aparition d'une société axée tout entière vers l'efficacité, la rentabilité, le rendement. Un monde mécanisé dans lequel, de plus en plus, l'ordinateur prononcerait et contrôle chaque activité. Un univers où les sentiments humains ont de moins en moins cours, parce qu'improductifs. Ce qui était de la science-fiction dans les romans d'Aldous Huxley ou de George Orwell est en train de devenir réalité.

Aussi Pierre Manuel refuse-t-il, avec cette dramatique, de faire de la science-fiction. Pour la simple raison qu'il est trop tard: demain est arrivé et on n'a rien vu. La preuve: tous les décors de cette dramatique sont naturels. Tous les «gadgets» décrits existent. Toutes les théories sur le comportement humain qui servent de base à l'intrigue sont réellement prises au sérieux.

Le moulin de la Galette

T F 1: 19 h 30

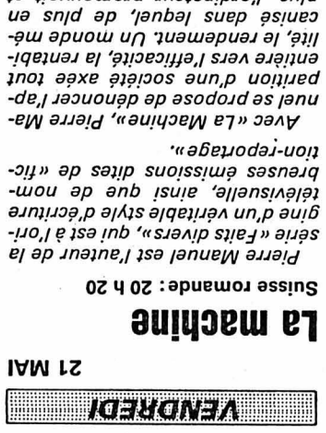

La charmante Régine Blaess joue dans cette comédie de Marcel Achard.
(Photo TVR)

Jugée comme l'une des meilleures pièces de Marcel Achard, «Le moulin de la Galette» eut à sa création (en 1951 au théâtre de la Michodière) un énorme succès.

Construite avec une habileté infinie, écrite avec esprit et émotion, cette comédie passe en effet de la drôlerie la plus cocasse au drame, tout en parvenant à garder l'attention du public.

Les singes de Gibraltar

Les animaux célèbres

par le docteur Fernand MERY

① Il y a deux siècles et demi que les Anglais sont à Gibraltar. Depuis qu'en l'an 1704 sir George Rook planta sur le rocher le drapeau britannique. Mais les singes? On ne sait pas à quelle époque remonte la présence des singes à Gibraltar. Les imaginatifs avancent que les singes sont là depuis la préhistoire. Pour arriver d'Afrique, ils auraient emprunté un tunnel souterrain aujourd'hui englouti, que leur marche épuisante aurait été jalonnée de milliers de cadavres. Plus sages, les historiens rappellent que Gibraltar fut pris en 701 par Tarik et que les singes d'aujourd'hui sont simplement les descendants directs de ceux qui avaient suivi les soldats maures.

② Quoi qu'il en soit, ils sont chez eux, ces macaques de Barbarie, et leur type, précisément, signe leur probable origine. Physiquement, ils sont d'une taille moyenne, de poil relativement clair et bien fourni, avec des yeux intelligents auréolés de cercles sombres. Combien sont-ils? Une soixantaine aujourd'hui. Ils furent, jadis, près du triple. Mais il n'en restait plus que six pendant cette dernière guerre. Les autres avaient disparu, empoisonnés, dit-on, par les agents de Hitler. Le jeu en valait la chandelle, car fut pris en 701 par Tarik et que les singes d'aujourd'hui sont simplement les descendants directs de ceux qui avaient suivi les soldats maures.

③ C'est dire avec quelle sollicitude l'Angleterre a toujours veillé sur ses singes fétiches. S'il fut un temps où, par souci de liberté, on les laissait vagabonder, jusqu'au-delà de la frontière, d'où ils revenaient gavés de friandises et parfois émêchés, leur vie, aujourd'hui, a changé. Tout en assurant leurs propres tâches, deux officiers de l'artillerie de Sa Majesté ont la charge délicate de veiller sur leur nourriture et leur confort. Un capitaine vétérinaire les seconde et l'effectif a son budget particulier. Les singes leur en savent-ils gré? Ils sont bien trop mal élevés!

④ Comme s'ils se savaient sacrés, ils n'en font jamais qu'à leur tête et ce sont rixes et querelles et facéties à longueur de journée. Tout cela est consigné sur le journal de la garnison, comme le sont les maladies, les accidents, les morts et les naissances de ces étranges occupants. Les singes de Gibraltar peuvent dormir tranquilles, ils ne semblent pas près de quitter le rocher. Aux dernières nouvelles on attend chez plusieurs guenons une descendance prochaine... Comment l'ONU elle-même pourrait-elle songer à contester leurs droits? Les macaques de Gibraltar sont les seuls singes qui depuis plus de mille ans puissent se dire véritablement européens.

Copyright Opera Mundi

SUISSE ROMANDE

13.00 (C) Tele-revista
13.15 Un'ora per voi
14.25 (C) TV contacts
14.50 (C) TV contacts à Châtillon
Commentaires sur les variétés à la TV romande
17.00 (C) TV jeunesse
Follyfoot: Le prix
17.25 (C) Kaleidos-Pop
18.25 (C) Deux minutes avec...
le pasteur Charles Kursner
18.30 (C) Téléjournal
18.35 (C) Rendez-vous
avec le monde animal
19.05 (C) Affaires publiques
La guerre du fluor
19.40 (C) Téléjournal
19.55 (C) Loterie suisse à numéros
20.05 (C) A vos lettres

20.35 (C) Châtillon tambour battant

Spectacle de variétés animé par Paule Herreman et Georges Kleinmann en vedette: Pascal Auberson

21.35 (C) Spécial «Rose d'Or»
présentation des émissions primées
22.35 (C) Football en ligue A
23.35 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

9.00 TV Culturelle
9.30 Anglais
10.00 (C) Les Gammas
10.30 (C) Regarder - Créer
11.00 (C) Chimie
11.30 (C) Allemand
15.50 (C) En Australie
16.30 (C) Pop-Scène
17.15 (C) Boxe à 12?
film et discussion
18.00 (C) Magazine privé
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 Väter der Klamotte
19.25 (C) Sensations sous le chapiteau
19.40 (C) Message dominical
19.45 (C) Loterie suisse à numéros
20.00 (C) Téléjournal

20.25 (C) Hermann Prey

et son monde musical
21.25 (C) Liebe mal so - mal so
22.25 (C) Téléjournal
22.40 (C) Le grand Chaparral
23.25 (C) Bulletin sportif

TF 1

11.30 Midi première
11.50 Minutes pour les jeunes
12.00 T F 1 actualités
12.35 Télévision régionale
12.50 Musiciens du soir
13.25 Samedi est à vous
17.40 6 minutes pour vous défendre
17.50 Magazine auto-moto
18.20 Actualités régionales
18.45 Alors raconte...
19.00 T F 1 actualités

19.30 Numéro «Un»

Claude François
20.30 Regan
4. Un amour de cover-girl
21.30 Les comiques associés
22.00 T F 1 dernière

ANTENNE 2

9.00 (C) C N A M
12.00 (C) Midi 2
12.35 (C) Journal des mal-entendants
12.50 (C) Dessins animés
13.00 (C) En attendant l'été
avec Philippe Caloni
17.00 (C) Clap!...
Magazine du spectacle
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Actualités régionales
18.45 (C) Y'a un truc
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.20 (C) D'accord, pas d'accord

19.30 (C) Le fil conducteur

Série: Les cinq dernières minutes réalisé par Claude Loursais avec Jacques Debary (commissaire Cabrol)
21.05 (C) Dix de der
avec Philippe Bouvard
22.35 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE REGION 3

11.20 (C) Relais de T F 1
17.15 (C) En Bretagne
17.45 (C) Entrez dans la danse
Les couleurs de ma danse
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Un festival, un événement
Spécial Festival de Cannes
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Spécial Cannes
Echos d'un Festival

19.30 (C) Le Sagouin

d'après François Mauriac
21.00 (C) F R 3 dernière

SAMEDI

15 MAI

TV information

Suisse romande

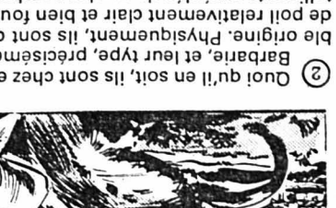

Les Bourguignons attaquaient tout ce qu'ils rencontraient en chemin.
(Photo TVR)

Il y aura cet été 500 ans que les Suisses infligèrent aux troupes de Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, la cuisante défaite de Morat. Une bataille qui va faire l'objet d'une émission télévisée dans le cadre de la série «Les grandes batailles du passé». C'est l'année dernière que fut décidé le tournage de cette très importante production. Les premiers «tours de manivelle» furent donnés dans la vallée de Joux. Il fallait en effet trouver des plans d'eau encore pris par la glace pour évoquer cet hiver de 1477 où l'on retrouva, sur la glace d'un étang devant Nancy, le corps de Charles le Téméraire à moitié dévoré par les loups. Les auteurs de l'émission n'entendent pas en effet réaliser une émission axée seulement sur la bataille de Morat, et encore moins un film de guerre historique à grand spectacle.

ALLEMAGNE I

11.00, 200 ans pour les Etats-Unis. 15.00, Programmes du week-end. 15.10, Téléjournal. 15.15, Pour les petits. 15.45, Jeux sans frontières, éliminatoires. 17.00, Schnickschnack, jeu. 17.15, Eglise et société. 17.45, Téléjournal et télésports. 18.30, Programmes régionaux. 20.00, Téléjournal et météo. 20.15, Adoption, film de Marta Mészaros. 21.40, Tirage du loto. 21.45, Téléjournal et météo. 22.00, Reinhard Münchenhagen et ses hôtes. 23.00, Boxe, championnats d'Allemagne amateurs.

ALLEMAGNE II

13.00, Programmes de la semaine. 13.30, Helliniki Antilali, pour les Grecs. 14.15, Cordialmente d'all'Italia. 15.00, Au royaume des animaux. 15.20, Petits vauriens, série. 15.35, Mon oncle sur Mars, série. 16.00 Larry's Showtime, variétés américaines. 17.00, Téléjournal. 17.05, Miroir du pays. 18.00, En direct... magazine. 19.00, Téléjournal. 19.30, Eaton Place, série. 20.15, Starparade, revue. 21.45, Téléjournal et sports. 23.05, La colline des hommes perdus, film de Sidney Lumet. 1.05, Téléjournal.

critique

L'émission de la semaine

Apprenons à interpréter les films !

Après avoir assisté à la Table ronde sur l'internement psychiatrique, il est extrêmement intéressant d'en étudier l'application, si l'on peut dire, dans le grand film de Milos Forman, « Vol au-dessus d'un nid de coucou ». On y voit clairement à quel degré de complexité peut s'élever un problème psychiatrique, et les conséquences parfois sinistres qui en découlent.

A première vue, l'erreur des médecins est bien compréhensible. Le héros, rôle si joliment interprété par Jack Nicholson, est certes un violent, on le sait, les tribunaux l'ont condamné, mais c'est un brave garçon qui va s'assagir, et tout s'arrangera. Il suffit de lui faire confiance.

Une puritaine

Non, tout se gâte, et notre homme, mettant un groupe de malades de son côté, va révolutionner l'établissement. Bien. Mais est-ce lui le véritable responsable? En réfléchissant à la question, après avoir vu le film, on découvre non sans surprise que la vraie responsable, c'est la jeune doctoresse, miss Hatchett qui, chaque jour, réunit durant une heure un groupe de malades pour les soumettre à une cure psychiatrique. Chacun, à son tour, en présence des autres, doit s'examiner, s'analyser, révéler ses difficultés et ses misères intimes.

Miss Hatchett écoute avec intérêt; elle est bienveillante. Mais c'est néanmoins très humiliant. Quand il est question d'amour, même le plus normal, il apparaît aux yeux de miss Hatchett que l'on s'est comporté de manière honteuse et ridicule. Un malade, interné dans une clinique psychiatrique, n'a le droit ni d'aimer, ni d'être aimé. S'il s'obstine, c'est qu'il se situe à un niveau infantile. Miss Hatchett est une puritaine.

Voilà ce qui indigne notre héros, qui, en décidant de lui régler son compte, va défendre contre elle les droits de la vie, de la liberté, de la personnalité. N'est-ce pas une sorte de charme maléfique, qui maintient sous la coupe de cette femme des malades qui ne sont nullement comme lui des internés, mais des volontaires? Il faut donc, les uns après les autres, les réveiller, les ramener à eux, leur rendre le goût de la lutte, leur faire espérer la victoire. Et c'est le désastre!

Le salut par l'amour

Le héros est un révolté qui n'est heureux que lorsqu'il s'attaque à la loi et qu'il la renverse. Il y a donc là une première erreur de diagnostic du médecin-chef, trop bienveillant, trop libéral, qui n'a pas compris à qui il avait à faire. La seconde erreur est peut-être plus grave encore; le médecin-chef, qui estime beaucoup miss Hatchett, ne comprend pas qu'en incarnant le sur-moi de ses malades cette puritaine les enfonce à plaisir dans leur maladie.

Il y a là, par exemple, un jeune homme plein de complexes, psychiquement paralysé, qui ressuscite au moment où le héros lui amène une prostituée. C'est la vie! C'est l'amour! Mais quand ensuite miss Hatchett lui demande avec gravité ce que sa mère aurait pensé de lui en le voyant, il se remet à bégayer de manière atroce. Il redevient le prisonner psychique de miss Hatchett et de son puritanisme. Il n'y a donc point de salut.

On voit par là combien il est difficile de procéder dans la direction d'une clinique psychiatrique. Les dangers naissent de partout, de la manière la plus insidieuse. Ils naissent du comportement même des médecins. En fait, quel être humain peut se targuer d'être absolument normal?

Jane Sourza et Raymond Souplex: amour, argent, bonheur? *(Photo RTVSR)*

Heureux les clochards

Il ne faut pas comparer ce film avec « Sur le banc », le film de Robert Vernay, interprété par Raymond Souplex, Jeanne Sourza et Julien Carette, qui a passé dimanche dernier à la télévision romande. C'est une œuvrette charmante, mais bien innocente.

Voilà un film qui, certes, ne fait pas le jeu de la gauche! L'état de clochard, c'est l'état paradisiaque. Quoi de plus beau que de vivre sur un banc des quais de Paris, avec du pain, un morceau de fromage et un litre de rouge! Point de soucis. Quand on a besoin de quelques ronds, on va chanter dans la cour d'un immeuble, et les piécettes pleuvent. Un seul ennemi: M. l'agent. Mais on réussit généralement à le neutraliser.

Avec l'héritage inopiné que fait La Hurlette (Raymond Souplex) les soucis commencent. Heureusement, le notaire de province chargé de le retrouver a une jolie fille qui saura arranger les choses. La Hurlette ne touchera d'ailleurs qu'une petite partie de l'héritage, le reste étant mangé par les droits et par le notaire lui-même. Tant pis. Nos trois amis vont quand même pouvoir mener la grande vie, juste le temps de voir en quoi cela consiste.

C'est là peut-être la meilleure partie de ce film un peu fade. La vie de palace va apparaître ce qu'elle est: aussi vide et aussi absurde que la vie de clochard, et non moins innocente. Car, autour de nos trois amis, tout ce petit monde de larbins, de liftiers, de maîtres d'hôtel, semble n'avoir d'autre raison d'être que de jouer les pitres. C'est toujours la vie de clochard, mais à l'autre étage de la société, à l'étage supérieur.

Ils ont compris; cela peut suffire. Ils ne seront donc nullement déçus quand ils seront ruinés et qu'ils retourneront à leur banc. Ça fait plaisir de se retrouver chez soi.

Quant au film sur le Népal, présenté par Gilbert Leroy, c'est un excellent documentaire, qui nous a permis d'admirer des paysages sauvages, grandioses et désolés, assez semblables, en fait, à ceux de nos Alpes. Et d'entrer en communion avec un petit groupe de sherpas, ces montagnards si riches de simplicité, d'endurance et de vertu, qui, à la veille de l'hiver, partent à pied, franchissent col après col, et s'en vont troquer leur marchandise dans le sud du pays.

P. L. B.

Svizzera italiana: sette giorni TV

SABATO 15 maggio

13.00 (C) Tele-revista
13.15 Un'ora per voi
14.25 Divenire
14.50 (C) Incontri
con Steven Spielberg
15.15 (C) Luigi Dallapiccola
Ritratto postumo
16.15 Orgosolo, nei secoli banditi
16.45 La bell'eta
17.10 (C) Ora g giovani
18.00 (C) Scatola musicale
18.30 (C) Esco dal gioco
Serie: Tre nipoti e un maggiordomo
18.55 Sette giorni
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Lotto svizzero a numeri
19.50 Il vangelo di domani
20.05 (C) Scacciapensieri
20.45 (C) Telegiornale

21.00 (C) Tutti cadranno in trappola
film di Joseph Leytes

22.30 (C) Telegiornale
22.40 (C) Sabato sport

DOMENICA 16 maggio

10.00 (C) Culto evangelico
da Biglen (BE)
10.50 Il balcun tort
12.00 (C) Motociclismo dal Mugello
13.30 (C) Telegiornale
13.35 (C) Tele-rama
14.00 Amichevolmente
14.50 (C) Automobilismo da Zolder
Gran Premio del Belgio
Motociclismo dal Mugello
17.20 (C) Attorno al lago Vaener
Serie: Scorribande geografiche
17.50 (C) Telegiornale
17.55 (C) Domenica sport
18.00 (C) Quella cosa chiamata giustizia
Serie: Avvocati alla prova del fuoco

18.50 (C) Piaceri della musica
Verena Lutz all'organo della Chiesa di San Nicolao della Flüe di Zurigo

19.30 (C) Telegiornale
19.40 La parola del Signore
19.50 (C) Proposte per lei
20.20 (C) Viaggio in Indonesia
4. Vita sugli alberi
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Splendori e miserie delle cortigiane
2. episodio
21.55 (C) La domenica sportiva
22.55 (C) Telegiornale

LUNEDI 17 maggio

17.30 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Hablamos espanol
34. lezione
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Obiettivo sport

20.15 (C) Il processo Maury
Serie: Gli errori giudiziare

20.45 (C) Telegiornale
21.00 Enciclopedia TV
Artista e società: 2. Georg Grosz
21.30 (C) Tra le righe del pentagramma
R. Wagner: Idillio di Sigfrido
22.00 (C) Compositori svizzeri
André-Fr. Marescotti
22.15 (C) Partner in carrozzella
23.00 (C) Telegiornale

MARTEDI 18 maggio

8.10 (C) Telescuola
10.00 (C) Telescuola
10.50 Fine
18.00 (C) Ora g giovani
18.55 (C) Agricoltura, caccia, pesca
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Chi e'di scena
Nel mondo dello spettacolo
20.15 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale

21.00 Assunta spina
film di Mario Mattioli

22.15 (C) Jazz club
con Woody Hermann Big Band
22.40 (C) Telegiornale

MERCOLEDI 19 maggio

14.55 (C) Ippica da Aquisgrana
Concorso internazionale di salto
18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Incontri
Paolo Matthie, cucheologo
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Argomenti
20.45 (C) Telegiornale

21.00 (C) La ragazza dai capelli rossi
film di Manfred Mosblech

22.20 (C) Telegiornale
22.30 (C) Calcio da Brugge
Finale della Coppa UEFA
Brugeois - Liverpool

GIOVEDI 20 maggio

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Hablamos espanol
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Qui Berna
20.15 (C) Abcfred Bongusto
cantante (2)
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Reporter

22.00 (C) Ritratti
con Yves Montand

23.00 (C) Telegiornale

VENERDI 21 maggio

14.00 (C) Telescuola
15.00 (C) Telescuola

17.15 (C) Giro d'Italia
Circuito di Catania e Catania-Siracusa
Edizione speciale

18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 (C) Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Casacosi'
Per abitare meglio
20.15 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Le piace Donovan?
Problemi di communicazione
23.00 (C) Telegiornale
23.10 (C) Ippica da Aquisgrana
Salto potenza

LE JEU DES ERREURS

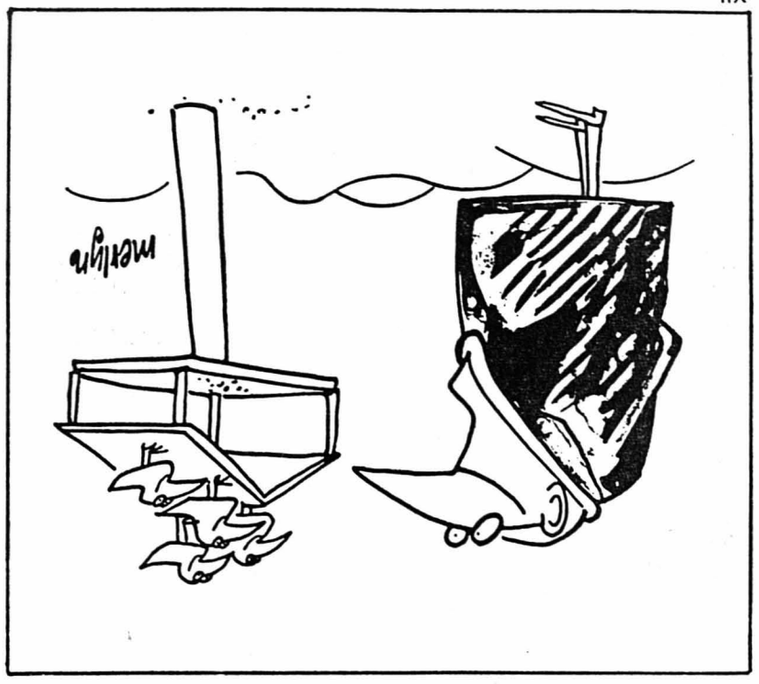

Combien de détails diffèrencient ces deux dessins?

Solution page XIV

Colette

Colette a été souvent demandée en mariage. Un jour, elle répondit à un de ses prétendants:

– « Donnez-moi huit jours de réflexion. Si je vous dis « oui » peut-être serez-vous content. Mais si je vous dis « non », jamais trop vous ne bénirez votre chance... »

A Londres

Un gentleman aborde un autre gentleman avec la plus parfaite correction et dit:

– « Puis-je vous demander, Monsieur, si vous buvez? »

– « Mais non, Monsieur... »

– « Dans ce cas, auriez-vous l'extrême bonté de tenir ma bouteille de whisky pendant que je relace mes souliers? »

Au bureau

Une heure et demie de retard. Le patron manifeste son mécontentement:

– Janine, tâchez d'être un peu plus ponctuelle. Vis-à-vis de vos camarades, vous comprenez...

– C'est votre faute, monsieur, si je suis en retard. Hier soir, avant que vous partiez, je vous avais dit de réveiller mon réveil.

Châômeurs

Un clochard se plaint à l'Agence de l'Emploi

– « Jamais je n'ai trouvé de travail, Monsieur le Directeur. »

– « Profession? »

– « Chasseur de bêtes sauvages. »

– « C'est tout à fait normal, il n'y en pas en France. »

– « Je sais bien mais jamais je n'ai voulu m'expatrier. »

Parler en dormant

– « Docteur, dit une dame émue, venez vite, mon mari parle depuis six ans dans son sommeil... »

– « Depuis six ans, et c'est maintenant seulement que vous venez me voir? »

– « C'est que, Docteur, depuis hier, il ne dit plus rien... »

Double vue

Un gentleman a trop bu. Il s'en rend compte et voudrait dissimuler son ivresse aux amis qui l'ont retenu à souper. Vers minuit, la maîtresse de maison va chercher ses jumeaux pour qu'ils viennent le saluer. Toujours très digne, le gentleman se lève, les regarde, se frotte les yeux et dit en se tournant vers son hôtesse:

– « Vraiment, ma chère amie, mes félicitations pour ce charmant bébé. »

XII

SUISSE ROMANDE

10.00 (C) Cuite à Landiswil
11.00 (C) Téléjournal
11.05 (C) Tel-hebdo
11.30 (C) Table ouverte
Le Jura: quel canton
12.45 (C) Horizons
13.05 (C) Aventure dans le delta du Danube
film inédit de Georghe Naghi
14.20 (C) Nous avons l'honneur
Châtillon accueille le Père Seuret
Grand Prix de Belgique
15.20 (C) Automobilisme à Zolder
16.15 Pour les jeunes
16.45 La barbe à papa
17.10 La poursuite infernale
18.35 Journal à l'américaine
19.30 Buffalo Bill
film de William A. Wellman
21.00 Section A
– L'assassin en danger de mort
22.15 (C) Antenne 2 dernière
22.45 (C) Catch à quatre
série de Jean-Pierre Gallo
1er épisode

SUISSE ALEMANIQUE

10.00 (C) Service religieux
11.00 TV Culturelle
11.30 (C) Technique digitale
12.45 (C) Tele-revista
13.00 Un'ora per voi
14.15 (C) Téléjournal
14.20 (C) Panorama de la semaine
14.45 (C) 800 ans de la ville des Zähringen: Morat
16.15 (C) Le grand prix de Belgique
17.00 (C) Le cheval sans tête
17.50 (C) Téléjournal
17.55 (C) Résultats sportifs
18.00 (C) Faits et opinions
18.50 (C) Fin de journée
19.00 (C) Le sport en fin de semaine
20.00 (C) Téléjournal

19.55 (C) Spécial cinéma
– Au Festival de Cannes
– J'ai même rencontré des Tziganes heureux, film d'Alexandre Petrovic
– Première vision en Romandie
21.55 (C) Entretiens
avec Arthur Grumiaux (2)
22.20 (C) Vespérales
22.30 (C) Téléjournal

20.15 (C) Bebecca
22.20 (C) Téléjournal
22.30 (C) Sur les traces de Karl Kraus

TF 1

8.15 A bible ouverte
8.30 Chrétiens orientaux
9.00 Présence protestante
9.30 Le jour du Seigneur
11.00 La séquence du spectateur
11.30 L'homme qui n'en savait rien
12.00 T F 1 dimanche

12.00 (C) C'est dimanche
Rideau - Pistes aux étoiles - Duel dans la ville, film de Burt Kennedy - Vie secrète des animaux - Tiercé - Les Robinsons suisses - La panthère rose - Rire avec Bouvril - Flash Sports - L'heure de Pierre Tchernia - Robin des bois

17.50 (C) Stade 2
18.30 (C) Ring-Parade
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.30 (C) Système 2

20.50 (C) Ardéchois, cœur fidèle
série de Jean-Pierre Gallo
1er épisode

21.45 (C) Catch à quatre
22.15 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE REGION 3

10.00 (C) A écrans ouverts
11.00 (C) Relais de T F 1
17.45 (C) Spécial Dom/Tom
18.00 (C) Hexagonal
18.55 (C) Spécial sports
19.05 (C) Animaux chez eux
19.30 (C) Visiteurs du dimanche soir
21.15 (C) F R 3 dernière

21.30 (N) Mannequin
film de Lawrence Hazard

ANTENNE 2

11.00 (C) C'est dimanche
11.30 (C) Midi 2 dimanche

12.00 (C) C'est dimanche
Au théâtre ce soir: Le Bossu - Les Visiteurs du dimanche soir - Les Animaux chez eux - Le Grand Prix de Monaco - Le Cheval sans tête - Les Dessins animés - Le Grand Prix de Belgique - Le Sport en fin de semaine - Le Journal de la semaine - Le Journal de la mer - Le Journal de la nature - Le Journal de la santé - Le Journal de la route - Le Journal de la musique - Le Journal de la télévision - Le Journal de la radio - Le Journal de la presse - Le Journal de la publicité - Le Journal de la vie - Le Journal de la mort - Le Journal de la naissance - Le Journal de la famille - Le Journal de la maison - Le Journal de la cuisine - Le Journal de la mode - Le Journal de la beauté - Le Journal de la santé - Le Journal de la forme - Le Journal de la nature - Le Journal de la mer - Le Journal de la montagne - Le Journal de la forêt - Le Journal de la rivière - Le Journal de la ville - Le Journal de la campagne - Le Journal de la route - Le Journal de la voiture - Le Journal de la moto - Le Journal de la bicyclette - Le Journal de la marche - Le Journal de la course - Le Journal de la natation - Le Journal de la gymnastique - Le Journal de la danse - Le Journal de la musique - Le Journal de la peinture - Le Journal de la sculpture - Le Journal de la littérature - Le Journal de la poésie - Le Journal de la philosophie - Le Journal de la religion - Le Journal de la science - Le Journal de la technique - Le Journal de la médecine - Le Journal de la psychologie - Le Journal de la sociologie - Le Journal de la politique - Le Journal de l'économie - Le Journal de la finance - Le Journal de la banque - Le Journal de la bourse - Le Journal de la monnaie - Le Journal de la guerre - Le Journal de la paix - Le Journal de la liberté - Le Journal de la démocratie - Le Journal de la république - Le Journal de la monarchie - Le Journal de la dictature - Le Journal de la révolution - Le Journal de la contre-révolution - Le Journal de la réaction - Le Journal de la progression - Le Journal de la régression - Le Journal de la stagnation - Le Journal de la crise - Le Journal de la prospérité - Le Journal de la pauvreté - Le Journal de la richesse - Le Journal de la misère - Le Journal de la faim - Le Journal de la soif - Le Journal de la mort - Le Journal de la vie

la vie économique

En Suisse, le redressement économique démarre aussi

Les Etats-Unis ont été les premiers affectés par le ralentissement conjoncturel que nous subissons présentement. En revanche, la Suisse est parvenue à tenir le plus longtemps le plein emploi et l'intense activité des diverses branches de sa production et de son commerce. Par contagion, nous avons fini par subir aussi le freinage de son euphorie économique qui a duré une trentaine d'années, soit l'espace de temps d'une génération.

C'est dès la fin de 1973 que le grippage a pris des proportions dépassant les aléas de brève durée et de faible intensité que nous avions rencontrés çà et là au cours de l'après-guerre. Si la baisse des affaires a été brutale dans la construction immobilière, les autres groupes économiques n'ont jamais connu le degré de chômage élevé rencontré dans les autres pays industrialisés.

1975, LE CREUX, DE LA VAGUE

Sans aller jusqu'à dire que nous avons été ménagés par la crise des années soixante-dix, nous pouvons affirmer que l'année dernière nous a plongés au creux de la vague, ce stade ne pouvant pas être qualifié de l'épithète de « marasme général ». En effet, le niveau matériel de nos populations a bien été entamé, mais pas amputé de façon alarmante.

Notre résistance à la désescalade économique tient à plusieurs raisons. Les réserves de travail ont subi un écrasement avant que les salariés ne soient touchés. La soupape constituée par la main-d'œuvre étrangère a été modérément mise en action; il en est résulté des retours au pays d'origine de personnel étranger. Une sage politique a conduit à des réductions d'horaires sur de vastes échelles, à la suppression d'emplois pour des retraités, à la prolongation de durée pour s'initier à la profession ou pour suivre des cours de perfectionnement.

L'ensemble de ces mesures est parvenu à atténuer les rigueurs de la crise, sans agir sur les causes de celle-ci. Il faut dire que nous étions socialement mal préparés à un renversement conjoncturel, l'effort essentiel de la sécurité matérielle collective ayant été porté, en Suisse, sur les effets financiers dommageables de l'âge; l'hypothèse d'une crise était demeurée éloignée des préoccupations de l'après-guerre, la prospérité étant considérée comme un état permanent du monde économique moderne. C'était croire à la puissance souveraine de la politique de stabilisation conjoncturelle préconisée par le maître à penser mondialement révéré: John Maynard Keynes.

Si la crise s'était amplifiée et prolongée, les mesures d'atténuation de ses conséquences seraient devenues illusoires et ruineuses pour les entreprises, comme pour les pouvoirs publics.

LE PRINTEMPS REVIENT À PAS MESURÉS

Sans que l'on puisse donner des explications satisfaisantes à tous les éléments participant à l'évident réveil de l'économie suisse, force est de constater que même les branches de la production industrielle produisant des articles de luxe, dont l'acquisition est indispensable ou différable, figurent au palmarès de la reprise. C'est notamment pour notre région le cas de l'horlogerie.

Une étude faite récemment par l'Union de banques suisses auprès de deux cent cinquante chefs d'entreprises de notre pays donne de précieux renseignements sur l'évolution conjoncturelle au cours du premier trimestre de 1976, dans les principales branches.

Globalement, l'industrie suisse enregistre une croissance des commandes et des ventes de janvier à mars 1976 en regard de la dernière période trimestrielle de 1975. L'impulsion nous est venue de l'étranger, malgré la cherté du franc suisse. Si le mouvement de reprise se poursuit pendant le second trimestre en cours, nous aurons résorbé le chômage partiel avant l'automne prochain. Toutefois, il ne faut pas envisager des engagements masifs de personnel avant le retour au plein emploi de ceux qui sont demeurés en activité dans les entreprises. Il ne faut pas oublier non plus que la période dépressive a conduit à des compressions et des rationalisations qui ont permis des économies de main-d'œuvre.

L'horlogerie a été plus lente que d'autres branches à amenuiser la baisse des commandes et des ventes qui ont fléchi de 15,2% en 1975. Avec ce printemps, le climat s'améliore et la Foire de Bâle 1976 peut être marquée d'une pierre blanche sur ce chemin.

La chimie enregistre une reprise des colorants et d'autres produits destinés à l'industrie de l'automobile en particulier; les commandes passées par les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale sont en net progrès.

Plus réservée est la branche textile où les stocks ont pourtant fondu.

L'alimentation, peu touchée par les baisses de ventes, est dominée aussi par une inertie à la reprise.

Le point noir demeure la construction où, malgré l'abondance des liquidités et les facilités de crédit, la demande reste très faible et la lutte des prix âpre.

Un effort est entrepris par l'hôtellerie qui intensifie les combinaisons de séjours forfaitaires et l'on s'attend à une recrudescence des voyage d'affaires profitables surtout au tourisme urbain.

Eric DU BOIS

Paris-Bonn : refroidissement ou rupture ?

On n'a pas très bien compris à Paris pourquoi des personnalités de la majorité, M. Jacques Chirac en tête, ont si vigoureusement attaqué le chancelier Schmidt la semaine dernière. Certes, l'homme d'Etat allemand s'était permis quelques insinuations critiques sinon désobligeantes pour les gaullistes français et sur leurs facultés d'adaptation aux exigences de l'économie moderne. Mais ces remarques remontent à plus de trois semaines, et l'ambassadeur de France à Bonn avait déjà fait part de l'« étonnement » qu'elles suscitaient à Paris. Par conséquent, l'incident était considéré comme clos lorsque M. Chirac, du haut de la tribune parlementaire, invitait le Chancelier en termes secs de s'abstenir désormais d'observations de ce genre et qu'au demeurant il ferait bien de se rappeler que c'est grâce au général de Gaulle que l'Allemagne fédérale a pu reprendre sa place dans le concert des nations après 1958.

Quelles sont les raisons véritables de cette brouille? Que les propos du chancelier aient pour le moins manqué d'élégance vis-à-vis de la France, nul ne le conteste. Mais à Paris on n'ignore pas qu'en Allemagne les élections législatives auront lieu en automne et qu'en période pré-électorale il est de bonne guerre de s'affirmer la suprématie du système que l'on défend par opposition aux autres. On le sait en effet tellement bien que d'ores et déjà les milieux dirigeants de l'UDR gaulliste lorgnent vers l'opposition chrétienne-démocrate en Allemagne dont ils souhaitent la victoire électorale et que M. Giscard d'Estaing lui-même a récemment reçu à l'Elysée le chef de cette opposition, M. Kohl.

PROFONDES DIVERGENCES

Mais, ce ne sont probablement que les pointes de l'iceberg. Des divergences plus profondes entre les deux pays subsistent en dépit des contacts quasi permanents. Les unes concernent la monnaie. A son propos, Bonn continue de penser que la France ne souhaite pas véritablement l'instauration de l'union monétaire entre les pays de la Communauté et qu'elle suit dans ce domaine une politique et une évolution diamétralement opposées à l'Allemagne.

Toute discussion de ce problème avec les Français est considérée comme inutile par le gouvernement de Bonn qui estime que Paris n'a ni les moyens ni le pouvoir d'imposer la discipline économique qu'exigerait une telle union. Lors de l'une des dernières sessions des gouverneurs des banques centrales à Bâle, les Français ont fait observer que pour des raisons politiques leur gouvernement n'était plus en mesure d'opposer une résistance véritable à l'inflation... par conséquent, les idées allemandes sur ce point ne sont pas inventées.

Sur un autre plan, les exigences particulières de la France ont fait échouer l'affirmation d'une position unique de la Communauté devant la quatrième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui siège pendant tout le mois de mai à Nairobi. En particulier, Bonn soutenait la proposition américaine de création d'une banque internationale pour le financement de stocks de matières premières dans le but d'atténuer les variations de prix de celles-ci. Craignant apparemment de s'aligner sur les Etats-Unis, Paris lancera son propre plan devant la conférence de Nairobi.

Peu à peu, le géant économique d'outre-Rhin cesse d'être un nain politique. La France s'en rend compte. Autrefois, les divergences entre Paris et Bonn n'étaient qu'économiques et pour ainsi dire jamais une donnée politique de portée internationale n'était décelable dans les prises de position allemandes. Il n'en est plus de même aujourd'hui. La République fédérale est devenue la puissance prédominante de la Communauté européenne. L'effondrement monétaire de l'Italie, les crises sociales de la Grande-Bretagne et les incertitudes politiques françaises ont fait de l'Allemagne le «leader» incontesté de la Communauté.

Tandis que M. Giscard d'Estaing, au détour d'une phrase, rappelle que les forces armées françaises doivent contrebalancer celles de l'Allemagne, l'ancien premier ministre du général de Gaulle, M. Michel Debré, proclame qu'une Europe aux couleurs de l'Allemagne serait inacceptable.

Dès lors, la brouille ressemble davantage à une rupture qu'à un refroidissement passager. Mais à moins d'accepter une crise aux conséquences incalculables, les deux pays sont bien trop interdépendants pour pouvoir se permettre une rupture véritable: en réalité, ils sont contraints de s'entendre même si – comme on vient de le constater – ils ne s'aiment pas.

Paul KELLER

Une politique monétaire difficile

La Suisse mène, dans des conditions difficiles, une politique monétaire difficile. Telle est la conclusion que tout commentateur objectif et réaliste du rapport annuel de la Banque nationale doit faire avant toute observation ou critique.

L'exposé de M. Fritz Leutwiler, président du directoire, à l'assemblée des actionnaires renforce encore cette conviction. La grande question que l'on se pose est toujours la même: pouvait-on faire mieux, en matière de change en particulier? On se la pose devant le tableau montrant, mois après mois, l'accroissement du taux moyen de réévaluation du franc, passé de 13,8% en janvier 1974 (par rapport à avril 1971) à 42,9% en décembre de la même année et à 46,8% en décembre 1975. Et pourtant notre établissement d'émission a repris des dollars pour une valeur de 17,4 milliards de francs en 1975. Pouvait-on faire plus? M. Leutwiler répond:

« Ceux qui croient qu'avec un peu de bonne volonté la Banque nationale serait en mesure d'absorber toute la mer des dollars tombent dans l'utopie. Ils sous-estiment la puissance des flux sur le marché des changes. Ils surestiment les possibilités de neutraliser la création supplémentaire de francs qui résulterait d'achats de devises encore plus considérables. »

On en revient alors toujours, d'une manière indirecte, à ce fameux contrôle des changes, panacée pour le moins contestable car elle impliquerait un bouleversement complet de notre politique économique et financière, dont les conséquences seraient pires que les inconvénients qu'elle prétendrait supprimer. S'en tenir à une réglementation pour le seul trafic commercial?

« Il est utopique, dit encore M. Leutwiler, de penser que le cours du franc « commercial » se situerait automatiquement à un niveau nettement inférieur au niveau actuel. »

ELÉMENTS POSITIFS

Il faut aussi voir les éléments positifs de notre situation. En 1975 l'inflation a été pratiquement maîtrisée. La Banque nationale a maintenu la progression de la base monétaire à 2,1 milliards de francs et le montant des billets en circulation a diminué de 308 millions. Les taux d'intérêt ont aussi évolué dans un sens favorable au commerce et à l'industrie puisqu'ils ont baissé de près de 1½% en moyenne. L'indice des prix à l'importation a fléchi de 11% et celui des prix de gros intérieurs de 2,3%. Les prix à la consommation n'ont augmenté que de 3,4%. A la fin de 1975 la Suisse connaissait ainsi la hausse de prix la plus faible de tous les pays industrialisés. De ce fait le maintien moyen du pouvoir d'achat a été assuré et même au-delà puisque, selon la statistique de la Caisse nationale contre les accidents, les salaires ont dépassé de 6,4% ceux de l'année précédente. Par contre le rendement brut épuré de la production agricole a baissé de 2,4% par rapport à 1974.

On pourrait donner d'autres chiffres tirés du volumineux rapport de notre banque centrale. Ils montrent tous que, malgré les circonstances, notre économie maintient ses équilibres fondamentaux mais que, dans la plupart des secteurs, ces équilibres sont devenus plus fragiles et que des accidents limités sont possibles.

« L'indivision des contraires » selon une juste formule de M. Jacques Chirac est et restera encore notre lot et il faudra nous en contenter. Nos intérêts permanents, nos conceptions politiques, nous interdisent les mesures brutales et spectaculaires. Toutes nos interventions doivent être mesurées et calculées. Jusqu'où faut-il laisser aller les choses, quand et comment faut-il intervenir?

L'interdiction d'importer plus de l'équivalent de vingt mille francs par personne en billets de banque étrangers par période de trois mois faite récemment face à l'évasion des lires italiennes est le type de ces mesures limitées que les circonstances peuvent exiger, dont on dit autant de bien que de mal, qu'elles sont inutiles autant qu'elles sont utiles, dans la mesure surtout où l'obligation de « faire quelque chose » s'impose autant pour nous-mêmes que vis-à-vis de l'étranger. Il y en aura peut-être encore d'autres car la partie n'est pas jouée, encore moins gagnée, et notre politique monétaire restera difficile et dangereuse pendant longtemps.

Philippe VOISIER

Modifications structurelles du marché des émissions

(SDES) Les émissions publiques et non publiques d'emprunts lancés par des emprunteurs suisses ont représenté, en 1975, 7,42 mia. fr. de nouveaux besoins en capitaux *(valeur d'émission moins les conversions). De cette somme, 48% ont été empruntés par* les pouvoirs publics, *17% par le* secteur de l'énergie, *11% par les* banques, *10% par* l'industrie *et les 14% restants par les autres catégories d'emprunteurs (commerce, trafic, sociétés immobilières et holdings, etc.). Dans le courant des années septante, cette répartition – bien que sujette à de très fortes fluctuations – a évolué selon certaines* tendances. *C'est ainsi que la part des emprunteurs du secteur public dans le marché des émissions n'a jamais atteint depuis 1970 un niveau aussi élevé qu'en 1975, et que le secteur énergétique semble également prendre une part croissante. En revanche, la part des banques n'a jamais été, depuis 1970, aussi faible que l'année dernière.*

Visitez le VOLVO SHOW!

Vous n'avez jamais vu autant de voitures Volvo différentes présentées en une seule exposition!

Ce sont la toute nouvelle petite Volvo 66, la grande Volvo 244, la toute grande Volvo 264, le combi pratique Volvo 245 et le nouveau et luxueux combi Volvo 265 équipé d'un moteur 6 cylindres (2,7 litres).

Hejа! VOLVO Soyez les bienvenus!

DU 13 AU 15 MAI 1976

DE 9 H A 20 H

GARAGE M. SCHENKER ET Cie

2068 HAUTERIVE Tél. 33 13 45

actualité CINÉMA magazine

J. Wayne et K. Hepburn réunis dans un western

Oui, vive le western, quand du moins il est fait comme cela. Dans les règles de l'art, mené tambour battant par deux monstres sacrés: Katharine Hepburn et John Wayne – d'une efficacité, d'un dynamisme, d'un humour tels que le temps ne les a pas changés..

Le scénario se fonde sur le vieux thème de la poursuite: celle d'une bande d'affreux brigands par le « marshal » Wayne, a qui le juge a retiré son étoile parce qu'il avait la détestable manie de supprimer les criminels au lieu de les arrêter. Notre homme, désireux de se racheter, part donc pour la chasse, décidé cette fois à coffrer les bandits avant qu'ils n'aient commis le vol d'or projeté.

Chemin faisant, il rencontre une bigote sur le retour, seule rescapée, avec un jeune Indien, du hameau où elle enseignait aux petits indigènes et que les bandits viennent précisément de détruire, tuant son père le pasteur, et quelques-uns de ses élèves. Ils commencent, bien sûr, par se heurter, se chamailler: le cow-boy misogyne n'admet pas qu'une femme, prêcheuse de surcroît, se mêle de sa mission. Mais embarqués, au propre comme au figuré, sur le même bateau, ils se découvriront finalement unis par un tendre sentiment qui, assez joliment, ne les empêchera pas de se séparer en tout bien tout honneur – pour se rejoindre (peut-être) un jour...

INGRÉDIENTS CLASSIQUES

Il y a là, on le constate, les ingrédients les plus classiques, auxquels s'ajoutent une bonne dose d'« African Queen », et même un zeste de « Salaire de la peur » encore que lorsque nos amis promènent sur une charrette brinquebalante ou sur un radeau lâché au fil des rapides une cargaison de nitro-glycérine, personne ne redoute une seconde l'explosion...

Eh bien! grâce à l'habileté du réalisateur Stuart Millar, aux paysages authentiques de l'Oregon, à l'extraordinaire présence du couple Wayne-Hepburn, ces « souvenirs » ne nous gênent pas. Bien au contraire, ils soulignent avec bonheur le caractère « intemporel » du genre, et plus généralement, de l'Aventure avec un grand A. Au signe du courage, de la violence nécessaire contre la violence injuste, de la beauté de la Nature, et d'un certain nombre de valeurs qui, si l'on ose dire, en valent bien d'autres.

Mais trêve de réflexions, on nous fait d'abord, essentiellement, vivre comme en direct une de ces soirées où l'action devient la sœur du rêve, et réciproqement. On avait un peu oublié que ce fût agréable à ce point.

Certes, maintenant les westerns de la télévision, passés à la moulinette, réduits comme des têtes de Jivaros à l'échelle des étranges lucarnes, vont nous paraître bien dévalués. Ce qui prouve seulement qu'ils n'y sont pas à leur place. B. H.

• ÉCHOS • ÉCHOS • ÉCHOS •

L'URSS ne participera pas au Festival de Cannes

L'Union soviétique a refusé de participer cette année au Festival du cinéma de Cannes pour protester contre le rejet par les organisateurs de deux films soviétiques, a déclaré mercredi M. Philip Yermash, président de la commission soviétique pour le cinéma dans une interview à la « Gazette littéraire ».

M. Yermash a déclaré que Moscou avait soumis au festival un film biographique, « Le bateau blanc », et un drame psychologique, « Le seul ». M. Yermash a ajouté que la commission de Cannes avait rejeté ces deux candidats, arguant que le premier était destiné aux enfants, et que le second était une comédie.

« Les directeurs du Festival de Cannes ont rejeté ces films sans raison de poids, guidés par leurs goûts qui impliquent une certaine dose de mauvaise volonté envers le cinéma soviétique », a dit M. Yermash.

LES ARCADES
Le juge et l'assassin

Sorti de l'hôpital de Dôle avec deux balles logées dans la tête, un ancien sergent d'infanterie parcourt les campagnes, égorge des enfants et les viole en pensant à sa fiancée et en priant la Vierge pour son pardon jusqu'au jour où un juge d'instruction, hypocrite et rusé à qui il se confie, vient à bout de lui et le livre au couperet de la justice. Dans ce duel, la rencontre des deux acteurs principaux, Philippe Noiret et Michel Galabru, est superbe. « Le juge et l'assassin » de Bertrand Tavernier est un film-procès passionnant et d'une imposante grandeur.

Léonor

Le thème du dernier film de Juan Bunuel est emprunté à une nouvelle de l'écrivain romantique allemand, Ludwig Tieck. Un châtelain veuf, qui s'est remarié, voit réapparaître sa bien-aimée qui vient le chercher dix ans après sa mort. Léonor reprend sa place au foyer, mais son bonheur s'établit sur des exigences cruelles. « Léonor » est un récit envoûtant, une histoire d'amour fou aux accents déchirants et désespérés. (Sélection)

STUDIO
Les amazones

C'est la race légendaire de femmes-soldats et leur épopée que Terence Young fait revivre dans sa grande production « Les amazones ». Intrépides, redoutables, ces guerrières vivaient sans hommes, sauf quelques jours par an. Aux images frénétiques du film s'ajoute un souffle épique d'une sauvage beauté.

APOLLO
Tremblement de terre

Deuxième semaine de ce long métrage réalisé en couleurs par Mark Robson et Charlton Heston, Ava Gardner, Geneviève Bujold, George Kennedy nous entraînent dans une vision apocalyptique d'un Los Angeles croulant sous les séismes. Un spectacle qui donne le frisson... par sa grandeur.

L'effet des rayons gamma sur les marguerites

Abandonnée par son mari, une femme mène une existence monotone et mélancolique entre ses deux filles, l'exubérante Ruth, et Maltilda, sensible et réservée. Le climat étouffant de la province américaine, et le développement de la névrose sont bien rendus. Un rôle en or pour Joanne Woodward, pathétique dans ce film en couleurs de son mari, Paul Newman. (Séances spéciales à 17 h 45 dès lundi).

Point limite zéro (vanishing point)

Le brillant film en couleurs avec Barry Newman, Dean Jagger, le disc-jockey Super-Soul avec ses Pop-Songs ainsi qu'avec Garry Loftin, le casse-cou N° 1 du monde. Pris en chasse par toute la police américaine pour excès de vitesse, un livreur de voitures deviendra, malgré lui, un héros. La plus sauvage poursuite de voitures qu'on ait vue au cinéma.

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

Du grand cinéma français moderne: LE JUGE ET L'ASSASSIN (Arcades).
Juan Bunuel fils: LÉONOR (Arcades, séances spéciales).
Les films de José Giovanni: LE GITAN (Rex).
L'humour à la française: A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Palace).
Les superproductions: TREMBLEMENT DE TERRE (Apollo).
Le nouveau cinéma américain: VANISHING POINT (Nocturne samedi, v.o. sous-titré français); LES PETITES MARGUERITES (Séances spéciales, dès lundi).
Le nouveau film de Milos Forman: VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (Bio).
Les films spectaculaires: LES AMAZONES (Studio).

Une bonne nouvelle

Comme particulier vous recevez de suite un

prêt sans caution
vite
efficace
discret

Votre partenaire loyal depuis 1912

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Av. Rousseau 5
ouvert 08.00 – 12.15 et 13.45 – 18.00
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr. .....

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

Localité .....

ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS À 20 H 30 - 1re VISION - 16 ANS
SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, MERCREDI : Matinée à 15 h
UNE RENCONTRE SUPERBE
Philippe Noiret • Michel Galabru
dans
Le Juge et l'Assassin
Un film de Bertrand Tavernier
ORIGINAL, BEAU, VIOLENT, IMPOSANT
UN NOUVEAU TRIOMPHE

SÉLECTION
AUX ARCADES : samedi et dimanche à 17 h 15
AU STUDIO : dès lundi et jusqu'à vendredi à 18 h 45
— EN PREMIÈRE —
LE DERNIER FILM DE JUAN BUNUEL
LÉONOR
avec Liv Ullmann, Michel Piccoli
UNE HISTOIRE D'AMOUR FOU AUX ACCENTS DÉCHIRANTS ET DÉSESPÉRÉS
Version française

STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS À 21 H
Dimanche, mercredi : matinée à 15 h
18 ans
LA GRANDE PRODUCTION
de Térence Young
LES AMAZONES
avec
les 60 plus belles filles du monde
DES IMAGES FRÉNÉTIQUES
UN SOUFFLE PUISSANT
ET BARBARE

NOCTURNES
samedi à 23 h
samedi et dimanche à 17 h 30
UNE AUDACIEUSE RÉVÉLATION SUR L'ÉROTISME
UN COUPLE SI PERVERS
DES AMANTS JEUNES ET BEAUX SONT ENTRAÎNÉS PAR LEURS VICES, DANS L'ENFER DU LIBERTINAGE
— 18 ans révolus —
1re vision
En français s.tr. allem.-ital.

bio
27, faubourg du Lac
téléphone 25 88 88

Samedi, dimanche, 15 h - 17 h 30 - 20 h 45
lundi - mardi 18 h 15 - 20 h 45
mercredi 15 h - 18 h 15 - 20 h 45
Depuis 1934, aucun film n'avait réuni 5 OSCAR
Dès 16 ans
UN ÉVÉNEMENT
1re VISION
7me SEMAINE
L'ÉNORME SUCCÈS INTERNATIONAL DE
MILOS FORMAN
5 OSCARS
1. MEILLEUR FILM
2. MEILLEUR ACTEUR (Jack NICHOLSON)
3. MEILLEURE ACTRICE (Louise FLETCHER)
4. MEILLEURE MISE EN SCÈNE (Milos FORMAN)
5. MEILLEUR SCÉNARIO ADAPTÉ

JACK NICHOLSON
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU
Fantasy Films

REX Tél. 25 55 55

1re vision 16 ans
Tous les soirs 20 h 45
matinées : Samedi dimanche 15 h - 17 h 30
lundi, mercredi 15 h
NOCTURNE : ce soir 23 h
L'IMPLACABLE RÉVOLTE D'UN GITAN (Alain DELON)

ALAIN DELON
ANNIE GIRARDOT • PAUL MEURISSE dans
LE GITAN
Film écrit et réalisé par JOSÉ GIOVANNI
Participation MARCEL BOZZUFFI

APOLLO 25 21 12

CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30
Faveurs suspendues
12 ans
→ 2me semaine ←
Un film qui donne le frisson... par sa grandeur !
LE TREMBLEMENT DE TERRE
UN FILM UNIVERSAL DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION
avec Charlton HESTON - Ava GARDNER - George KENNEDY
Geneviève BUJOLD
COULEURS
Musique John WILLIAMS

De lundi à vendredi 17 h 45 CHAQUE JOUR → EN SÉANCES SPÉCIALES ← 16 ans
L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES MARGUERITES
l'histoire d'une femme entre deux âges...
Un film de Paul NEWMAN
avec Joanne WOODWARD
V.O. texte fr.-all.

SAMEDI 22 h 50 NOCTURNE
V.O. texte français
Couleur - 16 ans
BARRY NEWMAN - DEAN JAGGER et le DISC-JOCKEY SUPER-SOUL
dans POINT LIMITE ZÉRO avec ses POP-SONGS
« VANISHING POINT »
La plus sauvage poursuite de voitures

NOTRE GRAND SUCCÈS 1976
EN EXCLUSIVITÉ : RANDONNÉE PÉDESTRE
Dans le Val d'Aoste
Hors des sentiers battus, découvrez une région splendide, sous la direction d'un montagnard chevronné
Voyage de 8 jours
26 juin - 3 juillet
25 sept. - 2 octobre
Fr. 520.—
VOYAGES WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2
Ø 25 82 82
Couvet, Saint-Gervais 1
Ø 63 27 37

TOUT NEUCHÂTEL HURLE DE RIRE !
IRENE SILBERMAN présente
à nous les petites anglaises !
Un film écrit et réalisé par MICHEL LANG
distribué par DFG
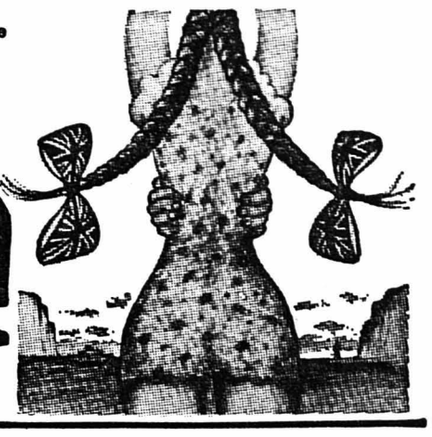
EN 1re **PALACE** 5me semaine Dès 12 ans
Tél. 25 56 66
Du lundi au vendredi : 3 séances à 15 h - 18 h 45 - 20 h 45
Samedi et dimanche : 4 séances à 14 h 30 - 16 h 45 - 18 h 45 - 20 h 45

Quinzaine de Neuchâtel
Mercredi 2 juin, à 20 h 15
Temple du bas - Salle de musique
CONCERT SYMPHONIQUE
par
l'orchestre symphonique neuchâtelois
Soliste : **Alain Bernheim,** piano
Direction : **Théo Loosli**
Œuvres de Beethoven et Schumann
Prix des places : Fr. 8.— à Fr. 20.—
Réduction Fr. 2.— AVS, étudiants, apprentis, membres OSN
Location : HUG MUSIQUE S.A., Neuchâtel, tél. (038) 25 72 12
OSN

UNE PROPOSITION SÉRIEUSE POUR VOS VACANCES !!!
CATTOLICA - HÔTEL NEGRESCO
(Adriatique-Italie) tél. 0039541/961144-963281, hôtel pour personnes exigeantes. Standing élevé ; très bon accueil. Trois menus au choix pour gourmets. Chambres élégantes, tout confort moderne, balcon, vue mer. Plage privée (parasol, chaise longue et cabines gratuites). Notre hôtel est situé tout au bord de la mer. On parle le français. Demandez-nous offres spéciales. Direction : propriétaire.

VOILIERS ANGLAIS
de croisière construits selon les normes des Lloyds sont vendus à des prix en rapport avec les cours de la livre sterling.
Tél. (038) 53 17 34.

Calendrier
des voyages intéressants et avantageux pendant les fêtes.

Ascension
4 jours, 27-30 mai

Salzkammergut	490.-
Venise–Yougoslavie–lac de Garde	440.-
Pérouse–Assise–Florence	475.-
La Sardaigne	560.-
Châteaux de la Loire–Touraine	465.-
Paris–Versailles	410.-
Londres	585.-
Amsterdam–Bruxelles	520.-
La Route Romantique	460.-
St-Moritz–Menaggio–Lugano (3 jours)	295.-

Pentecôte
3/4 jours, 4/5-7 juin

Paris–Versailles	410.-
Amsterdam–Bruxelles	520.-
Tyrol–Zillertal	310.-
Lac de Garde–Val di Sole	295.-
Côte d'Azur	325.-
Bourgogne–Mâconnais	330.-
Rüdesheim–Vallée de la Moselle	320.-

Priorité à la qualité !
A votre agence de voyages ou :
2001 Neuchâtel
Rue de la Treille 5
Tél. 038/25 80 42

EXCURSIONS
DIMANCHE 16 MAI
Cueillette des narcisses dans les hauts de Montreux
Dép. 10 h, Fr. 30.50
(AVS : 24.50)
Gruyères en fleurs
Dép. 13 h 30, Fr. 23.50
(AVS : 19.—)
Renseignements - inscriptions :
WITTWER
Neuchâtel, St-Honoré 2
Ø 25 82 82

Foire de Dombresson
Lundi 3 mai
Marché aux puces
Plusieurs stands.

red club
BAR - DANCING DES 21 H
chavannes 19 - a. galloppini

Excursions FISCHER
DIMANCHE 16 MAI 1976
CRÉSUZ Le Vieux-Chalet
Dép. 13 h 30 Fr. 24.— (AVS : Fr. 19.50)
VOYAGES DE PENTECOTE :
SARRE ET MOSELLE
du 5 au 7 juin (3 j.) Fr. 310.—
SAN BERNARDINO
5 et 6 juin (2 j.) Fr. 185.—
ILE DE MAINAU-L'APPENZELL
6 et 7 juin (2 j.) Fr. 185.—
Programmes - Rens. Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHATEL tél. 33 25 21

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ACTIONNAIRES

MM. les actionnaires des sociétés ci-après sont convoqués en assemblées générales pour le **mardi 25 mai 1976,** aux heures indiquées ci-dessous, en l'Etude de Mes Ch.-Ant. Hotz & B. de Montmollin, 2, ruelle W.-Mayor, avec l'ordre du jour suivant :

Opérations et nominations statutaires

Société immobilière du Bois de l'Hôpital	10 h 00
Société immobilière de la rue de la Côte	10 h 30
Société immobilière de la rue Bachelin	11 h 00

Les bilans, les comptes de pertes et profits, les rapports des conseils d'administration et des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Pour participer aux assemblées, les actionnaires devront être porteurs de leurs titres d'actions ou d'un récépissé de ceux-ci.

Neuchâtel, le 14 mai 1976.

Fleurier : Garage du Sapin, Hans Magg, tél. (038) 61 23 08. **Fontaines :** Garage Eric Benoit, tél. (038) 53 16 13. **Neuchâtel :** Garage H. Favre, Apollo SA, Fbg du Lac 19, tél. (038) 24 12 12. **Yverdon :** Garage du Chasseron, Le Bey, tél. (024) 24 22 88.

CULTES DU DIMANCHE

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Terreaux : 8 h, culte matinal, M. G. Wagner.

COLLÉGIALE
1276 — 1976

10 h, M. M. Hauser ; 9 h 15, culte de jeunesse au Temple du bas ; 10 h, culte des enfants ; 19 h, Gospel evening.

Temple du bas : 10 h 15, M. D. Michel (garderie d'enfants) ; 9 h 15, culte de jeunesse ; 10 h 15, culte des enfants.

Ermitage : 10 h 15, M. J.-L. de Montmollin ; 9 h 15, culte de jeunesse ; 9 h15, culte des enfants.

Maladière : 9 h 45, M. E. Hotz, sainte cène ; 9 h 45, culte de jeunesse et des enfants.

Valangines : 10 h, M. A Gygax ; 9 h, culte des enfants ; 9 h, culte de jeunesse.

Cadolles : 10 h, M. G. Wagner.

Culte en semaine : aux Terreaux, jeudi de 19 h 30 à 20 h.

Recueillement quotidien : de 10 h à 10 h 15 au Temple du bas, porte nord, sous l'escalier.

La Coudre : 10 h, culte (cène) ; 20 h, culte du soir (St-Norbert) préparé par les jeunes ; 10 h, culte de l'enfance (garderie).

Les Charmettes : 10 h, culte ; midi, repas mensuel ; 20 h, sainte cène.

Serrières : 10 h, culte au temple, M. A. Miaz, service de sainte cène ; 9 h, culte de jeunesse.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

10 h, culte en français à la Collégiale. Prédication de M. Martin Hauser. Le culte allemand est supprimé.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Couvet : 9 h 45.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Eglise Notre-Dame : samedi, 18 h 15 ; dimanche, 10 h, 16 h (en espagnol), 18 h 15.

Chapelle de la Providence : dimanche 7 h et 8 h (premier et troisième du mois : en italien).

Eglise Saint-Nicolas, Vauseyon : samedi 18 h 15. Dimanche, 8 h et 10 h.

Église Saint-Marc, Serrières : samedi 18 h 15. Dimanche, 9 h et 11 h.
(Noël, Pâques, Saint-Marc 25 avril, Fête du Saint-Sacrement, première communion, dimanche : 10 h 30).

Eglise Saint-Norbert, La Coudre : samedi 18 h 15. Dimanche 9 h et 11 h.

Hôpital des Cadolles : dimanche 8 h 30.

Mission italienne : Chapelle des Frères, dimanche 10 h 45.

Mission espagnole : Chapelle de la Providence, samedi 18 h. Eglise Notre-Dame, dimanche 16 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel : messe à 18 h 30.

Eglise évangélique libre, Neuchâtel : 9 h 30, culte et sainte cène, M. J. Dubois ; 20 h, réunion avec M. Alain Moray de Campus pour Christ. Mercredi : 20 h, étude biblique et réunion de prière, M. J. Dubois.

Colombier : 9 h 45, culte et sainte cène, M. G.-A. Maire.

Evangelische Stadtmission, Neuchâtel, avenue J.-J.-Rousseau 6 : 15 h, Bummel zum Roche des Ermitages ; 20 h 15, fröhlicher Gottesdienst für Jung und Alt. Dienstag : 20 h 15, Kellerabend. Mittwoch : 16 h, Jugendbibelkreis. Donnerstag : 20 h 15, Jugendgruppe. Freitag : 20 h 15, Forum. Samstag : 16 h, Sport und Spiel.

Evangelische-methodistische Kirche, Beaux-Arts 11 : 9 h, Gebetsgemeinschaft ; 9 h 15, Gottesdienst. Mittwoch : 14 h, Kinderstunde. Donnerstag : 14 h 30, Missionsverein.

Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1 : 20 h, service divin. Mercredi, 20 h, service divin.

Première Eglise du Christ, Scientiste, fbg de l'Hôpital 20 : 9 h 30, service ; mercredi 20 h 15, service.

Assemblée de Dieu, Chapelle de l'Espoir, Evole 59 : 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.

Armée du Salut, Ecluse 18 : 9 h 15, prière ; 9 h 45, sanctification ; 20 h, évangélisation.

Témoins de Jéhovah, Parcs 12 : études bibliques et conférences : samedi 17 h, en français ; 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30, en italien.

Action biblique, Prébarreau 15 : 9 h 45, M. J.-P. Golay, culte des familles.

Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, Chasselas 3, Peseux : 10 h, école du dimanche ; 17 h, réunion de sainte cène.

Eglise apostolique, chapelle de l'Orangerie, rue de l'Orangerie 1 : 9 h 30, culte avec sainte cène ; 20 h, étude biblique en commun. Jeudi et vendredi : 20 h, réunions spéciales avec M. Gilbert Clément de Genève.

Fraternité chrétienne, chapelle des Terreaux : 9 h 30, culte avec sainte cène ; 9 h 30, école du dimanche. Mercredi : 20 h, étude biblique et prière.

DISTRICT DE NEUCHATEL

Le Landeron : samedi, messe dominicale à 18 h. Dimanche, à la chapelle, messes à 7 h et 9 h 45 (italien). A l'église, messes à 9 h 45 et 20 h.

Paroisse réformée : 9 h 45, culte.

Cressier : Eglise catholique, samedi à 18 h 15, messe. Dimanche, messes à 7 h 30 et 9 h 30. Eglise réformée, 9 h, culte.

Lignières : Paroisse réformée, 10 h 15.

Enges : Paroisse réformée, 20 h, culte.

Saint-Blaise : Paroisse réformée, 10 h, culte. Eglise catholique romaine : messe dominicale anticipée samedi à 18 h 30. Dimanche : 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

RADIO

Samedi

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de **6 h** à **23 h**, puis à **23.55. 6 h,** le journal du matin et à **6 h, 7 h, 8 h,** éditions principales. **7.30,** billet d'actualité. **8.05,** revue de la presse romande. **8.20,** mémento des spectacles et des concerts. **8.30,** radio-évasion. **9.05,** la petite vadrouille. **9.20,** les ailes. **9.30,** mmm. **11.05,** le kiosque à musique. **12 h,** le journal de midi. **12.30,** édition principale. **13 h,** demain dimanche. **14.05,** week-end show.

16.05, musique en marche. **18 h,** le journal du soir. **18.20,** édition régionale. **18.40,** informations sportives. **19 h,** édition nationale et internationale. **19.30,** les mordus de l'accordéon. **20.05,** la grande affiche. **22.05,** entrez dans la danse. **24 h,** hymne national.

RADIO ROMANDE 2

8 h, loisirs en tête et nos patois. **8.15,** le magazine des loisirs. **8.30,** chasseurs de son. **9 h,** informations. **9.05,** l'art choral. **10 h,** sur la terre comme au ciel. **11 h,** essais et maîtres. **12 h,** concert-information. **14 h,** informations. **14.05,** contrastes. **16 h,** aspects de la littérature dramatique italienne : Teresa, pièce de N. Ginzburg, adaptation M. Arnaud. **18 h,** informations. **18.05,** rhythm'n pop. **18.30,** swing sérénade. **18.55,** per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30,** correo espanol. **20 h,** à l'Opéra : La fille du Far-West, opéra en 3 actes, livret de Zangarini et Civinini, d'après Belasco, musique de G. Puccini. **21.05,** concours lyrique. **22.15,** Demandez l'programme. **23.55,** informations. **24 h,** hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05,** mélodies légères. **7.10,** mosaïque touristique. **11.05,** politique intérieure. **11.30,** fanfare. **12 h,** homme et travail. **12.15,** félicitations. **12.40,** ou bien quoi. **14.05,** chant choral et fanfare. **15 h,** vitrine 76. **15.30,** jazz.

16.05, magazine musical. **18.20,** revue du sport. **19 h,** actualités. **19.50,** cloches. **20.05,** Jeux radiophoniques. **21 h,** vitrine suisse. **21.30,** sport. **22.15,** chansons. **23.05,** l'heure tardive. **24 h-1 h,** bal de minuit.

Dimanche

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de **6 h** à **23 h,** et à **12.30** et **23.55. 6 h,** le journal du matin et à **6 h, 7 h, 8 h,** édition principales. **6.15,** quel temps fera-t-il. **7.05,** nature pour un dimanche. **7.50,** mémento des spectacles et des concets. **8.05,** dis-moi dimanche. **11.05,** toutes latitudes. **12.05,** variétés-dimanche. **12.30,** informations. **14.05,** musique du monde et musique mexicaine d'hier et d'aujourd'hui. **14.35,** le chef vous propose.

15.05, auditeurs à vos marques. **18 h,** le journal du soir. **18.20,** édition régionale. **18.40,** informations sportives. **19 h,** édition nationale et internationale. **19.30,** le magazine des beaux-arts. **20.05,** restons Vaudois. **20.20,** allô Colette. **22.05,** dimanche la vie. **23.05,** harmonies du soir. **24 h,** hymne national.

RADIO ROMANDE 2

8 h, informations. **8.05,** sonnez les matines. **8.45,** messe. **10 h,** culte protestant. **11 h,** on connaît la musique et jeunes artistes. **11.30,** la joie de jouer et de chanter. **12 h,** midi-musique. **14 h,** informations. **14.05,** aspects de la littérature dramatique italienne : La femme du dimanche (3). **15 h,** musique en jeux. **16.45,** échos et rencontres. **17 h,** musique au présent et l'heure musicale : Trio Iliescu. **18.15,** les problèmes de l'heure. **18.30,** informations. **18.35,** le temps de l'orgue. **19 h,** l'heure des compositeurs suisses. **20 h,** informations. **20.05,** le temps des nouvelles musicales et les problèmes de l'heure. **20.25,** vient de paraître. **23 h,** informations. **23.05,** hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 16 h, 18 h, 19 h, 20 h, 22 h, 23 h. 7 h,** musique légère. **10.05,** en personne. **11 h,** le pavillon de musique. **12.15,** félicitations. **12.45,** Raymonde, ouverture Thomas ; Faust, musique de ballet, Gounod ; extrait de La fiancée vendue, Smetana ; Invitation à la valse, Weber ; Chevauchée nocturne et Lever du soleil, Sibelius ; extrait de Carmen, Bizet. **14 h,** tubes d'hier, succès d'aujourd'hui.

15 h, sport et musique. **18.05,** musique populaire. **19.10,** charme de l'opérette. **20.05,** controverses. **21 h,** musique légère. **22.10,** sport. **22.35-24 h,** musique dans la nuit.

MOTS CROISÉS

Problème N° 521

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1						■				
2			■							
3					■					
4				■					■	
5							■			
6			■							■
7				■				■		
8					■					
9						■				
10		■								

HORIZONTALEMENT

1. Danse vive. Attirance passagère. 2. Mesure de l'âge. Division entre des personnes. 3. Met plus haut. Embellir. 4. Elle est séparée de la terre ferme. A un bout pointu. 5. Marteau pour assomer les bœufs. Fatigué. 6. Symbole de l'argent.. Complet. 7. Bruit sec. Combat la fadeur. Caché. 8. Prénom espagnol. Emplois. 9. Recueil de cartes. Fatigué et amaigri. 10. Tirées de leur enveloppe.

VERTICALEMENT

1. Ecrit embrouillé et confus. 2. Qui manque de distinction. 3. Certain est solitaire. Ne dit pas. 4. Aurochs. Article. Pillage d'une ville. 5. Obtenu. Arbres élancés. Sur la rose des vents. 6. Etre dirigé vers le haut. 7. Auxiliaire. Groupes de maisons. 8. Tache blanche à la base de l'ongle. Unit. 9. La motoculture n'y a que faire. Voie importante. 10. On peut les avoir en pelote. Vieux.

Solution du N° 520

HORIZONTALEMENT : 1. Pise. Lasso. – 2. Egorgés. Un. – 3. Ru. Ses. Dru. – 4. Têt. Nadir. – 5. Rue. Osés. – 6. Neutre. Peu. – 7. Etc. Alcali. – 8. Nasiller. – 9. Ti. Réélues. – 10. Entes. Esse.

VERTICALEMENT : 1. Pertinente. – 2. Igue. Etain. – 3. SO. Trucs. – 4. Ers. Ut. Ire. – 5. Générales. – 6. Lésa. Elle. – 7. As. Do. Celé. – 8. Disparus – 9. Surréel. Es. – 10. ONU. Suisse.

Nous prions nos lecteurs de consulter notre Magazine TV-Radio inséré dans ce numéro.

POUR MADAME

Echos de la la mode

Ceintures sur les hanches

L'idée vient de grands stylistes, il faut la suivre attentivement. La mode de la taille descendue est-ce pour demain ou pour après-demain, en tout cas, les ceintures drapées autour des hanches on vient d'en voir beaucoup. C'est difficile à porter, on verra bien.

CARNET DU JOUR

Samedi

NEUCHÂTEL

Temple du bas : 20 h 30, Printemps musical.
Salle de la Cité : 20 h 30, Ensemble de folk irlandais.
Jazz-Club : 21 h, Trio Jean-Claude Juvet.
EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire.
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle : Planches originales arbres et arbustes d'Europe et exotiques en fleurs.
Galerie des Amis des arts.
Galerie Ditesheim : Javier Vilato, dessins et gravures.
Galerie Média : Verena Lœwensberg, peintures et sérigraphies.
Lyceum-Club : Jean-François Diacon, aquarelles.
Galerie Contact : Normann Perrymann, peintures et dessins.
Centre culturel neuchâtelois : Affiches de cinéma hongroises.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Rex : 15 h, 17 h 30, 20 h 45 et 23 h, Le gitan. 16 ans.
Studio : 17 h 30 et 23 h, Un couple si pervers... 18 ans. 21 h, Les amazones. 18 ans.
Bio : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Vol au-dessus d'un nid de coucou. 16 ans. 7me semaine. 23 h, Maison de plaisirs au Danemark. 20 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Tremblement de terre. 12 ans. 2me semaine. 17 h 45, Red cancien. 16 ans. 22 h 50, Point limite zéro. 16 ans.
Palace : 14 h 30, 16 h 45, 18 h 45 et 20 h 45, A nous les petites Anglaises. 12 ans. 5me semaine. 23 h, Les nuits érotiques d'une courtisane. 20 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Le juge et l'assassin. 16 ans. 17 h 15, Léonor (Sélection).
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Vieux-Vapeur.
Urgences : La main tendue, tél. 143.

Fleuriste de service cet après-midi : Schoor, Terreaux 2. Tél. 25 34 86.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte. M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Antoni Tàpies, lithos et eaux-fortes.
Galerie Numaga II : Irène Henke, divers. J.-E. Augsburger, dessins, pastels, gravures.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, A nous quatre, Cardinal (enfants admis).

HAUTERIVE

Galerie 2016 : Marco Pellegrini, sculpteur.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider : Prochaine exposition dès le 22 mai.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 17 h 30, Rio Morte (parlé français). 20 h 30, Rollerball.

Dimanche

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire.
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle : Planches originales arbres et arbustes d'Europe et exotiques en fleurs.
Galerie des Amis des arts.
Galerie Ditesheim : Javier Vilato, dessins et gravures.
Lyceum-Club : Jean-François Diacon, aquarelles.
Galerie Contact : Normann Perrymann, peintures et dessins.
CINÉMAS. – Rex : 15 h, 17 h 30, 20 h 45, Le gitan. 16 ans.
Studio : 15 h et 21 h, Les amazones. 18 ans. 17 h 30, Un couple si pervers... 18 ans.
Bio : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Vol au-dessus d'un nid de coucou. 16 ans. 7me semaine.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Tremblement de terre. 12 ans. 2me semaine. 17 h 30, 7 spade di violenza. 16 ans.
Palace : 14 h 30, 16 h 45, 18 h 45 et 20 h 45, A nous les petites Anglaises. 12 ans. 5me semaine.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Le juge et l'assassin. 16 ans. 17 h 15, Léonor (Sélection).
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'Escale.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Vieux-Vapeur.
Urgences : La main tendue, tél. 143.
Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte. M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : fermée les dimanche et lundi.
Galerie Numaga II : Irène Henke, divers. J.-E. Augsburger, dessins, pastels, gravures.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 14 h 30, A nous quatre, Cardinal (enfants admis). 20 h 45, Paolo, il caldo (parlé français).

HAUTERIVE

Galerie 2016 : Marco Pellegrini, sculpteur.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 14 h 30, Rollerball. 17 h 30 et 20 h 30, Rio Morte (parlé français).

DESTINS HORS SÉRIE

LA FAYETTE

DUCHESSE ET FIANCÉE

RÉSUMÉ : A l'automne 1757, est né, dans un vieux château de la Haute-Auvergne, Gilbert Motier de La Fayette, unique et dernier héritier du nom. Son père, le colonel-marquis de La Fayette, a été tué au service du roi, peu avant la naissance de son fils. Elevé par sa mère et ses tantes, Gilbert, à douze ans, part pour le collège. Puis à quatorze ans, il entre à l'Académie de guerre. Certain jour, son grand-père, le comte de La Rivière, vient le chercher. Il a décidé de le marier, et de le présenter à sa future belle-mère, la redoutable duchesse d'Agen.

Gilbert ne voyait qu'elle. Elle trônait sur un fauteuil à haut dossier de l'époque Louis XIII, délaissant avec mépris les bergères moelleuses que le siècle de Louix XV avait mises à la mode. A ses pieds, cinq jeunes filles et fillettes, élégamment vêtues, assises sur des escabeaux, tiraient l'aiguille de leurs tambourins de tapisserie. Mais Gilbert de La Fayette, comme fasciné, ne voyait que la redoutable duchesse d'Agen qui le regardait s'avancer derrière son face-à-main. Sous ce regard d'un justicier de l'Inquisition, il semblait au jeune homme qu'il ne savait plus marcher, que ses mains lui tombaient plus bas que les genoux et que ses pieds prenaient des proportions de canoë indien. « Eh ! bien, ma chère amie ! » s'exclame M. de La Rivière en s'efforçant à la cordialité, « que dites-vous de mon petit-fils dont je vous ai maintes fois entretenue ? N'est-ce pas un beau garçon ? »

La duchesse fit une sorte de moue dégoûtée et laissa tomber du bout des lèvres : « Trop beau ! » Elle poussa un profond soupir et ferma d'un geste sec son face-à-main. « Ceci ajoute une troisième raison à celles que j'ai déjà de ne pas souscrire à vos projets, comte. Trop beau, trop bien titré et surtout TROP RICHE. Non, décidément, je ne peux consentir à cette alliance. » – « Mais enfin, duchesse », s'exclama le vieil officier avec désolation, « vos raisons de refus ressemblent fort aux meilleures qualités que le monde demande à un mariage. »

« Le monde ! » s'exclama la duchesse. « Ah ! voilà le grand mot lâché. Comme si une mère pouvait pousser l'inconscience jusqu'à préparer l'éternité de ses enfants en se basant sur les valeurs du monde : frivolité, ambition, luxe... Mon cher cousin, vous êtes un des plus grands noms de France. Nous aussi. Vous possédez, et surtout votre petit-fils possède, une énorme fortune. Nous aussi. Votre petit-fils est beau et son regard est celui d'un être exceptionnel. Quant à ma fille... Laissez-moi vous la présenter afin de vous convaincre de la nécessité de mon refus et que je n'agis pas par parti pris. Adrienne venez ici, mon enfant. »

Une fillette se leva promptement et s'avança vers sa mère. Dans sa robe à fleurs roses, un ruban de velours noué au cou, ses cheveux blonds relevés en un amusant chignon de boucles, elle ressemblait à un délicat bibelot de porcelaine. Elle fit la révérence aux deux invités, mais devant Gilbert, elle lui tendit spontanément la main en le guettant avec malice entre ses longs cils. « Regardez », dit la mère, « n'est-elle pas ravissante ? » – « Certes, ravissante », approuva M. de La Rivière.

Lundi : Un dérivatif, les colonies

HOROSCOPE

NAISSANCES : *Les enfants nés de ce jour seront têtus et butés, mais très généreux, ils poursuivront envers et contre tout leur but.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail : Votre sens pratique va devenir plus intense, il vous dictera une excellente publicité. **Amour :** Ne critiquez pas la personne qui vous aime, vous ne mesurez pas toujours la vivacité de vos répliques. **Santé :** Ne vous exposez pas aux accidents pulmonaires. L'humidité les favorise.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail : Si vous avez trouvé votre voie, vous devez y prospérer. Etablissez bien votre budget. **Amour :** Vous recherchez toujours les élans passionnés qui retiennent votre attention. **Santé :** Ménagez vos reins. Ne leur imposez pas des régimes fatigants.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail : Associez-vous à des caractères dynamiques, sinon vous subirez bien des lenteurs. **Amour :** Pour les femmes, le bonheur est parfait grâce à l'enchantement de la présence. **Santé :** Les passions qui vous animent sont très fortes et obsédantes, elles ont une influence néfaste sur votre harmonie générale.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail : Vous accomplissez vos projets avec beaucoup d'acharnement, ce qui vous assure une rapide réussite. **Amour :** Vos projets sentimentaux ne sont plus contrariés, le signe de la chance s'offre à les soutenir. **Santé :** Pensez tout d'abord à votre circulation, une marche quotidienne est vraiment nécessaire.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail : Vos décisions financières seront excellentes, comporteront quelques heureuses initiatives. **Amour :** Un caractère original un peu capricieux a le don de vous plaire, peut-être l'avez-vous choisi. **Santé :** Contrôlez bien vos mouvements, vous éviterez ainsi les petits incidents et accidents.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail : Un espoir de gains a été déçu, ce qui vous oblige à restreindre vos dépenses. **Amour :** Vous subissez deux influences : celle du Lion et celle du Bélier. Saurez-vous bien choisir ? **Santé :** Ne vous engagez pas dans un sport d'endurance, votre cœur se fatigue vite.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail : Grâce à vos qualités d'organisation financière, vous devez passer sans trop d'ennuis ce cap. **Amour :** Vos dispositions astrales vous incitent à demeurer fidèle, à vous installer dans la vie. **Santé :** Le grand air vous est nécessaire, ainsi que la pratique des sports.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail : Une idée très neuve que vous aurez intérêt à développer, elle sera d'un bon rendement. **Amour :** Vous pouvez compter sur une très sincère amitié, elle vous rend service autant de fois qu'elle le peut. **Santé :** Fréquentez des amis sincères, optimistes qui vous encouragent.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail : Si vous avez un supplément de travail soyez plus méthodique. **Amour :** Vous reverrez après une longue absence, un ami d'autrefois. Cette rencontre sera peut-être décisive. **Santé :** Décontractez-vous le plus possible en ne pensant qu'aux bons côtés de la vie.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail : Prenez des initiatives, vous aurez des chances d'être écouté. **Amour :** Vous aimez beaucoup les caractères autoritaires près desquels vous vous sentez éternellement jeune. **Santé :** Un de vos malaises est très sérieux, suivez les conseils de votre médecin.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail : Vous serez moins soucieux de nouveauté, vous aurez du succès dans vos présentations. **Amour :** Ne terminez pas la journée dans l'inquiétude et le souci des relations amicales. **Santé :** Votre organisme exige des soins assez particuliers concernant la colonne vertébrale.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail : Vous choisissez une carrière peu commune, qui vous laisse une certaine liberté. **Amour :** Cette amitié si vive dont vous appréciez la qualité exceptionnelle faite d'attachement vous encourage. **Santé :** Si vos poumons sont fragiles, méfiez-vous soigneusement des saisons intermédiaires.

NOTRE FEUILLETON

L'HACIENDA MAUDITE

par Liliane Robin

38 *LIBRAIRIE JULES TALLANDIER*

Toutefois, je ne veux pas vous importuner davantage et je reviendrai une autre fois parler avec vous de votre captivité. Puis-je cependant vous demander encore quelques précisions qui pourraient nous être utiles ?

Gloria ayant incliné le front, il enchaîna :

– Vos ravisseurs et leurs complices étaient environ une dizaine, n'est-ce pas ?

– Je suppose. Je ne saurais le dire au juste.

– Dont deux femmes, avez-vous déclaré ?

– En effet. Elles n'étaient là que pour faire à manger pour tout le monde et ce sont elles qui m'ont soignée, lorsque j'ai été souffrante.

– Savez-vous ce qu'est devenu le groupe qui vous a quittés après que Santana eut repéré nos colonnes ?

– Je l'ignore.

– N'avez-vous aucune idée sur ses intentions, sur le but qu'il s'était fixé ?

Gloria fit un signe négatif.

– Vous auriez pu surprendre quelques paroles révélatrices ? insista l'officier de police.

– Je n'ai rien su de leurs desseins ni de la direction qu'ils envisageaient de prendre, affirma-t-elle.

– Nous savons qu'ils ont marché sur Neiva, puis nous avons perdu leurs traces et nous ignorons s'ils se terrent dans les parages de la ville, ou s'ils ont tenté de gagner le Pérou. C'est pourquoi nous suveillons la frontière.

– Comment savez-vous qu'ils sont allés dans la direction de Neiva ? s'enquit Gloria d'un ton neutre.

– L'une des femmes, que nous pensons être Roxana, la sœur adoptive de Juan Grimez, a été abattue à quelques kilomètres de la ville, hier dans la soirée.

– Abattue ? répéta Gloria, d'une voix blanche.

– Elle tirait sur nos hommes. Ils ont riposté.

Casals se leva :

– Je regrette que vous ne puissez nous fournir quelques indications. Permettez-moi de vous souhaiter un prompt rétablissement et de prendre congé. Je reviendrai vous voir. Nous allons poursuivre nos recherches pour retrouver le reste de la bande. Soyez assurée que nous y mettrons tout notre zèle et que nous sévirons avec rigueur contre ces bandits qui méritent la peine maximum. Nous désirons un procès impitoyable, qui serve d'exemple par ses châtiments. A bientôt, Señora. Au revoir, Señor Alvaro.

Gloria salua d'un signe bref et l'officier se retira.

Lorsque son pas eut cessé de résonner dans la maison, Eduardo Alvaro prit la parole :

– Ma chère enfant, je trouve que vous faites preuve d'une surprenante indulgence à l'égard de vos ravisseurs. Je ne sais si vous vous en êtes rendue compte, mais vous avez donné l'impression de chercher à minimiser la gravité de leurs actes.

Gloria demeura impassible :

– Je m'en suis tenue à la stricte vérité. Je n'avais aucune raison de la forcer dans un sens ou dans un autre.

– Vous semblez oublier que ce sont ces mêmes hommes qui ont assassiné votre mari, rappela Alvaro, soudain agressif.

Gloria serra les lèvres sur les révélations de Jorge Santana, quant à la mort de Francisco et Alvaro ajouta :

– J'espère que vous ferez montre de moins de mansuétude, lorsque vous recevrez les journalistes. A ce propos, peut-être pourrions-nous fixer l'heure de la conférence de presse, maintenant que vous vous sentez mieux.

– Je ne tiendrai pas de conférence de presse, déclara Gloria, d'un ton résolu.

Alvaro parut offusqué :

– Voyons, vous ne pouvez refuser de recevoir la presse, de répondre aux questions des journalistes, d'informer les honnêtes gens et le monde des forfaits de ces individus, qui se sont vengés lâchement sur une femme, de ce qu'ils appellent une injustice !

– C'est par erreur qu'ils m'ont enlevée. En réalité, c'est José Luis, votre fils, qui était visé.

– C'est possible, mais il n'en reste pas moins que...

– C'est certain. Il y a eu confusion, ils ont cru que c'était José Luis qui était au volant de sa voiture.

– A ce propos, j'âi tancé vertement mon fils de vous avoir prêté la Chrysler à mon insu, souligna Alvaro. Mais, laissons cela pour le moment. Il faut que vous receviez les gens de la presse, qu'ils voient votre état de faiblesse, votre blessure, et qu'ils réclament l'application de la plus haute peine pour votre enlèvement.

La haine d'Eduardo Alvaro pour les hommes de l'hacienda perçait sous chacun de ses mots et Gloria le voyait tel qu'il était. Impitoyable, orgueilleux avec une pierre à la place du cœur. La pitié pour autrui lui était un sentiment inconnu. Seuls, ceux qui le touchaient de très près – ses enfants – trouvaient grâce à ses yeux.

Elle l'avait cru seulement indifférent envers elle et, plus tard, après la mort de Francisco, lorsqu'il lui avait dit qu'elle pouvait continuer à vivre à la villa comme auparavant, elle avait été sur le point de croire qu'il regrettait son attitude passée. Effrayée par la solitude, n'ayant ni famille ni amis chez qui se réfugier et appréciant l'amitié fraternelle de Maria et de José Luis, elle était restée. Bientôt, elle avait compris que s'il avait consenti à la garder sous son toit, c'était sur la seule insistance du jeune homme et de sa sœur.

Maintenant, elle perçait ses intentions. Il s'acharnait sur les hommes de l'hacienda pour que, dans chacune des autres propriétés des Alvaro, la peur réprime toute velléité de rébellion et que soit à jamais matée toute tentative de révolte.

Parce qu'en quelques jours, elle avait découvert d'autres horizons et dépassé les limites habituelles de sa vie exempte de soucis matériels, en partageant la rude existence de Jorge et de ses compagnons, parce que l'attitude d'Alvaro l'obligeait à reconnaître son injustice, elle osa lui tenir tête et prononça hardiment :

– Si j'avais reçu la presse, aurais-je dû ajouter que je considère que vous portez une part de responsabilité certaine dans les événements qui se sont déroulés ?

Alvaro eut un tressaillement et son regard se fit aigu comme une lame. La fixant intensément, il articula :

– Moi ! J'avoue ne pas comprendre... Vous devez avoir la fièvre, Gloria, vous divaguez.

– Ma lucidité n'a d'égale que la vôtre, fit-elle brutalement. Tout est arrivé par votre faute, à cause de votre intransigeance. Si vous aviez été plus humain, si Francisco s'était montré plus compréhensif et n'avait poussé à bout les gens de l'hacienda...

– Gloria !

– Si vous n'aviez ensuite usé de votre influence pour empêcher que Juan Grimez ne soit remis en liberté et aviez versé l'argent demandé pour lui, j'aurais été relâchée immédiatement, s'écria-t-elle.

Alvaro avait pâli, ses lèvres tremblaient de colère :

– Vous osez me reprocher de n'avoir pas cédé à ces bandits ?

(A suivre)

Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs

GASTRONOMIE

Hôtel du Vaisseau

Famille G. Ducommun Tél. 42 10 92

PETIT-CORTAILLOD

SAMEDI MIDI ET SOIR
salle à manger complète

DIMANCHE
Brochets sauce neuchâteloise
Filets de perches frais au beurre

Tous les jours au restaurant menu sur assiette.

Hôtel Restaurant Beaux Arts

J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

Notre menu de dimanche

Consommé aux diablotins
***
Toast Tartare
***
Filets de perches au beurre
Pommes nature
Salade de saison
***
Sorbet au champagne
seulement Fr. 18.50

Et ça continue...
... la fondue chinoise à gogo
toujours à Fr. 13.—

Chez Gianni

PESEUX Tél. 31 40 40

Nos spécialités:
Rognons flambés - Filets mignons flambés - Filets King Gianni - Scampis flambés - Scampis à l'indienne.
Consultez notre grande carte et réservez suffisamment tôt.
La nouvelle direction: **F. Kähr et C. Ruckstuhl se réjouissent de votre visite.**

Hôtel Central

NEUCHÂTEL

Angle place Pury - rue de la Treille
Tél. 24 13 13

Au 1er étage

Le plat national du Japon:

LE SUKI-YAKI Fr. 22.—

LE VRAI STEAK TARTARE Fr. 15.—

Et toujours nos petits mets à la carte de Fr. 3.50 à Fr. 9.—

Menu du jour Fr. 7.50

Restauration à toute heure

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

Extraits de notre carte:

Gratin fruits de mer • Ris de veau • Cervelle de veau • Entrecôte marchand de vin • Côte de bœuf • Carré d'agneau

Salles pour banquets et sociétes
Grand PARC à disposition — Tél. (038) 31 77 07

Pavillon des Falaises

A NEUCHÂTEL:

Il est des grincheux pour affirmer que cette jolie ville manque d'ambition gastronomique. Sûr qu'ils n'ont jamais goûté aux joies de cette agréable guinguette

---

Beaulac

Un vrai repas de printemps, frais, léger:

restaurant

LA TRUITE DU LAC

Au choix de notre voiture, selon votre goût et votre appétit, ou: Asperges fraîches, Artichauts, Melons et Fraises.

Tél. 24 42 42

le gril

Lasagne Pasticcita	**6.50**
Asperges sauce mayonnaise	**8.—**
Bœuf bouilli vinaigrette	
Salade de pommes de terre	**9.—**
Nasi Goreng à l'indonésienne	**16.—**
Coupe de fraises	**4.—**

Tél. 24 42 42

Restaurant de la Couronne

Saint-Blaise
Tél. 33 38 39
Parcage à proximité

Les asperges fraîches
La friture de perchettes
Le steak « Café de Paris »
et un service assiette dès Fr. 5.—

HÔTEL-RESTAURANT DU SOLEIL

NEUCHÂTEL

Salle à manger au 1er étage

Les asperges fraîches de Cavaillon
La palée, sauce neuchâteloise
Les filets de perches à l'estragon

E. Droz-Morard
Tél. (038) 25 25 30

Hôtel Restaurant LE POISSON

R. Balmelli, propr.
Marin (NE)
Tél. 33 30 31

FILETS DE PERCHES
«Meunière» à discrétion **Fr. 13.—**

Vin blanc de Cortaillod J. Renaud la bouteille 10.—
+ FONDUE CHINOISE À GOGO 13.—

Nos spécialités de poisson du lac
Salle à manger, terrasse couverte
Salle pour banquets jusqu'à 120 places
OUVERT TOUS LES JOURS

BUFFET DU TRAM

COLOMBIER
038 / 41 11 98

SPÉCIALITÉS DE MER
Moules
Bouillabaisse
Sole
Gratin aux fruits de mer
Crevette géante

SPÉCIALITÉS DE SAISON
Cuisses de grenouilles 13.—
Filets de perches 11.50
Tournedos aux cèpes Bordelaise
et, au choix, notre menu à la carte.

Restaurant de la Grappe La Coudre Neuchâtel

L. MARINI
Tél. 33 26 26

Pour une Spécialité... Pour une PIZZA...

Votre bonne adresse pour toutes

SPÉCIALITÉS ITALIENNES

HÔTEL-RESTAURANT LE CHALET

CORTAILLOD (NE)
M. et Mme A. Quadranti

Tous les jours:
FILETS DE PERCHES
au beurre sur assiette
Pommes nature ou frites
Salade **8.50** café compris
ENTRECÔTE CAMARGUE
(cheval)
Restauration
jusqu'à 22 heures
Salle pour banquets-réunions
Ouvert tous les jours
Tél. 42 14 38

RESTAURANT Le Jura

Tél. 25 14 10
Famille Alex Riesen
Dimanche ouvert

UNE SPÉCIALITÉ...
UN MENU...
UNE ASSIETTE...

Chez le professionnel

Filets de perches - Cuisses de grenouilles - Escargots - Amourettes et riz de veau - Animelles à la Provençale - Pieds de porc au madère -

Tripes au vin blanc - Tête de veau vinaigrette - Et toujours les asperges.

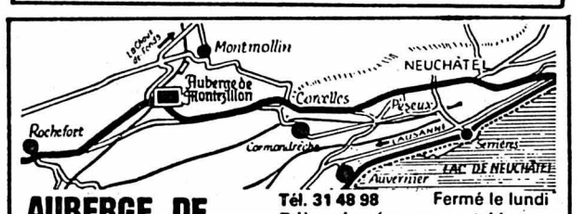

AUBERGE DE MONTEZILLON

Tél. 31 48 98 Fermé le lundi
Prière de réserver sa table
Salles pour banquets de sociétes, de familles et d'entreprises.

NOTRE RÉCLAME: Elle vous est présentée avec amabilité dans votre assiette... venez voir!!!

AU VIEUX VAPEUR

Vous n'échapperez pas à nos 3 FONDUES, car comment peut-on en parler si on n'y a pas goûté 2 pers. Fr. 35.—

Réservez votre table Tél. 038 24 34 00

STEAK HOUSE

NOUVEAUTÉ DE 12 h à 14 h
MENU STEAK
à Fr. 11.50

Tous les dimanches les enfants jusqu'à 6 ans mangent gratuitement

Tél. 21 21 21

EUROTEL
NEUCHÂTEL

Auberge d'Hauterive

Un enchantement pour les yeux et le palais
SPÉCIALITÉ DE GRILLADES AU FEU DE BOIS

Côte de bœuf - Chateaubriand **Carré d'agneau**

MENU DE DIMANCHE
Assiette de crudités
Gigot d'agneau
Flageolets provençale
Gratin dauphinois
Dessert au choix
Fr. 21.—

Salles pour banquets, réunions, sociétés
J. HAUSCH **HAUTERIVE (NEUCHÂTEL).**
TÉL. (038) 33 17 98. **Fermé le lundi**

RESTAURANT LE «JORAN»

SERRIÈRES
Famille Michel Pianaro

Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème
Filets mignons à l'Indienne
Pensionnaires: 5.80 le repas

Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE: LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21 - 2 H.

PANISSOU

Côtes de Provence - Rosé

Une exclusivité SANDOZ & Cie
Peseux - Tél. 31 51 77

Eternellement jeune, la Mini!

Il existe des voitures d'âge plus tendre, mais aucune qui ne soit restée jeune plus longtemps. Car la conception de la Mini ne peut se comparer à nulle autre: moteur transversal, traction avant, 3,05 m de longueur totale, 3 types de moteurs, 3 carrosseries.

A partir de 7500 francs. **Mini**

R. WASER

Garage de la Côte
Peseux Tél. 31 75 73

BON Fr. 500.—

à valoir sur l'achat d'une Mini 1100 et 1275 MK II

---

*La **winterthur**-vie s'offre à mettre au net votre portefeuille d'assurances*

Vous avez conclu un certain nombre d'assurances.
Certes, vous vous rappelez que les unes vous couvrent partiellement et que d'autres cumulent certaines garanties. Il est toutefois compréhensible que vous ne sachiez plus dans le détail et pour chacune de vos polices, la nature exacte de la couverture et le montant des prestations assurées. Cette incertitude vous inquiète et vous désirez y voir clair.

La Winterthur-Vie souhaite vous procurer la tranquillité d'esprit à laquelle vous aspirez, en faisant en sorte que vos risques soient couverts compte tenu de vos besoins réels. Elle vous offre gratuitement un nouveau service avec ***le conseil global de la winterthur.***

Grâce au ***conseil global de la winterthur,*** vous pouvez faire mettre à jour votre portefeuille d'assurances en cas de perte de gain, d'invalidité, de décès, de vieillesse, d'hospitalisation ou de traitement médical.

Peu importe que vous soyez assuré chez nous ou auprès d'une autre compagnie. Vos assurances vous coûtent assez cher pour vous donner le droit d'être conseillé par un véritable spécialiste.

Le conseil global de la winterthur vous offre cette prestation – qui vous procure une vue générale de vos assurances – pour vous permettre d'être assuré comme il convient. Envoyez-nous aujourd'hui encore le bon ci-dessous; demain déjà nous vous aiderons à apporter ordre et clarté dans votre portefeuille d'assurances.

Le conseil global de la winterthur

apporte ordre et clarté

winterthur
vie

Bon FAN 1

☐ *Veuillez m'envoyer gratuitement votre prospectus sur **le conseil global.***
☐ *Je désire être conseillé personnellement sur rendez-vous.*

Nom:
Prénom: *Age:*
Profession:
Rue, numéro:
Numéro postal, lieu:
Tél.:

A envoyer à la Winterthur-Vie, Marketing, Römerstrasse 17, 8401 Winterthur

Triplex

Informations suisses

Tentative d'agression contre une banque

GENÈVE (ATS). — Un bandit armé a tenté vendredi matin de se rendre maître de la succursale d'une grande banque dans le quartier des Eaux-Vives à Genève, mais, pris par la peur, il devait disparaître sans emporter de butin.

Jeudi matin trois bandits avaient eux aussi tenté une attaque à main armée, également contre la succursale d'une grande banque, mais cette fois-là dans le quartier de la Servette. Pour eux aussi, tout s'était terminé dans la fuite sans rien emporter. L'un des trois bandits pourrait être l'auteur de la tentative de vendredi.

Vers 7 h 30, un employé monte au premier étage de l'immeuble où se trouve l'entrée des employés de la succursale. Au moment où il ouvre la porte, un homme, un revolver au poing, descend de l'étage supérieure et intime l'ordre à l'employé d'entrer. L'employé déclare à son agresseur qu'il a actionné la sonnette d'alarme et que la police va venir. A ce moment on sonne à la porte : un second employé se présente : on lui ouvre. Les deux employés sont sous la menace du revolver. Le bandit sort alors de sa poche une cagoule noire et l'enfile (l'un des trois bandits de jeudi avait aussi mis une cagoule après avoir pénétré dans la succursale). Un employé rappelle que le système d'alarme est actionné (ce qui est vrai). Le bandit, cette fois, prend peur et file. D'après le signalement donné, il s'agit de l'un des trois bandits de jeudi (en fait, ce serait celui qui faisait le guet pendant que ses deux complices opéraient à l'intérieur de la succursale.

Deux attentats à Zurich

ZURICH (ATS). — Deux attentats ont été commis dans la nuit de jeudi à vendredi, en ville de Zurich. Des cocktails molotov ont été lancés contre une baraque de chantier au tunnel de Milchbuck, en signe de protestation contre les travaux qui soulèvent l'opposition de la population, l'autre contre un bâtiment administratif de la ville, en signe de protestation à la suite du suicide de la militante allemande d'extrême-gauche Zlrike Meinhof. Les dégâts sur le chantier, s'élèvent à quelque 100.000 francs, le bâtiment, à une vingtaine de milliers de francs.

La police est à la recherche des auteurs de l'attentat qui ont laissé derrière eux des tracts.

Bâle : attaque à main armée contre une banque

BALE (ATS). — Des inconnus armés ont attaqué une petite banque sise au quatrième étage d'un bâtiment de la Freien Strasse, vendredi, peu après 15 h, à Bâle. Ils se sont emparés de billets de banque représentant une somme de 70.000 francs.

Deux inconnus se sont présentés à la banque privée et, après avoir passé de l'autre côté d'un guichet, ont demandé au personnel de se lever et de tenir les bras en l'air. Les personnes présentes ont dû ensuite s'allonger sur le sol, les mains derrière la nuque. Les agresseurs ont alors demandé à une employée de leur remettre l'argent de la caisse dans un sac en plastic. Puis les bandits se sont enfuis. La police a diffusé le signalement des deux individus.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Au Centre de la Maladière
Les armes atomiques et la protection civile

Hiroshima et Nagasaki sont encore dans toutes les mémoires. Mais le péril atomique n'appartient pas au passé pour tout autant, il reste une menace présente.

Aujourd'hui, les grandes puissances possèdent leurs bombes atomiques. Et si personne ne souhaite un conflit nucléaire, le risque n'en est pas moins grand.

Si ce conflit éclate, la population civile a-t-elle le moyen de se protéger ?

C'est pour répondre à cette question que M. Jacques Béguin, membre de l'Association neuchâteloise des maîtres des écoles professionnelles a donné, hier soir, au centre de la Maladière, une conférence sur « Les armes atomiques et la protection civile », conférence illustrée de diapositives.

On sait approximativement ce qui se passe lorsqu'une bombe A explose. Un neutron, en venant frapper un noyau d'uranium ou de plutonium, le divise en deux parties qui, à leur tour, fabriqueront trois neutrons, ce qui libère chaque fois une grande énergie.

Puis M. Béguin passa en revue les divers effets de la bombe à différentes hauteurs et circonstances. Il parla ensuite des retombées radioactives, de leur danger.

Lorsque cette boule de feu, cette sphère gazeuse s'avance vers le sol, à une vitesse de 300-000 km/s, cela a trois effets. Le rayonnement thermique provoque tout d'abord pendant quelque temps la cécité. Ensuite, la chaleur dégagée est cause de brûlures au premier, au deuxième ou au troisième degré, selon les cas.

Puis, il y a, l'onde de choc qui est d'une grande violence et qui va se développer sous forme de sphère concentrique. Cette suppression sera suivie d'une phase de dépression tout aussi dangereuse puisque tout sera détruit dans un certain rayon donné.

Le seul moyen d'essayer de résister à cette onde de choc est de se plaquer au sol ou dans une dépression du terrain.

Lorsque les neutrons pénètrent dans le sol, ils vont libérer des rayons radioactifs alpha, Béta et gamma.

Les premiers sont peu dangereux à moins qu'ils ne pénètrent dans une blessure, les second peuvent traverser la peau sur un millimètre mais les dégâts provoqués sont irréversibles : destruction des cellules. Les gamma sont naturellement les plus dangereux puisqu'ils peuvent traverser le corps de part en part.

Contre les radiations, l'abri atomique est le plus sûr moyen de protection.

Certains matériaux, le fer par exemple, diminue la puissance des radiations de moitié.

Un film sur les effets des radiations vint compléter cet exposé passionnant.

R. Wé

Avant la Quinzaine de Neuchâtel

Le comité exécutif de la Quinzaine de Neuchâtel a tenu hier soir, au City, une séance d'information destinée aux membres de cette association de commerçants.

Cette séance présidée par M. Fernand Martin a donné l'occasion aux principaux responsables de tirer les grandes lignes de cette manifestation qui s'ouvrira le vendredi 21 mai pour s'achever le samedi 5 juin.

Ouvertures des magasins le soir, manifestations diverses, culturelles, sociales et sportives, tirage quotidien d'une loterie et tirage de la loterie finale animeront la ville prochainement.

Dans quelques jours, une conférence de presse réunira les journalistes de la ville et de la région. Nous pourrons alors entrer dans le détail du riche programme d'animation préparé depuis une année par le comité exécutif avec l'approbation des membres de l'association.

Voiture contre cyclomoteur

Hier vers 19 h 10, un cyclomoteur piloté par M. Charles Bourquin, âgé de 35 ans, de Neuchâtel, circulait rue Charles Knapp, direction est. Arrivé à l'intersection avec le chemin du Pertuis-du-Sault, il s'est trouvé en présence de l'automobile conduite par M. P.-D. M., de Neuchâtel dont le conducteur avait l'intention d'emprunter la rue Charles Knapp. Blessé, M. Bourquin a été transporté à l'hôpital Pourtalès.

LA CHAUX-DE-FONDS

Election du Conseil communal
Deuxième candidat socialiste désigné

De notre correspondant :

Le parti socialiste de La Chaux-de-Fonds réuni en assemblée générale hier soir à la Maison du peuple, a examiné le résultat des dernières élections communales.

Il constate que la majorité de gauche s'est renforcée à La Chaux-de-Fonds, le nombre des suffrages de gauche ayant passé de 51 % en 1972 à 54 % en 1976. Il remercie la population chaux-de-fonnière de lui avoir manifesté sa confiance en lui accordant plus de 38 % de ses suffrages (en fonction du nombre de personnes ayant voté).

Concernant le Conseil communal, le parti socialiste reste fidèle à la répartition proportionnelle, et revendiquera deux sièges. Il renouvelle sa confiance à M. Maurice Payot, président de la Ville, et proposera au Conseil général, pour le second siège, la candidature de M. Francis Matthey.

M. Francis Matthey, qui vient d'être élu brillamment au Conseil général, est né en 1942. Originaire du Locle, il a obtenu sa maturité commerciale à La Chaux-de-Fonds et une licence en sciences économiques à l'Université de Neuchâtel en 1965. Après avoir travaillé deux ans à l'office économique cantonal, il est, depuis 1968, responsable de la section de l'aménagement du territoire du canton de Neuchâtel.

LA VIE POLITIQUE

Votations fédérales du 12 juin: les radicaux prennent position

L'assemblée des délégués du parti radical neuchâtelois qui s'est tenue le 12 mai, aux Geneveys-sur-Coffrane, a pris position sur les trois objets soumis à la votation fédérale, les 12 et 13 juin prochain.

Après un bref exposé du secrétaire cantonal sur les modifications apportées à la loi sur le chômage, les délégués présents recommandèrent au Peuple neuchâtelois d'accepter cette loi qui correspond aux besoins actuels.

Présenté par M. Yann Richter, président cantonal et conseiller national, le prêt de la Suisse à l'Association internationale de développement a été également accepté à l'unanimité. Ce crédit entre en effet dans le cadre d'une politique d'aide au développement intelligente et efficace qui permet à notre pays de nouer des liens durables avec les pays concernés.

Enfin, au terme d'un débat passionnant entre, d'une part, M. Vouga, délégué adjoint à l'aménagement du territoire qui se fit le défenseur de la loi sur l'aménagement du territoire et M. Michon, avocat et député vaudois, qui s'y oppose, l'assemblée à une forte majorité, décida de recommander au peuple neuchâtelois le rejet de cette loi.

Ce refus ne signifie nullement que les radicaux soient opposés à l'aménagement du territoire. Ils ont d'ailleurs prouvé le contraire dans le canton. Mais la loi élaboré par Berne ne répond pas aux buts essentiels d'un aménagement du territoire à la fois souple et rationnel. Outre des mérites bien réels qu'il s'agira de conserver, si la loi doit être remaniée après le verdict populaire, les principaux reproches que l'on peut lui adresser sont d'être inutilement centralisatrice, de donner un chèque en blanc à la Confédération et de présenter de très grands risques financiers. Enfin ses objectifs sont démesurés et il n'existe pour les communes et les cantons aucune possibilité de recours contre les décisions de l'administration fédérale.

Pour toutes ces raisons, les radicaux neuchâtelois estiment que cette loi doit être encore améliorée pour permettre un aménagement rationnel du sol suisse. Il convient donc de la refuser le 12 juin.

LE LANDERON

Un conseiller ?

(cp) Il faut le dire : un conseiller général socialiste landeronnais, le dimanche des votations, passa un bon moment à apostropher les malheureux dont il savait qu'ils ne partageaient pas ses idées, faisant même scandale à l'intérieur du bureau de vote. Les petites querelles personnelles y passaient, des toutes récentes aux plus éloignées.

Une jeune femme eut même droit aux insultes devant un auditoire exclusivement masculin. Elle n'eut pour seul appui que la remarque d'un passant outré, qualifiant ce conseiller de « grossier personnage ».

N'avait-il pourtant pas mérité d'être « remis en place » ?

A travers le monde

Arafat et l'intervention syrienne au Liban

BEYROUTH (Reuter-AP). — La Syrie a dépêché au Liban une force d'environ 40.000 hommes, composée de 15.000 soldats réguliers syriens et le reste de Palestiniens prenant leurs ordres de Damas, déclare-t-on de source digne de foi à Beyrouth.

On ajoute que ces éléments sont dispersés dans les régions contrôlées par les forces de gauche. Cette intervention, qui a déjà suscité de vives protestations dans les rangs de la gauche libanaise, a commencé au milieu de mars lorsque le Liban semblait glisser vers une nouvelle éruption de violence.

Le mois dernier, quarante tanks syriens au moins ont pénétré au Liban où ils ont pris position de part et d'autre de la route Beyrouth-Damas.

On ajoute de même source qu'un certain nombre de soldats syriens portent l'uniforme de l'armée de libération de la Palestine (OLP) basée en Syrie et de la Saika, mouvement palestinien d'obédience syrienne. Les Libanais ont constaté depuis longtemps que certains soi-disant Palestiniens avaient un fort accent syrien.

Les soldats réguliers syriens portant l'uniforme palestinien sont mélangés aux hommes de l'OLP et de la Saika, ajoute-t-on de même source.

On précise que l'intervention syrienne s'est faite progressivement de manière à ne pas alarmer Israël dont les dirigeants se sont fixé une limite au-delà de laquelle ils envisageraient une action pour répondre à l'initiative de leur voisin septentrional.

De son côté, M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) a donné l'ordre aux troupes palestiniennes de ne plus combattre contre les miliciens de la gauche musulmane, lançant ainsi un défi à la Syrie.

la Syrie a en effet armé et entraîné elle-même les hommes de l'ALP qu'elle souhaitait utiliser pour garantir le cessez-le-feu et le compromis politique élaborés sous son égide.

M. Arafat a demandé aux troupes de l'ALP d'évacuer Tripoli et de prendre position dans les montagnes contre les miliciens chrétiens.

LE POUVOIR RÉEL D'ARAFAT

Les troupes de l'ALP à Tripoli qui sont commandées par le général Mousbah Boudeiri, favorable aux Syriens, n'ont pas immédiatement réagi. M. Arafat a déjà tenté en vain à plusieurs reprises d'écarter le général Boudeiri de son commandement. Il avait fait savoir, avant sa dernière déclaration, que les Palestiniens étaient intervenus à Tripoli sans que le commandement politique, autrement dit lui-même en ait été informé.

La question de Tripoli pourrait fournir une indication sur le pouvoir réel de M. Arafat.

Un affrontement entre l'Organisation pour la libération de la Palestine et les hommes placés sous le contrôle de la Syrie au sein de la « Saika » pourrait avoir de graves répercussions au Proche-Orient.

Depuis plusieurs semaines, le président Assad essayait d'amener les Palestiniens à abandonner la cause de la gauche libanaise.

Mais les Palestiniens craignent que l'accord souhaité par la Syrie n'implique l'intervention des soldats syriens qui pourraient en même temps imposer un contrôle sur les activités de l'OLP au Liban.

«Préserver notre influence politique revient à préserver notre existence au Liban, aussi nous faut-il empêcher toute intervention arabe ou étrangère au Liban », a ainsi expliqué un collaborateur de M. Arafat.

CESSEZ-LE-FEU

Par ailleurs, M. Rachid Karamé, président du Conseil libanais, a annoncé vendredi à l'issue d'une réunion de plus de deux heures du comité militaire suprême, qu'un nouvel accord de cessez-le-feu avait été conclu.

L'assassin d'un Genevois démasqué

VALENCE (AP). — Un cadavre était découvert le 15 mars dernier dans un bois, entre Montelimar et Grignan (Drome). L'homme avait été tué d'une balle dans la nuque.

Pour identifier le corps, un seul indice : le slip de la victime était de marque suisse.

Peu après, la collaboration entre policiers suisses et français permit d'identifier la victime : Pierre Tinivella, né le 19 février 1938 à Genève et domicilié dans cette ville.

Un portrait robot de Tinivella publié dans la presse apporta de nouveaux éléments aux enquêteurs.

La victime avait été vue dans la Drome en compagnie d'un certain Gabriel Rodet, 37 ans, propriétaire du « Bar des amis » à Valence (actuellement tenu par un gérant) et agriculteur de son état.

Les deux hommes avaient fait connaissance à Genève, le 9 mars. Rodet décida Tinivella à venir passer quelques jours en France.

Tous deux écrémèrent les boîtes de la Drome. Le 13 mars, ils quittaient Montelimar vers 5 h du matin et la promenade devait s'achever tragiquement.

Avant d'être confondu, Rodet eut même l'imprudence de se rendre au commissariat de Valence pour déclarer qu'il connaissait Tinivella mais qu'il ne s'était jamais rendu dans la région de Montelimar avec lui, fournissant même un alibi qui devait s'avérer faux.

Appréhendé le 12 mai, Rodet devait être écroué le lendemain à la maison d'arrêt de Valence.

FRANCE VOISINE

Pilote genevois tué en Haute-Savoie

ANNECY (AP). — Deux avions de tourisme de l'Aéro-club d'Annemasse se sont heurtés en vol vendredi après-midi alors qu'ils survolaient La Clusaz.

L'un d'eux a réussi à faire un atterrissage sur le dos et le pilote est indemne. L'autre appareil s'est écrasé au Crêt-du-Loup et le pilote a été tué. L'alerte a été donnée immédiatement et aussitôt d'importants secours ont été organisés. Trois hélicoptères de la gendarmerie se sont portés, sur les lieux.

Le pilote qui a été tué est M. Jean Mira, 49 ans, demeurant route des Acacias à Genève. Le pilote sorti indemne de son appareil est M. Gilles Beausse, 28 ans, demeurant route du Pont-d'Etain, au Petit-Lancy (Genève).

VALAIS

Incendie à Chamoson

(c) Vendredi en fin de matinée le feu a fait rage comme jamais dans le village de Chamoson. Des flammes hautes de plusieurs mètres jaillissaient de deux immeubles garnis de foin alertant du même coup les pompiers occupés aux travaux des vignes. Finalement ce sont deux granges-écuries qui furent anéanties. Ces bâtiments appartiennent à l'hoirie Jacques Giroud-Mayencourt.

C'est de justesse que les pompiers ont réussi à sauver un quartier d'habitation, le feu étant à un mètre seulement d'un pâté de maisons à un moment donné. On estime à 100.000 francs le montant des dégâts. Les causes demeurent inconnues.

Gel à mi-mai

SION (ATS). — Fait exceptionnel pour la saison, il a gelé en Valais vendredi matin, soit à la mi-mai. Alertés par les sirènes ou par téléphone, de nombreux agriculteurs ont dû quitter la tiédeur de leurs draps pour aller à nouveau mettre en marche les installations de lutte contre le gel et cela dans les régions de Saxon, Ardon, Châteauneuf et Vétroz. On enregistra des pointes de — 2 degrés mais dans l'ensemble le mercure resta à 0 degrés durant la plus grande partie du temps d'alerte. Les dégâts ne sont pas importants. On s'est souvenu à cette occasion en Valais qu'il a gelé une année au seuil du mois de juin soit le 29 mai.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL	13 mai	14 mai
Banque nationale	565.—	565.— d
Crédit foncier neuchât.	560.— d	560.— d
La Neuchâteloise ass. g.	280.— d	280.— d
Gardy	96.— d	96.— d
Cortaillod	1100.— d	1100.— d
Cossonay	1075.— d	1100.—
Chaux et ciments	510.— d	510.— d
Dubied	210.— d	210.— d
Dubied bon	210.— d	210.— d
Ciment Portland	2000.— d	2000.— d
Interfood port.	2525.— d	2525.— d
Interfood nom.	500.— d	510.—
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	290.— d	290.— d
Hermès port.	225.—	220.— d
Hermès nom.	50.— d	50.— d
LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1120.—	1120.—
Crédit foncier vaudois	790.— d	790.— d
Ateliers constr. Vevey	650.—	650.—
Editions Rencontre	350.— d	355.— d
Innovation	245.— d	245.— d
Rinsoz & Ormond	550.—	540.— d
La Suisse-Vie ass.	2325.— d	2350.— d
Zyma	800.— d	785.— d
GENÈVE		
Grand-Passage	300.—	305.—
Charmilles port.	680.— d	680.—
Physique port.	180.—	170.—
Physique nom.	145.—	140.— d
Astra	—.40 d	—.45
Monte-Edison	—.95	—.90
Olivetti priv.	2.50	2.50
Fin. Paris Bas	93.25	93.50 d
Schlumberger	198.—	196.50
Allumettes B	59.50 d	59.— d
Elektrolux B	78.50 d	79.—
S.K.F.B.	83.50	83.50
BÂLE		
Pirelli Internat.	157.— d	155.— d
Bâloise-Holding	311.— d	312.—
Ciba-Geigy port.	1520.—	1525.—
Ciba-Geigy nom.	665.—	666.—
Ciba-Geigy bon	1095.—	1110.—
Sandoz port.	5275.—	5075.—
Sandoz nom.	2000.—	1955.—
Sandoz bon	3900.—	3800.—
Hoffmann-L.R. cap.	105500.—	105000.—
Hoffmann-L.R. jce	97000.—	96250.—
Hoffmann-L.R. 1/10	9725.—	9600.—
ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	478.—	478.— d
Swissair port.	548.—	550.—
UBS port.	3175.—	3165.—
UBS nom.	470.—	468.—
SBS port.	422.—	420.—
SBS nom.	265.—	263.—
SBS bon	334.—	332.—
Crédit suisse port.	2630.—	2635.—
Crédit suisse nom.	412.—	410.—
Bque hyp. com. port.	1200.— d	1200.—
Bque hyp. com. nom.	975.—	975.—
Banque pop. suisse	1810.—	1800.—
Bally port.	1340.—	1370.—
Bally nom.	1170.—	1170.—
Elektrowatt	1770.—	1750.—
Financière de presse	325.—	320.— d
Holderbank port.	455.—	454.—
Holderbank nom.	402.— d	401.— d
Juvena port.	220.—	235.—
Juvena bon	11.75	12.25
Landis & Gyr	670.— d	680.—
Landis & Gyr bon	66.50 d	67.—
Motor Colombus	970.—	980.—
Italo-Suisse	164.—	163.— d
Œrlikon-Buhrle port.	1645.—	1635.—
Œrlikon-Buhrle nom.	384.—	383.—
Réass. Zurich port.	4325.— d	4350.—
Réass. Zurich nom.	2055.—	2060.—
Winterthour ass. port.	1820.—	1820.—
Winterthour ass. nom.	1090.—	1090.—
Zurich ass. port.	9750.—	9650.—
Zurich ass. nom.	6600.—	6575.—
Brown Boveri port.	1640.—	1635.—
Saurer	890.—	870.—
Fischer	625.—	622.—
Jelmoli	1140.—	1150.—
Hero	2975.—	3000.—
Nestlé port.	3480.—	3450.—
Nestlé nom.	1810.—	1810.—
Roco port.	2300.— d	2300.— d
Alu Suisse port.	1210.—	1230.—
Alu Suisse nom.	455.—	457.—
Sulzer nom.	2730.—	2600.—
Sulzer bon	453.—	433.—
Von Roll	—.—	550.—
ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	74.50	74.—
Am. Metal Climax	139.— d	138.— d
Am. Tel & Tel.	143.—	142.50
Beatrice Foods	61.—	61.25
Burroughs	254.50	250.—
Canadian Pacific	45.—	45.—
Caterp. Tractor	223.—	222.—
Chrysler	49.—	48.25
Coca Cola	207.50	207.—
Control Data	57.—	55.75
Corning Glass Works	187.50	185.—
C.P.C. Int.	114.—	114.50
Dow Chemical	275.—	271.—
Du Pont	385.—	380.—
Eastman Kodak	260.—	256.—
EXXON	244.50	244.—
Ford Motor Co	145.—	144.—
General Electric	129.50	128.—
General Foods	73.50	72.—
General Motors	174.—	174.—
General Tel. & Elec.	65.—	65.—
Goodyear	53.50	53.—
Honeywell	115.—	113.—
I.B.M.	640.—	635.—
Int. Nickel	89.75	88.50
Int. Paper	189.50	187.—
Int. Tel. & Tel.	69.—	68.50
Kennecott	87.25	86.—
Litton	42.50	42.75
Marcor	89.25	88.25 d
MMM	146.50	143.50
Mobil Oil	146.50	144.50
Monsanto	246.—	244.50
National Cash Register	72.25	70.50
National Distillers	61.25 d	60.50
Philip Morris	141.—	139.50
Phillips Petroleum	139.—	138.50
Procter & Gamble	222.50	221.—
Sperry Rand	121.50	119.50
Texaco	68.25	67.—
Union Carbide	180.—	180.—
Uniroyal	22.75	22.75
U.S. Steel	210.—	209.—
Warner-Lambert	84.25	83.75
Woolworth F.W.	58.—	57.75
Xerox	129.—	126.50
AKZO	38.75	39.—
Anglo Gold I	65.50	65.25
Anglo Americ. I	9.25	9.25
Machines Bull	19.25	19.50
Italo-Argentina	92.50	93.50
De Beers I	8.—	8.—
General Shopping	334.— d	334.— d
Imperial Chemical Ind.	17,75	17.25
Péchiney-U.-K.	56.—	57.—
Philips	28.25	28.75
Royal Dutch	119.—	115.50
Sodec	9.50	9.75
Unilever	112.—	113.50
A.E.G.	90.50	91.—
B.A.S.F.	156.—	156.—
Degussa	239.—	238.50
Farben. Bayer	136.50	136.—
Hœchst. Farben.	154.—	154.—
Mannesmann	354.—	353.—
R.W.E.	149.—	149.—
Siemens	274.—	274.50
Thyssen-Hütte	118.—	118.50
Volkswagen	139.50	139.—
FRANCFORT		
A.E.G.	91.60	92.90
B.A.S.F.	158.30	159.50
B.M.W.	238.—	241.—
Daimler	339.50	339.—
Deutsche Bank	292.50	294.10
Dresdner Bank	212.60	214.30
Farben. Bayer	138.50	139.50
Hœchst. Farben.	156.—	157.—
Karstadt	397.—	404.—
Kaufhof	247.—	246.—
Mannesmann	358.—	363.50
Siemens	279.—	281.40
Volkswagen	140.50	141.—
MILAN	13 mai	14 mai
Assic. Generali	43750.—	44100.—
Fiat	1368.—	1380.—
Finsider	224.—	223.—
Italcementi	18250.—	18110.—
Motta	810.—	810.—
Olivetti ord.	958.—	958.—
Pirelli	1325.—	1322.—
Rinascente	54.—	53.50
AMSTERDAM		
Amrobank	71.10	71.30
AKZO	41.60	42.30
Amsterdam Rubber	65.50	65.50
Bols	—.—	—.—
Heineken	143.—	143.—
Hoogovens	54.50	55.40
K.L.M.	106.80	109.50
Robeco	195.50	195.50
TOKYO		
Canon	430.—	420.—
Fuji Photo	522.—	520.—
Fujitsu	330.—	330.—
Hitachi	201.—	201.—
Honda	738.—	740.—
Kirin Brew.	386.—	381.—
Komatsu	418.—	415.—
Matsushita E. Ind.	607.—	618.—
Sony	2950.—	2900.—
Sumi Bank	330.—	331.—
Takeda	231.—	233.—
Tokyo Marine	597.—	587.—
Toyota	756.—	765.—
PARIS		
Air liquide	366.—	360.—
Aquitaine	335.—	334.50
Cim. Lafarge	201.1	200.50
Citroën	55.—	52.30
Fin. Paris Bas	178.50	181.—
Fr. des Pétroles	122.1	123.20
L'Oréal	949.—	947.—
Machines Bull	37.2	37.15
Michelin	1267.—	1260.—
Péchiney-U.-K.	108.—	108.—
Perrier	113.—	110.20
Peugeot	285.—	279.—
Rhône-Poulenc	95.1	96.—
Saint-Gobain	130.5	131.50
LONDRES		
Anglo American	2.0454	1.9942
Brit. & Am. Tobacco	3.85	3.86
Brit. Petroleum	6.58	6.63
De Beers	1.5782	1.5510
Electr. & Musical	2.49	2.50
Imperial Chemical Ind.	3.88	3.83
Imp. Tobacco	—.765	—.77
Rio Tinto	2.28	2.28
Shell Transp.	4.36	4.42
Western Hold.	11.363	11.316
Zambian anglo am.	—.19570	—.18992

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	38-1/2	37-1/4
Alumin. Americ.	53-5/8	53-3/8
Am. Smelting	17-1/4	16-7/8
Am. Tel & Tel.	57-1/4	56-1/2
Anaconda	25-1/2	25-1/2
Bœing	34-5/8	33-3/4
Bristol & Myers	76	74-7/8
Burroughs	100-1/4	100
Canadian Pacific	18-3/8	18-1/4
Caterp. Tractor	89-3/4	88-3/4
Chrysler	19-5/8	19-3/8
Coca-Cola	83-1/8	81-1/2
Colgate Palmolive	25-3/8	25-1/4
Control Data	22-1/2	22-5/8
C.P.C. int.	45-5/8	44-3/4
Dow Chemical	109-1/4	108-7/8
Du Pont	153	151-5/8
Eastman Kodak	103	101-1/4
Ford Motors	58-1/4	57-5/8
General Electric	51-5/8	51
General Foods	28-5/8	29
General Motors	70-1/4	69-3/4
Gillette	29-7/8	30
Goodyear	21-3/8	21-1/4
Gulf Oil	25-3/8	25-1/8
I.B.M.	255-1/2	252-1/4
Int. Nickel	36-1/8	35-1/2
Int. Paper	75-5/8	74-5/8
Int. Tel & Tel.	27-7/8	27
Kennecott	34-5/8	34-5/8
Litton	17-3/8	16-5/8
Merck	74-1/2	73-5/8
Monsanto	98-5/8	97
Minnesota Mining	58-3/8	56-3/4
Mobil Oil	58	57-3/4
National Cash	28-5/8	28-1/2
Panam	5-1/2	5-3/8
Penn Central	1-5/8	1-5/8
Philip Morris	56-3/8	55-5/8
Polaroïd	34-7/8	34-1/4
Procter Gamble	89	88-1/4
R.C.A.	26-3/4	26-1/2
Royal Dutch	47-7/8	48-5/8
Std Oil Calf	36-1/8	36-1/4
EXXON	97-7/8	97-1/8
Texaco	26-7/8	26-7/8
T.W.A.	11-1/2	12-1/8
Union Carbide	72-3/4	72-7/8
United Technologies	68-1/4	67-5/8
U.S. Steel	84	83
Westingh. Elec.	15-3/8	15-1/4
Woolworth	23-3/8	23
Xerox	50-5/8	49-7/8

Indice Dow Jones

industrielles	1001.10	992.60
chemins de fer	219.14	219.54
services publics	87.30	86.98
volume	16.770.000	16.800.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne

VALCA	74.—	76.—
IFCA	1300.—	1320.—
IFCA 73	96.—	98.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	4.45	4.75
U.S.A. (1 $)	2.45	2.56
Canada (1 $ can.)	2.49	2.59
Allemagne (100 DM)	96.25	99.25
Autriche (100 sch.)	13.50	13.85
Belgique (100 fr.)	6.10	6.40
Espagne (100 ptas)	3.55	3.85
France (100 fr.)	51.75	54.75
Danemark (100 cr. d.)	40.—	43.—
Hollande (100 fl.)	91.—	94.—
Italie (100 lit.)	—.24	—.27
Norvège (100 cr. n.)	44.25	47.25
Portugal (100 esc.)	6.70	8.20
Suède (100 cr. s.)	55.25	58.25

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	100.—	112.—
françaises (20 fr.)	118.—	130.—
anglaises (1 souv.)	98.—	110.—
anglaises (1 souv. nouv.)	110.—	125.—
américaines (20 $)	510.—	560.—
Lingots (1 kg)	10.175.—	10.375.—

Cours des devises du 14 mai 1976

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.48	2.51
Canada	2.5375	2.5675
Angleterre	4.52	4.60
£/$	1.8225	1.8325
Allemagne	97.40	98.20
France étr.	52.80	53.60
Belgique	6.36	6.44
Hollande	91.80	92.60
Italie est.	—.2905	—.2985
Autriche	13.60	13.72
Suède	56.30	57.10
Danemark	40.85	41.65
Norvège	45.20	46.—
Portugal	8.20	8.45
Espagne	3.66	3.74
Japon	—.8250	—.8500

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR

17.5.1976 or classe tarifaire 257/104
13.5.1976 argent base 380.—

Tous les candidats cherchent des alliés

Etats-Unis : le duel électoral s'amplifie

NEW-YORK (AP). — Quinze délégués de New-York à la convention nationale républicaine se sont déclarés jeudi en faveur de M. Ronald Reagan, lequel dispose maintenant de 432 délégués, contre 323 pour le président Gerald Ford.

Un dirigeant républicain de l'Etat a toutefois prédit que les 154 délégués de New-York, mis à part ceux qui ont maintenant décidé de voter pour l'ancien gouverneur de Californie, se rangeront dans le camp du chef de la Maison-Blanche.

Par ailleurs dans le Michigan, où aura lieu mardi une importante élection « primaire », le président Ford a obtenu le soutien de M. Henry Ford II dirigeant de la société de construction automobile « Ford ». Celui-ci avait déjà pris position en faveur de M. Jimmy Carter, si les deux hommes se trouvaient opposés en novembre aux élections présidentielles.

Dans le camp démocrate, M. Jimmy Carter a reçu l'appui public, jeudi, du sénateur Thomas Eagleton, colistier éphémère de M. Mcgovern lors de la campagne électorale en 1972. Ce ralliement est important car il est la promesse quasi certaine du soutien de la délégation du Missouri (71 membres) lors de la convention démocrate à New-York en juillet.

Par ailleurs, selon des sources informées, M. Richard Schweiker, sénateur républicain de Pennsylvannie, a été invité à envisager de présenter sa candidature à la vice-présidence comme colistier du président Ford.

D'après ces sources, le sénateur Schweiker a reçu cette proposition au cours des deux dernières semaines de personnalités proches de l'organisation de la campagne du chef de la Maison-Blanche.

Selon ces sources, les conseillers du président Ford avaient initialement envisagé de recommander la désignation d'une personnalité du sud comme colistier du chef de l'exécutif. Mais, étant persuadés maintenant que M. Carter obtiendra l'investiture démocrate, ils sont désormais favorables à la désignation d'une personnalité du nord-est industriel, comme le sénateur Schweiker, parce qu'à leur avis le président Ford ne pourrait l'emporter sur l'ancien gouverneur de Géorgie dans le sud aux présidentielles.

Le choix éventuel de M. Schweiker a aussi l'avantage, note-t-on, de s'assurer les suffrages de l'importante délégation de la Pennsylvanie — élus sans mandat — lors de la convention républicaine, en août.

DES VOIX...

Le président Ford a réaffirmé l'engagement des Etats-Unis envers la sécurité et l'existence d'Israël, mais il a prévenu en même temps l'Etat juif qu'il devait être prêt à faire des concessions territoriales pour assurer la paix au Proche-Orient.

Dans un discours prononcé à la réunion des organisations juives américaines, le président Ford a réitéré sa décision de « continuer d'œuvrer pour la paix au Proche-Orient », non seulement pour les peuples arabes et israélien, mais pour le bien-être des Américains et de l'humanité entière.

Carter et Humphrey : deux sourires qui feront peut-être une alliance.

(Téléphoto AP)

Un lapsus

NEW-YORK (AFP). — L'ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, M. William Scranton, a involontairement rehaussé jeudi l'image de vainqueur de M. Jimmy Carter.

« Quand vous serez président, vous verrez qu'ici à l'ONU nous faisons certaines choses qui ne peuvent l'être dans aucune autre institution... », a déclaré le représentant américain en accueillant l'ancien gouverneur de Géorgie au siège de l'ONU.

M. Scranton s'est vite repris, mais trop tard. Il a expliqué qu'il ne s'agissait que d'un lapsus.

Toujours la mort de John Kennedy

WASHINGTON (AP). — La CIA et le FBI ont menti à la commission Warren à propos de l'assassinat du président John Kennedy, affirme le sénateur Schweiker, un membre de la commission sénatoriale du renseignement.

« Il ne fait pas de doute pour moi » que les deux services de renseignement ont menti, a-t-il dit, ajoutant que la sous-commission chargée d'enquêter sur le meurtre de Dallas à laquelle il appartient, a récupéré « des informations importantes sur les défauts et les déficiences de l'enquête ». Le sénateur Schweiker, qui a fait cette déclaration vendredi pour la chaîne de télévision CBS, a notamment cité le fait que la CIA n'avait pas informé la commission de ses projets contre Fidel Castro et que le FBI avait détruit une note de Lee Harvey Oswald.

Le sénateur a d'autre part indiqué qu'il n'avait trouvé aucune preuve nouvelle sur l'identité de l'assassin du président Kennedy, mais, a-t-il ajouté, « si nous approfondissions certaines pistes, nous pourrions bien répondre à cette question ».

M. Schweiker a enquêté en compagnie du sénateur Gary Hart sur l'éventuel rôle des services de renseignement dans le meurtre de John Kennedy. La CIA avait assuré qu'il n'y avait rien qui infirmât les conclusions de la commission Warren. Le sénateur Schweiker se déclare en désaccord avec cette interprétation et il estime que la clé de l'énigme se trouve dans les liens qu'entretenait Oswald tant avec les milieux pro-castristes qu'anti-castristes. Or, certains silences de la CIA sur ces problèmes ont été « délibérés », dit-il. Le rapport qui résulte des travaux des deux sénateurs doit être communiqué à la commission sénatoriale du renseignement d'ici la fin du mois.

La marée noire progresse à La Corogne

LA COROGNE (Espagne) (AP). — Bateaux de guerre, chalutiers et hélicoptères ont poursuivi vendredi ce qui semblait une lutte sans espoir pour empêcher la marée noire libérée par le pétrolier « Urquiola » de polluer les plages des environs de La Corogne.

Du pétrole continue de s'échapper des flancs du pétrolier de 120.000 tonnes, qui a heurté un récif mercredi en entrant dans le port de La Corogne.

Selon les autorités, l'épave, à moitié submergée, contient encore quelque 75.000 tonnes de pétrole, que l'on envisage de transvaser à bord d'autres pétroliers.

Les 40.000 tonnes déversées en mer ont touché une soixantaine de kilomètres de plage et d'importantes quantités de détergents répandus jusqu'à présent n'ont pas réussi à arrêter la progression de la marée noire.

Le gouvernement étudie un plan d'urgence pour venir en aide à la région. Les plus touchés sont 5000 familles de pêcheurs dont la source de revenus va disparaître disent les biologistes.

SUR 100 KM

Par ailleurs, des experts néerlandais de la récupération en mer ont entrepris aujourd'hui une opération délicate, le pompage du pétrole des citernes du pétrolier espagnol « Urquiola », dans l'espoir de prévenir une catastrophe marée noire sur les côtes du nord-ouest de l'Espagne.

Pourvu que le beau temps se maintienne dans la région, des experts néerlandais qui doivent arriver avec un matériel spécial, espèrent transborder suffisamment de carburant pour permettre la remise à flot du bâtiment. On ignore si celui-ci s'est véritablement brisé en deux, comme l'indiquaient des informations antérieures, ou s'il est toujours d'une seule pièce. Seule une partie de l'avant-pont émerge des flots.

La fumée s'est propagée sur un rayon d'environ cent kilomètres. L'odeur âcre du pétrole a poussé les autorités de La Corogne à inviter les personnes âgées souffrant de troubles respiratoires de rester chez elles.

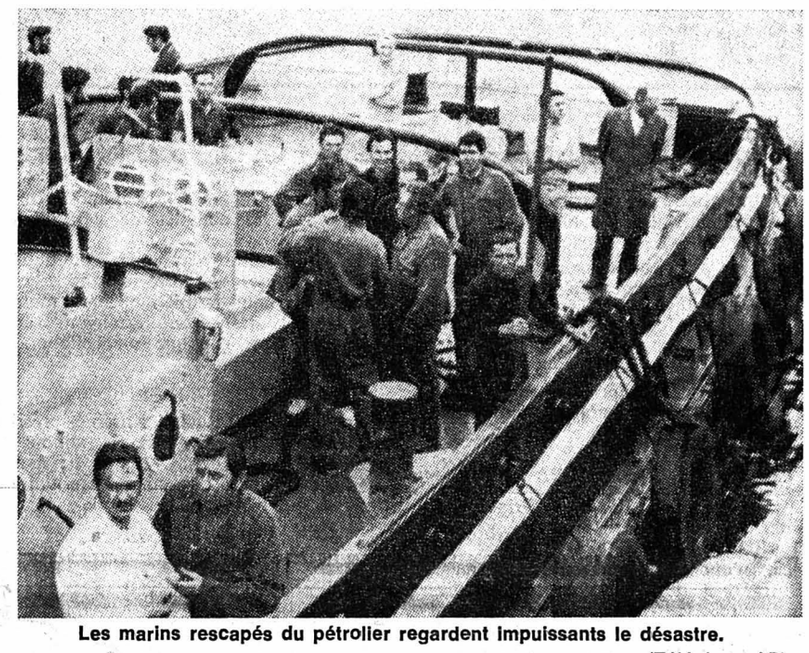

Les marins rescapés du pétrolier regardent impuissants le désastre.

(Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

C'est la fin...

La conférence de Nairobi sur le commerce se poursuit. C'est un échec. Un échec pour Kissinger. C'est aussi la fin de quelque chose. La fin d'une politique. D'une manière d'être. Après Kissinger, après les élections de novembre, les Etats-Unis ne seront plus tout à fait comme avant. Kissinger comptait rallier à ses thèses la majorité des 4500 délégués de la conférence. Mais, à Nairobi, ce fut un four, comme l'on dit au théâtre. Ainsi que le confia un délégué : « tout ne fut que slogans enrubannés de rhétorique ». Lorsqu'elles parvinrent aux Etats-Unis, ces nouvelles ne firent plaisir à personne. Et surtout pas au président. Et surtout pas à Reagan. Et c'est Carter, interrogé dans l'avion le conduisant d'un Etat à un autre, qui donna le la : « Je ne prendrai pas Kissinger comme secrétaire d'Etat ».

Curieux destin d'un homme qui, un moment, a paru jouer avec la planète et ses problèmes. Comme si le globe eût été un hochet. Qui sembla faire le jour et la nuit sous toutes les latitudes. Et qui n'est plus aujourd'hui qu'un proscrit de la politique. Abandonné. Renié. Et qui, peut-être, ne comprend pas comment tous ses « miracles » sont devenus des bulles de savon. Mais, dans le climat politique qui est celui des Etats-Unis, Kissinger a commis en Afrique bien des imprudences. Désormais ce qu'il confie, ce qu'il suggère, ce qu'il murmure, n'est plus jamais un secret d'Etat, mais un acte d'accusation. Et c'est ainsi qu'en pleine campagne électorale, les Etats-Unis apprirent que Kissinger avait assuré à certains dirigeants africains qu'il allait agir pour faire supprimer l'amendement Byrd qui permettait encore à l'Amérique d'acheter pour 43 millions de dollars de chrome en Rhodésie.

Kissinger précisa aussi qu'il allait prendre contact avec d'autres nations industrielles, afin que d'autres sanctions soient prises contre le gouvernement de Salisbury. Au délégué communisant du Mozambique, Kissinger promit 12 millions de dollars afin de donner un coup de pouce à une économie déjà défaillante. Et afin de soutenir le combat économique que certains Etats mènent contre la Rhodésie, Kissinger alla jusqu'à faire promettre une aide supplémentaire à l'Afrique du Sud. Au cas, où ce pays consentirait, même un peu, à hurler avec les loups. C'est-à-dire à abandonner la Rhodésie. Aux Etats-Unis, on appelle cela la fuite en avant. Et c'est presque dérisoire de voir cet homme traqué, se sachant condamné, poursuivre, chaque jour davantage dans la voie d'une politique qu'il sait pourtant sans issue. Et sans espoir. Mais combattant quand même. Le dos au mur.

Au fond, c'est assez triste. Car, Kissinger sait bien que, désormais, aucune de ses propositions ne peut être acceptée par un Congrès qui attend son successeur. Par une opinion publique délivrée de son magicien. Tout cela, bien sûr, eut des retombées sur le front de la présidentielle. Reagan déclara : « Kissinger prépare un massacre ». Et un des conseillers de Ford eut cette phrase : « C'est Kissinger qui, à chaque fois, bat le président aux « primaires ». Voilà aussi pourquoi Ford, alors que les concurrents abordent la dernière ligne droite du combat pour les « primaires », a voulu redresser la barre.

Le président venait d'apprendre que, s'arrêtant à Lusaka, sur la route de Nairobi, Kissinger avait donné des gages aux nationalistes noirs dans leur combat pour l'Afrique australe. Ce n'était pas assez encore. Kissinger, comme l'on dit, en a rajouté. Dans l'avion qui le conduisait au Libéria, le secrétaire d'Etat devait dire devant témoins que Reagan était « un individu totalement irresponsable ». Nous verrons mardi, et après, ce que pareille formule aura donné au Michigan, au Maryland, puis en Californie, en Oregon et en Louisiane. Mais, depuis le 8 décembre, Kissinger sait que son sort est scellé. C'est ce jour-là qu'il déclara à un ami : « Il va falloir que je me résigne »... C'est l'heure.

L. GRANGER

On meurt toujours au Liban

BEYROUTH (AP). — Les Palestiniens de M. Yasser Arafat ont menacé de passer à l'action contre les forces syriennes au Liban, qu'ils accusent d'avoir bombardé des positions tenues par des éléments de gauche à Beyrouth.

Pendant ce temps à Tripoli, la deuxième ville du Liban, des éléments palestiniens d'obédience syrienne, ont poursuivi, pour la cinquième journée consécutive, leurs attaques contre les milices de la gauche musulmane libanaise.

« Des cadavres gisent dans les rues, a dit un porte-parole de la police. Les obsèques de personnes tuées au cours des quatre derniers jours ont été interrompues par les combats et des cercueils sont déposés sur les trottoirs. »

Selon le porte-parole, 67 personnes au moins ont été tuées et 119 blessées au cours de l'autre nuit sur les divers fronts.

Les dirigeants musulmans modérés ont envoyé l'iman Mousa Sadre, chef des musulmans chiites libanais, à Damas pour essayer d'empêcher une épreuve de force entre le général Assad et l'OLP.

LES AFFAIRES

Les affaires restent les affaires. Même en temps de guerre civile. Peut-être même surtout en temps de guerre pour certains esprits entreprenants.

C'est ainsi que, ces jours-ci, la presse de Beyrouth est pleine de petites annonces du genre suivant : « Votre voiture volée peut être retrouvée. Ne perdez pas espoir. Nos spécialistes la retrouveront pour vous. Et ça ne vous coûtera pas cher ».

« Nous pouvons vous fournir des escortes (armées) pour le transport de marchandises et les déplacements de personnes entre les quartiers est (musulmans) de Beyrouth et les quartiers ouest (chrétiens) de la capitale. »

Une grand-mère chez soi

LONDRES (AFP). — Avoir une grand-mère chez soi est souvent beaucoup plus utile que des tranquillisants ou une aide médicale, selon un spécialiste britannique de gériatrie, le Dr Ivor Felstein.

Dans un article de la revue médicale « Mulse », le Dr Felstein estime que l'absence d'une grand-mère à la maison est l'une des raisons principales des nombreuses dépressions dont souffrent les mères d'enfants âgés de moins de cinq ans. « La sagesse et l'expérience des personnes âgées, ont été progressivement perdues pour les générations des années cinquante, soixante et septante », écrit-il. Pour le spécialiste, il est temps de combattre cette tendance et de proclamer : « Reviens grand-mère », ajoute-t-il.

Cet article est publié au moment où une campagne « adoptez une grand-mère » est lancée en Grande-Bretagne. Elle vise notamment à faire emmener en vacances une personne âgée isolée pour rompre son isolement et du même coup, aider les mères dans la garde des enfants. Le visage souriant d'une grand-mère « à adopter » s'étale aujourd'hui sur de nombreux autobus de Londres.

Rockefeller : notre défense commence à Berlin

BERLIN (AP). — « La défense de la liberté américaine commence non pas à nos côtes atlantique ou pacifique mais ici à Berlin » a déclaré le vice-président Nelson Rockefeller dans un discours prononcé à Berlin-Ouest devant les membres de la communauté militaire et diplomatique américaine résidant dans la ville.

Ses déclarations concernant l'engagement des Etats-Unis à l'égard de Berlin-Ouest ont été les plus fermes entendues depuis longtemps de la bouche d'un dirigeant américain. A son arrivée jeudi soir, le vice-président Rockefeller a indiqué qu'il s'était rendu dans l'enclave ouest-allemand en RDA à la demande personnelle du président Gerald Ford.

« Aucune ville d'Europe ne présente un intérêt plus vital pour notre nation et toutes les nations libres », a-t-il souligné.

Devant le mur qui divise les deux zones de Berlin, le vice-président américain a estimé que cette barrière artificielle représente « le contraste qui existe entre ceux qui croient en la liberté et en la dignité de l'homme et ceux qui croient en un régime dicté par la force ».

Cette barrière « symbolise pourquoi nous croyons en la liberté et pourquoi ceux qui se trouvent sous un contrôle de ce genre doivent être enfermés comme des animaux » pour les empêcher de fuir, a-t-il dit aux journalistes.

Comme on lui demandait si l'existence, d'un tel mur était compatible avec l'esprit de la détente, M. Rockefeller a répondu : « Je ne pense pas que la détente ait quelque chose à voir avec le mur... Cela porte sur les différences d'idéologies... La détente permet d'avoir des relations qui autorisent le maintien de contacts afin d'empêcher des confrontations qui pourraient dégénérer en conflit nucléaire, ce qui serait désastreux.

« Je pense que ceux qui croient qu'à cause de la détente ils (les communistes) ont abandonné leurs concepts idéologiques se bercent d'illusions. Nous devons maintenir notre force afin d'être en mesure de négocier avec efficacité pour éviter de telles confrontations. »

Cannes et la grève des palaces

CANNES (AP). — Le personnel des palaces de la Croisette est en grève depuis mardi. La situation s'est encore aggravée jeudi avec l'arrivée des festivaliers. En effet, si le personnel du « Carlton » a repris le travail, celui des hôtels « Martinez », « Concorde », « Majestic » et « Grand hôtel » a voté jeudi à l'unanimité la continuation du mouvement.

Celui-ci, qui était reconductible de 24 heures en 24 heures, s'est même transformé en grève illimitée.

Vedettes, réalisateurs, producteurs, bref tout le Gotha du septième art a dû se débrouiller par ses propres moyens en l'absence des voituriers, concierges et garçons d'étage. Dans la plupart des cas, les clients doivent faire leur lit, et les petits-déjeuners ne sont pas servis dans les chambres. Pour l'instant, les festivaliers ont fait contre mauvaise fortune bon cœur, mais cela va-t-il durer ?

Il y eut cependant quelques incidents jeudi : à plusieurs reprises, les sapeurs-pompiers de Cannes ont dû intervenir pour dégager des personnes bloquées dans les ascenseurs qu'elles ne savaient pas manœuvrer.

L'actrice anglaise Charlotte Rampling et le président du jury Tennesee Williams

(Téléphoto AP)

Des réacteurs

WASHINGTON (AP). — La société « General electric » a demandé au début de la semaine à la commission américaine de réglementation nucléaire (NRC) l'autorisation d'exporter deux réacteurs nucléaires en Afrique du Sud, a annoncé un porte-parole de la « GE ».

Selon le projet de contrat, la « GE » livrerait à la compagnie nationale d'électricité sud-africaine les deux réacteurs, la société suisse « Brown Boveri » fournirait l'équipement des turbines, et le consortium néerlandais « Denucon » serait chargé du gros œuvre, a précisé le porte-parole.

Il a indiqué que la « General electric » et des sociétés concurrentes françaises et ouest-allemande avaient été invitées à soumettre des offres à la compagnie sud-africaine il y a environ un an.

Un réacteur nucléaire expérimental est en service en Afrique du Sud depuis plusieurs années, mais ce pays ne dispose pas encore de centrales électriques à énergie nucléaire, a ajouté le porte-parole.

SUITE

PDG du Crédit Lyonnais

Toujours à Toulouse, vendredi matin, en prenant leur travail, les employés de la succursale de la Société générale de la place de Tel-Aviv, dans le quartier du Mirail, ont découvert leurs bureaux saccagés : le mobilier, les machines à écrire et le reste du matériel avaient été cassés à coups de marteau. Les vandales avaient laissé leur signature sur les vitres : « De la part des anarchistes... PDG à mort... PDG à la porte, les chômeurs à leur place ».

LES FAITS

M. Chaine venait de descendre de sa voiture, conduite par un chauffeur, devant le siège de la banque, 19 boulevard des Italiens, au moment où Jean Bilski, qui visiblement l'attendait, lui tira une balle de P 38, calibre 9 mm dans la poitrine, pratiquement à bout portant. M. Chaine s'affaissa aussitôt, mortellement atteint. Mme Chaine, qui s'apprêtait à sortir de la voiture, a été touchée à l'épaule et au cou d'une deuxième balle tirée à travers la glace. Elle a été transportée à l'hôpital où l'on déclare que son état est satisfaisant.

Jean Bilski, alors a retourné son arme sur lui et s'est donné la mort d'une troisième balle avant même que les rares témoins — le chauffeur, le concierge de la banque et les commerçants du voisinage — aient pu intervenir.

Les proches collaborateurs de M. Chaine ont exclu, dans les premières phases de l'enquête, que les mobiles de l'assassinat de leur PDG soient d'ordre professionnel. Ils ont immédiatement rejeté tout lien entre sa mort et le procès intenté le 12 mai à M. Chaine et à ses collaborateurs immédiats par la CGT et la CFDT devant la 12me Chambre correctionnelle de Paris, pour entraves au fonctionnement du comité d'établissement. Ces deux syndicats reprochent à la direction du Crédit lyonnais des sanctions prises contre des délégués après des réunions tenues l'été dernier dans les locaux du comité avec la participation de personnalités du parti communiste.

Les organisations CGT, CFDT et FO du Crédit lyonnais ont d'ailleurs publié un communiqué s'élevant « avec indignation contre le meurtre ».

Dans la soirée de jeudi, des vandales avaient fait éclater sur la façade de plusieurs édifices de la ville, dont des banques, des sacs de cellophane contenant un colorant rouge ayant l'apparence du sang et ils avaient répandu sur les trottoirs des tracts à l'effigie d'Ulrike Meinhof, l'égérie de la bande à Baader, morte récemment en prison.

Autour du monde en quelques lignes

EUROPE

Portugal : pour la présidence

LISBONNE (Reuter). — Le général Antonio Ramalho Eanes, chef d'état-major de l'armée portugaise, a confirmé vendredi qu'il serait candidat aux élections présidentielles du 27 juin. La candidature du général Eanes à la présidence de la République est soutenue par les trois plus puissants partis politiques du Portugal et par trois des quatre commandants militaires du pays.

Essence plus chère en France

PARIS (AFP). — Le prix des carburants augmentera lundi en France. La hausse est de six centimes par litre (3,24 centimes suisses) à Paris portant le litre de super à 1 fr 96 (1.05 francs suisses). En province la hausse sera de cinq à sept centimes selon les régions.

Expulsé d'Espagne

MADRID (AP). — Selon les milieux de la police, le prince Sixte Hendi de Bourbon-Parme, chef de l'aile droite carliste, a été expulsé d'Espagne à la suite des incidents qui se sont produits dimanche au cours du pèlerinage annuel à Montjurra.

AMÉRIQUE

Avortements aux Etats-Unis

NEW-YORK (AP). — Des centaines de milliers d'Américaines n'ont pu se faire avorter l'an dernier parce que de nombreux hôpitaux refusent toujours de pratiquer des avortements, révèle dans son dernier numéro la revue du planning familial « Perspective ».